



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





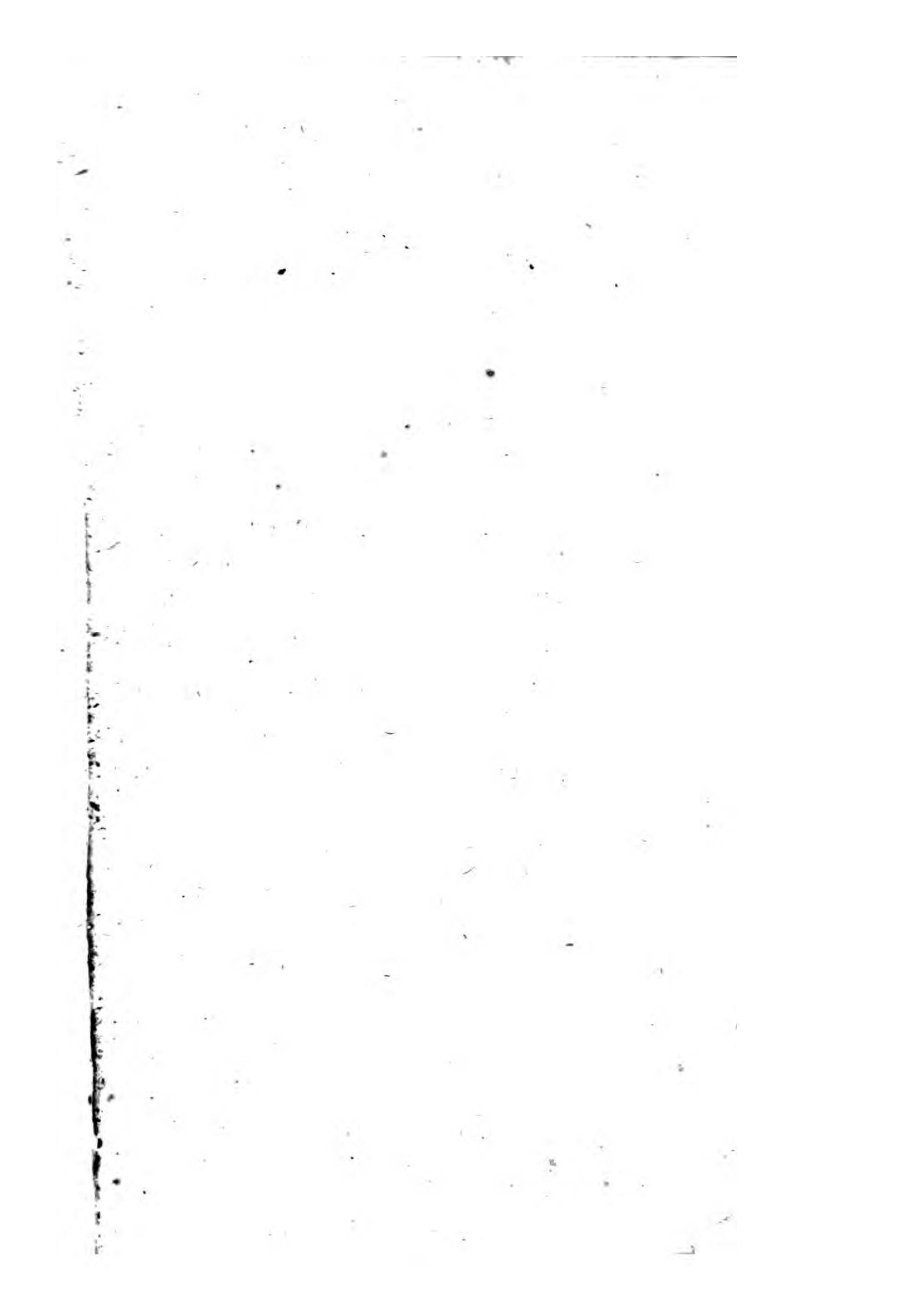
Vet. Fr. II A. 739.

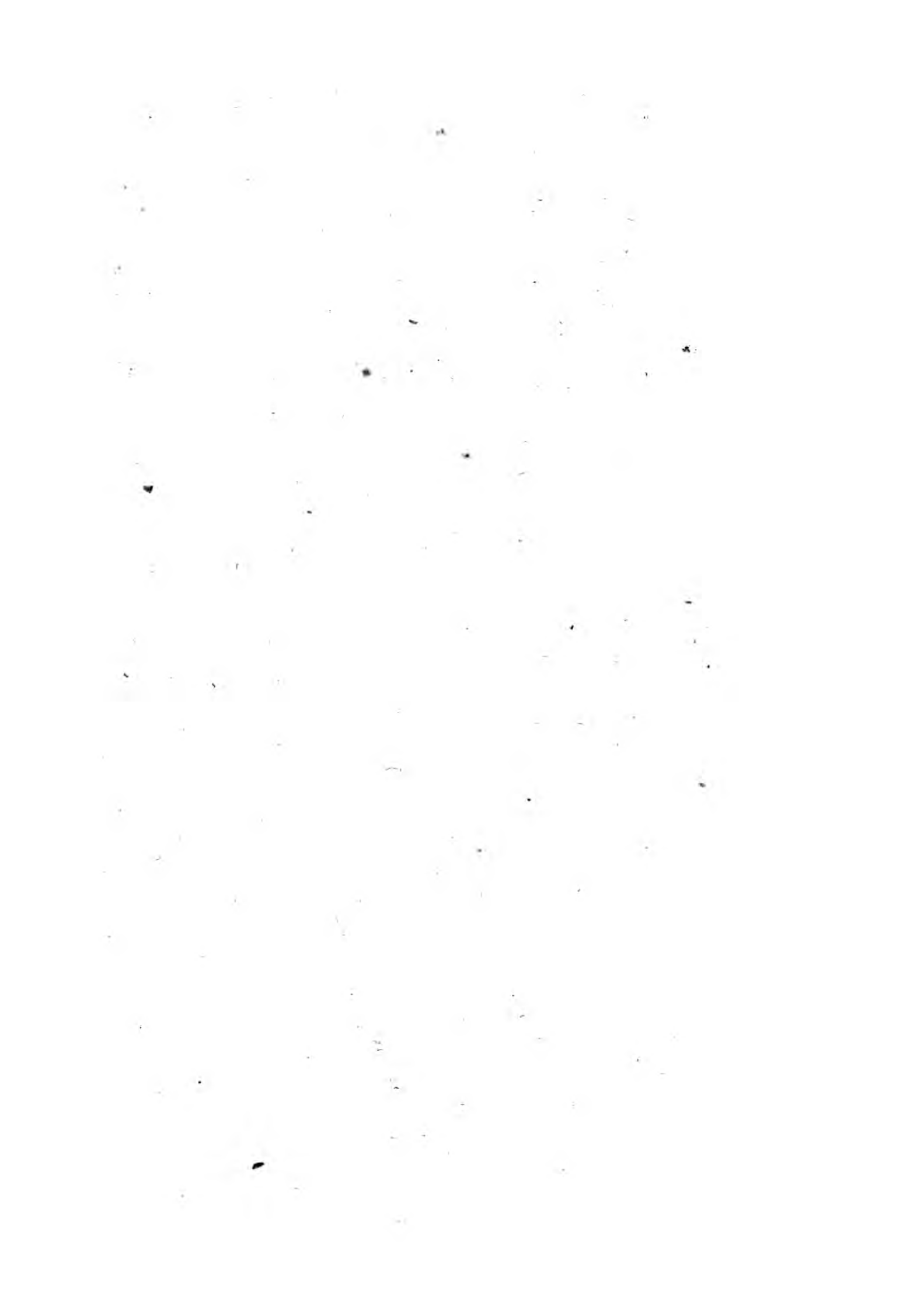


De libris Joh. ign. Commin

Le Dono Joh. ign. Commin -  
Die 1a Aprilis 1824

Indes lachs 4 ff.





LA  
BIBLIOTHEQUE  
C H O I S I E  
D E  
M. COLOMIE'S.

NOUVELLE EDITION,  
Augmentée des Notes de Messieurs  
BOURDELOT, de LA MONNOYE,  
& autres :

*Avec quelques Opuscules du même  
COLOMIE'S, qui n'avoient point  
été recueillis.*



A P A R I S,  
Chez GABRIEL MARTIN, rue S.  
Jacques, à l'Etoile.

---

M. D C C. X X X I.

*Avec Privilege du Roy.*





---

## AVERTISSEMENT

de l'Auteur, mis à la tête de  
la seconde Edition.

**I**L y a long-tems que mes Amis desirent de moi une Bibliothèque Choisie , c'est-à-dire , quelque chose de plus satisfaisant que ce qui a paru jusqu'ici sous le nom de Bibliothèque. Mais comme cet Ouvrage demande beaucoup de tems & de peine , j'avois toujourns fait difficulté de m'engager à y travailler. Enfin vaincu par leurs sollicitations ; j'en donne aujourd'hui dans ce volume un petit essay. Mon dessein n'est pas d'y parler de toute sorte de Livres ; mais seulement de quelques-uns de ceux qui regardent les Belles-Lettres , ou qui ont fait & qui font encore aujourd'hui les délices de nos Sçavans. Je ne mesle dans cet Ouvrage aucune aigreur contre personne ; & dans la censure que je fais

## AVERTISSEMENT.

de certains endroits de plusieurs Livres , je tâche toujours de rendre justice au merite de leurs Auteurs. J'ay ajoûté dans cette seconde édition plusieurs choses particulieres , qui par consequent ne déplairont pas à mes confreres les Bibliothécaires pour qui j'écris principalement.

---

EXTRAIT DES ACTES  
des Sçavans publiez à Leipsik , année  
1684. page 314.

*Touchant la Bibliothèque Choisie de M.  
COLOMIE'S.*

**I**Nter eos qui studium adhibent, ut Libri qui prodent cum judicio indicentur, non contemnendam operam præstare cœpit Paulus Colomesius Ruppellanus, eruditionis atque industriæ suæ specimen insigne exhibens in libello hoc, usu brevissimo, & non nisi centum Librorum historiam referente. Eorum selectum suo arbitrio fecit, nullo, qui appareat, materiarum ordine observato: Editiones tamen optimas notavit, &, ubi epicrisin addit, ea usus est moderatione, ut neque sectæ studia facile detegat, neque de maledicentia querendi ansam cuiquam præbeat, etsi errores aliquando non reticeat. Optamus itaque ut laborem suum continuet Author doctissimus, utque sit qui Gallicè scripta Latinè vertat, nisi ipse hac lingua in posterum uti malit, sicut uti illâ in aliis scriptis non dubitavit.

---

# P R E F A C E

*Pour cette nouvelle Edition.*

**L**A Bibliothèque Choisie de Colomiés a été imprimée plusieurs fois : La première à la Rochelle en 1682. *in* 8°. la deuxième à Amsterdam en 1700. *in* 8°. & la troisième à Hambourg en 1709. *in* 4°. avec ses autres Oeuvres recueillies par M. Fabricius. Cet Ouvrage contient des anecdotes intéressantes pour les Gens de Lettres ; & comme les exemplaires en sont devenus rares , on a crû que le Public recevrait volontiers cette nouvelle Edition.

On a suivi la deuxième , ainsi que M. Fabricius a fait , parce qu'elle est revûë & augmentée par l'Auteur. Mais la première contenant aussi quelque chose de plus en certains endroits , il a fallu la consulter pour

vj      P R E F A C E.

donner à celle-ci les avantages particuliers des deux autres.

Il m'est tombé entre les mains des Notes de Pierre Bonnet-Bourdelot sur cette Bibliothèque Choisie ; on a trouvé encore après lui quelques Remarques à faire , & M. de la Monnoye , avant que la République des Lettres l'eût perdu , prit le soin de revoir ces Notes , & d'y joindre les siennes. Toutes ces Observations de différentes mains composent un Commentaire dont le Texte de Colomiés sembloit avoir besoin.

Paul Colomiés nâquit en 1638. à la Rochelle , où ses Ancêtres s'étoient établis , & vivoient dans la Religion Protestante. Sa Famille étoit originaire de Bearn. Il étoit fils de Jean Colomiés Docteur en Médecine , & petit-fils d'un Ministre. Il fit ses premières études sous les yeux de son père qui étoit habile. A l'âge de 16. ans , on l'envoya à Saumur faire sa Philosophie , & sa Théologie.

Il y apprit l'Hebreu sous Louis Cappel. En 1664. il vint à Paris, où il contracta avec Isaac Vossius une liaison qui dura toute sa vie. Vossius l'emmena en Hollande, d'où il revint en France un an après. Il y demeura jusqu'en 1681. qu'il passa en Angleterre, où Vossius le reçut encore chez lui. Il ne fut pas longtems à Londres sans y prendre du dégoût pour le parti Presbyterien; il le marqua dans son *Theologorum Presbyterianorum Icon*, qui lui fit bien des ennemis. Il panchoit davantage vers la Communion Episcopale, & il fut Lecteur d'une Eglise Françoise qu'on érigea à Londres selon le Rit des Episcopaux.

Colomiés demeura deux ans à Londres avec Vossius, ensuite il alla à Lambeth en qualité de Bibliothécaire de l'Archevêque de Cantorbéry Guillaume Sancroft. Ce Prélat s'étant attiré la disgrâce de la Cour fut dépoüillé de son temporel en 1691,

& Colomiés perdit son emploi. Il en tomba malade de chagrin , & depuis il ne fit plus que languir. Dans ce tems-là on parla de lui faire avoir la direction de la belle Bibliothèque de Gottorp , qui est dans le Palais du Duc d'Holstein ; mais il mourut à Londres le 13. Janvier 1692. âgé de 54. ans. On scût après sa mort qu'il avoit contracté à Lambeth un mariage de conscience avec une fille de basse condition , à qui il laissa un legs de 30. liv. sterlin. Ses Livres & ses Manuscrits passerent dans les mains de son cousin germain & son heritier M. Hamelot.

La Religion de ses ancêtres , que professoit Colomiés, l'avoit jetté dans l'étude de la Theologie , & son inclination dans celle de la Critique & des Belles - Lettres. Il possedoit toutes les connoissances du Bibliothécaire , l'Histoire Littéraire avec ses dépendances. Son principal soin dans ses lectures étoit de recueillir les anec-

notes concernant la Vie & les Ouvrages des Sçavans. Toûjours judicieux, il ne puifoit que dans les bonnes sources : C'est de là qu'il tira les traits & les passages singuliers dont la plûpart de ses Ouvrages font composez. Ce ne sont pas à la verité des Traitez d'une grande étenduë , mais ils sont remplis d'une érudition curieuse, & finement recherchée ; & ce qui est plus estimable encore , c'est qu'on y voit regner l'air d'un honnête-homme qui fait justice à chacun sans avoir égard à la difference des Religions. \*

L'intégrité de ses mœurs ne le mit pas à l'abri des injures. L'Auteur de *l'Esprit de M. Arnauld* traita Colomiés de parasite & d'homme aux gages de Vossius. Le *Theologorum Presbyterianorum Icon* lui attira cette insulte de la part de Jurieu. Il étoit au-dessus d'un pareil reproche par la situation de ses affaires , & plus encore par sa maniere de penser : C'étoit un vrai Philosophe. La douceur

\* Vigneul - Marville Tome I.



de son esprit l'empêcha de répondre aux invectives du violent Jurieu , qui se trouvent pleinement réfutées par Bayle dans son Dictionnaire à l'article de Colomiés.

On a de Colomiés quantité d'Ouvrages publiés séparément. Le docte M. Fabricius a pris soin de les recueillir , & d'en faire un corps qu'il a donné en 1709. à Hambourg *in 4°*. Colomiés a laissé quelques Manuscrits , entr'autres *l'Italie & l'Espagne Orientale* , que le sçavant M. Volfius a publié depuis peu dans la même Ville. Il y a encore des additions & corrections sur plusieurs de ses Ouvrages , qu'il avoit publiez , comme sur la *Gaule Orientale* , & sur la *Vie du P. Sirmond*. On a lieu de regretter un petit Ouvrage qu'il avoit intitulé , *Clef de quelques endroits de Balzac*. La collection que M. Fabricius a faite des Ouvrages de Colomiés n'étant pas complete , il seroit à souhaiter qu'on donnât un supplément tant de

ceux qui y manquent , que des Manuscrits , & de ses additions & corrections sur les imprimez.

C'est pour faire ce supplément autant qu'il est possible , qu'on a réimprimé à la suite de la *Bibliothèque Choisie* quelques Opuscules de Colomiés qui ne se trouvent point dans la collection de M. Fabricius.

1°. La Vie du P. Sirmond, imprimée à la Rochelle en 1671. petit *in* 8°. C'est un bon témoignage de la vertu de cet illustre Jesuite , & en même tems de la candeur d'un Protestant.

2°. L'Exhortation aux Martyrs ; traduite de Tertullien , & imprimée à la Rochelle en 1673. petit *in* 8°.

On auroit pû réimprimer encore un petit Recueil d'Epigrammes & de Madrigaux de Colomiés. Mais l'excellente Littérature , qui regne dans la *Bibliothèque Choisie* , ne doit point être mise en contraste avec des pièces de Poësie d'un très-mauvais goût.

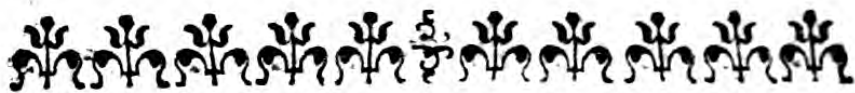
Pierre Bonnet-Bourdelot , le premier Auteur des Notes sur la Bibliothèque Choisie , étoit Médecin ordinaire du Roi Louis XIV. & premier Médecin de Madame la Duchesse de Bourgogne. Il étoit neveu de Pierre Michon connu sous le nom de l'Abbé Bourdelot , & petit-neveu de Jean Bourdelot dont on a des Notes sur Petrone. Il faut sçavoir que ce Jean Bourdelot laissa avec une très-belle Bibliothèque sa succession à l'Abbé Michon fils de sa sœur , à la charge qu'il porteroit le nom de Bourdelot ; celui-ci fit pareillement son héritier & avec la même condition Pierre Bonnet aussi son neveu fils de sa sœur. Ce Pierre Bonnet dernier Bourdelot étoit frère de M. Bonnet qui a donné une Histoire de la Musique , & une de la Danse. Ce qu'il y a de bon dans ces Ouvrages appartient peut-être à nôtre Bourdelot (conjecture qui n'est pas tout-à-fait hasardée.) Ses Notes sur la Biblio-

théque Choisie ne sont qu'un échantillon de son érudition en ce genre. Il a laissé un Catalogue Manuscrit très-ample de tous les Livres de Médecine imprimez , avec une Critique abrégée , & la Vie des Auteurs. Il est mort en 1709. âgé de 54. ans.

La memoire de l'illustre M. de la Monnoye toute récente dans la République des Lettres me dispense du soin de son Eloge , que je laisse à faire à ceux qui continueront l'Histoire de l'Academie Françoisé. Les Notes de cet excellent Critique sur plusieurs autres Ouvrages de Colomiés sont jointes dans cette édition. M. Galyot son ami s'est fait un plaisir de les communiquer.

Il seroit à souhaiter que son exemple pût engager ceux qui sont devenus possesseurs des Manuscrits de M. de la Monnoye , à ne les pas envier plus long-tems à la gloire de ce sçavant homme , & à l'utilité de la République des Lettres.

Le Lecteur est averti que les Notes de Bourdelot sur cette Bibliothèque Choisie sont distinguées par un *B.* & que celles de M. de la Monnoye le sont par une *M.* Les autres qui n'ont aucune marque particulière, sont de quelques amis qui ne veulent point être nommez.



# T A B L E

D E S

## L I V R E S

Qui composent cette Bibliothèque.

<i>V</i> avassoris Liber de ludicra Dictione ,	Page 1.
Dallei Tractatus de usu Patrum ,	3
Coûtumes des Juifs , de Léon de Modène Rabin ,	6
Replique de Girac à Costar ,	11
Florus , cum notis Salmasii ,	14
La Pratique des Vertus Chrétiennes ,	16
Missa Latina , descripta à Matthia Flacio Illyrico ,	18
Rosier des Guerres , attribué à Louis XI.	22
Thuani Historiarum pars prima ,	23
Clamor regii Sanguinis adversus Parricidas Anglicanos ,	26
La Vie d'Agricola , par Tacite , en François ,	28

## T A B L E

<i>Aviso piacevole dato alla bella Italia,</i>	29
<i>Picherelli Opuscula Theologica,</i>	31
<i>Grotius de Imperio Summarum Potestatum circa Sacra,</i>	32
<i>Grotii Historia Belgica,</i>	34
<i>La Chasse Royale, par Charles IX.</i>	36
<i>Titus Livius, Variorum &amp; Gronovii,</i>	40
<i>Catechismus Concilii Tridentini, sæpius recus.</i>	46
<i>Nouveauté du Papisme, par du Moulin,</i>	48
<i>Plutarque, traduit par Amyot,</i>	53
<i>Redi circa generationem Insectorum,</i>	60
<i>Passeratus de cognatione Literarum,</i>	61
<i>Olympiæ Fulviæ Moratæ Opera,</i>	62
<i>Stephanus de Urbibus, cum Notis,</i>	64
<i>Hospitalii Sermones seu Epistolæ,</i>	69
<i>Testament du Chancelier de l'Hospital,</i>	72
<i>Caroli Ducis Arschotani Numismata,</i>	
<i>&amp; Ant. Augustini Dialogi,</i>	96
<i>Joh. Cameronis Opera,</i>	98
<i>Bibliotheque de la Croix-du-Maine,</i>	99
<i>Nic. Gerbelii Græcia,</i>	101
<i>Grotii Annotationes in Evangelia,</i>	104
<i>Joh. Wild, Latine Feri, Enarrationes in</i>	
<i>Evang.</i>	

## DES LIVRES.

<i>Evang. Joannis,</i>	106
<i>Themistii Orationes,</i>	109
<i>Excerpta ex Tragœdiis &amp; Comœdiis</i>	
<i>Græcis, per Grotium,</i>	112
<i>Marculfi Formulæ, &amp; Liber Legis Sa-</i>	
<i>licæ,</i>	113
<i>Seguini selecta Numismata,</i>	115
<i>Bosqueti Historia Gallicana,</i>	117
<i>Bonæ Cardinalis Opera,</i>	119
<i>Vossii Theologia Gentilis &amp; Physica</i>	
<i>Christiana,</i>	122
<i>Spanhemii Dissertationes de Numismati-</i>	
<i>bus,</i>	124
<i>Schefferus de Militia Navali Veterum,</i>	
	128
<i>Vossii Historia Pelagiana,</i>	130
<i>Vossii Theses Theol. &amp; Historicae,</i>	134
<i>Sulpitius Severus, Variorum,</i>	137
<i>Le Nouveau Testament de Mons,</i>	138
<i>Scaligerana,</i>	140
<i>Theocritus, cum Scholiis Græcis, &amp;</i>	
<i>Notis,</i>	143
<i>Pollucis Onomasticon, Gualtero inter-</i>	
<i>prete,</i>	145
<i>Vossius de 70. Interpretibus,</i>	148



## T A B L E

<i>Casaubonus contra Baronium,</i>	151
<i>Harpocratonis Dictionarium in Rhetores,</i>	155
<i>Vindiciæ Epist. S. Ignatii, per Pearsonium,</i>	158
<i>Pietas Ordinum Hollandiæ, per Grotium,</i>	163
<i>Salmasius de Primatu Papæ,</i>	164
<i>Casauboni Epistola ad Card. Perronium,</i>	168
<i>Vossius de Historicis Latinis,</i>	172
<i>Epicuri Vita, per Gassendum,</i>	175
<i>Bibliotheca Cordesiana,</i>	176
<i>Grotius de Jure Belli &amp; Pacis,</i>	179
<i>Gramondi Historiarum Galliæ libri,</i>	188
<i>Apuleii Metamorphosis, cum Notis Præci,</i>	189
<i>Recueil de Maximes pour l'institution du Roy, contre le Card. Mazarin,</i>	193
<i>Erasmi Colloquia, cum Notis Montani,</i>	196
<i>Catalogus Librorum Tricheti du Fresne,</i>	200
<i>Psalmi Confessionales, inventi in scrinio Antonii Portugalliæ Regis,</i>	202

## DES LIVRES,

<i>Vossius de vitiis Sermonis,</i>	203
<i>Dialogue des causes de la corruption de l'Eloquence,</i>	205
<i>Relation de la Religion en Occident,</i>	208
<i>Agrippa de incertitudine &amp; vanitate Scientiarum,</i>	209
<i>Instructions &amp; Missives concernant le Concile de Trente,</i>	212
<i>Present Royal du Roy Jacques au Prince Henry son fils,</i>	216
<i>Epîtres des Princes, recueillies par Rus- celli, &amp; traduites en François,</i>	218
<i>Grotii Mare liberum,</i>	221
<i>Vulcanius de Literis &amp; Lingua Getarum,</i>	223
<i>Grotius de Satisfactione Christi, contra Faustum Socinum,</i>	225
<i>Caroli Paschalii Preces,</i>	226
<i>Tertullianus, cum Notis Bildii Rhena- ni,</i>	228
<i>Caroli Magni, Ludovici Pii, &amp; Caroli Calvi Capitula,</i>	229
<i>Verini Disticha Moralia,</i>	230
<i>Mémoires de la Reine Marguerite,</i>	233
<i>Indiculus Asceticorum quæ inter Patrum</i>	

## T A B L E

<i>Opera reperiuntur, ab Asceta Bene-</i> <i>dictino digestus,</i>	235
<i>Bibliotheca Faniniana S. Benigni Divio-</i> <i>nensis,</i>	237
<i>Sermons du Pere Narni, en François,</i>	238.
<i>Pomponius Mela, cum Observ. Vossii,</i>	240
<i>Memoires de M. de Bourdeille de Bran-</i> <i>tôme,</i>	246
<i>Histoire des Comtes de Poitou, par</i> <i>Besly,</i>	250
<i>Grotii Dissertatio de Coenæ administra-</i> <i>tione,</i>	253
<i>Q. Curtii Historia,</i>	256
<i>Grotii Epistolæ,</i>	258
<i>Paul. Petavius de Epocha annorum In-</i> <i>carnationis Christi,</i>	260
<i>Hispaniæ Bibliotheca,</i>	264
<i>Poëmata &amp; Epigrammata vetera, cum</i> <i>Notis,</i>	265
<i>De Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ,</i>	267
<i>Vossii Harmonia Evangelica,</i>	269
<i>Catalogus Græcorum Codicum Bibliothe-</i> <i>cæ Augustanæ,</i>	271
<i>Seldenus de DIIS Syris,</i>	274
<i>Quinque Editiones Novi Testamenti Græ-</i> <i>cæ</i>	276

## DES LIVRES.

<i>Aristophanis Comœdia,</i>	279
<i>Concordantiæ Græcæ Novi Test.</i>	283
<i>Novum Testamentum, Beza,</i>	284
<i>Laurentiæ Strozziæ Monialis Hym- ni,</i>	286

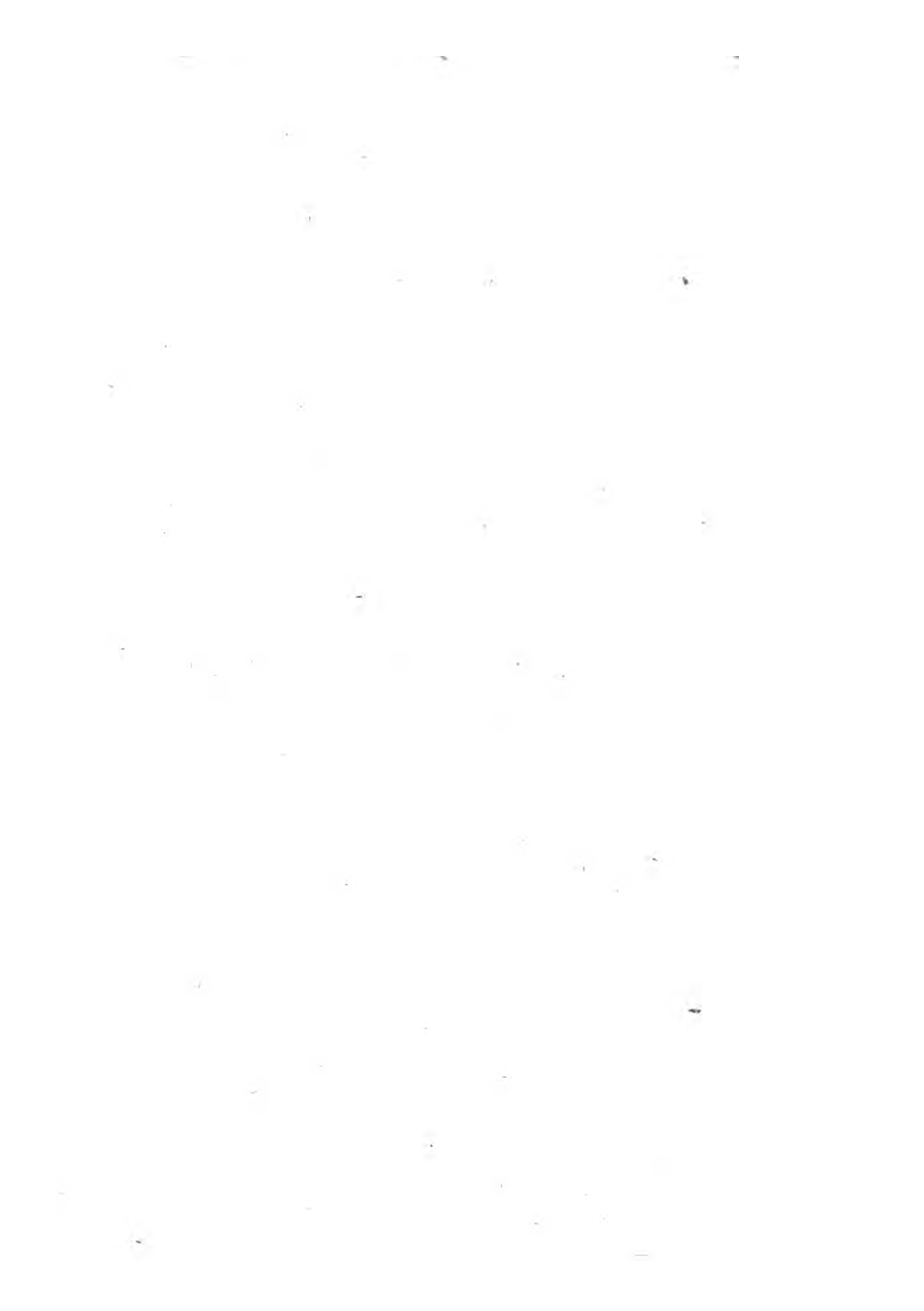
Fin de la Table des Livres.

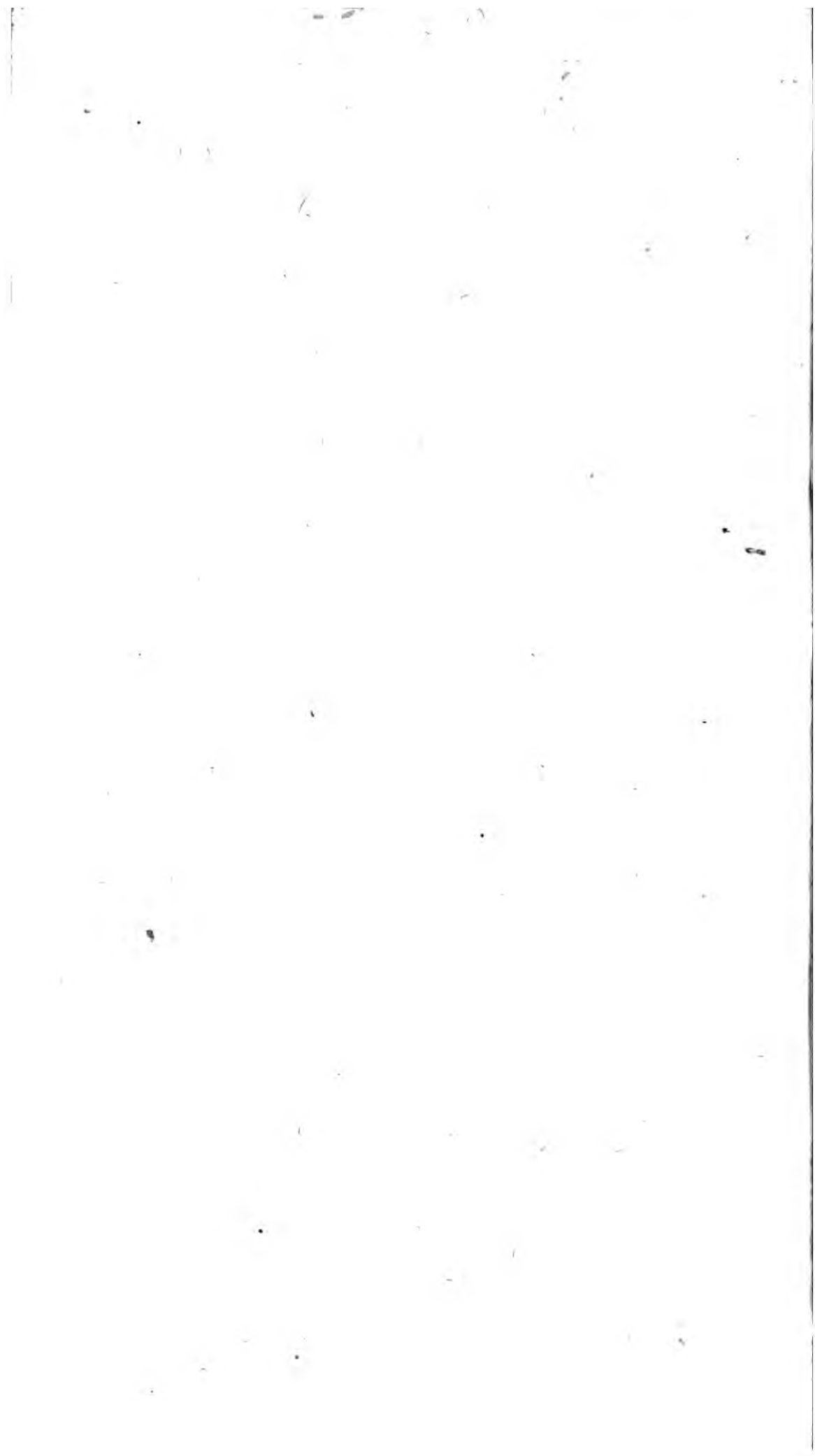
---

# T A B L E

*Des Opuscules ajoutés dans cette  
Edition.*

- I. **V**ie du P. Sirmond Jesuite,  
par Colomiés, 295
- II. Exhortation de Tertullien aux  
Martyrs, de la Traduction de Co-  
lomiés, 321
- III. Notes de M. de la Monnoye,  
sur les Ouvrages de Colomiés de  
l'Edition de M. Fabricius imprimée à  
Hambourg in 4°.
1. Notes, Corrections & Addi-  
tions au *Gallia Orientalis*, 341
2. Notes, Corrections & Addi-  
tions aux *Mélanges Historiques*,  
357
3. Notes, Corrections & Addi-  
tions au *Recueil de Particularitez*,  
& autres Opuscules, 363







# BIBLIOTHÈQUE CHOISIE.

---

*Francisci Vavassoris Liber de ludicra Dictione. Parisiis, Cramoisy, 1658. in 4°.*



CE Livre qui attaque nos Poètes Burlesques, est admirable dans son genre, & l'on ne peut raisonner plus solidement ni plus ingenieusement.

r. Les Jesuites appelloient la Chatte du P. Vavasseur : il a été dix ans à le lécher & à le polir. Il l'entreprit à la sollicitation du P. Petrau, dont il étoit Secrétaire & Lecteur. Menage n'estimoit pas tout ce que ce Pere dit contre le stile burlesque. Les jugemens qu'il fait des Auteurs Grecs & Latins au nombre de cinquante sont très-judicieux. B.

A



ment que fait cet illustre Jesuite. Que dirai-je des graces & des beautés de son stile, de la finesse de sa critique, & du jugement qu'il nous donne des plus celebres Auteurs de l'Antiquité? Certes le sçavant M. Grævius ne pouvoit loüer plus dignement cet ouvrage, qu'en l'appellant dans ses notes sur Hésiode, *Librum omnibus gratis & veneribus conditum*; & si l'éloquent M. de Balzac eût vécu un peu davantage, il auroit loüé de toute sa force cet incomparable traité. <sup>1</sup> Cet excellent Pere, qui est mort depuis quelques années, <sup>2</sup> a fait d'autres livres, dont les titres se trouvent au devant de ses Poësies posthumes publiées par le P. Lucas Jesuite. M. Grævius, que je viens d'alleguer, a fait l'éloge du P. Vavasseur dans ses notes sur les Offices de Ciceron p. 109. en ces ter-

1. Balzac a fait une Dissertation contre le stile burlesque adressée au Pere Vavasseur.

2. En 1681. le 14. Décembre. Ses œuvres ont été recueillies en 1709. à Amst. in fol.

mes : *De Jocis vide inprimis Fr. Vavassoris viri doctissimi, & quo elegantiorrem vix nostra vidit ætas, non ita pridem bonis omnibus extincti, politissimum & eruditissimum Librum de ludicra Dictione.*

---

*Joannis Dallæi Tractatus de usu Patrum. Geneva, 1655. in 4.*

**L**Es sentimens sont assés partagés touchant cet ouvrage. Les Presbyteriens en font grand état ; & les Episcopaux d'Angleterre ne l'estiment gueres. Parlant autrefois de ce livre à un sçavant homme, (qui est aujourd'hui de l'Ordre de ces derniers) il me dit qu'à son avis c'étoit le moindre des ouvrages de M. Daillé, & qu'il s'étonnoit qu'ayant une lecture des Peres assés considerable, il se fût servi de cette lecture là, pour obscurcir le mérite de l'ancienne Eglise. M. Scrivener, Théo-

4 BIBLIOTHE'QUE

logien Anglois , est du même sentiment , dans son Apologie pour les Peres contre le même M. Daillé. Je laisse au Lecteur la liberté de prendre quel parti il voudra , & je me contente de remarquer que M. Daillé s'est trompé à la page 263. de ce Livre , où il allegue S. Cyprien dans son Epitre 59. touchant la Communion des Enfans. J'avouë que l'édition de M. Rigaut porte , *ut intra octavum diem eum qui natus est baptizandum & sacrificandum non putares.* Mais au lieu de *sacrificandum* , il faut lire *sanctificandum* , comme à l'édition d'Erasme & à celle de M. Fell Evêque d'Oxford ; *baptizari & sanctificari* signifiant dans S. Cyprien la même chose , comme il paroît par son Epitre à Magnus , qui est la sixième du premier livre où se lisent ces mots : *Pro tua religiosa diligentia consulisti mediocritatem nostram , fili charissime , an inter ceteros hereticos eos quoque qui à Novatiano veniant , post*

CHOISIE.

*profanum lavacrum baptizari & sanctificari in Ecclesia Catholica legitimo & vero & unico Ecclesiæ baptismo oporteat.*

André Rivet, avant M. Daillé, fait la même faute au 9. chap. de son *Traité de l'authorité des Peres*. Le même M. Daillé à la pag. 244. du même Livre, & M. Suicer dans son *Trésor Ecclesiastique* pag. 7. n'ont pas sçû à qui Clément d'Alexandrie devoit ce qu'il dit du nom d'Abraham, qu'il signifie *Pater electus soni*. Ce sçavant Docteur tenoit cela de Philon le Juif, au Livre qu'il a fait des Noms changés à quelques personnes dans l'Ecriture, page 21. de l'édition d'Hoëschelius.



*Coûtumes des Juifs , de Leon de Modene Rabin de Venise , traduites de l'Italien par le Sieur de Simonville. A Paris , Billaîne , 1681. in 12.*

**N**ous n'avons point de Livre qui nous instruisse plus exactement & en moins de mots des Coûtumes des Juifs que fait celui-ci ; & le Pere Richard Simon , autrefois Prêtre de l'Oratoire de Paris , a eu grande raison de le traduire en François pour l'utilité du Public. J'avouë que sa traduction auroit été plus complete , s'il avoit vû l'Original dont Leon de Modene fit présent à Guillaume Boswel , Ambassadeur d'Angleterre à Venise ; car voici par exemple ce que dit Leon dans son Manuscrit , après avoir parlé au second chap. de la quatrième partie , de la coûtume qu'ont

les Juifs de repudier leurs femmes & d'en prendre d'autres, <sup>1</sup> *Ed in Italia*, ajoute-t-il, *hanno usato chiederne licenza e pigliare dispensa dal Papa*. C'est ce que m'a appris le docte Selden dans son *Traité de Successionibus in Bona defuncti*, chap. 14. & dans son *Uxor Ebraïca*, page 72. & suiv. & qui ne se trouve point dans la traduction du Pere Simon. Au devant de cette traduction le Pere Simon a mis une Préface, dont je ne fais gueres moins d'estime que de l'ouvrage de Leon. A la fin, il a ajouté deux Dissertations, l'une touchant les Caraites, & l'autre touchant les Samaritains. Après quoi se voit un Supplément du même aux Ceremonies des Juifs, avec un Discours touchant les différentes Messes ou Liturgies qui sont en usage dans tout le monde. Ce que le Pere Simon dit des Caraites est principalement tiré

1. V. le 10. ch. de ses *Kimelia Literaria*, où Colomiés dit la même chose.

8 BIBLIOTHEQUE

d'un Commentaire sur la Loi, d'un Auteur Caraïte nommé Aaron fils de Joseph, qui vivoit vers la fin du treizième siecle. Buxtorf dans sa Bibliothèque Rabbinique fait mention de quelques autres ouvrages de ce même Caraïte. Mais pour être pleinement informé touchant les Auteurs Caraïtes, il faut avoir recours à l'incomparable Selden dans sa Dissertation de *Anno Civili Judæorum*, dans son *Uxor Ebraïca*, dans ses Livres de *Synedriis*, & ailleurs. <sup>1</sup> Ce que le Pere Simon dit des Samaritains, est tiré de deux Lettres que les Synagogues de Sichem & d'Egypte écrivirent autrefois à Scaliger. Ces Lettres ne tomberent jamais entre ses mains, ayant été retenuës par Genebrard & par quelques autres. Après la mort de Scaliger, feu M. de Peiresc, qui étoit

1. On peut voir en- | bonati, imprimée à Ro-  
core la Bibliothèque | me en 5. vol. in fol. ou-  
Rabbinique de Barto- | vrage qui est fort estimé  
loci continuée par Im- | & recherché.

l'homme du monde le plus curieux, trouva le moyen de les avoir, & pria le Pere Morin d'en faire une traduction Latine. De quoi celui-ci s'étant fidèlement acquitté, il renvoya l'Original à M. de Peiresc. C'est ce que l'on peut voir un peu plus au long dans la Vie de ce grand homme, écrite par M. Gassendi, sur les années 1608. & 1632. Outre cette traduction de Leon de Modene, nous avons du Pere Simon des Remarques Latines sur les Opuscules de Gabriel Severe, Archevêque de Philadelphie; & des Remarques Françoises, qui sont fort ingenues, sur le Voyage du Mont-Liban du Pere Dandini Jesuite. Il a aussi fait l'Histoire Critique du Vieux Testament, <sup>1</sup> au sujet de laquelle j'ai écrit une Lettre à M. Justel, qui est im-

1. *Qui est bien écrite, mais où je souhaiterois pour l'avantage du Pere Simon qu'il n'eût pas suivi les traces du Juif Spinoza. Ceci* est restitué sur la premiere édition de cette Bibliothèque choisie faite à la Rochelle en 1680.



10 BIBLIOTHE'QUE  
 primée. Nous avons aussi du Pere  
 Simon l'Histoire Critique du Nou-  
 veau Testament, qui est à mon avis  
 plus judicieusement écrite que celle  
 du Vieux. On a imprimé à Londres  
 la Vie ou plutôt la censure des Ou-  
 vrages du Pere Morin, qui est du  
 Pere Simon. <sup>1</sup> Je ne doute point  
 aussi qu'il ne soit l'Auteur de l'Hi-  
 stoire Critique de la créance & des  
 coûtures des Nations du Levant,  
<sup>2</sup> & de l'Histoire de l'origine & du  
 progrès des Revenus Ecclesiasti-  
 ques. <sup>3</sup>

1. Dans un volume  
 in douze, intitulé, *An-  
 tiquitates Ecclesie Orien-  
 talis.*

2. Sous le nom de  
*Moni.*

3. Sous le nom d'*A-  
 costa.*

Richard Simon que  
 l'Auteur appelle le Pere

Simon, parce qu'il étoit  
 de son temps dans la  
 Congregation de l'O-  
 ratoire, a fait depuis  
 d'autres Ouvrages, &  
 entre autres une Biblio-  
 theque Critique en 4.  
 volumes in douze, qui  
 est du genre de celle-  
 ci.



*Replique de M. de Girac à M. Costar. A Leyden 1660. in 8.*

**V**Oici la plus forte Pièce de M. de Girac contre M. Costar, mais où il lui est échappé de faire deux fautes qui méritent d'être rele-

1. Cette Réplique fut imprimée à Leyde. Costar avoit eu recours au Magistrat pour empêcher qu'elle ne le fût à Paris; il obtint une Sentence du Lieutenant Civil qui leur défendit à tous deux, Girac & lui, d'écrire l'un contre l'autre. Cette Réplique fut néanmoins depuis publiée à Paris après la mort de Costar. Une Dissertation Latine de Girac sur les Lettres de Voiture adressée à Balzac, qui courut MS. en 1650. donna lieu à ce démêlé. Costar en 1653. y répondit d'une manière dont Balzac, qui l'avoit invité à y ré-

pondre, n'eut pas sujet d'être content. Cette réponse fut intitulée, Défense de Voiture. Costar la fit réimprimer en 1654. in 4. après la mort de Balzac, & mit au devant la Dissertation de Girac; ensuite de quoi on vit paroître quatre vol. in 4. tant de Costar que de Girac;

*Sçavoir,*

1. Réponse à la Défense, 1655.

2. Suite de la Défense, 1655.

3. Apologie de Costar, 1657.

4. La Réplique de Girac, dont parle Colomiés, qui termina la querelle.

vées. La premiere est à la page 60. où il dit qu'il ne croit pas qu'aucun Auteur digne de foi ait écrit qu'Achille fut nourri de<sup>1</sup> moüelles de Lions. Cependant voici de quelle façon Achille parle de sa nourriture, au second livre de l'Achilleïde de Stace :

*Non ullas ex more dapas habuisse , nec ullis  
Uberibus satiassè famem , sed spissa Leonum  
Viscera , semianimesque libens traxisse medullas.*

De plus , Libanius , en deux Harangues qu'il a faites , l'une pour louer Achille & l'autre pour le blâmer , dit formellement que Chiron nourrit Achille de moüelles de Lions. L'autre faute de M. de Girac se rencontre dans la même page , où il dit que Plutarque assure qu'Achille fut nourri de choses qui n'ont point de sang. L'endroit de Plutarque est

1. Voyez les Remarques de Menage sur Malherbe , pag. 420. de la premiere edit. ou 425. de la 2. & les Commentaires de Meziriac sur l'Épître de Briseïs à Achille.

au 4. livre des Propos de Table, question premiere, qu'Amyot a ainsi tourné: *Mais ce Philinus ici, comme un nouveau Chiron, nourrit son fils en la maniere que fut élevé Achille dès son enfance, de viande dont il n'a point été tiré de sang, c'est à sçavoir des fruits de la terre.* Par où il est clair que M. de Girac s'est trompé en suivant Amyot. Il falloit tourner avec feu M. de Méziriac, le plus sçavant homme de l'Académie Françoise: *Mais ce nouveau Chiron nourrit ce garçon dès sa naissance, tout au rebours d'Achille, à sçavoir de viandes non sanglantes.* Vigenere sur le Tableau de Philostrate intitulé, *la nourriture d'Achille*, s'est aussi trompé après Amyot, sur ce

1. Pag. 250. de ses Epitres d'Ovide traduites en vers François, & commentées. On ne peut excuser cette seconde faute de Girac. Mais pour la premiere, on peut dire qu'à le bien prendre, ce n'en est pas une, parce qu'il n'a pas

ignoré ce que Stace & Libanius ont dit touchant cette prétendue nourriture d'Achille; sa pensée seulement a été que ces Auteurs, n'ayant débité en cela qu'une Fable, n'étoient pas dignes de foi. M.

14 BIBLIOTHE'QUE  
passage de Plutarque. Au reste les  
deux remarques que je viens de fai-  
re, n'empêchent pas que je ne souf-  
crive très volontiers au bel éloge  
que M. de Balzac donne à M. de  
Girac dans une de ses Lettres Lati-  
nes, & que j'ai rapporté ailleurs. <sup>1</sup>

1. Pag. 27. de sa *Gallia Orientalis*.

---

*L. Florus, cum notis Cl. Salmastii.*  
*Lug. Bat. 1655. in 8°.*

**Q**uelque exacte que soit cette  
édition de Florus, & de quel-  
ques bons Manuscrits que se soit  
aidé M. de Saumaïse afin de le cor-  
riger, il n'a pas trouvé en son che-  
min un fragment considerable de  
cet Auteur, rapporté par Pighius sur  
Valere Maxime, (l. 4. c. 8.) page  
390. de l'édition de Colerus, en ces  
termes : *Solatium pro subsidio posuit*  
*etiam L. Florus auctor non contemnen-*  
*dus ; cujus verba, quia in vulgatis libris*

non habentur, adjungam. Sunt autem lib. 2. c. 7. ubi de Rhodiis: Aderant, inquit, Rhodii, nauticus populus. Nam Rhodos opinatissima Insula, & totius Asiae Insularum metropolis, cum penè omnibus Cycladibus<sup>1</sup> arma pertimescens, Romano jamdudum se fœderatam populo illi se conjunxerat, & navali bello solatia condonabat.<sup>2</sup> Opinatissima dans ce passage se prend pour celeberrima: Voyez le docte Président Savaron, dans ses Notes sur Sidonius page 29. A propos de ce fragment de Florus, je remarquerai ici que Selden dans son *Mare clausum* page 205. de l'édition in octavo, rapporte d'un ancien Auteur nommé Ethelwerd, un fragment des Commentaires de Jules Cesar, qui ne se trouve point dans les imprimés.<sup>3</sup>

1. *Arma pertimescens, Romano.* ] Cette leçon pervertit le sens. Il faut lire avec Pighius: *Arma pertimescens Romana, jamdudum &c.* M.

explique autrement *opinatissima*, mais il se trompe. M.

2. Le même Pighius

3. Ce Fragment de Florus n'a pas été encore ajouté dans aucune édition nouvelle, non



*La Pratique des Vertus Chrétiennes , ou tous les devoirs de l'homme. A Rouen 1669. in 12.*

**D**E tant de Livres qui se sont faits pour regler la conduite des Chrétiens , il y en a peu qui soient du mérite de celui-ci. ' L'Auteur , qui par une singuliere mode-

plus que celui de Cesar rapporté par Selden. B.

Je présume que le prétendu Fragment de Cesar est de ce Julius Celsus qu'on a confondu autrefois mal à propos avec Jules Cesar , & dont il est parlé dans le Menagiana pag. 157. &c. du troisième tome. M.

I. Ce Livre mérite en effet toutes les louanges que lui donne M. Colomiés. C'est une traduction de l'Anglois faite par une femme , ainsi qu'il paroît par l'Epitre Dedicatoire à Me.

la Duchesse d'Yorch.

Il y en a une seconde édition in 8. 1671. par J. Berthelin à Rouen en gros caractères , avec ce titre qui est plus étendu :

*La pratique des Vertus Chrétiennes , ou tous les devoirs de l'homme , avec quelques devotions particulieres qui peuvent servir en diverses occasions comme au matin , au soir , lorsque l'on communie , lorsque l'on est malade , en tems de persécution & de calamité publique ; dédié à Son Altesse Royale Mad. la Duchesse d'Yorch , & traduit de l'Anglois. B.*

stie

stie a caché son nom , ne peut avoir été qu'un de ces Chrétiens du premier ordre , qui sont comme les Anges tutélaires des lieux où ils vivent. Il paroît en effet dans cet Ouvrage une pieté si rare & si éminente, qu'il faut nécessairement que l'ame de celui qui l'a composé en ait été toute pénétrée. Jamais homme ne découvrit le foible de ses semblables avec tant d'adresse & tant de douceur : Jamais homme ne nous mit entre les mains de plus fortes armes pour combattre nos ennemis : Jamais homme ne nous fit des leçons plus belles ni plus touchantes pour nous porter à nôtre devoir : Jamais homme enfin ne nous ouvrit le Paradis de meilleure grace.





*Missæ Latina, quæ olim ante Romanam circa septingentesimum Domini annum in usu fuit, bona fide ex vetusto authenticoque Codice descripta à Matthia Flacio Illyrico. Argentinae 1557. in 8°.*

**L**A destinée de ce Livre a été en divers temps bien différente. Illyric, qui l'a publié, & les Lutheriens avec lui, crurent d'abord que c'étoit là l'Ordre de la Messe qui avoit lieu en France & en Allemagne, avant que l'Ordre Romain y fût introduit. Et comme ils le croyoient contraire à la créance & à la pratique des Catholiques, ils en triomphoient en toutes rencontres. Les Catholiques de leur côté, sans examiner ce Missel fort particuliere-

I. V. le 28. Journal des Sçavans année 1666.

ment, le défendirent dans leurs Indices. C'est ce que fit d'abord Philippe second, Roi d'Espagne, par le conseil & à la requête du Duc d'Albe, & ensuite le Pape Sixte cinquième. Les Lutheriens venant à examiner ce Missel avec plus de soin, & voyant qu'il ne leur étoit pas favorable, supprimerent tous les exemplaires qu'ils pûrent trouver, si bien qu'il est devenu extrêmement rare.<sup>1</sup> Les Catholiques se prévalant de cette retractation, ont fait réimprimer depuis ce Missel, nonobstant la défense du Pape & du Roi d'Espagne. Le laborieux Pere le Cointe, Prêtre de l'Oratoire, l'a inseré au second tome de ses Annales Ecclesiastiques de France. Depuis, l'Eminentissime Cardinal Bona l'a ajouté à la fin de ses Liturgiques; & au ch. 12. du premier livre de ce même

1. L'exemplaire qui s'est trouvé dans la Bibliothèque de M. du Fay, a été vendu 221. l. & a été enlevé par un Hollandois.

ouvrage, il prouve fortement contre du Peyrat & le Pere le Cointe, que cet Ordre de la Messe n'est pas celui qui avoit lieu en France avant Pepin & Charlemagne, mais qu'il est plus nouveau de quelques siècles ; qui est aussi le sentiment du docte Pere Menard Religieux Benedictin, dans ses Notes sur le Sacramentaire de S. Gregoire. Au reste, le Cardinal Bona s'est trompé, croyant que Cassander n'avoit jamais vû l'Ordre de la Messe publié par Illyric. Outre que dans un Recueil d'anciennes Prieres fait par Cassander, il s'en trouve quelques unes qui sont aussi dans le Missel d'Illyric, voici comme parle Fr. Baudoin, fameux Jurisconsulte, écrivant à Cassander de Francfort l'an 1557. c'est-à-dire la même année que ce Missel fut imprimé : *Francofordiam reversus, reperi Illyrici ad me literas cum libello de Missa ad Palatinum nostrum* : ( Il entend Othon Electeur

Palatin à qui le Livre est dédié : )  
*Rogat ille meum iudicium de suis Misse  
 antiquitatibus. Ego id ad te nunc refero,  
 & libellum ipsum mitto, de quo quid  
 sentire debeamus familiariter nos mo-  
 neas, ut de qua re tam multi multa con-  
 fusè balbutiunt, rectè & distinctè res-  
 pondere aliquando possimus.* Ajoûtons  
 ici pour la fin, le veritable nom d'Il-  
 lyric, qui est *Francowitz*, comme  
 le découvre Bucholcer le fils à la  
 page 831. de sa *Chronologie*, ou  
 plutôt de la continuation de celle de  
 son pere, imprimée à Gorlitz l'an  
 1599. *Verum & integrum*, dit il, *Fla-  
 cii nomen ego ex certis authoribus cognovi  
 esse tale: Matthias Francowitzius, co-  
 gnomento Flacius, gente Illyricus, patriâ  
 Albonensis.* Ce sçavant Lutherien  
 mourut l'an 1575. âgé de 56. ans.  
 Son principal Ouvrage est *Clavis Scri-  
 pturæ*, dans lequel, de l'aveu même  
 du Pere Simon dans son *Histoire  
 Critique du Vieux Testament*, il  
 fait paroître une grande connois-

sance du stile de l'Ecriture. 1

1. Le *Catalogus Testium Veritatis*, in folio, dont il y a eu plusieurs éditions, est le plus considerable des Ouvrages de cet Auteur. Il a encore travaillé avec plusieurs autres Protestans aux Centuries de Magdebourg.

---

*Rosier des Guerres, attribué à Louis XI. in 8°.*

**C**E Livre contient plusieurs instructions considerables pour le Roi Charles VIII. fils de Louis XI. & fut publié à Bordeaux l'an 1616. par le Président d'Espagnet, grand Chymiste, sur un Manuscrit trouvé au Château de Nérac. Mais comme remarque M. Naudé dans son Addition à l'Histoire de Louis XI. page 72. ce Président n'a rien fait pour le public faisant imprimer ce Livre, tronqué & mutilé de la seconde partie, & des trois derniers chapitres de la premiere; puisqu'il avoit été publié tout entier dès l'an 1523. in

1. V. la Bibliothèque | du P. le Long, numero  
Historique de la France, | 11100.

folio. Ce que n'a pas sçû M. Joly, Chanoine de Notre-Dame de Paris, qui, dans son excellent Recueil de Maximes, croit sans fondement avec d'autres, que Louis XI. en soit l'Auteur: Bien que cet Ouvrage ait seulement été composé de son ordre, par une personne qui s'est cachée sous cette Anagramme *en reproche n'y siet.*

---

*Jac. Aug. Thuani Historiarum sui temporis pars prima. Paris. apud Patissonium, 1604. in fol.*

**Q**uelque édition que l'on ait de l'Histoire de M. de Thou, il faut y joindre ces dix-huit premiers livres imprimés chez Patisson, à cause de certains endroits qui ne se rencontrent point dans les autres éditions. Pour en donner quelque goût au Lecteur, j'en produirai ici un exemple. M. de Thou faisant

l'eloge d'Isidore Clarius, Moine du Mont-Cassin, & ensuite Evêque de Foligni, qui mourut en reputation de sainteté, dit que *quadraginta horis ad deosculatorem patuit, quod minimè voluisset*. Ces derniers mots, *quod minimè voluisset*, ne se trouvent que dans l'édition de Patisson, qui pour de pareils traits ne fut pas fort bien reçûë à Rome. Voici ce que nous en apprend l'illustre Pierre Dupuy, (qui a été depuis Bibliothécaire de Sa Majesté, conjointement avec M. de S. Sauveur son frere) dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 11. Janvier 1607. *La premiere partie de l'Histoire de M. de Thou a eu mille traverses à Rome de s'échapper de la censure. Mon frere (c'est Christophle Dupuy, qui est mort Chartreux) y a servi M. de Thou comme son devoir l'y obligeoit. M. le Cardinal du Perron, avec lequel il est maintenant, a montré combien il étoit ami de M. de Thou, & qu'il l'affectionnoit grandement, ayant commandé à ce*

*Scioppius*

*Scioppius de se taire*, qui vouloit au Livre qu'il a fait contre vous écrire contre ledit Seigneur Président, <sup>1</sup> sur ce qu'il louë en son Histoire plusieurs grands Personnages, comme Phil. Melanchthon, M. Casaubon & autres. Les Cardinaux Sforce & Seraphin ont aussi fort deffendu ce Livre. Le même M. Dupuy dans une Lettre à Scaliger, le 20. May 1606. dit qu'il y avoit à Geneve un Ministre, ( je crois que c'étoit Simon Goulart ) qui vouloit mettre en François l'Histoire de M. de Thou, mais que le coup avoit été rompu. M. Boule, de Marseille, autrefois Ministre, & depuis Conseiller & Historiographe du Roi, dans la Préface de son Essai de l'Histoire des Protestans, dit qu'il travaille depuis quelques années à la Traduction de

1. Cela n'a pas empêché qu'il ne reste encore quelque trait de médisance contre Mr. de Thou dans le Livre de Scioppius, jusques-là que pag. 207. ce Président pour avoir parlé de Joseph Scaliger avec éloge, y est traité de Gnatho. M.



l'Histoire de M. de Thou. Mais son travail n'a point paru. M. du Ryer, de l'Académie Française, a tourné la moitié de cette même Histoire. Après sa mort, M. Cassandre, de qui nous avons une Traduction de la Rhétorique d'Aristote, promettoit de continuer. Mais je n'apprens pas qu'il l'ait fait. <sup>1</sup>

1. Il se fait presentement une belle édition & bien complete de l'Histoire Latine de M. de Thou à Londres par les soins du Sieur Philips; & l'on parle d'une nouvelle Traduction de l'Histoire entiere, qui sera imprimée en France incessamment.

---

*Clamor regii sanguinis adversus  
Parricidas Anglicanos. in 12.*

**L'**Auteur de ce Livre est Pierre du Moulin, Chapelain du Roi de la Grande Bretagne & Chanoine de Cantorbery. Feu M. Morus le fit imprimer en Hollande avec une Epitre dedicatoire de sa façon à Charles

II. Roi d'Angleterre. Ce qui fit croire qu'il étoit l'Auteur de la Pièce même, & lui attira bien des injures dans la Reponse qu'y a fait Milton; & outre cela un sanglant Distique Latin dans la Gazette de Londres, qui couroit alors toutes les semaines. Mais la verité est qu'il n'étoit que l'éditeur de l'Ouvrage; & que Milton se trompa comme fit autrefois Calvin, qui ayant crû que Fr. Baudoin, dont j'ai déjà parlé, étoit l'Auteur d'un Livre intitulé, *de officio viri pii in Religionis diffidio*, lui dit mille injures dans sa Reponse; quoique ce fut Cassander, & non pas

i. Le Distique étoit injurieux, du reste fade n'étant qu'un jeu de | mots sur le nom *Morus*.  
On en va juger;

*Galli ex concubitu gravidam te Pontia Mori*

*Quis bene moratam, morigeramque neget?*

Milton à qui ces sortes d'allusions étoient familières, donnoit à entendre par celle-ci que *Morus* avoit engrossé | cette *Pontia* femme de chambre de Mad. Saumaise. Bayle dans son Dict. au mot *Morus*, lettre M. M.

Baudoin, qui l'eut composé. Auffi Baudoin ne demeura-t-il pas muet ; mais écrivit trois Apologies, qui méritent d'être lûës, particulièrement de ceux qui ne connoissent Calvin que fort imparfaitement.

---

*La Vie d'Agricola, de Tacite, traduite en François. A Paris chez Camusat 1639. in 12.*

**L**E Traducteur de cette Vie d'Agricola est M. Hobier, comme nous l'apprenons de M. de Balzac écrivant à M. Chapelain le 30. Août 1639. Ses paroles sont trop belles pour n'être pas ici rapportées : *Qu'il y a, dit-il, de sagesse & de bon sens en M. Hobier ! que sa diction est chaste & réglée ! Il me semble, Monsieur, que la definition de vir bonus dicendi peritus a été faite exprès pour lui, & que tous ses mots sont marqués du caractère de la vertu. Je n'ai pas été plus avant*

que sa Préface, qui merite d'être considérée avec soin, à laquelle je me suis arrêté avec plaisir. Nous parlerons donc une autre fois de la Vie d'Agricola. Ce M. Hobier a aussi traduit en François un Traité de Tertullien de la Patience, & un autre de l'Oraison.

*Aviso piacevole dato alla bella Italia. 1586. in 4°.*

**C**E Livre (qui a été refuté par Bellarmin) est une Censure de la Cour de Rome; mais dont le stile est si beau, que les Italiens même l'ont admiré. <sup>1</sup> L'Auteur est un François nommé François Perrot, qui, au rapport de M. de Thou dans son Histoire, sur l'année 1585. <sup>2</sup> accom-

<p>1. C'est un Ecrit qui, ni par les manieres de penser, ni même par le stile, ne mérite point du tout l'éloge qu'en a fait Colomiés dans sa Bibliotheque choisie.</p>	<p>C'est ainsi qu'en juge M. de la Monnoye dans ses Remarques sur les Auteurs distingués de Baillet, p. 521. 2. Thuanus, lib. 82. p. 48. edit. Rover. anni 1620.</p>
--	--

pagna en sa jeunesse Gabriel Aramont, Ambassadeur de sa Majesté vers Solyman. Depuis, étant venu en Italie, il y fit des habitudes considerables. Il y connut, entr'autres grands Hommes, le Pere Paul, Théologien de la Republique de Venise, à qui il voüa une si grande affection, qu'il la lui continua jusques à la mort. Les Italiens de leur côté en faisoient une estime particuliere, le traitant ordinairement de vrai Israélite, <sup>1</sup> à cause de sa candeur & de sa debonnaireté. Nous avons aussi de ce M. Perrot une Traduction Italienne de la Verité de la Religion Chrétienne de M. du Plessis - Mornay, imprimée à Saumur l'an 1612. Parmi nos François, Louis des Masures dans ses Poëmes Latins, Hubert Languet dans ses Lettres à Philippe

1. Il est appelé *il buon Perrot* dans la Vie de Fra Paolo, à qui en mourant il laissa pour marque d'amitié son aiguiere

d'argent à laver les mains, *il suo brochetto d'argento col quale si faceva dare l'acqua alle mani. M.*

Sidney, & M. de Liques dans la Vie de M. du Pleffis, parlent de lui avec éloge.

---

*Petri Picherelli Opuscula Theologica. Lugd. Bat. 1629. in 12.*

**D**Es divers Ouvrages de Picherel sur l'Écriture Sainte nous n'avons vû jusqu'ici que ces Opuscules, qui ont été recueillies & publiées par André Rivet, Théologien de Leyde, comme il le découvre en un endroit de son Commentaire sur l'Exode. Mais il vaudroit presque autant que nous ne les eussions point, que de les avoir dans l'état qu'il les a données; je veux dire défectueux presque par tout, comme le justifie authentiquement l'exemplaire que je me souviens d'avoir veu chez M. Vossius, dans lequel toutes les lacunes sont remplies de la main de feu M. Grotius. Touchant

les éloges donnez à Picherel , le Lecteur peut consulter ma France Orientale.

---

*Hugonis Grotii commentarius de Imperio Summarum Potestatum circa Sacra. Paris. 1648. in 8.*

**C**E Livre a été composé plus de trente ans avant que d'être imprimé. M. Grotius étant en Angleterre l'an 1613. le communiqua à un des plus sçavans Evêques du pays, nommé Lancelot Andrews, qui l'ayant retenu long temps, le lui renvoya ensuite ; lui conseillant, aussi bien que Jean Overall Evêque de Norwic, de le corriger en quelques endroits, qui apparemment touchoient l'Eglise Anglicane. Depuis, M. Grotius le garda toujours sans le publier. Après sa mort, Adrien Vlacq, Imprimeur de la Haye, en ayant recouvré une copie, apostil-

lée de la main de M. Blondel , il la fit imprimer à Paris. Ce que semble n'avoir pas sçu M. Scrivener , qui à la page 89. de son Apologie pour l'Eglise Anglicane, traite de *Nugaror*, l'Auteur de ces Apostilles. Le sçavant Gerard Vossius souhaitant dès l'an 1625. de voir ce livre imprimé , voici ce que M. Grotius lui répondit de Paris , où il étoit alors , dans une Lettre dont je garde l'original: *Non est è re mea ut in Galliis edatur nostra Scriptio pro Summarum Potestatum Jure circa Sacra : quam quidam amici edicere vellent , deletis omnibus locis qui è Scriptis Protestantium citantur ; quod mihi non placet.* Ce même Traité a été depuis réimprimé à la Haye , & ensuite inseré dans le Corps des Ouvrages Théologiques de M. Grotius, imprimés à Amsterdam chez Blaeu. Selden au premier livre de *Synedriis Ebræorum* p. 426. & suiv. appelle ce Traité *perquam egregium* , & M. Sarrau dans ses Lettres p. 171. illustre da-



*Hug. Grotii Historia Belgica.*  
*Amstelod. 1657. in fol.*

**I**L en est de cette Histoire comme du Livre dont je viens de parler. Elle n'a vû le jour qu'après la mort de son Auteur ; M. Grotius ayant eu ses raisons pour la tenir prisonniere pendant sa vie. Casaubon, qui en avoit lû quelque chose dès l'an 1613. en parle avantageusement, écrivant de Londres à M. de Thou : *Nolo nescias, dit-il, vidisse me hîc Hugonem Grotium, virum probitatis & doctrinae admirandæ. Multus mihi cum eo fuit & quotidie est sermo de tua dignitate, réque ille, uti par est, & amat & suspicit. Scripsit Historiarum libros 21. de rebus gestis in Patria ab annis circiter 50. Pauca adhuc legi, sed quæ valde mihi sunt probata. Sunt aliæ virtutes illius propter quas pluris etiam illum fa-*

*cio. Nam de hodiernis contentionibus in negotio Religionis & doctè & piè judicatur, & in veneratione antiquitatis cum iis sentit qui optimè sentiunt. Joignez à Casaubon Daniel Heinsius, qui dans une Lettre à M. Grotius lui parle en ces termes: Ita munus molestissimum sustinuiisti hætenus, ut quæcumque in Republica jam restant, aliud agendo sustinere possis; & quod fidem quoque superat, tanquam in otio absolutam Patriæ Historiam occupatissimus scripsisti. Quam qui olim legent, obstupescant, salvo Taciti splendore & augusta majestate, dici aliquid floridius potuisse. Après de si beaux éloges faut-il s'étonner que Madame Grotius ait refusé d'accorder à M. Sarrau le Manuscrit de cette Histoire pour la somme de deux mille livres? Je ne sçais de quelle façon Messieurs ses Enfans traitèrent depuis avec Blæu; mais enfin nous devons à ce celebre Imprimeur cette belle Histoire, qui a été traduite en François par M.*

l'Heritier. Outre Grotius, Don Carlos Coloma, le Cardinal Bentivoglio, & le Pere Strada (contre qui Scioppius a écrit un petit Livre intitulé *Infamia Famiani Stradae*,) ont aussi fait l'Histoire des Guerres de Flandre.

---

*La Chasse Royale, composée par le Roi Charles IX. A Paris 1625. in 8.*

**N**E sçachant rien de particulier touchant cet Ouvrage, je me contenterai de rapporter les témoignages de quelques Auteurs. Amiot dans son Epitre dedicatoire à Charles IX. dont il avoit été Precepteur, sur la Traduction des Morales de Plutarque : *Nous pouvons raisonnablement avec le temps esperer & nous promettre de vous que vous ne serez pas moins sçavant que le Roi François premier votre Grand-Pere, sur les arres de*

*la connoissance de plusieurs belles choses que vous avez ja acquises, & même-ment sur le Livre que vous mettez presentement par écrit en beaux & bons termes touchant l'Art de la Venerie. Amadis Jamin dans ses Poësies, parlant à Charles IX.*

Diane qui aux bois son mestier vous aprit,  
Comme à son Orion vous a fait de l'esprit  
Enfanter un beau livre escrit en tel langage,  
Que les plus eloquens & sçavans de nostre âge  
Confessent rougissans que vous les surpassez.  
Ainsi par vos Escrits les ans vous devancez.

*Belleforest à la fin de ses grandes Annales: Charles IX. étoit si bien versé en la Venerie, qu'il en a écrit un Livre lequel surmonte tout le sçavoir de ceux qui onc devant lui se mêlerent de cet exercice, lequel a été plus qu'autre chose le sujet de la brieveté de sa vie. Brantôme dans la Vie de Charles IX. Je m'étonne que Monsieur de Rets ( Albert de Gondy ) ou M. de Villeroy ( Nicolas de Neufville ) n'ont fait imprimer.*

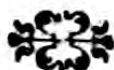
Et mis en lumiere ce beau Livre de la Chasse & Venerie qu'il a composé, dans lequel il y a des advis & secrets, que jamais Veneur ne sçeut ni ne peut atteindre, ainsi que j'en ouïs discourir quelquefois audit Maréchal de Rets de quelques très rares traits qui sont là dedans, décrits avec un très beau & très éloquent langage. Matthieu dans ses Remarques d'Etat sur M. de Villeroy : *Le Roi Charles IX. appelloit M. de Villeroy son Secretaire, lui confioit ses plus intimes pensées, lui dicta un Livre de la Chasse, & quelques Poèmes, & entr'autres celui qu'il adressa à Ronsard, où il lui dit :*

Ton esprit est, Ronsard, plus gaillard que le mien,  
 Mais mon corps est plus jeune & plus fort que le tien.

*La Réponse de Ronsard commençoit en cette sorte :*

Charles, tel que je suis, vous serez quelque jour,  
 L'âge vole tousjours sans espoir de retour.

Messieurs de Sainte-Marthe dans l'Histoire Genealogique de la Maison de France, dans la Vie de Charles IX. *Le Roi Charles daigna prendre la peine de composer un Traité de la Chasse, recueilli & amassé par la diligence de ce grand & renommé Conseiller & Secretaire d'Etat Nicolas de Neufville Seigneur de Villeroy: Oeuvre qui peut être mis au rang de ceux que jadis sur pareil sujet écrivirent l'Empereur Fricderic second & Gaston Phœbus Comte de Foix. Naudé dans son Addition à l'Histoire de Louis XI. p. 374. Charles IX. a fait des Livres de la Venerie & de la Chasse qui ont été imprimez l'an 1625. quoiqu'imparfaits, la mort ne lui ayant donné le loisir d'y apporter la dernière main. Il étoit d'ailleurs si amateur de la Poësie, que l'un des ornemens de celle de Ronsard, est d'y voir les Vers d'un si brave Roi entremêlez.*



*Titus Livius, cum notis Variorum,  
accurante Gronovio. Amstelod.  
1665. 3. voll. in 8.*

**A**près toute la peine que s'est donnée le docte Gronovius de corriger sur divers Manuscrits le texte de Tite Live, l'on ne peut douter que ce ne soit là la meilleure édition que nous en ayons. Il ne faut pourtant pas laisser d'y joindre les Lettres de M. son fils, qui dans un âge peu avancé *patris mensuram implevit*. On y trouvera quantité d'endroits qui regardent la Geographie, admirablement corrigez : ce qui nous doit consoler en quelque façon de la perte de tant de Décades d'un si excellent Historien. Il pourra même arriver que dans le temps qu'on y pensera le moins, on decouvrira quelques livres de cet Auteur. En effet ne lisons nous pas dans les  
Voyages

Voyages d'un galant Homme, nommé Pietro della Valle, ces paroles remarquables ? Dans la Bibliothèque Ottomane il y a ( sçavoir l'an 1615. ) un Tite Live entier, c'est à dire sans aucune Décade qui y manque. Il y a dit-on quelques années que le Grand Duc traite pour l'avoir, & en a fait offrir cinq mille Piastras. On n'a pas voulu le lui donner. Monsieur l'Ambassadeur de France ( Achille de Harlay, depuis Evêque de S. Malo ) & moi en avons fait offrir sous main dix mille écus à celui qui garde les Livres. Ce Bibliothécaire nous l'a promis à cette condition. Mais le mauvais sort de Tite Live veut que ce Barbare ne l'a sçû retrouver, après l'avoir cherché l'espace de quelques mois, & il n'est pas possible de s'imaginer ce qu'il peut être devenu. <sup>1</sup> Etant à Paris

1. L'an 1682. je vis à S. Germain, des Grecs de l'Isle de Chio, qui venoient pour traiter avec M. Colbert d'un Tite Live entier qu'ils

disoient avoir dans leur Isle, & qui avoit été sauvé de l'incendie de la Bibliothèque de Constantinople ; on dit que le marché en avoit été



l'an 1665. j'appris de M. Chapelain, de l'Academie Françoise, qu'il y avoit eu aussi dans l'Abbaye de Fontevraud des Décades de Tite Live que nous n'avons point. <sup>1</sup> Depuis, c'est à dire l'an 1668. il m'en écrivit la Lettre que voici :

**M**ONSIEUR,

Je ne doute point que vous n'ayez reçu la réponse que je fis à votre Lettre aussitôt que je l'eus reçüe, &

conclu à 60000. liv. & qu'on avoit envoyé dans l'Isle pour le copier de peur que le Vaisseau qui l'apporteroit venant par malheur à perir, la perte ne fût irreparable. On ne parloit dans ce temps là que du plaisir qu'auroient les Gens de Lettres de voir un Tite Live entier, car le Roi, disoit-on, le faisoit imprimer à ses frais, & le donnoit au public à bon

marché; mais depuis ce temps là on n'a point entendu parler ni des Grecs de Chio, ni du Tite Live. B.

Voyez encore touchant ce prétendu MS. de Tite Live l'utilité des Voyages de Baudelot Dairval, tome 2. page 404. & le *Menagiana* p. 297. du 4. tome.

1. V. la page 106. des *Opuscula Colomesii*, in 12. 1668.

que vous n'en foyez demeuré aussi satisfait que je le fus de votre obligant souvenir, & de la part que vous m'y donniez de vos études & des choses que vous aviez prêtes à publier. Depuis, j'ai appris de M. de la Mothe le Vayer que vous aviez fait imprimer un Ouvrage, dans lequel vous m'aviez allegué pour témoin de la perte que nous avions faite en nos jours de ce qui manque à l'édition commune de Tite Live, comme le tenant de moi. Je puis vous l'avoir dit en effet, comme à beaucoup d'autres, non pas pour avoir vû moi-même les batoirs faits des vieilles membranes qui contenoient les Décades perduës, mais pour l'avoir appris de la bouche d'un fort homme d'honneur il y a près de quarante ans, qui avoit été Gouverneur de feu M. le Marquis de Rouville, dont le fils est encore en cette Cour; qui m'assura, par tout ce qui peut faire croire une verité, qu'étant

avec son pupille en une de ses terres proche de Saumur , & le voulant faire exercer à la longue paume , il avoit envoyé acheter des batoirs à Saumur , desquels considerant le parchemin , il lui sembla voir , en la plupart , des titres Latins de la huitième , dixième , & onzième Décade de cet Auteur ; ce qui lui donna une grande curiosité de sçavoir ce qui en étoit. Il fut donc chez le Mercier qui les avoit vendus ; de qui il sçût que l'Apoticaire de l'Abbaye de Fontevraud ayant trouvé dans un coin d'une chambre de cette Abbaye , une haute pile de volumes en parchemin , & ayant lû en plusieurs que c'étoit l'Histoire de Tite Live , il les demanda à l'Abbesse d'alors , comme étant un Livre qui étoit là de nul usage , à cause qu'il étoit imprimé , & que ces parchemins là lui pourroient être de quelque utilité. L'Abbesse les lui accorda sans peine , & il les vendit à ce Mercier , qui en

fit faire une multitude très grande de batoirs, dont il lui fit voir encore plus de douze douzaines, sans ceux qu'il avoit déjà debitez & envoyez au loin; ceux qui lui restoient portant par ci par là les mêmes titres & paroles Latines qui justifioient les mêmes choses des Décades perduës que les premiers qu'il avoit fait acheter. J'ai été bien aise, Monsieur, de vous confirmer par ce détail ce que je vous en avois dit en gros, afin que vous ayez dequoi justifier que vous ne m'aviez pas allegué sans fondement en cette rencontre. Continuez cependant vos travaux, & obligez le public de vos richesses, pour votre gloire & son instruction. Je suis avec beaucoup de passion & d'estime,

MONSIEUR,

Votre très humble & très  
obéissant serviteur  
CHAPELAIN.

Je finirai ce chapitre en remarquant après Antonin Archevêque de Florence dans la 4. partie de sa Somme, que le Pape Gregoire I. faisoit bruler tout ce qu'il trouvoit de Tite Live, sous prétexte des superstitions qui se rencontrent dans ses Décades. Cardan au second livre de la Sageffe, dit que le même Pape fit brûler Afranius, Nævius, Ennius, & d'autres Poëtes Latins, dont nous n'avons que quelques fragmens. Il dit la même chose de Gregoire de Nazianze, à l'égard des Comiques & des Lyriques Grecs. Ce qui est confirmé par Pierre Alcyon Florentin dans son excellent Traité de l'Exil.

---

*Catechismus Concilii Tridentini ,  
sepius recusatus. 1*

**L**E Pere Alby Jesuite dans la Vie du Cardinal Sirlet, prétend

1. La premiere édition & la plus recherchée, est celle de Paul Manuce à Rome en

que ce sçavant homme soit l'Auteur de ce Catéchisme. Mais Antoine Fabricice , de Liege , dans la Préface qu'il a mise au devant de son édition, dit que ce Cardinal n'a pas été le seul Auteur de ce Catéchisme, mais que c'est un Ouvrage où plusieurs doctes mains ont travaillé. Ce que je crois d'autant plus volontiers , que voici de quelle façon rapporte la chose l'Auteur d'un petit Ecrit qui a pour titre , *Questio Theologica , Historica , & Juris Pontificii , de mente Concilii Tridentini circa Gratiam efficacem & Scientiam mediam , anno 1647. juxta exemplar impressum anno 1607. Sub finem Concilii*, dit cet Auteur , *Catechismus componitur , præsertim à Leonardo Marino , Archiepiscopo Lancianensi , ex Ordine Prædicatorum , Ægidio Fuscario , Episcopo Mutinensi , & Francisco Forerio ejusdem Ordinis. Hi Romam*

1566. in folio de 359. pages.

La Traduction Française est de N. Varet

frere d'Alexandre Varet Grand-Vicaire de Sens.

ire jubentur ut Opus illud absolutum iudicio Sanctæ Sedis evulgent, recensitum & perfectum ab illustrissimo Sirleto, qui Tridentino Concilio interfuerat cum Cardinali Sanctæ Crucis, cujus tunc erat domesticus, & Sylvio Antoniano Cardinali. Toutes ces particularités sont tirées des Actes du Concile, de l'Histoire des Evêques de Modene de Gaspar Siling, de la Chronique des Freres Prêcheurs, & des Additions de Victorel aux Vies des Papes de Ciaconius. Pour le stile de ce Catéchisme, on prétend qu'il soit de Paul Manuce, homme, comme chacun sçait, qui parloit fort purement.

---

*Nouveauté du Papisme, par P. du Moulin. A Geneve 1633. in 4.*

**J**E n'aurois pas parlé de ce Livre, sans que je ne puis m'empêcher de défendre S. Epiphane contre son Auteur. Il l'accuse à la page 504. & avant

avant lui , le Pere Ville-Vincent , Augustin , au Traité qu'il a fait pour former un Théologien , d'avoir dit *in Anchorato* , que ces mots , *Mon Pere est plus grand que moi* , sont véritables , même à l'égard de la nature divine de Jesus-Christ. Cependant il n'y a rien de plus injuste que cette accusation. Voici le passage de S. Epiphane fidelement traduit en François : *Ce que le fils dit , Mon Pere est plus grand que moi , il le dit honorant son Pere comme il étoit bienseant , étant honoré par le Pere. Car il falloit que lui qui étoit vraiment fils de Dieu honorât son Pere , pour faire voir qu'il étoit véritablement son fils. Mais comment pensez-vous que le Pere soit plus grand ? Est-ce de circonference , de grosseur , d'âge , de temps , de dignité , de divinité , d'immortalité , ou d'éternité ? Nullement. Car à l'égard de la divinité , le Pere n'a rien de plus que le fils. Un Auteur anonyme ayant attribué la même erreur à S. Epiphane , le grand Nicolas le*



Févre, dont la pieté n'a pas été moins admirable que le sçavoir, après l'avoir relevé de cette bevue, ajoute, à la page 167. de ses Opuscules, *Je m'ébahis qu'il n'a pris plus près garde à ce qu'il écrivoit. Mais ceux qui se fient aux lieux communs, & à ce qu'en disent les autres, sont sujets à telles fautes.* C'est ce qui est arrivé à M. du Moulin & au Pere Ville-Vincent; qui sont apparemment les Sçavans qu'entend André Rivet au 9. chapitre de son Traité de l'autorité des Peres. Le même M. du Moulin pag. 897. & suiv. du même Ouvrage, ne maltraite gueres moins Fulbert que S. Epiphane, accusant ce bon Evêque de Chartres d'avoir corrompu dans un de ses Sermons un Passage de S. Augustin. Mais il n'y a rien de plus fort contre cette accusation que les deux Manuscrits sur lesquels on a imprimé les Oeuvres de Fulbert. L'un étoit de la Bibliothèque du Colège de Navarre, & l'autre de celle

CHOISIE.

51

de M. Petau Conseiller au Parlement de Paris : Mais ni l'un ni l'autre , comme je l'apprends de personnes qui ont vû ces Manuscrits là , n'a cette falsification. M. du Moulin avoit parlé sur le même sujet avec plus de retenuë , à la fin de son Apologie pour la Cene imprimée l'an 1609. Mais laissons là la censure , & passons à quelque chose de plus divertissant. C'est à l'occasion de ce Livre de M. du Moulin , si nous en croyons M. de Balzac dans ses Entretiens , que Malherbe fit cette jolie Epigramme :

Quoique l'Auteur de ce gros Livre

Semble n'avoir rien ignoré ,

Le meilleur est toujours de suivre

Le Prône de notre Curé.

Toutes ces doctrines nouvelles

Ne plaisent qu'aux folles cervelles ,

Pour moi comme une humble brebis

Sous la houlette je me range ;

Il n'est permis d'aimer le change

Que des femmes & des habits.

E ij

52 BIBLIOTHE'QUE  
A quoi Madame Desloges répondit  
par cette autre, qui est un peu Hu-  
guenote :

C'est vous dont l'audace nouvelle  
A rejeté l'antiquité,  
Et du Moulin ne vous rappelle  
Qu'à ce que vous avez quitté.  
Vous aimez mieux croire à la mode ;  
C'est bien la foi la plus commode  
Pour ceux que le monde a charmez :  
Les femmes y sont vos idoles ,  
Mais à grand tort vous les aimez  
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Menage dans ses Remarques sur  
les Poësies de Malherbe conte la  
chose un peu autrement. <sup>1</sup> J'avertis

1. C'est à la page 583. | d'eux mêmes. Il faut li-  
de la seconde édition, | re avec Menage le pre-  
où il donne la première | mier vers de l'Epigram-  
Epigramme à Racan & | me de Racan de cette  
l'autre à Gombaud, & | façon :  
il assure qu'il le sçavoit |

*Bien que du Moulin en son Livre.*

Et le huitième & le neufvième ainsi,

*Je vais où mon Pasteur me range,*

*Et n'ai jamais aimé le change,*

ici ceux qui voudront avoir dans leurs Bibliothèques ce Livre de M. du Moulin, qui est le plus considerable de ses Ouvrages, de ne le prendre point d'une autre édition que celle que j'ai marquée, qui est beaucoup plus ample que les précédentes, mais moins belle pour le caractère & pour le papier.

Richelet n'a point fait difficulté de croire Menage plutôt que Balzac; il a restitué l'Epigramme à son Auteur Racan, en ajoutant assez peu judicieusement, ce me semble, que la réponse de Gombaud n'avoit pas beaucoup de sel. M.

*Oeuvres de Plutarque, traduites par Jacques Amyot. A Paris, chez Vascosan, 2. vol. in fol. 1*

**L** Es deux coups d'essai d'Amyot pour la traduction, sont l'Hi-

1. Henry Estienne, dans la Préface, de son *Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote*, parle des deux Traducteurs François de Plutarque, | auxquels, dit-il, cet Auteur est d'autant plus obligé qu'ils ne lui ont changé que la robe. Par ces deux Traducteurs il n'a véritablement pu

stoire Ethiopique d'Héliodore, & les  
Pastorales de Longus, où il n'a point

entendre que Georges de Selve, & Jacques Amyot. Le premier, qui étoit Evêque de Lavaur, nous a donné avant Amyot huit Vies des Illustres de Plutarque, desquelles il entreprit la traduction par ordre de François I. Louvan Geliot Avocat au Parlement de Dijon, mort le 3. Mai 1641. a remarqué en marge de son exemplaire de la Croix-du-Maine au mot *Jean de Maumont*, que plusieurs avoient crû ce Jean de Maumont le véritable Auteur de la traduction de Plutarque imprimée sous le nom d'Amyot, que celui-ci s'étoit attribuée ayant derobé ses papiers après sa mort. Fausseté ridicule, puisque Jean de Maumont, comme le temoigne la Croix-du-Maine, étoit encore plein de vie en 1584. & que la traduction entière de Plutarque avoit

paru long-temps auparavant sous le nom d'Amyot. C'a été le sort de la plupart de ces sortes d'ouvrages qui ont acquis quelque estime en leur temps, de donner lieu à de semblables médifances. On sçait ce qu'on a dit du Polybe de Perot, de l'Herodien de Politien, de l'Anacreond' Henry Estienne. M.

— Voici comme Colomies parle de cette traduction d'Amyot dans un autre endroit, c'est dans ses Particularitez historiques p. 125. de ses Opuscules :

*J'ai oï dire à M. Patin, qu'il avoit appris du bonhomme Laurent Bochel (qui a fait imprimer les Decrets de l'Eglise Gallicane) qu'Amyot avoit traduit les Vies de Plutarque sur une vieille version Italienne de la Bibliothèque du Roi, & qu'elle étoit cause des fautes qu'il avoit faites. Je ne sçais si cette version n'est*

mis son nom. Depuis, il s'attacha à la traduction de Plutarque, de laquelle Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur (Abbé) de Brantôme, au quatrième volume de ses Mémoires, <sup>1</sup> fait l'éloge en ces termes : *M. Amyot étoit un grand & sçavant personnage en Grec & en Latin, témoin les belles & éloquentes traductions qu'il a faites de Plutarque, qu'aucuns pourtant ses envieux ont voulu dire qu'il ne les avoit pas faites, mais un certain grand personnage & fort sçavant en*

*point celle que fit sur le Latin l'an 1482. Baptiste-Alexandre Jaconei de Riette, qui est dans la même Bibliothèque.*

Il est vrai que cette version Italienne imprimée l'an 1482. in fol. chez Adam de Rotwil à Aquila ville de l'Abruzze ulterieure existe, & qu'il y en a un exemplaire dans la Bibliothèque Roiale; il est encore vrai qu'elle a été réimprimée en Italie plusieurs fois in 4. & in

8. mais comme elle n'a été faite que sur de très mauvaises versions Latines que ce Traducteur a rendues encore pires, il ne faut pas s'imaginer qu'Amyot, qui nonobstant les fautes qu'on lui reproche ne laissoit pas d'être un fort habile homme, fût capable de s'attacher à une si miserable copie. *M.*

1. Tom. 4. des Hommes illustres, art. de Charles IX. p. 35. edit. de 1722.

*Grec , qui se trouva par bon cas pour lui prisonnier dans la Conciergerie du Palais de Paris & en necessité ; il le sçût là , le retira & le prit à son service , & eux deux en cachette firent ces Livres , & puis lui les mit en lumiere en son nom. Mais c'est une pure menterie , disoit-on , que les envieux lui ont prêtée ; car c'est un seul qui les a faits ; & qui l'a connu , sondé son sçavoir , & discouru avec lui , dira bien qu'il n'a rien emprunté d'ailleurs que du sien. Il faut avoïer en effet qu' Amyot étoit un grand personnage , & que la Republique des Lettres lui a une extrême obligation de sa traduction de Plutarque , qui est comme la source & le magasin de nos plus riches façons de parler. Mais qui peut avoir été ce sçavant prisonnier dont parle M. de Brantôme ? Lancelot du Voefin , Seigneur de la Popelinere , nous apprend bien dans son Histoire des Histoires pag. 359. qu'Adrien Turnébe , son Précepteur , qui étoit très docte dans la*

langue Grecque, envoyoit de temps en temps à Amyot les passages difficiles de Plutarque tout tournez. Il repete la même chose dans son Idée de l'Histoire accomplie p. 259. *M. Jacques Amyot, dit-il, est renommé en la connoissance de la langue Grecque pour ses louables versions des Oeuvres de Plutarque de Grec en François. Encore qu'il n'y aye du tout satisfait à l'obligation qu'entre autres Tournebus y avoit acquise, lui envoyant les passages tous entiers tournez en François desquels il doutoit.* Mais je ne sçaurois me persuader que ce soit Turnebe qu'entende M. de Brantôme ; nul de ceux qui ont parlé de ce grand Critique, ne remarquant qu'il ait été jamais prisonnier. Après Amyot, est venu Claude Gaspar Bachet, Seigneur de Meziriac, de l'Académie Française, qui étoit estimé très sçavant aux belles Lettres ; & le premier homme de son temps pour la connoissance de la Fable. Ce Gentilhomme ayant envoyé à l'Acadé-



mie un Discours de la Traduction, après y avoir loué l'esprit, le travail & le stile d'Amyot, prétend montrer qu'en divers passages, jusqu'au nombre de deux mille, ce grand Traducteur a fait des fautes très grossieres, dont il donne plusieurs exemples. Ce Discours n'est pas imprimé; <sup>1</sup> mais par les Commentaires de M. de Meziriac sur les Epitres d'Ovide, l'on voit bien qu'il n'accuse pas Amyot sans fondement. C'est ce que nous découvririons encore mieux par sa nouvelle Version de Plutarque, s'il plaisoit à Messieurs ses enfans de la publier. M. l'Abbé Tallemant, <sup>2</sup> qui est aussi de l'Aca-

1. Il l'est maintenant dans le 2. tome du Menagiana avec quelques Notes de M. de la Monnoye, & dans la nouvelle edition des Epitres d'Ovide de Meziriac faite à la Haye en 1716.

2. Cette traduction de l'Abbé Tallemant l'aîné n'a pas eu de succès,

quoique revûë par M. Huet. Il nous apprend que l'Abbé Tallemant vint le consulter, & qu'il l'aida de ses lumieres pour comparer la traduction avec l'original. Mais M. Huet remarque lui-même, qu'étant d'un stile languissant & diffus, elle ne fut

démie , court aujourd'hui avec grand succès dans la même carrière. <sup>1</sup> Outre les Ouvrages de M. de Meziriac dont j'ai parlé , il a aussi fait la véritable Vie <sup>2</sup> d'Esopé , je dis la véritable , parce que celle de Planudes passe pour fabuleuse parmi les Sçavans. Ce Livre est extrêmement rare , & il seroit à souhaiter qu'on le réimprimât pour l'utilité du public. Je me souviens d'en avoir vû un

pas fort goûtée à la Cour : & il ajoute que dans la traduction des Historiens , on ne fait pas grande attention à la fidélité du Traducteur , quand il a négligé de plaire par les agrémens du stile. *Huetii Commentarius &c. p. 216.*

1. Il est inutile de parler ici de la nouvelle version de Plutarque faite avec des remarques par M. Dacier. Elle est entre les mains de tout le monde.

2. Cette vie d'Esopé par Meziriac fut origi-

nairement faite pour accompagner la traduction des Fables d'Esopé par P. Millot son ami , à la fin de laquelle elle se trouve imprimée à Bourg en Bresse en 1646. in 16. Depuis elle fut réimprimée séparément dans la même forme en 1712. aussi à Bourg en Bresse. M. de Sallengre l'a inserée dans ses Memoires de Litterature ; on la trouve encore dans l'edition des Epitres d'Ovide de Meziriac faite à la Haye 1716.

exemplaire, étant à Paris, dans la Bibliothèque de M. Menage. Touchant les autres écrits de M. de Meziriac voyez M. Pellifson dans sa Vie. <sup>1</sup>

1. Hist. de l'Acad. Fr.

---

*Fr. Redi Experimenta circa generationem Insectorum. Amstel. apud Andr. Frisium, 1671. in 12.*

**C**E Livre a été écrit en Italien par le celebre M. Redi, & traduit en Latin par M. Fris, Libraire d'Amsterdam, homme fort entendu dans sa profession, comme il l'a fait paroître par le choix judicieux de certains Livres qu'il a imprimez. Tels sont, outre celui dont nous venons de parler, *Mercurialis de Arte Gymnastica*, *Pignorius de Servis*, *Magius de Tintinnabulis* & *de Equuleo*,

Tomafinus *de Tesseris Hospitalitatis*, & plusieurs autres. Pour M. Redi, qui vit aujourd'hui à Florence en grande reputation, il a fait plusieurs Ouvrages, dont le Catalogue se trouve au troisiéme tome de *l'Italia regnante* du laborieux M. Leti. J'apprends que M. Fris est mort depuis quelque temps.

---

*Job. Passeratii Liber de cognatione  
Literarum. Paris. 1606. in 8.*

**L**E bon homme Passerat étoit si coiffé de ce Livre, qu'au rapport de Jacques Gillot écrivant à Scaliger, il souhaitoit qu'après sa mort on ne vit jamais rien de lui que cela. Le jugement de Scaliger est assez conforme à celui de Passerat : *Accepi Passeratii libellum*, dit-il dans une Lettre à Charles Labbé, *de cognatione Literarum, magis utilem nobis quàm authori gloriosum. Rari erunt qui*

*eo sciant uti. Nos quanti sit ex eo æstimare possumus, quod paucorum hominum est, & plures habebit qui non capiant quàm qui, eo capiantur. Ego sanè in censum bonorum eum dedico.*

---

*Olympiæ Fulviæ Moratæ Opera,  
editore Celio Secundo Curione.  
Basileæ 1580. in 8.*

**C**E volume, qui se fait rare, contient les Lettres & les Poësies d'une sçavante Italienne, qui à l'âge de 29. ans faisoit des leçons publiques en Grec dans la Chaire d'Heydelberg. Elle a été louïée par M. de Thou dans son Histoire, par Béze dans ses Eloges, & par tous ceux qui ont parlé des Femmes sçavantes. Pour moi, je me contenterai de remarquer, que Gaspar Sardi, qui étoit de Ferrare aussi bien qu'elle, lui a dédié son Commentaire *de triplici Philosophia*, & que Gyraldus,

aussi de Ferrare , en fait l'éloge en ces termes dans l'Histoire des Poëtes de son temps : *Peregrinus Moratus , Mantuanus , Ferrariae diu est versatus , nobilium adolescentium Magister , & uxorem duxit ex qua liberos suscepit , quos inter Olympia Morata , puella supra sexum ingeniosa , nam non contenta vernaculo sermone , Latinas & Græcas literas apprimè erudita , miraculum ferè omnibus qui eam audiunt esse videtur . Hæc his diebus nupsit Grunthlero huic nostro , qui & eam in Germaniam ad urbem patriam Herbipolim transferre meditatur .* Quelle gloire pour nôtre Olympe d'avoir meritè cet éloge du Varron de l'Italie ! Il ne paroît point par le titre des Oeuvres de cette sçavante femme , qu'il y en ait eu une autre édition avant celle-ci . Cependant Cælius Secundus Curio les avoit fait imprimer à Basle dès l'an 1562. mais moins amples de plusieurs Lettres Latines , & de deux Italiennes ; qui marquent une grande pieté . A

la fin du premier livre des Lettres ; il y en a une d'Hubertus N. à Gruntler mary d'Olympe. Cet Hubert est Hubert Thomas , de Liege , dont nous avons le Voyage de Federic II. Electeur Palatin en Espagne , & quelques autres Pieces. Il y a aussi , dans cette seconde édition des Oeuvres d'Olympe , deux livres de Lettres de Cælius Secundus Curio , qui méritent d'être lûës.

---

*Stephanus Byzantinus de Urbibus,  
Gr. Lat. ex versione & cum  
notis Thomæ de Pinedo. Am-  
stel. 1678. in fol.*

Cette édition l'emporte sur les précédentes pour le caractère & pour le papier ; <sup>1</sup> mais après l'avoir parcourüe avec assez de soin , je ne vois ce me semble rien de fort

1. Bayle, Nouv. de la | let 1684. art. 4.  
Rep. des Lettres, Juil- |

rare,

rare , soit dans les conjectures , soit dans les remarques. Il y paroît , je l'avouë , quelque lecture , mais une lecture triviale , & qui ne nous apprend rien de particulier. Pour les corrections ou les conjectures, outre que ce Juif Portugais en doit une bonne partie à Jean Hartungus, qu'il n'allegue que fort rarement , il y en a peu qu'on puisse nommer heureuses , & de la force de celles des Léopars ,<sup>1</sup> des Scaligers , des Mauffacs & des Saumaises. De plus , il témoigne n'avoir lû que fort imparfaitement les Ouvrages de ces grands hommes & de plusieurs autres , du travail desquels il auroit pû embellir & augmenter le sien. Je ne pousse pas plus loin ma censure , parce que j'ai fait ailleurs quelques remarques sur la Critique de ce Juif. Disons

1. Pauli Leopardi E-  
mendationum & Mis-  
cellaneorum libri XX. | tin. 1568. in 4. le reste  
tomus I. libros X. com- | est dans le Fax Artium  
plectens. Antverpiæ, Plan- | ou Thesaurus criticus de  
Gruter , tom. 3.



seulement ici qu'avant lui plusieurs sçavans hommes promettoient le Stephanus, ou pour le moins des Notes sur cet Auteur. Outre ceux dont il parle dans sa Préface, Hartungus, que nous avons déjà allégué, au rapport de Simler dans son Epitome de la Bibliothèque de Gesner, promettoit une édition du Stephanus. Benoist Aegius, fameux Antiquaire, à la fin de ses Notes sur la Bibliothèque d'Apollodore, dit qu'il travaille à une version Latine du même Auteur. J'apprends que cette version se trouve dans la Bibliothèque du Vatican. Casaubon promet aussi un Stephanus dans ses Notes sur Théocrite p. 241. de l'édition de 1604. & dans ses Lettres p. 35. de l'édition de Brunswic. Le docteur M. Berkel, a aussi promis un Stephanus, <sup>1</sup> outre ce qu'il nous a don-

1. Il l'a donné en 1688. à Leyde in fol. & il a été réimprimé en 1694. dans la même ville avec de nouvelles Notes de Jacques Gronovius, in fol.

né sur un Fragment du même Auteur, tiré de la Bibliothèque de M. Seguier, & publié par M. Tennulius, oncle de M. Gronovius. Feu M. Holstenius, Bibliothécaire du Pape, avoit aussi travaillé sur le Stephanus, & M. Spanheim en quelque endroit de ses admirables Differtations touchant les Médailles, nous fait esperer que nous verrons bientôt son travail; qui a été depuis en effet publié à Leyde par le sçavant M. Ryckius (en 1684. in fol.) M. Spanheim lui-même dans ses mêmes Differtations a rétabli par les Médailles divers endroits de cet Auteur; M. Pinedo n'est pas excusable de ne l'avoir pas consulté. J'apprends aussi que l'illustre M. Gradenig, Bibliothécaire de S. Marc à Venise, & autrefois Précepteur de Mademoiselle Helene Corneille, <sup>1</sup> la merveil-

1. De la maniere dont | tra-t-on. C'est la Signora  
le nom de cette Demoi- | Helena Piscopia Cornara.  
selle est ici déguisé, dif- | Les Auteurs qui ont é-  
ficilement la reconnoi- | crit en beau Latin, ont

le de son siècle; j'apprends, dis-je, que ce sçavant Bibliothécaire étoit dans le dessein de donner un Stephanus. Je souhaite qu'il ait laissé quelque chose sur cet Auteur, qui puisse quelque jour être publié. Cependant jouïssons du travail de M. Pinedo; qui n'a point marqué dans sa Préface que Michel Sophianus ( dont j'ai parlé ailleurs ) avoit possédé un Stephanus entier : *Præter alios Codices Græcos*, dit Scaliger dans une Lettre à Gruterus, *quos Michaël Sophianus habebat, erat & integer Stephanus, cum toto κ & λ, quæ hodiè imperfecta circumferri non ignoras.* Je ne sçai si

usé du mot *Cornelius* pour exprimer l'Italien *Cornaro*, mais quand on trouve dans leurs écrits les noms de plusieurs Cardinaux *Marcus Cornelius*, *Franciscus Cornelius*, *Andreas Cornelius*, &c. il faut toujours les rendre en François par *Cornaro*, jamais par *Corneille*. Ainsi l'Auteur des *Discorsi della vita sobria* le

fameux *Luigi Cornaro*, batard de cette maison, nommé *Ludovicus Cornelius*, dans la Vie du Cardinal Commendon écrite en Latin par Antoine Marie Gratiani, devoit en François être nommé *Louis Cornaro* & non pas, comme dans la traduction Française, *Louis Corneille*. M.

le Stephanus Geographe est le même que le Stephanus Grammairien, cité par Isaac Tzetzes sur Lycophron p. 10. de l'édition de Geneve, & par M. Pearson, Théologien Anglois, dans sa docte Préface contre S. Jérôme pour la Version des Septante.

---

*Mich. Hospitalii Sermones seu Epistolæ. Paris. Patisson. 1585. in fol.*

C'est là la meilleure édition des Poèmes Latins du Chancelier de l'Hospital, qui ont été recueillis & publiez par le soin de Messieurs de Pybrac, de Thou, & de Ste. Marthe. Ceux de Geneve en firent l'an 1592. une autre édition, mais en petit volume, & beaucoup moins belle que celle de Paris. Dans l'une & dans l'autre de ces éditions, ne se trouvent point deux Poèmes du Chancelier de l'Hospital, dont l'un

a pour titre *Roma*, & l'autre *Philautia*. Ces deux Poèmes se voyent dans un Recueil de Poësies Latines, imprimé l'an 1590. <sup>1</sup> L'on ne trouve point non plus dans ces deux éditions l'Épitaphe de *Petrus Montaureus* entière. <sup>2</sup> Monsieur de Thou dans les *Thuana* en dira la raison à ceux qui

1. J'ai trois Poèmes de ce sçavant Chancelier, qui n'ont pas encore été imprimés; le 1. a pour titre *de postrema Gallorum in Italiam duce Guisio profectio*, de 148. vers, les Papes n'y font pas bien traitez: les deux autres traitent de la *S. Barthelemy* & des mœurs de *Charles IX.* le 1. de 75. vers, le 2. de 60. qui n'est pas achevé. J'ai outre ces Poë-

fies une Lettre Latine à Pie IV. qu'il envoie par M. Amyot Evêq. d'Auxerre, dans laquelle il se plaint des mauvais offices qu'on lui a rendus auprès de Sa Sainteté, à laquelle il rend raison de sa conduite: elle est du mois d'Août 1562. B.

2. C'est-à-dire qu'il y manque un vers, l'Épitaphe commence:

*Muse, vester honos, & gentis gloria nostræ*

*Concessit fatis, patria Montaureus exul.*

Après ces deux vers il y | Pybrac fit ôter:  
avoit celui-ci que M. de |

*Exul ob assertum veræ pietatis honorem.*

voudront l'apprendre. Outre ces Poèmes, il semble qu'il y en avoit encore d'autres qui n'étoient pas imprimez : *Le public*, dit Jacques Gillot écrivant à Scaliger le 9. Janvier 1602. *ne se ressentira point des Sermons ou Epistres de feu M. le Chancelier de l'Hospital, que feu son frere ( Pierre Pithou frere de François ) a recouvré miraculeusement chez un passementier, écrites de la main du deffunt, qui servoient à ce passementier à envelopper les passemens qu'il vendoit, & si cela n'est pas à lui, ( c'est à-dire à Fr. Pithou ) nous ne le pouvons avoir.* De plus, voici ce que dit M. Sarrau dans une Lettre à M. Pithou, descendant de ces Messieurs Pithou, écrite de Paris l'an 1644. *Voluisti ut te monerem de Picherelli Cosmopœa & Hospitalii Carminibus, huc proximis Martinalibus tecum ( M. Pithou étoit alors à Troyes en Champagne ) afferendis. Ecce aurem vello, rogoque ut ea seponere velis : nec diutius istas opes orbi*

*literario invidias. Ut enim cum nominis tui gloria edantur, si per te liceat, efficaciam lubentissimè.* Il ne fera pas hors de propos d'ajouter ici le Testament de ce grand Chancelier, corrigé sur trois copies, avec quelques diverses Leçons & quelques Notes à la marge.

---

*Testament de Michel de l'Hospital,  
Chancelier de France.*<sup>1</sup>

**J**'Ai toujours été en doute de mon âge, parce que mes amis disoient en avoir ouï tenir divers propos à mon Pere<sup>2</sup> en diverses sortes, lequel maintenant disoit que j'étois né devant la guerre émûë contre les Genoïs, tantôt maintenoit que j'avois pris naissance lorsqu'elle fut mise à fin par le feu Roi Louis XII.

1. Ce Testament se lit dans Brantôme, art. du Connétable de Mont-

morency, tom. 2. des Capitaines François.

2. Jean de l'Hospital.

à laquelle mon Pere se trouva servant de Medecin à Charles Duc de Bourbon, <sup>1</sup> duquel alors ledit Charles se servoit & s'est servi puis après plus de Conseiller que de Medecin, & n'avoit affaire de si grande importance qu'il ne la communiquât à mon Pere, & ne la passât par son avis. Car long-temps après que Charles de Bourbon étant chassé de France par envie, & privé de tous ses biens, se fut retiré vers Charles d'Autriche Empereur, mon Pere le suivit, ayant laissé tous ses enfans, tant fils que filles, ne les pouvant mener avec soi à cause de leur bas âge, & pour la crainte qu'il en avoit. Moi, qui étois pour lors aux études à Toulouse, âgé de dix-huit ans, fus enlevé par soupçon, & enfermé aux prisons publiques, jusqu'à ce qu'on m'eut relâché & fait sortir par mandement exprès du Roi, pource qu'on

1. Il étoit fils de Gilbert de Bourbon & de Claire de Gonzague.

G





ne m'avoit en rien trouvé coupable.

Incontinent après survint de facheux cette renommée bataille près de Pavie, <sup>1</sup> où ayant été le Roi François vaincu & peu de temps après mené prisonnier en Espagne, Bourbon commençant à être odieux aux Espagnols à cause de sa vertu & majesté, vint en soupçon à Charles Empereur, d'autant que nos Ambassadeurs le frequentoient & conféroient de propos deliberé avec lui. Qui fut cause qu'il aima mieux retourner en Italie, se voyant frustré de l'esperance qu'il avoit du mariage de la sœur de l'Empereur. <sup>2</sup>

A son retour en Italie il trouva toutes les choses changées ; car le Roi François y étant ligué avec les

1. Dans quelques MS. de Brantôme, on lit de facheux temps & cette renommée... Mais je crois qu'il vaut mieux lire suivant l'édit. de Hollande & celle de Tre-  
voux, survint cette fa-

cheuse & renommée bataille de Pavie...

2. Leonor Reine Douairiere de Portugal, que François I. épousa en secondes nocces,

Princes , assiegeoit Milan. Auquel temps je vins voir mon Pere , lequel voyant que le siege sembloit prendre trop long trait , ne voulant que je perdissè mon temps , donna charge à quelques voituriers de m'emmener , avec lesquels étant sorti de Milan en habit de muletier , je passai non sans grand danger de ma vie la riviere d'Abdua , <sup>1</sup> au deffous de la Ville d'Assan , <sup>2</sup> où il y avoit garnison de gens de guerre. Ayant passé la riviere d'Abdua , <sup>3</sup> j'arrivai en la riviere de Martinengue , qui est de la Seigneurie des Venitiens , & delà à Padouë , où de tout temps les études de Droit fleurissoient. Auquel lieu ayant demeuré six ans , mon Pere m'appella à Boulogne & à Rome , où l'Empereur Charles étoit allé pour se faire couronner Roi des Romains , à la suite duquel mon

<p>1. Une autre copie lit <i>Adda</i>. Au. de <i>Assin</i>.</p> <p>2. <i>Au-deffous de la Ville</i> de <i>Cassan</i>. Il n'y a point</p>		<p>de Ville qui se nomme <i>Assan ni Assin</i>. M.</p> <p>3. <i>Abdua</i> ou <i>Addua</i>, en Italien <i>Adda</i>. M.</p>
--	--	---

Pere étoit après la mort du Duc de Bourbon.

De Boulogne il vint à Rome <sup>1</sup>, puis à Marseille, où le Pape Clement & le Roi François étoient assemblez. Là se firent les nôces de Catherine de Medicis, de la famille du Pape Clement, de la part de son frere <sup>2</sup> avec Henry fils du Roi François.

1. Il faut lire, de Boulogne je vins à Rome.

2. Laurent de Medicis, Duc d'Urbain, pere de Catherine, marié à Madelaine de la Tour de Boulogne; à qui, au rapport de Guichardin, le Pape Leon X. son beau-frere assigna le revenu des Indulgences qu'il fit publier l'an 1517.

Guichardin ne dit point cela. Le Pape Leon ne pouvoit être beau-frere de Madelaine de la Tour, puisqu'il étoit oncle du Duc d'Urbain mari de cette Madelaine; & ce n'est pas à Madelaine de la Tour, mais à Madelaine de Medicis sa soeur, épouse

de François de Cibo que Leon donna une partie des Indulgences qu'il fit publier l'an 1517. Au reste ces mots de la part de son frere, contenus au Testament du Chancelier de l'Hospital, se rapportent à Catherine de Medicis, & doivent être entendus d'Alexandre Duc de Florence son frere. Colomiés cependant les a rapportez au Pape Clement, à qui il donne Laurent de Medicis Duc d'Urbain pour frere, quoiqu'il soit constant que Clement n'a point eu de frere, & qu'il étoit seulement cousin du Pere de ce Laurent. M,

Alors étant à Rome je fus tant honoré que d'avoir une place de Juge qu'on nomme les Auditeurs de la Rote, de laquelle m'étant défait par l'avis de mon Pere, à cause des promesses que lui faisoit le Cardinal de Grammont de m'avancer au país à plus grands états, je fus frustré en même temps de l'esperance que j'avois d'une part & d'autre. Car l'état d'Auditeur fut donné à un autre, & étant demeuré en arriere par la mort du Cardinal de <sup>1</sup> Grammont, qui m'avoit fait revenir en mon pays sous cette esperance, je me mis à suivre le Palais, où ayant demeuré trois ans, je pris à femme Marie Morin, fille du Lieutenant Criminel <sup>2</sup> Morin, qui eut pour dot un état de Conseiller en Parlement; lequel ayant exercé environ neuf ans, je fus envoyé pour Ambassadeur à Boulogne pour le Roi Henry, où le

1. Ce Cardinal mourut le 24. Mars 1534. M. |

2. Jean Morin.

Concile universel de tous les Evêques avoit été convoqué & publié pour reformer la Religion. Auquel lieu ayant fait séjour de seize mois entiers , je trouvai qu'au lieu d'être recompensé de l'état que j'esperois , de grandes piques & altercations s'é-mûrent entre les Princes & grands Seigneurs qui étoient près de la personne du Roi. Car , comme on dit vulgairement , la vertu rencontre beaucoup d'embûches & empêchemens à sa naissance.

Cependant ( Madame ) Marguerite , sœur du Roi Henry , & Princesse très vertueuse , me reçût , n'étant pas seulement contente de m'avoir sauvé du danger , mais me donna un état de souveraine autorité dans sa maison , & de grands moyens envers le Prince par sa bonté & faveur ; bientôt après ordonné Chef & Surintendant des Finances du Roi en sa Chambre des Comptes , & élu du privé Conseil après la mort du Roi

Henry ; & depuis fus choisi pour conduire Madame Marguerite , Sœur du Roi , ma maitresse , en la maison de son mari nommé Philibert. Là je fis tout devoir étant près la personne de ma maitresse très illustre , qui étoit grièvement malade.

En ces entrefaites arriva un Courier en grande diligence de la part du Roi <sup>1</sup> François , qui m'appella pour être Chancelier , qui est le premier & seul état de gens de robe , vacant par la mort de très noble personne François <sup>2</sup> Olivier.

J'arrivai à la Cour fort troublé & émû <sup>3</sup> d'un grand bruit de guerre , incontinent après le tumulte d'Amboise , qui ne fut pas tant de soi dangereux que pour le remuement des partiaux , qui bientôt après s'en ensuivit.

1. C'est François II. | phin , qui fut Cardinal ,  
 2. Il étoit fils de Jean | & qui étoit un fort hon-  
 Olivier , Président aux | nête homme.  
 Enquêtes , & pere d'un | 3. J'arrivai à la Cour  
 bâtard nommé Sera- | fort troublée & esmeüe.

Alors j'eus affaire à des Person-  
nages , non moins audacieux que  
puissans , voire qui aimoient mieux  
ordonner les choses par violence  
que par conseil & raison. Dont pour-  
roit donner bon témoignage la Rei-  
ne Mere du Roi , laquelle fut lors  
reduite en tel état , qu'elle fut pres-  
que deboutée de toute l'administra-  
tion du Royaume. A raison de quoi  
se complaignant souvent à moi , je  
ne lui pouvois autre chose proposer  
devant les yeux que l'autorité de sa  
Majesté , de laquelle si elle se vou-  
loit dextrement servir , elle pour-  
roit aisement rabattre & affoiblir  
l'ambition & cupidité de ses adver-  
saires.

Avint que le Roi Charles succeda  
au Royaume par la mort du Roi  
François son frere aîné. Le parti de  
ceux qui pouvoient le plus du temps  
du Roi François , fut affoibli , & la  
puissance de la Reine Mere du tout  
augmentée ; & néanmoins pour tout

cela l'envie ne cessa point. Car le Roi de<sup>1</sup> Navarre, induit par fausse opinion, tiroit à soi toute la puissance de commander, s'usurpant le nom de Tuteur du jeune Roi selon les loix des Gaulois. Au contraire la Reine Mere se défendoit par mêmes loix & coûtumes, ajoûtant à ce les exemples, auxquels on avoit donné lieu & autorité en semblables & pareilles matieres.

Ce debat étant rapporté aux États du Royaume, & iceux induits par équité, car qui est plus équitable que de donner la charge & tutelle du fils à la Mere? Etant donc iceux induits ou par équité ou par nôtre continuelle poursuite, donnerent à la Reine Mere la charge & tutelle du Roi & de ses biens, lui<sup>2</sup> associant pour aide & conseil le Roi de Navarre.

Il nous sembloit par ce moyen avoir réuni les cœurs des Princes,

1. Antoine de Bourbon | Grand.  
bon, pere de Henry le | 2. Au. assurant,



& aucunement établi en tout le Royaume un vrai repos & tranquillité. Mais la faction & ligue qui avoit manié les affaires du temps du regne du Roi François, ne pouvoit endurer que d'autres maniaffent les affaires. Partant ils suscitoient le Roi de Navarre & les autres Seigneurs de la Cour (lesquels se plaignoient que leur puissance & autorité étoit diminuée par l'autorité d'une seule mere) à prendre les armes sous prétexte de Religion.

Or ce n'est pas ici le lieu ni nôtre intention de dire comment les choses ont été tramées & conduites, & quelles issuës elles ont euës; je puis seulement asseurer que jaçoit que les armes ayent été prises par quatre fois, & qu'on ait donné bataille par quatre ou cinq fois, j'ai toujours conseillé & persuadé la paix, estimant qu'il n'y avoit rien si dommageable à un pays qu'une guerre civile, ni plus profitable qu'une paix

à quelque condition que ce fût.

De là tous se prirent presque à se moquer de moi, qui ne demandoient que nouveaux changemens d'affaires, & qui disoient haut & clair que cette guerre se pouvoit mettre à fin, sans difficulté. Pour cela ils inciterent contre moi toute la Noblesse, les Princes, Magistrats & Juges, tenant conseil de la guerre & de la paix en particulier, non en public; ce qui ne se pouvoit faire sans en demander l'avis & conseil du Chancelier; ou autrement le devoient-ils executer d'eux-mêmes, sans en demander le conseil à autrui, ou bien en attendre les avis des Parlemens, qui sont souverains Juges des affaires qui se présentent.

Ainsi nous avons presque perdu le Roi & le Royaume, toutes choses étant changées à la ruine de la patrie; & non contents de faire combattre les forces du pays les unes contre les autres, firent approcher jusques au

cœur du Royaume des étrangers de diverses patries de l'Espagne , Italie & Allemagne.

Helas ! nous avons vû ( ce que je ne puis presque dire fans gemissemens & fans larmes ) que les soldats étrangers se jouïoient de nous de nos corps & de nos biens ; quand ceux qui les devoient empêcher les premiers , en étoient eux-mêmes les auteurs & conducteurs , & qui trouvoient bon tous les maux & méchancetez qui se commettoient en la France.

Quant à moi , voyant que mon labeur n'étoit agréable au Roi & à la Reine , & que le Roi étoit tellement pressé qu'il n'avoit plus de puissance, voire qu'il n'osoit dire ce qu'il en pensoit , j'avisai qu'il me seroit par trop plus expedient de ceder volontairement à la necessité de la Republique & aux nouveaux Gouverneurs , que de débattre avec eux , avec lesquels je ne pouvois plus demeurer.

Je fis place aux armes, lesquelles étoient les plus fortes, & me retirai aux champs avec<sup>1</sup> ma femme, famille & petits enfans, priant le Roi & la Reine à mon parlement de cette seule chose, que puisqu'ils avoient arrêté de rompre la paix & de poursuivre par guerre ceux avec lesquels peu auparavant ils avoient traité la paix, & qu'ils me reculoient de la Cour parce qu'ils avoient entendu que j'étois contraire & mal sentant de leur entreprise, je les priai, dis-je, s'ils n'acquiesçoient à mon conseil, à tout le moins quelque temps après qu'ils auroient foulé & rassasié leur cœur & leur soif du sang de leurs sujets, qu'ils embrassassent la première occasion de paix qui s'offrirait, devant que la chose fût réduite à une extrême ruine; car quelque issuë qu'auroit cette guerre, elle ne pouvoit être que très pernicieuse au Roi & au Royaume.

1. *Ma femme, ma fille & petits enfans.*

Ayant fait cette remontrance avant que partir de la Cour<sup>1</sup>, en vain, je m'en allai avec une grandissime tristesse de quoi le jeune Roi m'avoit été ravi, & ses freres, en tel âge & temps auquel ils avoient plus affaire de nôtre gouvernement & aide. Aufquels si je n'ai pû assister ni d'aide ni de conseil, si longtemps que j'eusse bien voulu, j'en appelle Dieu à témoin & tous les Anges & les hommes que ce n'a pas été ma faute; & que je n'ai jamais rien eu si cher que le bien & le salut du Roi & de ma patrie, & en ce me sentant grandement offensé, que ceux, qui m'avoient chassé, prenoient une couverture de Religion, & eux-mêmes étoient sans pieté & sans Religion. Mais je vous puis assurer qu'il n'y avoit rien qui les émût davantage que ce qu'ils pensoient que tant que je serois en charge, il

1. *Ayant fait cette remontrance en vain, je partis de la Cour avec une grandissime. . . .*

ne leur seroit permis de rompre les Edits du Roi, ni de piller ses finances & celles de ses sujets.

Au reste il y a presque cinq ans que je mene ici la vie des <sup>1</sup> Ascites, sans me souvenir des miens, & sans qu'ils se souviennent de moi; & ne veux point raffraichir la memoire des choses que j'ai souffert en ce département de la Cour, tant en public qu'en particulier. Mais aussi ne faut-il pas que je taise qu'il ne m'est rien advenu de mal de la part du Roi & de la Reine; que s'il m'en est advenu quelque chose, ça été contre leur gré.

1. Au. de Laërtes.

Soit qu'on lise des *Ascites*, soit qu'on lise de *Laertés*, le sens est bon. Du Grec ἀσκειν exercer, on appelloit *Ascites*, ou pour mieux prononcer *Ascetes* Ἀσκητής, ceux qui s'exerçoient en des actions de vertu, & se mettoient en retraite pour mieux les prati-

quer. Quant à *Laertés* ou *Laerte* pere d'*Ulyssé*, on voit dans le dernier livre de l'*Odyssée* que ce vieillard ayant perdu l'esperance de revoir son fils, dont pendant vingt ans il avoit attendu le retour, s'étoit retiré à la campagne où il passoit la vie à cultiver son jardin. M.

Maintenant me voyant travaillé d'une maladie incurable de vieillesse, & outre d'une infinité d'autres maladies depuis six mois, j'ai pensé de mettre ordre à mes affaires, comme ont accoutumé de faire les hommes, & ordonner quelque chose que je veux que mes heritiers tiennent inviolablement, que j'espere qu'ils executeront de leur bon gré, étant plus induits de mon amitié, que d'aucune crainte<sup>1</sup> des loix, car ils ne sont en rien éloignés des droits & reigles de nature, lesquelles choses n'ont rien aussi de contraire à leur utilité & profit.

Premierement, je veux & ordonne que tous mes biens & heritages viennent à ceux ausquels ils appartiennent par les loix & coûtumes du pays, & ne fais en cela loi ni prérogative à aucun.

Je veux outre que Marie Morin, ma très chere épouse, & femme

1. Au, *contrainte,*

d'une

d'une singuliere pieté , gouverne le tout en commun , laquelle je m'assûre ne diminuëra rien des biens , ains plutôt les conservera dûëment & accroitra au profit des enfans , & pour ce je défends qu'on ne lui demande aucun compte ni raison de la tutelle & curatelle , mais je veux que toutes choses se fassent , se vendent & se passent ainsi qu'il lui plaira.

J'ordonne aussi que tout ce qu'elle aura passé , soit non seulement tenu des heritiers pour fait , mais pour agréable.

J'entends semblablement que mes petits fils nez de<sup>r</sup> ma fille , qui sont de la famille des Hurauts , ayent un nom ajouté au leur ; en sorte que l'aîné nommé Charles , écrive ainsi son nom, *Charles Huraut de l'Hospi-*

y. Magdelaine de l'Hospital , mariée à Robert Huraut. M. de l'Hospital eût bien voulu avoir pour son Gendre M. de Pybrac , qui	étoit un homme de grand mérite ; mais la chose ne s'étant pas rencontrée , il donna sa fille à M. Huraut.
--	---



*tal*; lequel nom ajoûté servira pour distinguer les familles des Hurauts, qui sont en grand nombre. Ce qui a été autrefois pratiqué à Rome, & se trouve aussi de semblables exemples en nôtre France.

Je veux aussi que quelque memoire de mon nom demeure en cette famille, en laquelle j'ai apporté tous les plus beaux états de la Republique, même l'état de Chancelier; laquelle chose les encouragera, comme j'espere, à suivre les traces & vestiges de leur grand-pere, pour parvenir à pareils degrez d'honneur.

Je fais Magdelaine de l'Hospital heritiere de tous & chacuns mes biens, & laisse & legue par testament toute ma Librairie & Bibliothèque à Michel Huraut de <sup>1</sup> l'Hospital, qui me semble plus propre & plus affectionné aux bonnes lettres que les autres <sup>2</sup> petits.

1. C'est. M. du Fay, | quelques autres.  
 auteur du *Franc & ve-* | 2. Que les autres petits  
*ritable discours*, & de | *enfants.*

Je veux toutefois que ma femme & fille gardent ma Librairie, afin que personne n'en puisse rien soustraire, & qu'ils la donnent audit Michel, quand il sera en âge, sous condition qu'elle sera ouverte pour la commodité de ceux de la famille, ensemble les domestiques & autres qui fréquentent la maison.

Au lieu, je veux que l'on donne à chacun des petits-fils, cinq cens livres tournois pour une égalité de legitime portion, afin qu'il n'y en ait pas un qui se puisse plaindre qu'un autre ait été preferé à lui & lui postposé.

Quant aux monnoyes d'anticailles d'or & d'argent, de cuivre, & medailles, & le surplus qui est à mon logis, je veux qu'elles soient à celui que ma femme & ma fille nommeront, & que je laisse à leur discretion, comme je fais toute autre chose.

Je ne voudrois pas prendre cette hardiesse d'empêcher la Reine Mere

de mes propres affaires , sçachant trop mieux qu'elle est d'ailleurs occupée à tant d'affaires publiques , si ce n'étoit qu'elle s'y fût offerte de son bon gré , & qu'elle même m'eût déclaré apertement qu'elle auroit soin de moi & des miens , tant durant ma vie , qu'après ma mort , m'assurant haut & clair , que si elle decedoit devant moi , elle feroit contre tout devoir d'humanité , si elle taisoit au Roi & autres ses enfans ma fidelité & diligence , industrie & labeur envers eux , étant en bas âge , lequel même j'ai employé au plus fâcheux temps entre les grandes & moindres affaires du Roi & du Royaume , ce que lefdits enfans ne pouvoient connoître pour leur bas âge. Mais tout ainsi que Sa Majesté m'a été si liberale & favorable , aussi est il raisonnable que je jouïsse de sa liberalité & mien benefice entant que la raison le requiert. Qu'il nous suffit à moi & aux miens , qu'elle

nous soit propice , & qu'elle & le Roi nous font grande grace de ce qu'ils ne souffrent qu'on nous fasse quelque tort & injustice de particuliers , mais qu'ils nous permettent de vivre en droiture & équité. Que si à ce bien ils en ajoutent d'abondant , nous reputerons le tout pour un singulier bienfait & profit. Certes il ne lui peut tourner à deshonneur ou vitupere d'avoir salarié son humble serviteur de quelque honnête recompense.

C'est à vous , Madame Marguerite de Savoye , Duchesse , à qui je m'adresse , & que je prie , qui avez toujours été cause de mes biens & états , & qui ne m'avez jamais deffailli ni aux miens pour mon avancement ; je vous supplie que l'affection & faveur que m'avez porté & aux miens en mon vivant , la veuillez continuer après ma mort envers ma femme & enfans ; en sorte toutefois que vous employiez autant de votre Pui-

fance & autorité & tout ainsi que bon vous semblera , tellement que laissez le maniement de mes biens à ma femme & ceux de mes domestiques tels qu'il vous plaira.

Je veux que toutes mes medailles de cuivre, marbre, & aussi toutes les monnoyes d'anticailles d'or & d'argent & autre matiere soient gardées en ma maison par indivis à la discretion de ma femme, & quatre beaux vases d'ouvrage d'Allemagne, & cette medaille de taureau que Madame ma maitresse m'a donnée.

Je veux qu'on donne aussi vingt écus de revenu en aumône à ma Sœur Françoise Religieuse, tant qu'elle vivra.

Mon gendre <sup>r</sup> prendra garde & aura soin que mes livres de Droit civil, que j'ai redigez en articles par methode étant jeune, ne soyent déchirez & brûlez, mais qu'ils soyent donnez à l'un de mes petits

<sup>r</sup> Robert Huraut.

filz des plus capables , & qui les pourra à l'imitation de son ayeul par avanture parachever.

Quant à mes Funerailles & sepulture , ( que les Chrétiens n'ont pas en grande estime <sup>1</sup> ) je laisse à ma femme & domestiques d'en faire ce qu'ils voudront.

Davantage je veux qu'on fasse la récompense à mes serviteurs & autres , telle que ma femme avisera, laquelle je veux qu'on tienne pour Dame & Maitresse de tous mes biens.

Au surplus , je vous recommande à tous de vous honorer l'un l'autre & entr'aimer.

J'ai souffigné ces choses de ma main , quand je me sentis approcher de la mort au Seigneur , le 12. <sup>2</sup> jour du mois de Mars 1573.

1. Cet endroit a été répris un peu rudement par Genebrard dans sa Harangue sur la mort de Pierre Danés. Mais il ne faut pas s'en étonner : *Fuit enim Genebrardus, ce* sont les termes de M. de Thou faisant son éloge , *vita quàm stilo temperantior creditus.*

2. Il y a dans Brantome tout au long le troisième jour du mois de Mars

*Caroli Ducis Arschotani Numismata, brevi commentario illustrata, editore Casp. Gevartio. Antverpiæ 1654. in fol. Accessere Ant. Augustini Dialogi de Numismatibus, ex Hispanico Latine, Interprete Andr. Schotto.*

**L**'Auteur de ce petit Commentaire sur les Medailles du Duc d'Arshot, est Albert Rubens, sçavant homme, & fin déchiffreur de Medailles, fils de Pierre Paul Rubens, grand Peintre & grand Antiquaire, & neveu de Philippe Rubens, dont nous avons *Electa*, la Version des Homelies d'Asterius, & quelques Poësies Latines. Je tiens de M.

<p>temps auquel le Chancelier put avoir écrit &amp; fini son Testament, se reservant à le signer</p>	<p>lorsqu'il sentiroit les approches de la mort, qui arriva, comme on sçait, le 13. Mars 1573. M.</p>
--	---

Vossius

Vossius & de feu M. Gevars, Secrétaire de la Ville d'Anvers, qu'Albert Rubens, & non pas Pierre Paul son pere, comme je l'ai écrit ailleurs, est l'Auteur de cet excellent Commentaire. Aujourd'hui je vois cela confirmé par Messieurs Spanheim & Oiselius. Cet Albert Rubens a aussi fait un Traité *de Re Vestiaria & lato Clavo*, qui n'a été imprimé qu'après sa mort. M. Ferrari, Professeur aux belles Lettres à Padouë, a refuté ce Traité avec un peu trop d'aigreur, lui de qui Rubens avoit dit si obligamment : *Novissimè Octavius Ferrarius egregio Opere ita omnem de priscis Vestibus materiam exhausit, ut promissos à Casaubono & Salmasio de Re Vestiaria Commentarios vix desideremus.* Il y a aussi un Commentaire de Jean Hemelar Chanoine d'Anvers, sur les Medailles du Duc d'Arfshot, dont la meilleure édition est de 1627. On a eu raison de joindre au Commentaire de Rubens, les Dialogues d'An-



tonius Augustinus , le plus docte Prêlat de l'Espagne , qui sont comme une Introduction à la connoissance des Medailles. L'Auteur les écrivit premierement en Espagnol ; depuis, ils furent traduits deux fois en Italien ; & enfin le Pere Schottus , Jesuite ,<sup>1</sup> en fit une version Latine , étant encore jeune.

1. Il y ajouta même | de sa façon. M.  
un douzième Dialogue |

---

*Joh. Cameronis Opera. Geneva  
1642. in fol.*

**I**L y a eu plusieurs éditions de Cameron , Théologien celebre parmi les Protestans ; mais celle que je viens de marquer est la meilleure. L'Auteur du Portrait de Cameron , est Louis Cappel , son disciple , si connu des Sçavans , par sa Critique Sacrée , & par son *Arcanum Punctationis* , publié par Erpenius. Celui

qui a fait la Préface , est Frederic Spanheim , qui enseignoit alors la Théologie à Geneve , Pere d'Ezechiel , & de Frederic , si fameux aujourd'hui dans la République des Lettres. L'Auteur d'*Epistola viri docti ad amicum* , refutée par Cameron , est Episcopus , sçavant Arminien. Elle a été mise depuis dans ses Oeuvres. On a fait imprimer à Saumur il n'y a pas fort long-temps le *Myrothecium* de Cameron beaucoup meilleur qu'il n'avoit paru l'an 1632. On y a ajoûté les Notes de M. Morus sur le N. T. & ses Axiomes de Théologie.

---

*Bibliothèque de François Grudé  
Sieur de la Croix-du-Maine. A  
Paris 1584. in folio.*

Cette Bibliothèque , qui se fait rare , est à mon avis plus utile que celle de du Verdier. Celle-ci ne

nous indique que le nom des Auteurs & celui de leurs Ouvrages ; au lieu que l'autre nous apprend diverses particularitez de ceux dont elle fait mention. Estienne Pasquier dans une Lettre à M. de la Croix du Mans ou du Maine lui parle de cette Bibliothèque. Il seroit à souhaiter que nous eussions une Bibliothèque generale des Auteurs François , comme Swertius & Valerius Andreas en

1. Il est vrai que du Verdier ne nous apprend rien de particulier des Auteurs dont il fait mention , si l'on en excepte les vieux Romanciers François & Poëtes Provençaux , mais en récompense il rapporte des extraits de beaucoup de Livres , & comme une espece d'échantillon qui peut faire juger de tout l'ouvrage. Il y en a à la verité de bien ennuyeux , & surtout il copie une infinité de mauvais Vers dont on se passeroit fort bien,

Il manque à cette Bibliothèque une Table des Noms , qui ne laisse pas d'être fort utile dans la Croix du Maine. Il seroit aisé de faire une bonne Bibliothèque Françoisise de ces deux , & de la continuer jusqu'en 1600. La Bibliothèque de du Verdier est imprimée à Lyon in folio 1585. B.

C'est ce qu'a executé M. de la Monnoye avec des additions & des corrections sur chacune ; son ouvrage est en état d'être imprimé.

ont fait une des Flamans & des Hollandois, Nicolas Antonio des Espagnols, & Nicolas Toppi & Leonard Nicodeme des Napolitains.

---

*Nic. Gerbelii Græcia. Basileæ  
1550. in fol.*

**B**ien que nous ayons aujourd'hui l'ancienne Grece de M. Paulmier de Grentmesnil, imprimée à Leyde l'an 1678. in quarto, il ne faut pas pour cela negliger celle de Gerbelius, qui contient quantité de choses qui ne sont pas moins sçavantes que curieuses. On y voit sur tout tant de caracteres d'un honnête homme, qu'on ne peut s'empêcher d'en aimer l'Auteur. Pour moi, j'avouë franchement que je n'ai jamais lû cet Ouvrage qu'avec un extrême plaisir; & que comme il m'arrive souvent d'étudier plutôt le genie d'un Auteur que la matiere qu'il trai-

te, j'ai été ravi de trouver en celui-ci une si belle ame, & si portée à Jouïr de bonne grace tous ceux dont il tire quelques lumieres. Frisius dans son Epitome de la Bibliothéque de Gesner parle des autres Ouvrages de Gerbelius, mais il ne fait point de mention d'une belle Préface sur quelques Opuscules d'Erasme, imprimez à Strasbourg l'an 1517. Dans cette édition, pour le remarquer en passant, il paroît qu'Erasme dedie son Soldat Chrétien *Joanni Germano amico aulico*, au lieu que dans les éditions suivantes il y a seulement, *Amico cuidam aulico*. Gerbelius mourut à Strasbourg fort âgé l'an 1560. après y avoir enseigné le Droit plusieurs années. M. de Thou en fait l'Eloge dans son Histoire, l'appellant, après Camerarius dans la Vie de Melanchthon, *virum optimum, & pariter doctrina ac suavitate morum excellentem*. J'apprends par une Lettre de M. Bochart à M.

Vossius, écrite de Caën le 27. Mars 1664. qu'un Gentilhomme de Normandie nommé Touroude, qui fit autrefois un voyage à Leyde, exprès pour y voir M. de Saumaïse, avoit fait dessein de travailler sur la Grece, & de bâtir sur le fonds de M. de Grentmesnil, qui se sentoit trop vieux & trop incommodé pour achever son Ouvrage. M. de Brieux dans une Lettre à M. Turgot de S. Clair, Conseiller d'Etat, confirme ce que dit M. Bochart, en ces termes: *M. de Touroude travaille sur l'ancienne Grece, & entreprend de grands voyages pour rendre son travail plus parfait, & pour donner des Cartes plus fidelles & plus exactes de tout ce Pais là, que ne sont celles que nous en avons eues jusqu'ici.*

1. Voyez sur Touroude & son ouvrage, M. Huet dans ses Origines de Caën. Il avoit achevé la Description

de l'Epire & de l'Asie,	de l'Epire & de l'Asie,
de la Grèce, & celle du Péloponese étoit bien avancée quand il mourut en 1689.	de la Grèce, & celle du Péloponese étoit bien avancée quand il mourut en 1689.

*Hugonis Grotii Annotationes in Evangelia. Amstel. 1641. in fol.*

**G**rotius est sans contredit le meilleur Interprete de l'Ecriture que nous ayons. Aussi est-il ainsi appellé par le docte & judicieux Pricæus , Critique Anglois , dans ses Notes sur la Métamorphose d'Apulée p. 219. Mais de plusieurs volumes que nous avons de Grotius sur l'Ecriture , il n'y en a point de plus considerable que celui-ci ; sur lequel je fis il y a quelques mois ce Quatrain , adressé aux Théologiens :

Docteurs , dont les noms triomphans  
 Ont couru jusqu'ici de l'une à l'autre plage ,  
 Confessez aujourd'hui, voyant ce bel Ouvrage,  
 Qu'après de son Auteur vous parlez en enfans.

Touchant ces mêmes Notes , voici ce qu'écrivit Grotius à Gerard Vos-

sius , son ami intime , dans une Lettre Manuscrite , de Paris le 1. Août 1625. *Notæ meæ in tres Evangelistas confectæ sunt , ut scis. Restat quartus , in quem aliquid notabo , simul me à minoribus curis , quæ imperfectæ jacent , absolvero. Sed non est è re mea ut id Opus prodeat quandiu in Galliis vivo. Nam quibus unicum studium est Theologiæ , nolunt eam à nobis attentari. Deinde quædam dicenda essent quæ ad palatum non sunt eorum qui hîc sacra curant , & quos offendere non satis tutum est.* Cet Ouvrage est fort loué par tous les veritables Sçavans , mais particulièrement par Episcopus & Poëlenburg Arminiens , & par Ruarus Socinien , dans une Lettre au Pere Mersenne , Religieux Minime. J'oublois de remarquer que Grotius à la fin de ces Notes sur les Evangiles a ajouté un Traité , dans lequel il refute deux Théologiens , l'un qu'il nomme Borborita , & l'autre Fronto. Borborita , c'est Samuel des Marets ,



Théologien de Groningue. Fronto ;  
c'est Pierre du Moulin , Théologien  
de Sedan. Voyez touchant ce der-  
nier M. Sarrau dans ses Lettres page  
42. <sup>1</sup>

1. Ces Commentai- res de Grotius sur les Evangiles & sur l'Ecri- ture Sainte sont réim-	primés dans le Recueil de ses Oeuvres Théo- logiques , 4. vol. in fol. Amsterd. Blaeu , 1679.
--	--

---

*Job. <sup>1</sup> Wild , Latinè Feri , Enar-  
rationes in Evangelium Johan-  
nis. Lovanii 1549. in fol.*

**C**Eux qui voudront avoir dans  
leurs Bibliothèques une belle  
édition du Commentaire de Féru  
sur S. Jean , doivent rechercher cel-  
le-ci , qui est préférable à toutes les  
autres. Car outre qu'elle est in folio,  
elle a l'Epitre dedicatoire de ce pieux  
& éloquent Cordelier , à Sebastien ,  
Archevêque de Mayence , que les

<sup>1</sup> Wild en Allemand signifie *Sauvage*. M.

autres éditions n'ont point. \* Dans cette Epitre, Ferus avouë ingénument qu'il s'est servi, en quelques endroits, des Commentaires de Brentius & d'Oecolampade, Protestans; mais, ajoûte-t-il, *ea tantum transluli quæ bona, ecclesiasticæque doctrinæ consona videbantur, & quæ viri illi non in Schismate, sed in Catholica Ecclesia didicerant.* Aussi étoit-il trop bon Catholique pour en user autrement. Voyez l'Apologie de Michel de Medine pour Ferus, contre le Pere Dominique Soto, Jacobin, & Sixte de Sienne, du même Ordre, dans sa Bibliothèque Sacrée p. 417. de l'édition de Venise. Je n'ignore

1. Il est pourtant certain, que ces Enarrations, comme Ferus les appelle, sont imprimées à Mayence in fol. aussi avec l'Epitre didicatoire, chez François Behem l'an 1559.

*Moguntia apud Divum Victorem, excudebat Franciscus Behem Typographus anno 1559.*

Cette remarque est tirée des Mélanges Historiques du Sieur de la Brune Ministre de l'Eglise François de Tournay, page 228.

pas que M. de Thou, dans l'Eloge de Ferus, dit que *multa scripsit tanta moderatione, ut scissa ob Religionis causam Germania, ab utraque parte gratiam meruerit*. Mais cette moderation de Ferus, ne détruit point ce que j'ai avancé. Autrement M. de Thou lui-même, M. Boule dans son Essai de l'Histoire des Protestans, le Pere Maimbourg, Jesuite, dans sa Methode pour ramener les mêmes personnes, & une infinité d'autres, doivent être rayez du nombre des Catholiques, pour avoir été moderez dans leurs Ecrits.



2 *Themistii Orationes 33. Gr. Lat.*  
*ex versione & cum notis Dio-*  
*nysii Petavii, Gabrielis Cossar-*  
*tii & Joannis Harduini. Pa-*  
*ris. ex Typogr. regia, 1684.*  
*in folio.*

**D**E trente six Harangues de The-  
 mistius que Photius avoit  
 lûës, nous en avons enfin trente  
 trois, par les soins des Peres Petau,  
 Cossart, & Hardoüin. Nous devons  
 sur tout beaucoup à ce dernier, qui  
 ne s'est pas contenté d'ajouër dans  
 cette nouvelle édition treize Haran-  
 gues, qui n'avoient jamais été im-  
 primées, mais qui l'a encore enri-

I. Cet article des *O-*  
*raisons de Themistius* a été  
 substitué à un autre  
 qu'on trouve dans l'édi-  
 tion de la Rochelle, qui  
 a pour titre *Lexicon Gre-*  
*co-Latinum E. G. Londini* | 1581. in 40. On ne rap-  
 porte point celui-ci;  
 l'Auteur y ayant recon-  
 nû plusieurs fautes con-  
 siderables, l'a supprimé,  
 il faut suivre ses inten-  
 tions.

chie d'excellentes notes. J'aurois seulement souhaité que ce Pere eût inferé dans son édition les Notes de Georges Remus, quoique Protestant, comme M. Hadrien de Valois fit mettre il y a quelques années les notes de Lindenbrog, aussi Protestant, à la fin de celles de son frere & des siennes, sur Ammian Marcellin. Je m'étonne que le Pere Har-doüin n'ait rien dit des cinquante deux Harangues de Themistius, qui n'étoient point imprimées, que Pio Musio écrivant à M. de Peiresc disoit avoir trouvées dans la Bibliothèque du celebre Vincentio Pinelli. Plût à Dieu que la nouvelle fût véritable! & que nous pussions un jour posséder un si grand trésor. Car enfin quoique la Grece ait eu d'excellens Orateurs, qui ont precedé de plusieurs siècles Themistius; j'oserai pourtant assurer, sur tout après le témoignage de Muret dans une de ses Harangues, que Themistius n'est

inferieur à aucun de ces Anciens là. Je ne sçais si sa douzième Harangue à l'Empereur Valens , traduite en Latin par Dudithius , mais dont le Grec s'est perdu , est la même que celle dont fait mention l'Historien Socrate. Le Pere Petau , qui l'a tournée en Grec sur le Latin de Dudithius , le nie formellement. M. de Valois au contraire , disciple du P. Petau , dit que c'est la même , fondé sur ce qu'il trouve dans cette Harangue une partie de ce qu'en allegue Socrate : Je dis une partie , parce que tout ce qu'en allegue cet Historien ne s'y rencontre pas ; ce qui fait que je n'ose prononcer sur ce differend.



---

*Excerpta ex Tragædiis & Comædiis Græcis, Græcè, cum versione & emendationibus H. Grotii. Paris. 1626. in 4°.*

**G**rotius ayant donné au public l'an 1623. le Stobée, corrigé sur quelques Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, y joignit l'an 1626. ces anciens Fragmens. Mais quelque soin qu'il ait pris de ce recueil, Thomas Gataker, Anglois, l'un de nos Critiques les plus exacts, la rendu beaucoup plus complet dans un chapitre de ses Mélanges, & à la marge même de l'édition de Grotius, qui se voit aujourd'hui dans la riche Bibliothèque du Sçavant M. Vossius.



*Marculfi*

*Marculfi Formula , cum Notis Hieronymi Bignonii : Accessit Liber Legis Salicæ , à Fr. Pitthæo & eodem Bignonio Notis illustratus. Paris. apud Cramosium 1666. in 4°.*

**C**E n'est pas là le premier fruit des études de l'illustre M. Bignon. Ayant possédé le sens & la science long-temps avant la barbe ,<sup>r</sup> comme dit assez naïvement de lui Mademoiselle de Gournay , dans sa Préface sur les Essais de Montaigne son Pere d'alliance , il avoit fait plusieurs Livres avant celui-ci. Agé seulement de dix ans , il fit la Description de la Terre Sainte. A quatorze ans , il écrivit deux Traitez , l'un touchant les Antiquitez de Rome , & l'autre de l'Electiion des Papes.

<sup>r</sup>. Voyez touchant M. Bignon les Enfans celebres de Baillet.



A dix-neuf ans , il refuta pour l'intérêt de nos Rois un Livre in folio, de Jacques Valdés Espagnol, touchant la Préséance des Rois d'Espagne. A vingt-trois ans, il fit imprimer ces Formules de Marculfe avec des Notes, qui font beaucoup plus amples dans cette édition de Cramoisy; dans laquelle on devoit aussi mettre les petits Ouvrages dont j'ai parlé; afin que l'on pût avoir dans un seul volume toutes les Oeuvres du sçavant & pieux M. Bignon. On a mis à la fin de ces Formules son Tombeau, qui avoit été d'abord imprimé à part; dont les deux principales pièces, sont la Harangue du Pere Fronteau, Religieux de Ste. Genevieve, & le Poëme de M. Portner, Auteur de la Vie de M. Guyet, dans laquelle il s'est caché sous le nom d'Antoine Periander. Au devant de ces mêmes Formules se voit le Portrait de M. Bignon, <sup>1</sup> avec les Eloges

1. Avec ces paroles au bas, R. Lochan *ad vivum*

qui lui ont été donnez, dont j'ai fourni la plus grande partie. Depuis, j'ai découvert qu'il étoit loué par M. de Valois dans sa Préface sur Ammian Marcellin, par le Pere Jacob de Saint-Charles, Religieux Carme, dans son Traité des Bibliothèques, par M. de Pellifferi dans ses Lettres, & par l'Auteur de l'Histoire du Temps, imprimée l'an 1649.

*furtim delineavit*, &c. M. Bignon aussi bien que Plotin le Philosophe ne vouloit pas permettre qu'on fît son Portrait. On le tira pendant qu'il portoit la parole à la

Grand'Chambre. *Traité des Statuës*, pag. 292.  
1. Nicolas Johannes Sieur de Portal, Avocat au Parlement, & Bailly de S. Denis.

---

*Petri Seguini selecta Numismata. Paris. 1665. in 4.*

C'est dommage que M. Seguin, Doyen de l'Eglise Royale de Saint Germain de Paris, possédant

1. Voyez les Particularitez, page 115. des *Opuscula Colomesii.*

autant de Medailles rares qu'il en possédoit, ne nous ait donné avant sa mort que l'explication d'un fort petit nombre. J'ai connu autrefois cet excellent homme, & je ne suis jamais sorti d'avec lui sans une extrême satisfaction. Sa maison étoit comme une Académie d'Antiquaires, où je me rendois avec grande assiduité. J'y ai vû quantité de gens très habiles dans les Medailles, mais j'ai été assez malheureux pour n'y point voir le charmant M. <sup>r</sup> Patin, les délices des Sçavans, & aujourd'hui l'une des plus brillantes lumieres de l'Italie. Nous devons à M. Seguin la Vie du Cardinal Comendon, écrite en Latin par Antoine Marie Gratiani, son Secretaire; comme à Monseigneur de Furstemberg, Evêque de Munster, le Mecene de son siecle, un Traité du même Gratiani des Chûtes des

r. Charles Patin, ce- | Guy Patin dont on a  
lebre Antiquaire, fils de | des Lettres.

Hommes illustres. Ces deux beaux Ouvrages ont été donnez au public par M. Flechier , de l'Academie Françoisé ; le premier ayant même été traduit par lui en François , aussi poliment que l'on peut traduire. J'apprens que sa Majesté a acheté les Medailles de M. Seguin ; dont je ne dirai rien davantage , en ayant parlé ailleurs. J'avertirai seulement mon Lecteur , que depuis la premiere édition de cette Bibliothèque les Medailles de M. Seguin ont été ré-imprimées à Paris ( en 1684. in 4°. ) avec plusieurs additions , & des Notes de M. Vaillant sur ces mêmes Medailles.

---

*Fr. Bosqueti Historia Gallicana  
Tomus primus. Paris. 1636.  
in 4°.*

**C**ette édition est beaucoup plus ample que la premiere , qui

étoit in octavo, mais moins ample  
 auffi de quelques lignes, contre les  
 Moines, rapportées par Ufferius,  
 Archevêque d'Armach en Irlande,  
 dans ses Antiquitez d'Angleterre,  
 & copiées par M. Daillé dans son  
 Traité Latin de l'Emploi des Peres.  
 Ce premier Tome de l'Histoire de  
 M. de Bosquet, qui n'a point été  
 suivi d'un second, a deux parties; la  
 premiere comprend, dans un stile  
 assez élégant, ce qui s'est passé de-  
 puis la naissance de l'Evangile en  
 France, jusqu'à la paix de l'Eglise.  
 La seconde n'est qu'un Recueil de  
 Passions de Martyrs François, tirées  
 de divers Manuscrits; dont les prin-  
 cipales sont celles de S. Denis Evê-  
 que de Paris, & de Saint Victor de  
 Marseille. Pour suppléer à ce qui  
 manque à cette Histoire, il faut avoir  
 recours aux Annales Ecclesiastiques  
 de France du Pere le Cointe, que  
 nous avons perdu depuis quelques  
 mois, & aux Dissertations des doctes

Sirmond, de Launoy, & Bouïllaud, touchant les deux Denis, la Madeleine de Marseille, & le S. Benin<sup>2</sup> de Dijon. Le premier Ouvrage de M. de Bosquet, est *Synopsis Legum Michaelis Pselli*, tournée de Grec en Latin, & louée par le Pere Morin dans ses Exercitations Bibliques. Touchant les autres Livres de ce<sup>2</sup> Prelat, je renvoye le Lecteur au Journal des Sçavans, & à la France Chrétienne de Messieurs de Sainte Marthe, où il trouvera aussi son Eloge.

1. Ce Saint appelé en Latin <i>Benignus</i> , est en François appelé S. <i>Benigne</i> . Le fameux Evê- que de Meaux ne s'est		pas appelé Jacques Be- nin, mais Jacques Be- nigne Bosquet. M. 2. Bosquet a été Evê- que de Montpellier.
---	--	--

*Joh. Bonæ Cardinalis Opera. Ant-  
 tuerp. 1677. in 4°.*

**O**N a eu raison de ramasser en  
 un corps les sçavans & pieux

Ouvrages du Cardinal Bona, parent du Connétable Lefdiguieres. Mais on pouvoit s'en acquitter avec plus de soin ; je veux dire, en y ajoûtant ses Poësies Latines, & ses Lettres aux Peres Dachery & Mabillon, Religieux Benedictins, à M. Thiers, Curé de Champ-rond, à M. <sup>1</sup> de Condom, <sup>2</sup> à l'Auteur de la Morale Chrétienne, & à divers autres. Son Testament, qui est à la fin de cette édition, a été fourni par cet incomparable Bibliothécaire du Duc de Toscane Antoine Mag'iabechi, & publié d'abord par M. Cinelli, Medecin de Florence, l'an 1675. A la fin du Traité de la Psalmodie, le Cardinal Bona a mis un Indice des Auteurs qui y sont citez, avec le jugement qu'il en fait. En quoi il a imité Thomas Dempster, Ecoissois, qui a fait un pareil Indice des Auteurs qu'il allegue dans ses Notes sur les

1. M. Bossuet Evêque de Meaux.  
de Condom, ensuite de | 2. Pierre Floriot.

Antiquitez Romaines de Rosin. Ce qu'a ignoré l'Auteur du Journal des Sçavans, qui croit que le Cardinal Bona est le premier qui en a ainsi usé. Je ne parlerai point ici du démêlé de ce Cardinal avec le Pere Macedo, Jesuite, & depuis Cordelier, au sujet des Azymes; M. Leti a traité assez au long cette matiere, au troisiéme tome de son *Italia regnante*. On m'a dit qu'il s'étoit fait à Paris une édition des Oeuvres du Cardinal Bona en petit volume, (en 3. vol. in 8°.) & que l'on avoit traduit en François son Traité de la Messe, celui du discernement des Esprits, & celui qui a pour titre *Manuductio ad Cœlum*.





---

*Gerardi Joannis Vossii Theologia  
Gentilis, & Physica (Physiolo-  
gia) Christiana. Amstel. 1668.  
2. voll. in fol.*

**D**E tant de Livres qu'a fait le fameux Gerard Jean Vossius, il n'y en a point qui ait eu & qui ait encore plus de reputation que celui-ci. Aussi y en a-t-il eu jusqu'à présent trois éditions, dont la seconde, qui est celle que je viens de marquer, l'emporte sur les deux autres; Monsieur son fils s'étant donné la peine d'en prendre le soin, & l'ayant dédiée à M. Colbert, l'un des premiers hommes de l'Europe. Voici le jugement qu'en fit un fin connoisseur (c'est l'illustre M. Grotius) ayant seulement vû la premiere édition, qui étoit beaucoup moins ample que celle-ci: *Proximis diebus*, dit-il écrivant à l'Auteur, *aliquid nactus otii,*

*legi eâ, quâ omnia tua soleo, aviditate ac animi affectu, tua de Idololatria: in quo contrâ fecisti, quàm nunc fieri solet; plerique enim titulos suos opere non implent; tu aliter nos decipis, plus dando quàm eras pollicitus. Nam præter omnium gentium historiam, nature nobis pandis mysteria, & in tanta rerum congerie servas, quod difficillimum est, ordinem. Præterea quoties veterum aut scriptura aut sensus in dubium venit, ostendis quàm exacta sit judicii tui trutina. Tum verò pietatis ac probitatis semina ita ubique inspergis, ut non alium nôrim librum efficaciorum corrigendis seculi moribus. Aureste quelque beau que soit cet Ouvrage, il est pourtant demeuré imparfait, aussi bien que plusieurs autres du même Auteur. Avec cette difference neanmoins, que celui-ci lui fera toujours de l'honneur, au lieu que les autres le deshonnorent. Tels sont particulièrement son Etymologicum, ses Traitez des Poëtes Grecs & Latins, &*

son Introduction à la Chronologie ;  
que l'on ne devoit jamais publier.  
Gerard Jean Vossius nâquit à Hey-  
delberg l'an 1576. & mourut à Am-  
sterdam l'an 1649. âgé de 73. ans. <sup>1</sup>

1. Toutes les Oeu- | mées ensemble à Am-  
vres de Gerard Jean | sterdam en 1701. en 6.  
Vossius ont été réimpri- | vol. in folio.

*Ezech. Spanhemii Dissertationes  
de præstantia & usu Numis-  
matum. Amstel. 1671. in 4<sup>o</sup>.  
2. vol. <sup>1</sup>*

**I**L n'est jamais sorti de la presse  
des Imprimeurs, un si docte Livre  
que celui-ci touchant les Medailles.  
Feu M. Seguin en avoit loüé l'é-  
bauche dès l'an 1665. dans ses Me-  
dailles choisies ; & aujourd'hui tous

1. Cet Ouvrage a été | à Londres en 1706. &  
réimprimé, considéra- | le 2. à Amsterdam chez  
blement augmenté en 2. | les Wetsteins en 1717.  
vol. in folio, dont le 1. |

Les Antiquaires font comme à l'envy l'éloge de cette seconde édition, qui est beaucoup plus ample que celle de Rome. Il y a un seul endroit qui me fait de la peine; c'est à la page 385. où ce sçavant homme prétend que Scaliger s'est trompé, assurant sur la foi d'une Medaille de Cleopatre, que cette Reine fut surnommée en Egyptien *οσσανοσιτερρα*. Que dira M. Spanheim de la Medaille de Cleopatre dont parle Antoine le Pois, qui avoit pour inscription, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΗΟΠΑΤΡΑΣ ΩΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ que ce même le Pois interprete, *Reginæ Cleopatrar omnium (sive universi) Servatricis*? Soutiendra-t-il aussi que le Pois s'est trompé? Pour moi, j'inclinerois volontiers à croire qu'ΩΣΣΑΝ seroit un mot Egyptien signifiant *Tout*, ou *l'Univers*; me souvenant d'avoir lû dans le Traité de Plutarque d'Isis & d'Osiris, qu'ΟΣ en Egyptien vouloit dire *plu-*  
*sieurs*; d'où j'infere qu'ΟΑΣΣΕΝ pour-

roit bien bien dans la même langue signifier *Tout*. Je m'en rapporte pourtant à Messieurs Spanheim, Carcavi, Patin, & Spon, dont les décisions me feront toujours des loix. Depuis la première édition de cet Ouvrage, sur une Medaille de Marc-Antoine & de Cleopatre rapportée par M. Spanheim dans son Commentaire sur les Césars de l'Empereur Julien, je conjecture qu'il faut lire dans celle de le Pois, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΗΟΠΑΤΡΑΣ ΘΗΑΣ ΝΗΩΤΕΡΑΣ. M. Spanheim adresse ses Dissertations touchant les Medailles à un bel Esprit de Rome, nommé Octavio Falconieri, qui fit imprimer l'an 1668. un Recueil d'Inscriptions Athlétiques, & depuis, une Dissertation touchant une Medaille d'Apamée, représentant le Deluge arrivé sous Deucalion ou Noé. Ce M. Falconieri mourut l'an 1676. Il est loué par M. Grævius dans sa Préface sur les Epitres de Ciceron *ad Fami-*

*liaves* ; & M. (Nicolas) Heinsius lui dedie le troisiéme livre de ses Elegies. M. Spanheim a aussi fait des Notes sur les Cefars de l'Empereur <sup>1</sup> Julien , & a écrit un Discours François sur la Créche de notre Seigneur, un autre sur sa Croix , & un troisiéme sur la Descente du S. Esprit sur les Apôtres. Il a aussi fait une Traduction Françoisé de l'Epitre de S. Clement aux Corinthiens , qui n'est pas imprimée , & il nous fait esperer une nouvelle édition de Lucain. J'ai conjecturé qu'il étoit l'Auteur d'une Lettre , où il n'a point mis son nom , écrite à un ami , sur l'Histoire Critique du Vieux Testament du P. Simon. Celui qui a repondu à cette Lettre confirme ma conjecture. Un des premiers Ouvrages de M. Spanheim , & peut-être même le premier , est une Critique contre M.

1. C'est une Traduction Françoisé avec des Remarques , imprimée pour la premiere fois à Paris en 1683. in 4. & réimprimée à Amsterdam 1728. in 4.



Amyraut , pour la défense de son Pere , imprimée en Hollande l'an 1649. Enfin il y a des Vers Latins de M. Spanheim au devant de la Harangue Italienne de M. Dati, Gentilhomme Florentin, sur la mort d'un fameux Antiquaire de Rome, nommé *Cassiano del Pozzo*, à qui M. (Nicolas) Heinsius dedie le premier livre de ses Elegies, & Janus Nicius Erythræus ( c'est Giovan Vittorio Rossi ) un de ses Dialogues.

---

*Job. Schefferi de Militia Navali  
Veterum libri IV. Upsalix 1654.  
in 4°.*

**I**L y a déjà plusieurs années que M. Scheffer promettoit une seconde édition de cet Ouvrage. Mais je n'apprens pas jusqu'ici qu'on l'ait réimprimé. La matiere de ce Livre étant très curieuse & très agréable on ne feroit pas mal d'en donner

une seconde édition , quand ce ne seroit que pour porter les Additions, qui sont à la fin , chacune en sa place. Après quoi l'on pourroit lire ce Livre fort commodément , & avec plus d'utilité que l'on ne fait aujourd'hui. M. Grævius cite ce Traité avec éloge dans ses Notes sur le Soleciste de Lucien , qui ( pour le dire en passant ) a été doctement commenté il y a plus d'un siècle par ce grand Critique Paul Leopard , dont le sçavoir & la modestie sont également admirables. Je m'étonne que M. Grævius n'en ait fait mention ; d'autant plus qu'il semble ne lui avoir pas été inconnu. Ceux qui voudront être instruits des autres Ouvrages de M. Scheffer , peuvent consulter la Bibliothèque ancienne & nouvelle de M. Konig , Bibliothécaire d'Altorf , près de Nuremberg.



---

*Gerardi Joannis Vossii Historia  
Pelagiana. Amstelodami 1655.  
in 4°.*

**C**ette Histoire parut pour la première fois l'an 1618. & acquit dès lors à son Auteur une grande réputation. Depuis il l'augmenta de près d'un tiers, & la mit au rang de ses Ouvrages retouchez. Etant venu à mourir quelque temps après, Monsieur son fils apprenant qu'il ne se trouvoit plus d'exemplaires de cette Histoire, la fit réimprimer avec les Additions de M. son Pere l'an 1655. & la dedia à M. Bochart. Comme le sujet de cette Histoire est extrêmement important, & que l'on ne sçauroit sçavoir trop à fond les sentimens de Pelage & de ses disciples, je conseillerois volontiers à ceux qui font Bibliothèque, de joindre à cette Histoire de Vossius, ce qu'a écrit sur

Cette matiere le sçavant & infatigable Usserius ; mais sur tout la belle Histoire Pelagienne du Pere Noris Augustin , qui est aujourd'hui Professeur en Histoire Ecclesiastique à Pise. Cette Histoire fut d'abord imprimée à Padouë l'an 1673. in folio, ensuite à Paris mais aussitôt supprimée , ( M. Leti au troisiéme tome de son *Italia regnante* dira pourquoi ) & enfin en Hollande , qui est l'édition la plus commune. Ce Pere Noris travaille présentement à l'Histoire des Donatistes , qui fera un plus gros volume que celle des Pelagiens , comme nous l'apprend M. Cinelli , de l'Académie des Artistes , dans sa Préface sur les Poësies de Chiabrera. M. de Valois a aussi fait l'Histoire des Donatistes , mais en racourci :

1. Il n'y a eu aucune édition en Hollande de l'Histoire Pelagienne du Pere Noris ; & depuis celle de Padouë de 1673. il y a eu l'édition d'Allemagne , sans nom	de ville, <i>Juxta exemplar Patavinum</i> 1677. in fol. & celle de Louvain en 1702. que Colomiés ne pouvoit avoir vûë, puisqu'il étoit mort dès 1692,
---	---

Elle se trouve à la fin de son Eusebe. Passons à quelques remarques sur l'Histoire de Vossius. Pag. 32. il prétend qu'il y ait une insertion dans un passage de Cassiodore sur le Pseaume 69. touchant Cassien. Cependant il ne faut qu'ôter le point qui est dans ce passage après le mot *generaliter*. C'est ce que confirme l'édition de Cassiodore de Paris de l'an 1519. qui est beaucoup plus correcte que celle de Basle de 1491. dont Vossius s'est servi. De plus, pourquoi ne pas vouloir que Cassiodore ait dit de Cassien, *non sequendus in omnibus generaliter Cassianus*, puisqu'au livre de *divinis Lectionibus* c. 29. il ne fait point de difficulté de dire, *Cassianus de libero Arbitrio à B. Prospero jure culpatus est. Unde monemus ut in rebus talibus excedentem sub cautela legere debeatis*. A la page 241. Vossius cite le Traité de *Virginitate Mariæ*, comme étant d'Ildephonse de Toledé. C'est ce qu'avoit fait avant lui le Cardinal

Bellarmin , & depuis , le Cardinal Bona dans sa Psalmodie. Mais le Pere Dachery , Benedictin , à qui la République des Lettres est si obligée , nous a découvert que ce Traité étoit de Paschase Ratbert , Abbé de Corbie , & l'a inseré sous ce nom au douzième tome de son Recueil. Enfin à la page 530. Vossius dit que le Discours de Clement d'Alexandrie , touchant le Salut des personnes riches , s'est perdu avec d'autres Pièces du même Auteur. Ce Discours se trouvoit pourtant du temps de Vossius ; ayant été publié dès l'an 1622. par Michel Ghislerius dans la Chaine sur Jeremie , mais sous le nom d'Origene : Dequoi il s'est retracté dans la Préface de cette Chaine : A quoi n'a pas pris garde M. Pearson dans son Apologie pour les Epitres de S. Ignace pag. 96. & 168. de la seconde partie. Depuis , le Pere Combefis , Jacobin , à qui nous devons tant de Pièces Greques , nous

a aussi donné celle-ci, sous le nom de son véritable Auteur. Dans ce Discours de Clément, il y a une histoire assez singulière touchant S. Jean le Théologien, qui est différemment rapportée par S. Irenée, dans un beau fragment qui nous a été conservé par le Moine Antiochus au 122. de ses Sermons.

---

*Gerardi Joannis Vossii Theses  
Theologicae & Historicae. Ha-  
gae Comitum 1658. in 4°.*

**V**Oici les Thésés les plus modérées qui ayent été faites par les Protestans. C'est dommage qu'elles sont si pleines de fautes. Quelque Imprimeur de Hollande ne feroit pas mal de les faire corriger par quelque habile homme, & de les réimprimer ensuite; en y joignant les Thésés *de Baptismo* qui ne se trouvent plus, les *Dissertations de tribus*

*Symbolis*, celle d'Usserius de *Symbolis veteris Ecclesie*, qu'il a dediée à Vossius, & la Dissertation du même Vossius de *Jure Magistratum in Rebus Ecclesiasticis*.<sup>1</sup> Cette moderation de Vossius en tous ses Ecrits, mais surtout en ceux de Théologie, n'a pas déplû à divers Catholiques. C'est elle, à mon avis, autant que le grand sçavoir de cet excellent homme, qui a tiré de la plume de l'Eminentissime Cardinal Bona cet éloge considerable : *Joannes Gerardus Vossius, omni doctinarum genere atque omni eruditione mirabiliter excultus. Utinam orthodoxa fide imbutus fuisset!* Ce souhait est tout semblable à celui que fait M. de Balzac pour M. Daillé, dans une Lettre à M. Feret, Secrétaire du Duc de Weymar : *Je vous remercie, dit-il, des Sermons que vous m'avez envoyez, & vous supplie d'af-*

1. Les souhaits de M. Colomiés ont été remplis : tous les Ouvrages de Gerard Jean Vossius | ont été réimprimez ensemble en 6. vol. in fol. à Amsterdam en 1701.

*surer l'honnête heretique qui les a preschez, que je l'honore & l'estime toujours extrêmement. Il y a parmi nous plus d'un Reverend & plus d'un Monsieur nôtre Maître que je voudrois que nôtre Eglise eût troquez pour un si aimable ennemi. Je l'envie tous les jours à votre parti, & je lui dis quelquefois, quoique difficilement me puisse-t-il entendre du lieu où il est, cum talis sis, utinam noster esses!* Je m'étonne que Vossius, qui avoit une si grande lecture, nie dans ses Théses Historiques de l'Invocation des Saints, après Robert Cocus, Anglois, que Theodoret soit l'Auteur des Livres *de curandis Græcorum affectionibus*; Theodoret lui-même marquant si clairement qu'il a fait ces Livres, dans sa premiere Question sur le Levitique. Le même Vossius, dans les mêmes Théses, donne le nom d'Evêque à Sulpice Severe, qui n'a jamais été que Prêtre, comme le reconnoît Vossius lui-même dans ses Historiens Latins.

*Sulpitius*

---

*Sulpitius Severus, cum notis Variorum. Amstel. 1665. in 8°.*

**S**ulpice Severe est un si joli Auteur qu'on ne sçauroit le réimprimer trop souvent; sur tout si l'on a quelque chose de particulier à y ajoûter. Ainsi l'illustre M. Bigot, qui semble n'être né que pour obliger les doctes, ayant découvert cinq Lettres de Severe, & le laborieux M. Baluze deux, l'on ne sçauroit mieux faire que de réimprimer cet Auteur encore une fois, & d'y ajoûter ces sept Lettres nouvellement découvertes. Celles de M. Bigot se trouvent au 5. volume du Recueil du Pere Dachery, & celles de M. Baluze dans la premiere partie de ses Mélanges. Feu M. Vorstius Bibliothécaire de son Altesse Electorale de Brandebourg fit imprimer à Berlin l'an 1668. un Sulpice Severe.

M.



138 BIBLIOTHEQUE  
avec de sçavantes Notes. <sup>1</sup>

1. Il a été réimprimé en 1709 avec l'addition des Lettres nouvellement découvertes, & dont parle Colomiés, | auxquelles M. le Clerc a mis des notes. Cette édition est de Leipzig 1709. in 8.

---

<sup>1</sup> *Le Nouveau Testament, traduit en François. A Mons 1667. 2. vol. in 8°.*

**J**E n'ai rien à remarquer au sujet de cette Version, qui a été tout fraîchement défenduë par M. Arnaud. Il y a seulement un endroit dans la Préface, où je crois que M. de Sacy, neveu de M. Arnaud, s'est trompé. C'est lors qu'il dit que S. Jérôme a tellement éclairci Job & les Prophetes, & leur a donné dans sa Traduction tant de force & tant de

1. Voyez sur cette Version du N. Testament la Bibliothèque Critique de Richard Simon sous le nom de | Sainjorre, tom. 3. ch. 16. & la Lettre 37. du tom. 4. & le P. le Long, *Bibliotheca Sacra* in fol. tom. 1. pag 338. & suiv.

vigueur , que S. Augustin en cite les paroles lors même qu'elle n'étoit pas encore en usage dans l'Eglise. Je ne sçais où M. de Sacy a pris ce qu'il vient de dire ; mais il m'aurôit fait plaisir de prouver que S. Augustin se soit servi de la Version de S. Jérôme. Je n'ignore pas qu'il y a certains Traitez que l'on attribué à S. Augustin , où l'Auteur se sert de la Traduction de S. Jérôme ; mais par cela même qu'il employe cette Traduction , il est clair que ce ne peut être S. Augustin. C'est ce qu'a reconnu longtemps avant moi l'Eglise de Lyon , dans ses Arrêtez Synodiques contre Jean Scot ou l'Irlandois. Voyez le sçavant Pierre Pithou dans sa Dissertation touchant les Interpretes Latins de la Bible. Les premiers Peres qui se sont servis de la Version de S. Jérôme , sont Salvien Evêque de Marseille , Eucher Evêque de Lyon , Prosper de Guyenne , Pierre de Ravenne , surnommé Chryfologue, &

quelques autres. Depuis la première édition de cet Ouvrage, Messieurs de Port-Royal ayant écrit à M. Justel en Angleterre, que j'avois accusé injustement M. de Sacy dans ce chapitre, je le reconnois ici de bonne foi; après avoir consulté S. Augustin au quatrième livre de la Doctrine Chrétienne ch. 7.

---

*Scaligerana. Groningæ 1669. in  
12.*

**B**ien que j'aye fait beaucoup de Remarques sur cette édition des *Scaligerana*, je ne les mettrai point ici. Je rapporterai seulement le jugement du R. P. Vavasseur, tiré de son *Traité du Stile burlesque*, (*de ludicra dictione*,) page 240. *Monstratur Libellus MS*, dit-il, *quem appel-*

1. Les Remarques de Colomiés sur les *Scaligerana* ont été imprimées conjointement avec celles de M. le Fèvre en 1695.

lat, qui scripsit, *Ausoniano verbo*, liturarium. *Eo libello videas quædam Jof. Scaligeri de rebus variis, auctori- busque, ex ore loquentis excepta; in quibus etsi plurima dicta sint inconstanter, quæ inter se non cohæreant, pugnent etiam nonnunquam; illud à vero aberrare non multum videtur, quod miserrimum auctorem Persium dixit, qui studeat obscuritati, & qui minimè pulchra habeat ipse, cum in eum possint scribi pulcherrima.* Il n'y a rien de plus judicieux que ce jugement. Quelque soin qu'ait pris M. de Sigogne de ramasser les premiers Scaligerana, André Rivet en rapporte un fragment, touchant le second des Maccabées, qui lui est échappé. C'est dans son Apologie contre Grotius, section 75. après quoi il ajoûte: *In Dictatis Scaligeri, quæ olim mihi communicavit Fr. Vertunianus.* Ce Vertunien étoit un Médecin de Poitiers, (grand ami de Scaliger) de qui nous avons des Notes sur un Livre d'Hippocrate des Plaies

de la Tête, imprimées à Paris conjointement avec quelques corrections de Scaliger sur le même Livre, l'an 1578. La même année il parut une Lettre, pour la défense de ces corrections, (contre un Medecin celebre nommé Martin, ) sous le nom de Nicolas Vincent, Chirurgien de Poitiers. J'ai été long-temps sans sçavoir au vrai de qui pouvoit être cette Lettre. Enfin M. Gudius, qui sçait une infinité de choses, & qui prend un extrême plaisir à en faire part, m'apprit à la Haye que Scaliger en étoit l'Auteur; <sup>1</sup> se plaisant ainsi quelquefois à se deguïser, comme il fit quelques années après sous le nom d'*Ivo Villiomarus*, écrivant contre Robert Titius Florentin, & sous celui de *Janus Rutgersius Bata-*

1. M. Colomiés n'avoit qu'à lire la réponse de J. Martin imprimée à Pavie la même année, adressée à Jos. Scaliger & à Vertunien, il n'au-

roit pas eu besoin de M. Gudius pour sçavoir que Scaliger étoit Auteur de la Lettre de Nicolas Vincent. B.

*vus*, défendant contre Scioppius sa Principauté de Verone. <sup>1</sup>

<p>1. Voyez l'histoire des Scaligerana, &amp; le jugement qu'en fait Patin Lettre 154. où il dit que Scaliger a été par ses bonnes parties un des plus grands hommes qui ayent vécu depuis</p>	<p>les Apôtres. B. Voyez aussi M. de la Monnoye dans ses Notes sur les Jugemens des Sçavans de Baillet, tom. 2. n. 235. où l'histoire de ce Livre est plus exactement détaillée.</p>
--	--

*Theocritus, Gr. Lat. cum Scholiis Græcis, & Notis Jos. Scaligeri, Is. Casauboni, & Dan. Heinsii. Apud Commelinum, 1604. in 4°.*

**J**E ne sçache point d'édition de Théocrite, meilleure que celle-ci. Il est vrai que M. Withfort, Anglois, fit imprimer ce même Poëte avec Musée, Moschus, & Bion l'an 1659. mais comme je n'ai point vu son édition, je n'en puis rien dire. M. Langerman, Chanoine de Bre-

me, & grand ami de M. Heinsius, qui lui a dedié une partie de ses Notes sur Ovide, avoir aussi travaillé sur Théocrite, comme nous l'apprend Thomas Reinesius, Medecin, & l'un des plus sçavans hommes de l'Allemagne, dans une Lettre à Daenius: *Anthologiam novam*, dit-il, *è Codd. Vaticanis, adjectis multis ineditis Epigrammatis, prope diem dabit Lucas Langermannus, Hamburgerensis, qui Nic. Heinsio in Italia hæctenus comes adhæsit. Idem Theocritum & Anacreontem, in quibus multum operæ posuit, primum dabit.* Je ne sçais si M. Langerman a changé depuis de dessein, mais je n'ai rien vû de lui jusqu'ici. Ce M. Langerman est loüé par M. Vossius dans ses Observations sur Pomponius Mela. Claude Chrestien, fils de Florent, & petit-fils de Guillaume, qui étoit Medecin, dans une Lettre à Scaliger, promet le Théocrite de son pere. Mais je ne crois pas qu'il ait été imprimé.

Le

Le sçavant M. Dacier, dans ses Remarques sur Longin, promet aussi ce même Poëte. M. de Longepierre l'a depuis peu <sup>1</sup> traduit en vers François avec assez de succez.

1. M. de Longepierre n'a traduit que les quinze premières Idylles de Théocrite ; sa traduction a été imprimée en 1688. M.

*Julii Pollucis Onomasticon, Gr. Lat. interprete Gualtero, cum Notis Seberi. Francof. 1608. in 4°.*

**I**L seroit à souhaiter que quelque habile homme nous donnât une nouvelle édition <sup>1</sup> de Pollux. Car bien que celle de Seberus soit beaucoup meilleure que les précédentes, elle est pourtant defectueuse en divers endroits: Outre que la version

1. L'édition du Pollux de Hollande en deux volumes *in folio* 1706. a pleinement répondu à ce souhait. M.

**N**



de Gualter , qui y est ajoutée , ne vaut pas grand'chose , comme il le reconnoît lui-même dans une <sup>1</sup> Lettre à Vulcanius. Nous avons plusieurs Manuscrits de Pollux dans les Bibliothèques , plus corrects & plus entiers que ceux dont s'est servi Seberus. Pantin sur les Adages d'Apostolius , à la pag. 370. de l'édition d'Heinsius , fait mention d'un Manuscrit de Pollux , qui avoit été à Demetrius Chalcondylas , beau-pere du sçavant Janus Parrhasius. Casaubon dans son *Traité de Satyrice Græcorum Poësi*, p. 190. parle d'un Manuscrit de Pollux , qui étoit dans la Bibliothèque du Roi. Le Pere Henfchenius , Jesuite , m'en fit voir un autre à Anvers dans la Bibliothèque de ceux de son Ordre. M. Vossius a aussi parmi ses Manuscrits de très bons Fragmens de Pollux. Vulca-

1. Il falloit dire dans | 50. du Recueil de Da-  
deux Lettres à Vulca- | niel Heinsius , centur-  
nius, sçavoir la 49. & la | 2. M.

nus, qui étoit un excellent homme, dans une Préface sur les Etymologies d'Isidore de Seville, promettoit une édition de Pollux; mais il s'est contenté de nous la promettre. M. Kuhnus Allemand a donné au public de sçavantes Animadversions sur quelques endroits de cet Auteur. Il y a eu un autre Jules Pollux, qui étoit Chrétien, Auteur d'une Chronique, qui se trouve manuscrite dans la Bibliothèque du Duc de Baviere. Elle est alleguée par M. Fabrot, docte Jurisconsulte, à la page 79. de ses Notes sur les Institutions de Theophile, qui sont une Paraphrase de celles de Justinien. Gretser Jesuite fait aussi mention de cette Chronique, dans ses Notes sur quelques Homelies Grecques touchant la veneration de la Croix. Pour Seberus, qui a commenté le Dictionnaire de Pollux, nous avons de lui un Indice très utile de tous les mots d'Homere, & une jolie Dissertation touchant l'Agriculture.

*If. Vossii Dissertationes de Septuaginta Interpretibus & eorum Translatione. Hagæ 1661. in 4°. cum Appendice, ibid. 1663. in 4°.*

**I**L y a peu de Protestans qui estiment la Version des Septante. Les premiers que j'aie découvert qui en ayent fait cas, sont les Traducteurs de la Bible Angloise, nommée *Bishops Bible*, qui fut traduite au commencement du regne d'Elisabeth, dans laquelle Matthieu Parker, Archevêque de Cantorbery & ceux qui l'aiderent, se servent souvent de la Version des Septante. Ensuite Dou-næus, Professeur en Grec à Cambridge, Fullerus, Doyen de Salisbury, & Boisius, Chanoine d'Ely, aussi Anglois, & vivans en même temps, ont fait l'éloge de cette Version. Le premier dans ses Notes sur S. Chry-

foftome pages 588. & 657. le fecond dans fes Mélanges facrez, liv. 3. ch. 12. & le troifiéme aux pages 61. & 307. de la Comparaiſon de la Vulgate avec les nouvelles Verſions Latines du Nouveau Teſtament, qui eſt un Ouvrage imprimé à Londres l'an 1655. in octavo. Depuis eſt venu Louis Cappel, Profefſeur en Hebreu à Saumur, qui dans ſa fameuſe Critique a corrigé pluſieurs endroits de l'Hebreu par la Verſion des Septante. Après Cappel, Walton, qui eſt mort Evêque, & à qui Buxtorf le fils a dedié la dernière édition de ſa Synagogue, a auſſi autorisé cette Verſion, dans ſes Prolégomenes ſur la Bible Polyglotte de Londres. Depuis Walton, M. (Iſaac) Voffius, qui eſt aujourd'hui Chanoine Royal de Winſor en Angleterre, a fait l'Apologie de cette Verſion, contre Cocceius, Hulſius, Hornius, & Schotanus, qui la mépriſoient. Il répondit même l'année paſſée au Pere

Simon, à la fin de son *Traité des Oracles Sibyllins*,<sup>1</sup> dédié au sçavant M. Brown, son ami intime, aussi Chanoine de Winfor, & grand partisan des Septante, comme il paroît par une Lettre que je garde, qu'il écrivit autrefois à M. Vossius. Enfin M. Pearson, Chanoine d'Ely, a aussi défendu cette Version contre S. Jérôme, dans une *Préface sur la Bible Grecque*, imprimée à Cambrige l'an 1665. Ajoûtez à tous ces illustres, Daniel Heinsius dans ses *Exercitations sacrées*, où il fait voir par plusieurs exemples que l'on ne peut entendre la plûpart des mots & des phrases du N. T. sans le secours de la Version des Septante. Il faut espérer que le nombre des partisans de cette Version augmentera avec le temps; & que les Théologiens Protestans ne seront pas à l'avenir à cet égard là, dans une aussi profonde

1. Dans un Recueil, | *variationum variarum liber*  
intitulé, *Is. Vossii Obser-* | *in 4°. Londini 1685,*

letargie que celle où ils ont été par le passé.

---

*If. Casauboni Exercitationes contra Baronium. Londini 1614. in fol.*

**C**ES Exercitations ont été si bien reçues des Protestans , qu'il s'en est fait plusieurs éditions. Outre celle de Londres , qui est la plus belle , il y en a une de Francfort in quarto , & deux de Geneve. Le Roi Jacques ayant vû les premieres feuilles de cet Ouvrage , l'approuva fort. Mais les Evêques auroient souhaité que Casaubon eût traité Baronius un peu plus rudement qu'il ne faisoit : A quoi sa candeur & sa modestie ne pûrent jamais consentir. C'est ce que nous apprend Grotius retournant d'Angleterre , dans une Lettre à Meursius. Ce Livre a été refuté par le Pere Rosweidus , Jesuite , & dé-

fendu par Jacques Cappel de Sedan; Jules Cesar Bulenger, Théologien & Critique, l'a aussi examiné en plusieurs endroits dans ses Diatribes; qui ont été refutées par Richard de Montaigu, Evêque de Norwic. Depuis Casaubon, un Ministre de Bearn, nommé Majendie, a écrit contre les Annales de Baronius. L'ouvrage est imprimé à Amsterdam in folio, avec des Notes de M. Blondel sur ces mêmes Annales. S'il m'est permis de juger du travail de M. Majendie par l'échantillon que l'on m'en communiqua il y a quelques années, il n'y a rien dans ses Observations qui soit comparable à celles de Casaubon. Il y a même quantité de fautes, que M. Majendie a faites pour avoir copié ceux de son Ordre; comme il arrive ordinairement à ces Messieurs. Ge-

1. *Andreae Magendei Animadversiones in Annales Baronii, cum epitome criticarum lucubrationum Casauboni in tomi primi an-*

*nos 34. accesserunt quadam Davidis Blondelli Animadversiones ad Baronium. Lugd. Bat. 1679. in fol.*

rard ( Jean ) Voffius semble avoir pensé à refuter Baronius ; car voici de quelle façon lui parle Guillaume Laud Evêque de Londres , & depuis Archevêque de Cantorbery , dans une Lettre manuscrite du 14. Juillet 1628. *De Baronio quod moliri instituis , imprimis laudo ; præcipuè verò quòd fixum habeas minutias non consecrari. Certè in Opere tam diffuso nimis longum iter esset per minutias , & quæ tædio afficerent & peritos viatores & festinantes. Caput rei est , illa in quibus longius à primitiva Ecclesia , Romana recessit , brevibus ostendere , & argumentis insolubilibus demonstrare ; quæ utraque tibi factu facilia semper aestimavi.* Parmi les Catholiques , M. Dartis , Professeur en Droit Canon , a refuté quelques endroits des Annales de Baronius. Un Moine de l'Ordre de S. Benoist prétendoit y avoir trouvé deux mille fautes , si nous en croyons Scioppius , dans une Lettre Italienne au Pere Fulgence qui a paru depuis peu. M.



Holstenius, au rapport du Docteur Guy Patin dans une de ses Lettres, disoit un jour à M. Naudé, qu'il pouvoit montrer huit mille faussetez dans Baronius, par les Manuscrits de la Bibliothèque Vaticane qu'il avoit en garde. <sup>1</sup> Et M. Petau, Conseiller au Parlement de Paris, menaça une fois ce Cardinal de découvrir beaucoup de ses suppositions & faussetez; car c'est ainsi qu'il s'en exprime écrivant à Scaliger. Après quoi il ajoûte aussi-tôt ces belles paroles, comme par maniere de correctif: *Mais c'est chose ce me semble si indigne de gens d'honneur, d'écrire ex professo les uns contre les autres, que je n'ose y penser.*

1. Alessandro Taffoni a fait un Abregé Italien de l'Histoire Ecclesiastique jusqu'à l'an 1500. où il réprend Baronius en plusieurs endroits. Cet Ouvrage se voit manuscrit, & l'on en trouve des citations dans

les Origines Italiennes de Menage, entre autres au mot *Palmizze*. Nous avons du P. Antoine Pagi Cordelier, habile Chronologiste, la Critique de Baronius imprimée l'an 1705. en 4. volumes in fol. M.

---

*Harpocratonis Dictionarium in  
decem Rhetores, Gr. Lat. cum  
notis Phil. Jac. Maußaci. Pa-  
ris. 1614. in 4°.*

**M**. Pinedo, Juif Portugais, a  
aussi travaillé sur Harpocra-  
tion, comme il nous l'apprend dans  
son Stephanus; mais en nous faisant  
part de cette nouvelle, il nous pré-  
pare en même temps à ne rien espe-  
rer de lui de ce côté là. Il faut donc  
s'en tenir à l'Harpocraton de Mauß-  
fac, qui est un de nos meilleurs Cri-  
tiques, & qui semble suivre les tra-  
ces de Casaubon, dont il étoit grand  
admirateur. J'avouë qu'il a corrigé  
peu d'endroits d'Harpocraton, en  
comparaison de ceux qui restent à  
rétablir. Mais ceux qu'il a corrigez,  
le sont si ingenieusement, que nous  
le pouvons bien excuser de n'avoir  
pas poussé son travail plus loin. Joi-

gnez à cela , qu'à la fin de son Plutarque des Fleuves , il y a quelques Additions à ses Notes sur Harpocracion , qu'il dedie à M. de Saumaife. Enfin Meursius , qui a tant fait de Livres, peut suppléer dans ses Leçons Attiques , & dans ses autres Ouvrages , à ce qui manque à l'Harpocracion de Mauffac. Mais de plus , j'apprends que M. Gronovius le fils a fait imprimer depuis peu les <sup>r</sup> Observations de M. de Valois sur cet Auteur qui sont sans doute très dignes de lui. Outre Harpocracion , & Plutarque des Fleuves , nous avons du Président Mauffac , *Pfellus de Lapidum virtutibus* , & les Commentaires de Jules Cesar Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote. Il nous a aussi donné deux Harangues & plusieurs Lettres du même Scaliger contre Erasme , où il n'a point mis son nom. Il promettoit *Sextus Empiricus con-*

r. Ces Observations | tion de l'Harpocracion  
se trouvent dans l'édi- | in 4. de Leyde 1683.

tre les Mathematiciens , la Grammaire de Denis de Thrace , <sup>1</sup> ( aussi promise par M. Vossius , ) Manlius Theodorus ancien Grammairien Latin , & Jules Cesar Scaliger sur les Offices de Ciceron. Il promettoit aussi de sa façon cinq livres de diverses Leçons , qu'il appelle les Interpretes du Lexicon d'Harpocraton , un Indice des Auteurs citez dans ce Dictionnaire , <sup>2</sup> ( que feu M. Morus avoit pris la peine de faire & de mettre à la fin de son Harpocraton qu'il me montra étant à Paris , ) un Recueil de Loix Attiques , un Glossaire , & un Traité des Fêtes des Anciens. Le Président Mauffac mourut à Paris , au grand regret de tous les Sçavans , l'an 1650. Il est loué par M. de Saumaise dans ses Lettres , & dans ses

1. Elle a enfin paru l. 5. ch. 7. pag. 26. de la Bibliothèque Grecque de J. A. Fabricé , & ne contient en tout que 4. feuillets in 4. M.

2. Jean-Albert Fabricé en a donné un dans sa Bibliothèque Grecque , l. 4. ch. 33. page 491. M.

étonnantes Exercitations sur Solin, par Rutgerfius dans ses diverses Leçons, par Gassendi dans la Vie de Peirefc, par M. de Marca dans sa Differtation touchant la Primatie de Lyon, par Balzac dans ses Oeuvres diverses, par M. Gaulmin (à qui Mauffac avoit dedié son Pfellus) dans ses Notes sur le Roman de Theodorus Prodromus, par Bourdelot sur Heliodore, & par plusieurs autres. Casaubon lui écrit une fois dans ses Lettres, de l'édition de M. Grævius, & en fait l'éloge sans le nommer, écrivant à M. Vander Myle le 27. May de l'an 1610.

---

*Vindiciæ Epistolarum S. Ignatii, authore Joanne Pearson. Cantabrigiæ 1672. in 4°.*

**I**L nous vient peu de Livres d'Angleterre du merite de celui-ci; & si M. Daillé vivoit aujourd'hui, il

lui facherait fort sans doute de s'y voir maltraité avec tant de raison ; mais comme il avoit l'ame belle , il n'auroit pas manqué de rendre justice au sçavoir de son Adversaire. M. Pearson a ajoûté à la fin de son Ouvrage deux Lettres de M. Vossius contre M. Blondel , qui sont aussi pour la défense des Epitres de S. Ignace ; que je me souviens d'avoir lûës manuscrites étant chez M. Vossius. M. Pearson à la page 130. de la premiere partie de cette Apologie , rapporte un endroit de S. Chrysofome où il croit que S. Cyprien soit tacitement allegué ; qui est une remarque que Patrice Junius , Bibliothécaire du Roi de la Grand'Bretagne , avoit faite long-temps avant lui , dans ses Notes sur l'Epitre de S. Clement aux Corinthiens. J'ai aussi remarqué que dans l'Exposition du Symbole , écrite en Anglois par M. Pearson pag. 53. de la derniere édition , ce sçavant homme dit que

Longin dans son Traité du Sublime a rapporté un passage de la Genese suivant sa Version d'Aquila; qui est aussi une remarque de Patrice Junius dans ses Notes sur les quatre premiers livres de Moyse, inferées dans la Bible Polyglotte de Londres. Le même M. Pearson, à la page 132. de la même Apologie pour les Epîtres de S. Ignace, dit qu'il ne sçait pas bien certainement quel a été le sentiment de M. Daillé touchant l'Auteur d'une Homelie qui se trouve parmi celles de S. Chrysostome, & qui a pour titre, *qu'il y a un seul Legislatteur du Vieux & du Nouveau Testament.* Sur quoi je remarquerai que M. Daillé dans son Traité des Images prétend que cette Homelie ne soit pas de S. Chrysostome; qui est précisément la conjecture de M. Pearson, *non dubito tamen, ajoûte-t-il, quin illa nobis repositurus esset Dal-leus, si viveret, quæ scripsit venerandus senex Usserius; cum Usserianis sæpissimè*  
*usus*

*usus sit. Ille autem Orationem eam S. Chrysofomo abjudicat.* C'est dommage qu'une aussi bonne plume que celle de M. Pearson ait si peu écrit, & que nous n'ayons de lui, outre cette Apologie, que des Prolegomenes sur l'Hieroclés de M. Casaubon le fils, deux Epitres sur le Diogene Laërce de M. Menage, une Préface sur la Bible des Septante, (dont le Pere Simon n'a pas sçû l'Auteur dans son Histoire Critique du Vieux Testament,) des Observations en Anglois sur le Symbole, la Vie de S. Cyprien au devant des Oeuvres de ce S. Martyr, publiées par M. Fell, Evêque d'Oxford & quelques Ouvrages posthumes de Chronologie. Je sçais qu'au rapport de M. Casaubon le fils sur Hieroclés, M. Pearson promettoit dès l'an 1655. un Hesychius & un Suidas, Auteurs qui demanderoient chacun la vie d'un homme; & que lui même dans cette Apologie nous promet un Parallele du stile



de S. Paul & de celui de S. Ignace , avec une nouvelle édition de l'Épître de S. Clement aux Corinthiens. Mais toutes ces promesses sont des promesses , & nous ne voyons par malheur que trop de Sçavans , qui nous ont bien fait languir sans nous rien donner. M. Larroque , Ministre à Quevilly près de Rouën , a refuté cette Apologie ; mais d'une manière , qui en augmente plutôt le prix qu'elle ne le diminue. Je trouve sur tout cet Auteur divertissant à la page 190. de son Livre , où il dit qu'il n'a jamais pû rencontrer les paroles que M. Pearson attribué à M. Blondel à la page 61. de la seconde partie de cette Apologie. Cependant M. Pearson dit positivement en cet endroit là , qu'il tire ces paroles d'une Lettre de Blondel à Usserius , publiée par Hammond. Si M. Larroque n'a pas sçû en quel Ouvrage Hammond a publié cette Lettre , je lui apprendrai volontiers que c'est dans ses do-

des Dissertations de l'Episcopat. Une personne de qualité m'a dit que M. Pearson fut fait Evêque de Chester l'an 1677. Ce que j'ai vû depuis confirmé par M. Chamberlaine, de la Societé Royale, dans son Etat d'Angleterre de la derniere édition.

---

*Pietas Ordinum Hollandiæ, aut.  
H. Grotio. Lugd. Bat. 1613.  
in 4°.*

**C**E Livre est fait contre Sibrand Lubbert, Théologien de Franeker. Grotius ne l'écrivit pas de son mouvement, mais par l'ordre des Etats de Hollande, dont il étoit alors Avocat General. C'est ce qu'il nous apprend lui même dans une Lettre à M. de Thou, qui est une des plus belles du petit volume qui a pour titre, *Grotii Epistolæ ad Gallos*, publié par M. Sarrau, qui en a fait la Préface. Cette Défense des Etats, qui

164 BIBLIOTHE'QUE  
est louée par Casaubon écrivant à  
Heinsius , & à Grotius lui même ,  
fut traduite en François la même an-  
née qu'elle parut , & refutée quelque  
temps après par Sibrand Lubbert ,  
à qui Grotius répondit dans une pe-  
tite Piece intitulée , *Bona Fides Si-  
brandi Lubberti.*

---

*Cl. Salmasius de Primatu Papæ.  
Lugd. Bat. 1645. in 4°.*

**B**ien que ce Livre soit assez gros,  
ce n'est pourtant qu'une petite  
partie d'un grand Ouvrage que M.  
de Saumaïse se proposoit de donner.  
L'Apparat ou les Prolegomenes ,  
sont principalement écrits contre le  
Pere Petau , Jesuite , mais avec un  
peu trop de chaleur. Pour le Traité  
*de Primatu Papæ* , il y fait paroître à  
son ordinaire beaucoup de sçavoir,  
mais quelquefois aussi une grande  
précipitation ; comme quand à la p.

62. il allegue Clement Romain dans ses Hypotyposes, au lieu de Clement d'Alexandrie; faute, qui, avec quelques autres, a été relevée par M. Morus, dans sa Préface sur l'Eusebe de Scaliger. M. de Saumaïse se trompe aussi à la p. 86. & dans ses Lettres pag. 140. corrigeant sans nécessité un passage de S. Cyprien, où au lieu d'*æmulum*, il lit *malum*. Voici le passage, qui se trouve dans une Lettre de ce S. Martir à Antonianus: *Sedit intrepidus Romæ* (il parle de Cornelle Evêque de Rome) *in sacerdotali Cathedra, eo tempore cum Tyrannus* (c'est l'Empereur Decius) *infestus Sacerdotibus Dei, fanda atque infanda comminaretur, cum multò patientius & tolerabilius audiret levare adversus se æmulum Principem, quàm constitui Romæ æmulum Sacerdotem.* Où il est assez clair, ce me semble, que le verbe *audiret* se rapporte à la même personne que *comminaretur*, qui a précédé; je veux dire au Tyran Decius,

& non pas à Corneille Evêque de Rome , comme se l'est imaginé M. de Saumaïse. M. Dartis , dont j'ai déjà parlé , a refuté ce *Traité de Primatu* dans ses *Livres de Ordinibus & Dignitatibus Ecclesiasticis* , imprimez à Paris l'an 1648. in quarto. A la fin de cet *Ouvrage de Primatu* , M. de Saumaïse a ajoûté deux *Traitez de deux Grecs* sur le même sujet , & un autre touchant le Purgatoire , sans nom d'Auteur ; qu'il avoit publiez à Heydelberg dès l'an 1608. & dediez à M. Servin Avocat General. Le premier de ces *Traitez* est de Nilus Archevêque de Thessalonique , qui a été refuté par J. Matthieu Caryophilus , Archevêque d'Iconie. Le second est , de Barlaam , Moine de l'Ordre de S. Basile , que Bocace dans sa *Genealogie des Dieux* appelle *hominem corpore pusillum , prægrandem tamen scientia , & Græcis adèò eruditum , ut Imperatorum & Principum Græcorum atque doctorum hominum pri-*

*vilegia haberet testantia, nedum his temporibus apud Græcos esse, sed nec à multis seculis citra fuisse virum tam insigni tamque grandi scientia præditum.*

Ce Barlaam dédie son Livre à un nommé François, que j'estime être François Petrarque, dont il avoit été Precepteur. Ce Livre de Barlaam n'a pas été traduit par M. de Saumaïse, comme l'écrit Vossius dans ses Historiens Latins pag. 526. mais par Jean Luyd Anglois. Pour le Traité du Purgatoire, traduit par Vulcanius, les uns l'ont attribué à Nilus, & les autres à Nicolas Cabafilas; mais il n'est ni de l'un ni de l'autre. L'Auteur est Marc Archevêque d'Ephese, comme nous l'apprend Sixte de Sienne au sixième livre de sa Bibliothèque Sainte, annotation 259. Ce

1. Ce Marc assista au Concile de Florence, où il parut fort zélé pour sa Religion. Genadius, Patriarche de Constantinople (à qui nous devons cette belle

Confession qu'il présenta à Mehemet II. Empereur des Turcs) a fait des Vers sur sa mort. Ceci est restitué de l'édition de la Rochelle, p. 121.

Traité avoit paru dès l'an 1546. de la traduction de Jean Hartungus, avec les Sermons de Luther sur les Evangelies des Dimanches; & ensuite Herold l'insera dans ses *Orthodoxographes* imprimez à Basle l'an 1555. Dans l'une & l'autre de ces éditions, ce Traité a pour titre, *Apologie des Grecs touchant le Purgatoire, présentée au Concile de Basle, & est dedié par Hartungus à Othon Henry, Comte Palatin.* Dans la *Turco Græcia* de Crusius p. 186. le titre de ce Traité est rapporté un peu plus au long, copié sur l'original de Jean Reuchlin.

---

*Is. Casauboni Epistola ad Card.  
Perronium. Londini 1612.  
in 4°.*

Cette Lettre est moins un Ouvrage de Casaubon, que les sermons du Roi Jacques & de l'Eglise Anglicane sur quelques points de

de Religion. Aussi a-t-elle été mise parmi les Oeuvres de ce Prince, dans l'édition qu'en fit l'an 1619. à Londres Jacques de Montaigu, Evêque de Winchester. Elle est écrite avec grande moderation, & a donné lieu à la Replique du Cardinal du Perron au Roi de la Grand'Bretagne, qui est demeurée imparfaite par la mort de ce Cardinal, & qui a été refutée par M. du Moulin. Valentin Smalcius, fameux Socinien, a refuté quelques endroits de cette Lettre de Casaubon, sous le nom d'Antoine Reuchlin, dans un petit Ouvrage intitulé *Parænesis ad Is. Casaubonum*. Un bel Esprit, (François Ogier,) fort connu dans la Republique des Lettres pour avoir si bien défendu Balzac, parle de Casaubon & de cette Lettre avec éloge, dans son Jugement de la Doctrine Curieuse du Pere Garaïse: *Le Sieur Casaubon, dit-il, qui, outre son rare & profond sçavoir ès lettres humaines, étoit*



fort consommé dans la lecture des anciens Peres de l'Eglise, ainsi que confesse Jules Cesar Bulengerus dans ses Diatribes, est un petit Grammairien au jugement de Garasse; tellement que ce que l'Illustrissime Cardinal du Perron, les RR. Peres Fronton du Duc & André Schottus Jesuites très doctes, qui faisoient profession d'amitié avec lui, ont admiré en Casaubon, ce qui leur a fait desirer avec tant de passion la conversion de cet homme, étoit un petit de Grammaire qu'il sçavoit; tous les trophées & triomphes que ce grand Cardinal a remportez sur l'heresie en son Livre de la Replique, consistent à avoir défait un chetif Grammairien: car en un mot Casaubon est l'Auteur de l'Epitre qui a donné sujet à ce grand & divin Ouvrage. Plusieurs Protestans Presbyteriens ont maltraité Casaubon à l'occasion de cette Epitre. Voyez la plainte qu'il en fait dans ses Lettres à Grotius, à Heinsius, & à Corneille vander Myle, écrites de Londres l'an 1612. Finis.

sons ce chapitre par l'adresse de Casaubon au Cardinal du Perron, en lui envoyant cette même Epitre :

**M**ONSEIGNEUR,

Enfin je vous envoie la Réponse qu'il a plû au Roi de la Grand' Bretagne de faire à votre Epitre. Le Roi s'est servi de moi pour Secretaire, mais la piece est de sa Majesté. Et ceux qui pensent qu'il emprunte l'industrie d'autrui pour traiter les choses de Théologie, ne connoissent pas combien sa Majesté est versée ès Ecrits des Théologiens. En quoi je puis dire sans flatterie que ce Roi est admirable. Il a exactement medité cette sienne Réponse ; & j'ai fait maints voyages en Cour pour cette cause, ayant eu cet honneur d'y aller toujours en la compagnie de M. l'Evêque d'Ely, ( Lancelot Andrews ) personnage très docte, très

P ij



modéré, & d'une singuliere humanité. Je pense qu'en écrivant, sa Majesté a gardé toute douceur, au moins ç'a été son desir. Je prie Dieu, MONSIEUR, qu'il vous conserve longuement.

Votre très humble &  
obéissant Serviteur  
IS. CASAUBON.

---

*Gerardi Johannis Vossii de Historicis Latinis libri III. Lugd. Bat. 1651. in 4°.*

**M.** Sandius publia à Amsterdam l'an 1677. des Notes très utiles sur ce Traité de Vossius des Historiens Latins, & il nous fait esperer une Addition de plus de trois cens Auteurs, dont Vossius ne parle point. M. de Malinchrot, Doyen de Munster, qui a écrit un Livre de la naissance & du progrès de l'Impri-

merie , & qui promettoit la Vie d'Erasme , fait la même chose sur les Historiens Grecs de Vossius , que M. Sandius sur les Latins , c'est à dire des Observations , & un Appendice <sup>1</sup> considerable. J'ajouâterai ici par occasion, touchant les Historiens Grecs de Vossius , un témoignage d'Erycius Puteanus , successeur de Lipse, & compagnon d'école de Vossius , à qui il parle ainsi dans une Lettre , dont je garde l'original : *Quantum, bone Deus ! ut reliqua jam taceam , ultima de Historicis Græcis monumenta me ceperunt ! Tam felici ingenio , tam fertili industria usus es , ut quicquid ab omni ævo Græcia sudavit , ignorare etiam eruditi desinant , quos omnes unus docuisti. Quæ divitiæ ! Quæ deliciæ ! Nihil tam abditum quod non legeris ; tam dubium quod non expenderis ; tam obscurum quod non illustraris.* Outre ces Notes sur les Historiens Latins de

I. Sous ce titre , *Palipomenon de Historicis* | *Græcis centurie V. in 4.*

Vossius, il y a de M. Sandius une Histoire des Arriens, <sup>1</sup> qui n'est nullement exacte, comme je le ferai voir quelque jour, si Dieu le permet. Dans cette Histoire, M. Sandius cite son Traité de l'origine de l'Ame, & promet de faire réimprimer sa Dissertation du Verbe, & ses Explications paradoxes sur les Evangiles; deux fois plus amples que nous ne les avons. Il promet aussi un Traité de l'Eglise, & un autre du S. Esprit. Depuis sa mort, nous n'avons vu qu'un Catalogue assez ample des Ouvrages des Antitrinitaires. <sup>2</sup>

- |   |   |
|---|---|
| <p>1. <i>Nucleus Historie Ecclesiasticae, exhibitus in Historia Arianorum; cum tractatu praefixo de veteribus Scriptoribus Ecclesiasticis. Cosmopoli 1669. 2. vol. in 8. &amp; ensuite Colonia,</i></p> | <p>(in Hollandia,) 1676. in 4. avec un Appendix 1678.</p> <p>2. <i>Ejusdem Sandii Bibliotheca Antitrinitariorum. Freistadii 1684. in 8.</i></p> |
|---|---|



*Epicuri Vita, aut. Pet. Gassendo. Hagæ-Comitis 1656. in 4°.*

**L'**Admirable M. Gassendi est le premier Auteur de notre temps qui s'est attaché de dessein à la défense d'Epicure, & à fonder de nouveau en quelque façon une Ecole autrefois celebre dans toute la Grece. Depuis M. Gassendi, le sçavant & poli M. Sarasin ( dont M. de Montreüil <sup>1</sup> a si naïvement fait l'éloge dans une de ses Lettres ) a écrit en notre langue une <sup>2</sup> Apologie pour la Morale d'Epicure; & M. du Rondel ( que je regarde il y a long-temps comme un de mes plus doctes amis ) fit imprimer il y a quelques mois dans la même langue la Vie du même Philosophe.

1. Montreuil n'a parlé nulle part de Sarasin.  
M.

2. Intitulée, *Discours de Morale*, à la tête de ses nouvelles Oeuvres.

*Bibliotheca Cordesiana. Paris.*  
1643. in 4°.

**V**Oici le Catalogue d'une des plus belles Bibliothèques de Paris, dressée par feu M. de Cordes, Chanoine de Limoges, avec tant d'ardeur & de passion qu'il retranchoit souvent de son ordinaire pour avoir des Livres, comme le remarque M. Naudé dans son Eloge, qui est à la tête de ce Catalogue. Après sa mort, le Cardinal Mazarin acheta sa Bibliothèque, <sup>1</sup> où il y avoit de très bons <sup>2</sup> Manuscrits. Ce M. de

1. Ensuite elle fut vendue à l'encan pendant la Guerre de Paris, depuis elle fut rachetée & mise avec les autres Livres du Cardinal au College Mazarin. Naudé en a fait le Catalogue. *Menagiana t. 1. p. 29.*

2. Ces Manuscrits sont

maintenant à la Bibliothèque du Roi.

Après ces paroles où il y avoit de très bons MSS. on trouve dans l'édition de la Rochelle ce passage:

Il me souvient entr'autres d'un cité par le même M. Naudé dans son Addition à l'Histoire.

Cordes, qui étoit un des plus dignes hommes de son temps, a fort peu écrit. Je ne sçache de lui que deux Differtations, l'une touchant la Genealogie de J. C. & l'autre touchant le Saint Martial de Limoges. Nous lui devons les Oeuvres d'Hincmar, imprimées l'an 1615. mais beaucoup

re de Louis XI. p. 359. intitulé, *Dialogi inter orthodoxum Catholicum & Catechumenum Pauca scium inquirentem de Reformatione Ecclesie militantis.* Dans ce MS. il est dit que Charles V. l'un de nos Rois, surnommé le Sage, *Imposuit Petro Urbevetano Episcopo ut Historias Romanorum Pontificum B. Damasi Pape ad Sanctum compositas Hieronymum exponendo scriberet, & pro posse completeret, ac ut exquireret Codicem sacrorum Canonum & exposuim daret sibi: per has enim scripturas & paucas alias sperabat sane posse reformari statum universalis Ecclesie, vel ad minus Gallicane, secundum*

*normam & regulas contentas in sententiis predictorum librorum.* Ce Fragment nous apprend deux choses, l'une que Charles V. eut dessein de reformer l'Eglise Gallicane; l'autre, à quelle occasion Pierre, Evêque d'Orviète, écrivit ses Notes sur le Pontifical de Damase, qui sont citées manuscrites (je ne crois pas qu'elles soient encore imprimées) par Cassander dans ses Liturgiques, & après lui par le Cardinal Bona dans son Traité sur la même matière. Ce M. de Cordes qui étoit un des plus dignes, &c.



moins amples que celles de l'édition du Pere Sirmond. C'est lui que designe M. Bignon alleguant Hincmar sur les Formules de Marculphe pag. 263. sous le nom de *vir pius & doctus*. Nous lui devons aussi les Oeuvres de Cassander, où il n'a point mis son nom. Dans un Recueil de Harangues Funebres, imprimé à Hanaw l'an 1613. il y a des Vers Latins de lui & de M. de Voiture, lorsqu'ils étudioient à Paris au College de Calvi, sur la mort d'Henri IV. M. Grotius, qui étoit un de ses amis particuliers, lui a écrit plusieurs Lettres; & dans son dernier Livre contre Rivet, se lisent ces mots: *De Savanarolæ loco verum est, etiam non credente D. Riveto extare ejus Librum qui dicitur Triumphus Crucis, multò ampliolem quàm est editus scriptum manu. Usus est Grotius tali Libro, idque beneficio viri optimi, nunc in Christo defuncti, Joh. Cordesii, cujus amicitie multum se debere profitetur.* Le Pere Sa-

lien , Jesuite , refutant M. de Cordes touchant le Caïnan de S. Luc , le nomme en quelque endroit de ses *Annales virum non leviter eruditum*, & M. de Saumaïse dans son livre de l'Usure des Banquiers p. 327. *optimum ac doctissimum virum*.

---

*Hugo Grotius de Jure Belli & Pacis. Amstel. 1650. in 4°.*

**O**N prétend que Grotius ait mis tout son esprit en ce Livre ; & qu'il en pouvoit dire ce que Casaubon dit de son Commentaire sur Perse , dans une Lettre à M. Perillau , son parent , qui n'est pas imprimée : *In Persio omnem ingenii conatum effudimus*. L'Ouvrage de Grotius est en effet une excellente Pièce ; & je ne m'étonne pas qu'il ait été expliqué en quelques Académies d'Allemagne. J'apprends qu'il a été tout fraîchement réimprimé avec des Notes

de feu M. Gronovius. Si la chose est véritable, il faut preferer cette édition à toutes les autres. Voici le jugement que M. Bignon, ce Magistrat sans reproche, fait de ce Livre, écrivant à M. Grotius le 5. Mars 1632. *J'oublie, dit-il, de vous remercier de votre Traité de Jure Belli, qui est autant bien imprimé que le sujet le merite. On m'a dit qu'un grand Roi (Gustave Adolfe Roi de Suede.) le tenoit toujours devant lui, & suis très persuadé que cela est, parce qu'il n'en peut arriver que du bien infini; ce Livre mettant la raison & la justice en une matiere qu'on croit ne consister qu'en confusion & injustice. Ceux qui se plairont en cette lecture, y apprendront les vraies*

1. Il y en a eu plusieurs éditions avec les notes de Frederic Gronovius, de Jean Tesmar, & de M. Obrecht; & une autre avec les amples Commentaires de Guillaume vander Muelen, en 3. vol. in folio. Outre la Tradu-

tion Françoisé qui en a été faite par M. Courtin Conseiller d'Etat, M. Barbeyrac vient d'en donner une nouvelle avec des Notes excellentes, en 2. vol. in 4. imprimée à Amsterdam, 1724.

*maximes de la Politique Chrétienne, qui font les fondemens solides de tout gouvernement. Je l'ai rélu avec un merveilleux plaisir.* On n'en fit pas le même jugement à Rome, où il fut mis au rang des Livres défendus, le 4. Février 1627. Un Théologien d'Allemagne nommé Osiander a refuté ce **Traité** de Grotius; mais ce me semble avec peu de succès. M. Grotius mourut à Rostoch, ville de Mekelburg, revenant de Stokolm, l'an 1645. âgé de 62. ans. Son corps fut transporté à Delft, lieu de sa naissance, où j'ai vû son tombeau, qui est mediocre. Jean Quistorpius, Théologien Lutherien, a fait l'Histoire de sa mort, dans une Lettre à Bernard Taddelius, que j'insérerai volontiers ici, quoiqu'elle ait été publiée il y a long temps par M. Casaubon le fils & par quelques autres.

**C**ontendis à me, N. N. ut perscribam quomodo mundo huic

valedicturus , Litterarum Phœnix Hugo Grotius se gesserit. En , paucis id habe. Conscenderat ille Stokholmiaë navim qua Lubecam ferretur ; vehementibus per triduum in mari jaçtatus procellis , naufragium patitur , & æger ad Cassubiaë litora appellit. Inde per quam incommodo curru , pluvia , tempestate , per sexaginta & plura milliaria , tandem Rostochium nostrum devehitur. Divertit ad Balemanniam. D. Stocmannum Medicum advocari curat , qui ætate , naufragio , incommodis itineris fractas vires advertens , vitæ terminum imminere præfagit. Secundo ab ingressu in hanc urbem die ( qui stilo vetere erat 18. Aug. ) me hora nona vespertina ad se vocat. Accessi , propemodum in agone virum constitutum offendi. Compellavi , & me nihil maluisse affirmavi , quàm ut mihi cum ipso incolumi sermones sociare licuisset. Regerit ille , Ita Deo visum fuit. Pergo ; ut

ad beatam emigrationem se componat, peccatorem agnoscat, super commissa doleat, moneo; cumque inter loquendum, Publicani peccatorem se fatentis, & ut Deus sui misereretur precantis, meminisssem: respondet, Ego ille sum Publicanus! Progredior, ad Christum, extra quem nulla est salus, ipsum remitto. Subjicit ille: in solo Christo omnis spes mea est reposita. Ego clara voce Precationem illam Germanicam Germanicè recitabam, quæ incipit, *Herr* &c. Ille, complicatis manibus submissa voce me insequabatur. Cùm finivisssem, quæsivi an me intellexisset; Respondet, probè intellexi. Pergo illa recitare ex verbo Dei, quæ jamjam morituris in memoriam revocari solent. Quæro, an me intelligat; Respondet, vocem tuam audio, sed quæ singula dicas, difficulter intelligo. Cùm hæc dixisset, planè conticuit, & brevi post spiritum exhalavit, in puncto duodeci-

mæ nocturnæ. Habes Catastrophæ  
vitæ à Grotio summo viro actæ. Ca-  
daver Medicis post commissum est.  
Intestina lebeti aheneo imposita , ut  
in Templi apud nos primarii Mariæ  
Virgini sacri locum honoratissimum  
reponerentur , à Templi Præfectis  
facilè impetravi. Molliter cineres  
cubent ! Vale. Dabam Rostochii ,  
propriidiè Michaëlis A. 1645.

**I**L ne paroît pas par cette Lettre  
que M. Grotius soit mort Catho-  
lique. Mais il est constant que les  
dernieres années de sa vie il inclinoit  
fort pour ce parti là. Ecoutons là  
dessus M. de Valois dans la Haran-  
gue Funebre du P. Petau : *Quid non  
præstitit , dit ce sçavant homme , ut  
clarissimum virum Hugonem Grotium  
ad Catholicam communionem adduceret ?  
Erat ille quidem minimè à nobis alienus ,  
ac penè noster : quippe qui doctrinam  
Concilii Tridentini in omnibus sese am-  
plecti palam profiteretur. Id unum super-  
erat ,*

erat, ut Ecclesiæ Sacrarium ingressus communioni nostræ sociaretur. Quod ille nescio quas ob causas, dum ad Catholicæ fidei unitatem plurimos secum sperat adducere, consultò differebat. Possem hoc loco sermones illos vobis commemorare, quibus Petavius eum adortus est, tunc cum ille Lutetia excedens, post Legationis Suedicæ munus expletum, Petavium valedicturus invisit. Verùm in aliud tempus hæc seponere satius fuerit, ne tædium vobis longior fortassè facessat oratio. M. Grotius témoigna même dès l'an 1617. qu'il fuyoit avec soin de choquer les Catholiques. Car Guillaume Grotius son frere faisant alors imprimer ses Poëmes, il ne voulut pas qu'on y mît les Vers qu'il avoit faits sur les Exercitations de Casaubon contre Baronius, comme il le dit lui même dans son dernier Livre contre Rivet. Choisissons maintenant quelques éloges de M. Grotius, parmi le grand nombre de ceux qu'on lui a donnez. Isaac Pontanus dès l'an



1597. dans ses Notes sur Macrobe Théodose, l'appelle *summæ spei adolescentem*: Meursius l'an 1599. dans sa Critique sur Arnobe, *adolescentem sine exemplo*: Jacques Gillot dans une Lettre manuscrite à Meursius, écrite de Paris l'an 1601. *portentosi juvenem ingenii*; après quoi il ajoute: *quod de Scaligero tunc juvene magnum Turnebum dicentem juvenis audivi*. Le Président Jannin, au rapport de Balzac dans une Lettre à M. Menage, l'opposoit aux plus grands Morts de l'Antiquité. M. de Saumaïse <sup>1</sup> dans

1. Saumaïse cependant ne trouvoit pas bon que l'on crût Grotius égal à lui. Une marque de sa délicatesse là dessus, c'est que son intime ami Claude Sarrau lui ayant écrit ces mots dans une Lettre après la mort de Grotius: *Solus ille (Grotius) de principatu literarum tecum contendere posse videbatur. Solus ergo jam regnas. Peu* s'en fallut que Saumaïse

ne rompît entièrement avec lui. C'est ce que j'ai reconnu par deux Lettres qu'il lui écrivit, l'une du 30. Octobre, l'autre du 20. Novembre 1645. que j'ai lûes manuscrites, mais que j'apprens avoir depuis été publiées par Crenius, dans la dernière desquelles, après avoir déclaré par une fausse modestie, & au plus loin de sa pensée, qu'il con-

ses Exercitations sur Solin pag. 1306. le nomme *virum excellentissimæ doctrinæ in omni genere literarum* : Selden dans son *Mare clausum*, *virum acuminis & omnigenæ doctrinæ præstantiâ incomparabilem* : Gerard Jean Vossius dans ses Poëtes Latins, *seculi nostri grande ornamentum, vel miraculum potius* : Pricæus sur le 14. de S. Matthieu, *virum ingentem, quem*, ajoute-t-il, *non sine horrore mirati sumus* : Enfin M. Blondel, qui ne prodiguoit pas ses loüanges, dit de lui dans ses Sibylles, que c'étoit un très grand personnage, soit que l'on eût égard à la sublimité de son esprit, à l'uni-

sent qu'on lui préfere Grotius, il témoigne ensuite le peu d'estime qu'il en fait, soit pour la Théologie, soit pour la Philosophie, soit pour la Jurisprudence, ne faisant nulle difficulté de le mettre fort au-dessous de Vossius le pere. & demeurant seulement d'accord que c'est un

grand Poëte, qualité, à son avis, de nulle considération pour donner le premier rang dans l'Empire des Lettres, & commune d'ailleurs à Grotius avec Heinsius, & Barlæus, plus grands Poëtes encore, dit-il, au sentiment de bien des gens. M.

versalité de son sçavoir qui ne pouvoit être trop estimé, & à la diversité de ses Ecrits. Pour être particulièrement informé touchant M. Grotius, il faut avoir recours à sa Vie, qui est à la tête de ses Oeuvres Théologiques, & aux Memoires pour l'Histoire de Hollande de l'illustre M. Aubery du Maurier, qui ont été fort louëz par l'Auteur de l'ingenieuse Critique de l'Histoire du Calvinisme, mais qui ne le feront jamais autant qu'ils meritent de l'être.

---

*Barth. Gramondi Historiarum  
Galliæ libri 18. Tolosæ 1643.  
in fol. & Amstel. 1653. in 8°.*

**C**ette Histoire, qui commence à la mort de Henry le Grand, & qui ne vient que jusqu'à l'an 1629. est belle & bien écrite, quoiqu'en veuille dire M. Sarrau dans une de ses Lettres. Elle est même hardie en

quelques endroits ; ce qui est peut-être cause que l'on n'en a point donné la continuation. Voyez la Bibliothèque ancienne & nouvelle de M. Konig. <sup>1</sup>

1. Ce que dit M. Colomés à la louange de cette Histoire ne s'accorde pas avec ce qu'en dit Patin, Lettre du 15. Septembre 1654. B.

Voyez encore sur l'Histoire du Président de Gramond le même

Patin dans ses Lettres à Spon, Lettre 7. du 5. vol. datée du 19. Juin 1643. Arnauld d'Andilly, Lettres 274. 276. 277. & 279. & le P. le Long, Bibliothèque des Historiens de France, numero 8819.

*Apuleii Metamorphosis, cum Notis Joh. Pricæi. Goudæ 1650. in 8o.*

SI nous avons toutes les Oeuvres d'Apulée commentées par Pricæus, <sup>1</sup> nous nous passerions ai-

1. Ce Pricæus arrivant en France avoit des recommandations de Gens de Lettres pour mon grand oncle Jean Bourdelot, qui l'assista

de ses amis, de son argent & de ses Livres, & qui fit imprimer à ses frais son Apologie d'Apulée dont j'ai encore les planches de cuivre

sément de ses autres Commentateurs. Mais par malheur il n'a fait des Notes que sur la Métamorphose, & sur l'Apologie, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1635. in quarto. Il est vrai que ses Notes sont si amples, qu'elles nous consolent en quelque façon de n'en avoir pas de lui sur les autres Livres: Outre qu'il nous a laissé un beau volume d'Observations sur le Nouveau Testament & sur les Pseaumes, imprimé à Londres in folio l'an 1660. Il se proposoit de faire réimprimer l'Apologie d'Apulée, avec une augmentation de Notes considerable, de donner Aulu-Gelle sur lequel il avoit fort travaillé, Avienus *de oris maritimis*, & des Corrections sur Hesychius, dont il avoit donné l'Indice à la fin de la Métamorphose d'Apulée; j'entends l'Indice des Auteurs alleguez

sur lesquelles ont été ti- | quitez qui sont dans ce  
rés les figures d'Anti- | Livre. B.

par Hefychius. Mais ses yeux étant devenus fort foibles, il dit en quelque endroit de ses Notes, qu'il ne croit pas voir l'accomplissement de ses desseins. Ce Pricæus étoit Anglois de nation, d'une littérature vaste, & d'un grand jugement. Après avoir long-temps voyagé, il se retira à Florence, où il se fit Catholique, quelque tems avant M. Stenon, Danois, grand Anatomiste. A propos du changement de Messieurs Pricæus & Stenon, je remarquerai qu'il y a eu de temps en temps de doctes Protestans qui se sont faits Catholiques. Tels ont été, au siècle passé, Pierre Pithou, qui changea après la S. Barthelemy; F. Pithou Sieur de Bierne son frere; Florent Chrestien, Précepteur de Henry le Grand; & Juste Lipse; & dans ce siècle, le Pré-

1. Cet Index se trouve l. 4. c. 35. pag. 554. &c. de la Bibliothèque Grecque de J. A. Fabricce, qui l'a illustré de

quelques additions & corrections. M.

2. Florent Chrestien mourut l'an 1596. bon Huguenot. M.

sident de Fresne Canaye , qui changea après la Conference du Cardinal du Perron & de du Plessis ; Nicolas Vignier Medecin & Historiographe ; Jerôme Vignier , son petit-fils , qui est mort Pere de l'Oratoire : Jean Vassan , neveu de Pierre Pithou , qui est mort Feuillant ; Jean Plantavy de la Pause , qui de Ministre devint Evêque de Lodeve ; Jean Morin , qui est mort Pere de l'Oratoire ; Luc Holstenius , qui est mort Bibliothécaire du Pape ; & Pierre Lambec , son neveu , Bibliothécaire de l'Empereur. Je reviens à Pricæus , qui mourut à Rome l'an 1676. & qui a laissé un Commentaire sur les Epitres de Pline le Jeune , qui sera bientôt imprimé. Pricæus est loüé par M. Sarrau dans ses Lettres , par Usserius sur les Epitres de S. Ignace , par M. Heinsius dans une Epitre à Charles Dati , par Selden plus d'une fois au second Livre *de Synedriis Ebræorum* , par Vossius dans son Harmonie Evangelique,

Évangélique, par M. Morus dans ses Notes sur le N. T. par M. Redi dans son Traité de la Generation des Insectes, mais sur tout par Axénius sur Phedre. Le Président Savaron sur Sidonius p. 241. cite avec éloge les Notes d'Antoine Dolé sur Apulée. Ce Dolé étoit un Avocat du Parlement de Paris, de qui je n'ai vû que quelques Plaidoyers. <sup>1</sup>

1. On ne trouve point | *cats de Paris*, à la fin des  
Antoine Dolé dans l'*In-* | Opuscules de Loifel,  
*dice alphabétique des Avo-* | mais bien *Louis Dolé. M.*

*Recueil de Maximes veritables & importantes pour l'institution du Roi, contre la Politique du Cardinal Mazarin. 1663. in 12.*

L'Auteur de ce Livre ( qui a été brûlé à Paris par une Sentence du Châtelet ) est à mon avis Claude Joly, Chanoine de Notre-Dame, personnage d'une grande probité &



d'un grand sçavoir. Outre cet excellent Livre, nous avons de lui *Consultatio de (reformandis) Horis Canonicis, (ac ritè constituendis Clericorum muneribus,)* <sup>1</sup> où il n'a point mis son nom; le Voyage de Munster, un Traité de l'Education des Enfans, & quelques autres <sup>2</sup> Pièces. Nous lui devons aussi les Opuscules de M. Antoine Loyfel, son Ayeul, fameux Avocat du Parlement de Paris. <sup>3</sup> J'appris dès l'an 1668. de M. Battier, sçavant homme de Basle en Suisse, que M. Joly faisoit la Vie d'Erasmus, & qu'il avoit lû sept fois pour cela toutes les Oeuvres de ce grand homme. A la fin de ce Recueil de Maximes, M. Joly a ajoûté une Traduction en Vers François du Poëme du Chancelier de

1. Il y en a eu deux éditions in douze, dans la seconde desquelles on a joint un Traité de Stella sur le même sujet.

2. Comme le Traité des Restitutions des

Grands; & le Codicile d'or, ou divers Traitez touchant l'institution du Prince Chrétien.

3. Il a aussi donné en 1666. l'édition la plus ample des Oeuvres de Charles Loyseau in folio.

L'Hospital sur le Sacre de François II. Avant M. Joly, Joachim du Bellay avoit mis en Vers François ce même Discours; & il n'y a pas long-temps que M. Perrault, de l'Académie Française, en a aussi fait une Traduction très polie & très élégante. Après la Traduction de M. Joly, se lisent deux Lettres apologetiques pour son Recueil, dont je soupçonne que la première, qui n'est pas moins forte qu'elle est hardie, soit de feu M. Ogier, ami intime de M. Joly. Je ne sçais en quel endroit de ses Oeuvres Genebrard appelle la Pragmatique Sanction de S. Louis, le Palladium de la France, comme l'écrit M. Joly au 4. ch. de ses Maximes<sup>1</sup>. Si Genebrard l'a ainsi nommée, ce n'a été qu'après M. Budé, qui est le premier qui lui a donné ce

1. Cet endroit de Genebrard se trouve vraisemblablement dans son traité de *Sacrarum Electionum jure ac necessitate* | *ad Ecclesie Gallicane re-*  
*dintegrationem, in 8. Pa-*  
*ris. 1593. qui a été con-*  
*damné par Arrêt du*  
*Parlement d'Aix. M.*

beau nom : *Scitè ac verè quidam*, dit Fr. Duaren au ch. 11. du 5. liv. de son Traité des Ministeres de l'Eglise, *eruditionis nomine ubique terrarum notus ac nobilis, cum quo mihi satis diu magna fuit familiaritas & consuetudo, de hac Sanctione loquens, Palladium Franciæ eam vocare consuevit.* Ce qui ne se peut entendre que du grand Budé. Joignez à Duaren feu M. Patru de l'Academie Françoise, dans un de ses Plaidoyers.

---

*Desiderii Erasmi Colloquia, cum Notis Arnoldi Montani. Amstelodami 1658. in 12.*

**B**ien que l'on ait fait à diverses fois des Notes sur les Entretiens d'Erasme, il reste pourtant des endroits que l'on n'a pas encore éclaircis. Par exemple, quand Erasme parle sur la fin de l'Entretien qui a

pour titre *Abbatis & Eruditæ*, de quelques Femmes sçavantes de l'Angleterre & de l'Allemagne, qu'il nomme *Moricæ, Bilibaldicæ & Blaw-  
vericæ*, personne ne nous a dit bien distinctement qui elles étoient. Il faut donc sçavoir que *Moricæ* sont les Filles de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, Marguerite, Elifabeth & Cecile: Marguerite entre les autres étoit fort heureuse à corriger les Auteurs; Jean Costerius dans ses Notes sur Vincent de Lerins rapporte d'elle une correction d'un passage de S. Cyprien, qui ne cede point à mon avis à celles des Scaligers, des Turnebes & des Saumaises. *Bilibaldicæ*, sont les Sœurs de Bilibaldus Pirckeymerus, Conseiller de l'Empereur, dont l'une se nom-

1. Cet Entretien, & celui qui a pour titre *Virgo Misogamos*, mis l'un & l'autre en Vers François par Clement Marot, ont été omis jusqu'ici dans toutes les

éditions de ses Oeuvres, quoiqu'au rapport de du Verdier pag. 231. de sa Bibliothèque, ils aient été imprimez separement. M.

moit Charité, & l'autre Claire, toutes deux Religieuses. Ce Pirckeymerus, de qui le sçavant & pieux Rittershusius a écrit la vie, dédie à sa Sœur Charité, la Traduction d'un Traité de Plutarque, & ses Oeuvres de S. Fulgence; & à Claire son autre Sœur, la Traduction des Sentences de Nilus, Evêque & Martyr. Voici comme il parle de ses deux Sœurs dans une Lettre à Erasme, écrite de Nuremberg le 20. May 1516. *Salutant te geminæ meæ Sorores, Abbatissa S. Clarauna, (c'est Charité, qui étoit l'aînée) altera ejusdem Regulæ sectatrix: quæ assiduè tua Scripta manibus retinent; maximè verò jam novo oblectantur Testamento: quo mirè afficiuntur mulieres, multis viris, qui sibi scioli videntur, doctiores. Scriberent ad te Latine, nisi indignas suas existimarent literas.* Il y a plusieurs Lettres de Charité dans les Oeuvres de Pirckeymerus, recueillies & publiées par Goldast. Pour *Blaurerica*, je crois

qu'Erasme entend par-là Marguerite Blaurer, dont Bullinger fait l'éloge à la page 339. de son Commentaire sur les Epitres. Rodolphe Gualter, Théologien de Zurich, a fait des Vers Latins sur sa mort, qu'il adresse à Ambroise & à Thomas Blaurer ses freres. On ne nous a point dit non plus qui étoit ce *Cephalus*, *vir trium linguarum gnarus*, dont Erasme parle dans l'Entretien de *Piscium esu*. Ce *Cephalus* est Wolphgang Fabrice Capito, Théologien de Strasbourg, qui mourut l'an 1541. & qui a fait plusieurs Livres. Les Entretiens d'Erasmus ont été fort bien traduits en Italien, par Pietro Lauro de Modene, qui a aussi traduit Joseph; mais ils ont été mal tournez en notre langue par un nommé Chapuzeau<sup>r</sup>. Touchant ces Entretiens, voici ce qu'écrit Clénard à un Evêque nom-

1. On vient d'en imprimer en Hollande une nouvelle traduction de

M. Gueudeville, en 6 vol. in 12.

mé Jean Petit , de Fez le 4. Decembre 1540. *Scriptit modò ad me Dominus Marchio Granatensis , Colloquia Erasmi ignibus destinata esse : Periclitari etiam Vivem. Quid me futurum censes , ubi nomen Alcorani audiverint. Finissons par ce joli Distique de Louis Masius sur la mort d'Erasme :*

*Fatalis series nobis invidit Erasmus ,  
Sed Desiderium tallere non potuit.*

---

*Catalogus Librorum Raphaëlis Tricheti du Fresne. Parisius , 1662. in 4°.*

**L**Es Livres contenus en ce Catalogue avoient été finement choisis par M. du Fresne , qui les connoissoit parfaitement. Il succeda à M. Naudé dans la Charge de Biblio-

1. Ce Catalogue est fort mal fait , & tout plein de fautes d'impression. Voyez sur Raphaël Trichet du Fresne , le 1. tome du Chevreana , pag. 31.

thécaire de la Reine de Suede , & s'acquitta très dignement de cet Emploi là. Nous avons de lui une Lettre à M. Seguin sur une Medaille qu'il prétend être de Charondas ; mais mal , si nous en croyons M. Spanheim , dans ses Differtations touchant les Medailles , pages 42. & 370. où il le refute sans le nommer. Nous avons aussi de M. du Fresne l'Eloge de Jerôme Magius , tiré de son Livre de *Rerum Italicarum Scripto-ribus* , qui n'a jamais vû le jour ; & une Epitre dedicatoire à feu M. Fouquet , sur les Tourmens des Martyrs de Gallonius. Le Pere Labbe in *Bibliotheca Nummaria* dit qu'il avoit ébauché la Description de Candie , qu'il vouloit donner fort exacte , & qu'il avoit fait pour cela un grand amas de Medailles & de Tables Chorographiques , mais que la mort le surprit en y travaillant. J'apprends que M. du Fresne étoit Bourdelois , aussi bien que le Pere Fronton du



202 BIBLIOTHE'QUE  
Duc, Jesuite, personnage que l'on  
ne sçauroit assez louer.

---

*Psalmi Confessionales, inventi in  
scrinio Antonii Portugalliae Re-  
gis. Lutetiae 1595. in 16.*

**V**Oici des Pseaumes qui de-  
vroient être entre les mains  
de tous les Chrétiens, & le Miroir  
le plus ordinaire que nous devrions  
consulter. On y voit un Pecheur qui  
découvre toutes ses fautes, qui im-  
ploie le secours de son Dieu, & qui  
fait de sa Conversion la plus grande  
felicité qu'il puisse trouver sur la ter-  
re. Ainsi M. du Ryer, de l'Acadé-  
mie Françoisse, a fort obligé les Ames  
pieuses, en tournant ces Pseaumes  
en notre langue aussi poliment qu'il  
l'a fait. Il y a seulement un endroit,  
où je souhaiterois qu'il eût pris garde  
au Latin un peu de plus près. C'est  
1. Il y en a eu depuis de nouvelles traductions.

à la page 17. & suiv. de la seconde édition, où M. du Ryer tourne: *Et comme si j'étois encore enfant à l'âge de cent ans, tout vieux & tout cassé que je suis, je fais encore les actions d'un enfant.* Il falloit tourner suivant le Latin: *Et comme si j'étois âgé de cent ans, je fais dans l'âge où je me trouve toutes les actions d'un enfant.* Si ces Pseaumes sont d'Antoine Roi de Portugal, la faute de M. du Ryer est inexcusable; car il est constant que ce pauvre Prince n'avoit pas soixante quatre ans quand il est mort.

---

*Gerardus Joannes Vossius de vitiis  
Sermonis. Amstel. 1645. in 4°.*

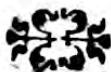
**C**E Livre est proprement un Dictionnaire de Mots Latins du bas Siécle; dont quelques endroits ont été examinez par le celebre Scioppius, dans un petit Ouvrage imprimé à Ravenne l'an 1647. &

inferé depuis , comme je crois , dans ses Opuscules , imprimez à Amsterdam en six volumes in octavo. M. Vossius promettoit de faire réimprimer ce Livre de son Pere , in folio beaucoup plus ample. Cependant nous n'avons pas vû jusqu'ici l'effet de sa <sup>1</sup> promesse. Quand cet Ouvrage ne paroîtroit point , nous n'auroions pas de peine à nous en consoler ; puisque le docte & infatigable M. du Cange vient de nous donner son <sup>2</sup> Glossaire , en trois volumes in folio.

1. On a réimprimé depuis quelques années toutes les Oeuvres de Gerard Jean Vossius en 6. vol. in fol.

2. *Glossarium ad Scriptores medie & infime Latinitatis* , imprimé en 1677. Le même M. du Cange a donné dix ans après , sçavoir en 1688. un supplément de cet

Ouvrage à la fin de son Glossaire Grec barbare. Hadrien de Valois , comme l'on voit à la fin du *Valesiana* , prétendoit qu'il y avoit une infinité de fautes dans le Glossaire Latin de du Cange , mais il seroit aisé de faire voir qu'en le critiquant il se trompe souvent lui-même. M.



*Dialogue des Causes de la Corruption de l'Eloquence, traduit en François. A Paris 1630. in 4°.*

**L**E Traducteur de ce Dialogue (que quelques uns attribuent à Tacite, & d'autres à Quintilien<sup>2</sup>) est M. Giry, de l'Académie Française; dont la première Traduction est la Pierre de Touche de Trajan Boccalini, imprimée à Paris l'an 1626. Cette Pierre de Touche (pour

1. Il y a eu deux traductions de ce Dialogue depuis celle de Giry: la première fut publiée avec les œuvres posthumes de Maucroix. on sçait maintenant qu'elle est de M. l'Abbé d'Olivet de l'Académie Française, qui nous a donné une excellente Traduction du Traité de Cicéron de la nature des Dieux avec des Remar-

ques: la seconde est de M. Morabin.

Ces deux traductions, qui ont chacune leur mérite, ont fait oublier celle de Giry.

2. Voyez là-dessus une belle & ample Dissertation dans la Préface de la Traduction de M. Morabin, qui veut que Maternus soit l'Auteur du Dialogue.

en dire un mot en passant ) est une Satire contre les Espagnols , qui a coûté la vie à son Auteur , & qui a été réfutée par Simon Bassus , Chanoine de Benevento , dans son Apologie pour la Monarchie d'Espagne , imprimée à Naples l'an 1619. L'Auteur de la Préface sur ce Dialogue est M. Godeau. Philandre , à qui il est dédié , est feu M. Conrart , Secrétaire du Roi , l'un des plus polis , & l'un des plus honnêtes hommes de France. M. d'Ablancourt lui dedica sous le même nom l'an 1637. son Minutius Felix. M. Godeau lui écrit aussi une Lettre sous le même nom dans le Recueil de Faret ; & c'est de lui qu'il parle dans une Epitre en Vers à Madame de Rambouillet , quand il dit :

C'est Philandre , dont l'ame a de toutes nos  
Muses

Sans étude & sans soin les richesses infuses.

Il lui adresse aussi une Epitre en Vers,

où il l'appelle Philandre. Feu M. de Vaugelas dans ses Remarques sur la Langue Françoisse fait l'éloge de M. Conrart en ces termes : *Nous avons à Paris une personne de grand merite , qui ne sçait point la Langue Grecque ni la Latine , mais qui sçait si bien la Françoisse , qu'il n'y a rien de plus beau que sa Prose & que ses Vers . Presque tous ceux qui se mêlent de l'un & de l'autre , & nos Maîtres même , le consultent comme leur Oracle , & il ne sort gueres d'Ouvrage de prix auquel il ne donne son approbation , avant que d'en expedier le Privilege .* Nous n'avons de M. Conrart que les Pseaumes de Marot & Beze , retouchez ; un volume de Lettres à M. Felibien ; & une Préface sur les Traitez de Religion de M. Gombault. <sup>2</sup>

1. On dit que les Livres du Ministre Claude n'étoient plus si bien écrits depuis la mort de M. Conrart. B.

2. On a voulu lui attribuer un *in douze* qui

parut en 1667. intitulé *Traité de l'Action de l'Orateur*, mais il est du Ministre Michel le Faucheur, comme on peut l'apprendre de Furetiere au mot *Action*. M.

*Relation de l'Etat de la Religion  
en Occident, traduite en Fran-  
çois. A Geneve 1626. in 8°.*

**C**E Livre, qui est fort curieux, a été écrit en Anglois par le Chevalier Edwin Sandis, & imprimé à Londres l'an 1605. Depuis, il fut traduit en Italien<sup>1</sup>, je ne sçais par qui, & ensuite en François par Diodati. Dans ces deux Traductions, se voyent des Additions considerables aux dix premiers chapitres, qui sont du Pere Paul, Religieux Servite; comme nous l'apprennent M. Spanheim dans la troisième partie de ses Doutes Evangeliques, page 309. & M. Grotius dans ses Lettres p. 866. Je m'étonne que ces Additions n'ayent point été mises dans les Oeuvres du Pere Paul, dont nous avons

1. C'a été par le même | traduit en François. M.  
me Jean Diodati qui l'a

aujourd'hui

aujourd'hui six vol. in douze. J'ai ramassé plusieurs choses touchant le Pere Paul & ses Ecrits dans mon Italie Orientale, qui n'est pas encore imprimée. A quoi j'ajouâterai seulement ici qu'il y a un volume de ses Lettres, Italiennes & Latines, à M. de l'Isle Grôlot & à M. Gillot, imprimé à Geneve l'an 1673. & une à M. Heinsius, en faveur du Synode de Dordrecht, dans le Recueil de Lettres de Gabbema. Il seroit à souhaiter que nous eussions aussi celles du Pere Paul à M. du Plessis-Mornay, à M. Leschaffier, à M. Casaubon, & à plusieurs autres.

---

*Henricus Cornelius Agrippa de  
incertitudine & vanitate Scien-  
tiarum. Colonia 1531. in 12.*

**I**L falloit être Agrippa pour faire ce Livre ; qui a été louié des uns,

1. Thomas Crenius | dans ses Animadver-

S



& blâmé des autres. Voici le sentiment d'Erasme écrivant à Abel Colster, de Fribourg le 25. Avril 1533.

*De viro, de quo quid sentiam rogas, magnificentius censeo quàm ut de ejus ingenio censuram ferre possim. Ex ejus Libri qualicunque gustu deprehendi hominem esse ardentis ingenii, variæ lectionis & multæ memoriæ, alicubi tamen majore copia quàm delectu, ac dictione tumultuosa verius quam composita. In omni genere rerum, vituperat mala,*

fions, & Bayle après lui dans son Dict. ont remarqué que dans l'édition de 1536. au chap. de *Lenonia* à l'apostille marginale *Leges*, il y a un passage qu'on a retranché dans quelques autres éditions même des meilleures des Oeuvres d'Agrippa. Celle que cite Colomiés est antérieure & originale, voici le passage: *Fam vero etiam Lenociniis militant Leges atque Canones, cum in Potentum favorem pro iniquis nuptiis pugnam, &*

*justa matrimonia dirimunt: Sacerdotesque, sublati honestis nuptiis turpiter scortari compellunt: malueruntque illi legistatores Sacerdotes suos cum infamia habere concubinas, quam cum honesta fama uxores, forte quia ex concubinis proventus illis est amplior. De quo legimus gloriatum in convivio quemdam Episcopum habere se undecim millia Sacerdotum concubinariorum, qui in singulos annos illi aureum pendunt.*

*laudat bona.* Cet endroit des Lettres d'Érasme, me fait souvenir d'une qui est la quarantième du septième livre de celles d'Agrippa, & qui commence, *Scripti pridem ad te paucis*, qui est assurément d'Érasme. C'est de quoi l'on ne doutera point, si l'on prend la peine de lire, dans le volume de ses Lettres, celle qu'il écrit à Charles Utenhovius, qui commence, *Magnam nobis.* La Déclamation d'Agrippa a été traduite en François par Louis Turquet, Lyonnois. Touchant Agrippa, voyez les recherches de M. Naudé, ce grand Bibliothécaire, dans son Apologie pour les grands Hommes faussement soupçonnez de Magie, dédiée à cet illustre Président de Mesmes, qui n'étoit pas moins l'Oracle des Doctes, que du Parlement de Paris.



*Instructions & Lettres Missives  
concernant le Concile de Trente.  
1607. in 8°.*

**C**E Recueil de Lettres a été fait & donné au public par Jacques<sup>s</sup> Gillot, Conseiller de la Grand'-Chambre, Doyen de Langres, & Chanoine de la Ste Chapelle de Paris. Il mourut l'an 1619. au grand regret de tous ceux qui l'avoient connu. C'étoit un homme, qui, outre son rare savoir, avoit l'ame si bien-faisante qu'il ne se plaçoit qu'à obliger. Il étoit d'ailleurs si franc & si ingénu, qu'il ravissoit en admiration ceux qui l'approchoient. Sa Bibliothèque étoit très belle, & remplie

1. Jacques Gillot fut un de ceux qui suivant la liste de Bussy le Clerc furent emprisonnez à la Bastille en 1589. *Maimbourg Hist. de la Ligue, l.*

3. Le P. Garasse a fait une Epigramme Latine contre lui dans un petit Libelle satirique intitulé *Le Banquet des sept Sages, M.*

de Manuscrits fort particuliers. Tel étoit entr'autres le Traité de Bertram ou Ratram de l'Eucharistie, que Casaubon avoit vû chez lui : *Bertrami de corpore & sanguine Domini unum exemplar MS. optima notæ in Bibliotheca D. Jac. Giloti Parisiensis Senatoris se vidisse testatus est mihi vir summus & de Republica literaria optimè meritus Is. Casaubonus*, dit Ufferius dans son Livre de la Succession des Eglises Chrétiennes, page 49. & suiv. de l'édition d'Allemagne. C'est ce que confirme Gillot lui-même, écrivant à Scaliger le 9. Janvier 1602. *Quant au Bertramus*, dit-il, *c'est la verité que cette seconde partie étant si contraire à la premiere, fait preuve que ce n'est pas du même Auteur. Et, qui est à noter, il y a des contes, maximè de visions, qui sont reprouvez par les bons Auteurs. M. le Fèvre me fit l'honneur, après l'avoir vû & gardé long-temps, de m'en dire son avis fort bon & certain. Ce passage éclaircit ce que dit le Cardinal du*

Perron dans son Livre de l'Eucharistie page 666. qu'il avoit vû chez M. le Fèvre un Bertramus MS. qui étoit sans doute celui que Gillot lui avoit prêté. Jacques Esprinhard, Sieur du Plomb, parle aussi de ce même Bertramus, dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 12. Janvier 1601. *M. Gillot, dit-il, travaille après le Bertrame Presbyter, que lui-même transcrit.* (C'est à dire, pour Scaliger, à qui Gillot l'envoia ensuite, comme il lui dit dans une Lettre du 7. Juillet 1601.) *C'est un très rare Sénateur, officieux à merveilles, qui retient je ne sçais quoi par dessus les autres de cette ancienne splendeur du Parlement. Il n'y a gueres d'homme à Paris que je frequente plus, & dont j'apprenne plus de belles choses.* Cet éloge est entierement conforme à ce que dit de ce Sénateur le Président Savaron, lui dédiant son Commentaire sur le huitième livre des Epitres de Sidonius, où il fait un Portrait achevé de lui. *Juret,*

ce fin Critique de Dijon, lui dédie son Symmaque, & Badius & Rappin lui adressent quelques Vers. Je ne sçache rien d'imprimé de lui que quelques Lettres. Il y en a une entr'autres qui est fort belle, écrite à M. de Ste Marthe, où il fait la Vie de M. le Président d'Espeffes. Il y a aussi de M. Gillot au rapport de M. Varillas, l'Eloge de Calvin, inferé parmi ceux de Papire Masson. <sup>1</sup> Les Missives, dont j'ai parlé dès le commencement, ont été réimprimées beaucoup plus amples chez Cramoisy l'an 1654. in quarto. Nous devons ce Recueil à Messieurs Dupuy, dans la mort de qui la Republique des Lettres a fait une perte irreparable. <sup>2</sup>

1. Il est aussi l'un des Auteurs de la Satyre Menippée.

2. A la suite de la Vie de P. Pithou si bien écrite en Latin par M. Boivin de l'Académie Françoise & Garde de la Bibliothèque du Roi,

on trouve plusieurs Lettres adressées à Jacques Gillot, par lesquelles on peut juger de la consideration qu'avoient pour lui les Magistrats & hommes doctes qui les lui écrivoient. M,

*Présent Royal du Roy Jacques au Prince Henry son fils , traduit en François. A Paris 1603. in 8°. <sup>1</sup>*

**C**E Livre a été loué par tant de gens , que je ne suis pas resolu de rapporter ici leurs témoignages. Il me suffira de remarquer , que le Traducteur est Villiers Hotman , fils de Fr. Hotman , Jurisconsulte , qui a fort écrit. Outre ce Présent Royal , Hotman a aussi traduit la belle Epitre de M. de Thou à Henry le Grand sur son Histoire , qui a aussi été tournée par Rapin , Grand Prévôt de la Connétable de France ; mais elle ne l'a point été par M. du Ryer traduisant l'Histoire de M. de Thou. Touchant

1. Ce Présent Royal, & les autres Ouvrages de Villiers Hotman, que Colomiés rapporte, se } trouvét parmi les Opuscules François des Hotmans , in 8. Paris 1617.

cette

cette Epitre voici ce qu'écrivit Vertunien à Scaliger, de Poitiers le 14. Juin 1604. *Monsieur le Tresorier Sainte-Marthe me conta ces derniers jours que le Roi avoit pris un singulier plaisir au sujet de l'Epitre Dedicatoire de l'Histoire de Fr. de M. de Thou, & lui avoit commandé de la faire traduire en François, & puis imprimer. Ce qui a été déjà fait par le fils de défunt Hotman Jurisconsulte.* <sup>1</sup> Hotman est aussi l'Auteur d'un Livret, intitulé l'*Ambassadeur*, qui est presque tout tiré du Traité de Charles Pascal sur la même matiere.

1. Voici un autre témoignage touchant cette même Epitre : Certè *qui tres trium virorum prefationes, Thuani ad historiam suam, Casauboni ad Polybium, Calvini ad Institutionem Christianam, inter decora nostri seculi soleo putare; ut eam que*

*Calvinum habet auctorem, ceteris anteponam, non modo argumenti sublimitate persuadeor, sed etiam ipsa proprietate, vigore, præstantiaque sermonis adducor. Alex. Morus dans son Panegyrique de Calvin. M.*





*Epitres des Princes , recueillies par  
Ruscelli , & traduites en Fran-  
çois par Franç. de Belleforest.  
A Paris 1574. in 8°. 1*

**C**Es Lettres sont toutes si im-  
portantes , qu'il seroit à sou-  
haïter que Belleforest eût traduit les  
trois tomes que je me souviens d'a-  
voir vûs , imprimez à Venise chez  
Zilet in quarto. 2 Comme ils sont  
extrêmement rares , nous nous con-  
solerions , ne les ayant pas, d'en pos-  
seder la traduction. 3 Dans ce pre-  
mier tome traduit par Belleforest,

1. La premiere édi-  
tion de cette Traduction  
est de Paris 1572. in 4.

2. La meilleure édi-  
tion Italienne est de  
1581. tous les trois vo-  
lumes. Marco Bruni en  
a donné un tome à Ve-  
nise , qui est le quatrié-  
me & qui est très rare. B.

3. Belleforest a eu  
raison de ne traduire  
que le premier volume  
de ces Lettres. Le se-  
cond & le troisiéme ne  
contiennent presque au-  
tre chose que des mor-  
ceaux de Gazettes peu  
interessans. M.

il y a une Lettre écrite par l'Evêque de Troyes en Champagne, à Corneille Muis, Evêque de Bironte, fameux Prédicateur, pour la justification de Gabriel de Lorge, Comte de Mongommery, sur ce qu'il avoit eu le malheur de bleffer à mort son Prince, après s'être long-temps excusé de jouter contre lui. La Lettre est datée de Paris le 14. Juillet 1559. L'Evêque de Troyes, qui l'a écrite, est Jean Antoine Caracciolo, ( fils du Prince de Melfe, ) qui se fit ensuite Protestant. Nicolas Camusat, à qui nous devons les Mélanges Historiques, imprimez à Troyes, dans ses Antiquitez de la même ville parle fort au long de cet Evêque; & Brantôme, au second volume de ses Hommes illustres Etrangers, l'a fait en ces termes : *Monsieur le Prince de Melfe laissa après lui son fils, qui fut Abbé de S. Victor lez Paris, Abbaye de dix mille livres de rente, & puis Evêque de Troyes en Champagne :* & par

après il se fit de la Religion Reformée. Contre lequel je vis un jour, aux premières guerres, Monsieur le Cardinal de Ferrare Hippolyte, se courroucer fort en la chambre de la Reine, mais non en sa présence, lui rémontrant sa faute, & lui disant s'il lui sieoit bien de tenir une si grande dignité Ecclesiastique, & en exercer la Religion contraire. L'Evêque lui dit fort bien ses raisons sans s'étonner, & ne se rendit point, disant entr'autres que c'étoit Dieu qui l'avoit inspiré. Mais ce ne fut pas sans disputes : car ce Prince Evêque étoit fort sçavant. Jean Antoine Caracciole a aussi écrit le Miroir de la vraie Religion, imprimé à Paris l'an 1544. <sup>1</sup>

1. J'ai vû du même Caracciole une Epistre imprimée sans nom de lieu, in 8. l'an 1561. qui commence par ces mots, *Antoine Evêque & Ministre du Saint Evangile à l'Eglise de Dieu qui est à Troye, & aux Fideles en*

J. C. Voyez Camuzat dans son *Catalogus Episcoporum Trecentium*, n. 82. & Beze page 767. du tome I. de son *Histoire Ecclesiastique*, où il fait de ce Prelat une peinture peu avantageuse. M.

---

*Hug. Grotii Mare liberum.*  
*Lugd. Bat. 1609. & 1633.*  
*in 12.*

**G**rotius a fait ce Traité de la Liberté de la Mer en faveur de ceux de son païs , comme Fernand Vasqués , Espagnol , écrivit de son côté en faveur du sien ; *Clarissimi quidem utrique, sed eruditione & nitore ingenii impares* , dit fort judicieusement Selden dans son *Mare clausum* ; qu'il opposa , mais civilement , au Livre de Grotius. Comme l'Ouvrage de Selden est rempli d'une prodigieuse érudition aussi bien que ses autres Livres , il fit beaucoup de bruit dans le monde. Jean Isaac Pontanus , Historien & Critique , le refuta l'an 1637. dans ses Discussions historiques touchant la Liberté de la Mer. Barlæus dans une de ses Lettres , tâche d'engager Cunæus son

parent à l'examiner ; mais inutilement. Ainsi il se vengea lui-même du Livre de Selden par deux Epigrammes. Ce qui lui étoit plus aisé étant Poëte , que de refuter pied à pied un si docte Ouvrage. Baptiste Burgus écrivit ensuite contre ce même Traité ; Selden le refuta dans ses *Vindiciæ* , imprimées à Londres l'an 1653. in quarto. Le *Mare clausum* de Selden a été imprimé plusieurs fois. La plus jolie édition est celle des Elzeyiers in douze. Il a aussi été traduit en Anglois , par Guillaume Wats , Auteur du Glossaire de Matthieu Paris. <sup>1</sup>

<sup>1</sup>. C'est-à-dire, ajouté à l'Histoire d'Angleter- | re de Matthieu Paris.



*De Literis & Lingua Getarum  
sive Gothorum Commentarius,  
editore Bonaventura Vulcanio.  
Lugd. Bat. 1597. in 8°.*

**L**E sçavant Ufferius, Archevê-  
que d'Armach, dans une Let-  
tre à M. du Jon (*Junius*) le fils,  
(Auteur du Livre *de Pictura Vere-  
rum*,) soupçonne que ce petit Com-  
mentaire soit d'Antoine Morillon,  
Secretaire & Bibliothécaire du Car-  
dinal Granvelle Antoine Perrenot.  
Ce soupçon n'est pas, à mon avis,  
mal fondé; y ayant dans ce Com-  
mentaire des remarques assez re-  
cherchées, & qui ne s'accordent pas  
mal avec le grand sçavoir que l'on  
attribuë à ce Morillon. Goropius  
Becanus dont le témoignage n'est pas  
toujours à rejeter, dit dans ses Ori-  
gines d'Anvers que ce Morillon étoit  
versé en toute sorte de Literature, &

que les Ecrits qu'il a laissez, ( qui se voyent chez son frere Maximilien, <sup>1</sup> aussi Conseiller & Bibliothécaire du Cardinal Granvelle, ) le justifient clairement. Adolphe Occo, grand Antiquaire, a inseré dans la premiere édition de son *Thesaurus Rei Antiquariae*, une Differtation de ce Morillon touchant je ne sçais quelle Medaille ; qui confirme authentiquement ce que dit de lui Goropius Becanus. Mais je ne sçais qui peut avoir obligé Occo, à retrancher cette Differtation de la seconde édition de son Trésor. Antoine Morillon est fort loué par Adrien Junius, Medecin & Critique, en cinq ou six lieux de ses Animadversions ; par Louis Guichardin, neveu de l'Historien, dans sa Description des Pais-Bas ; par Muret dans une Préface au Lecteur sur Horace ; par Nannius dans ses

1. Feu M. l'Abbé Boisot de Besançon avoit 8. volumes in fol. de Lettres MSS. de Maximilien Morillon au Cardinal de Granvelle. M.

Mélanges; & par Lipse dans ses Notes sur ses Livres de la Croix.

---

*Hugo Grotius de Satisfactione Christi, contra Faustum Socium. Lugd. Bat. 1617. in 8°.*

**C**E Traité a été si bien reçu, qu'on la réimprimé plusieurs fois. Depuis, Blaeu n'a pas manqué de l'insérer dans les Opuscules Théologiques de Grotius, mais plus correct & plus ample que nous ne l'avions; s'étant servi d'un Exemplaire, corrigé & augmenté de la main de Grotius, qui étoit dans la Bibliothèque de M. Hillinsberg, Jurisconsulte, à qui Boschius, jeune Critique, a dédié son Petrone. A peine cet Ouvrage de Grotius eût il vû le jour, qu'Herman Ravensperg, Théologien d'Allemagne, en donna son Jugement; que Vossius refuta ensuite pour l'intérêt de son ami. Crellius,



Socinien , & l'un des plus fins de ce parti-là , écrivit depuis contre ce Traité de Grotius ; qui , au lieu de le refuter , le remercie , dans une Lettre , de ce qu'il l'avoit refuté. Cette Lettre se trouve dans la Bibliothèque des Sociniens , & dans le Recueil de Lettres de Poëlenburg ; mais dans la premiere édition de ce Recueil le nom de Crellius ne paroît point.

---

*Caroli Paschalii Preces. Paris.*  
1602. in 24.

**C**harles Pascal , Auteur de ces jolies Prières , comme les appelle Scaliger dans les seconds Scaligerana , nâquit à Cuni , <sup>1</sup> ville du Piémont. Il étoit fils de Barthelemy Pascal , frere de Jean Louis Pascal , dont l'Histoire se voit au Martyrologe des Protestans. Outre ces Prières,

<sup>1</sup>. On écrit & prononce *Coni. M.*

il a écrit un beau Livre des Couronnes, un Traité intitulé *l'Ambassadeur*, des Observations sur les Annales de Tacite, la Vie de M. de Pibrac, & quelques autres pièces. Il est mort Conseiller d'Etat. Il y a eu de nôtre temps un autre Pascal, dont nous avons, entr'autres Ouvrages, les Lettres Provinciales, & les Pensées. C'étoit un rare genie. Pour Pierre Pascal, qui se disoit Historiographe de Henry second, il ne merite pas qu'on parle de lui. \*

1. Entre l'article de Charles Pascal & celui de Tertullien, on trouve dans l'édition de la Rochelle celui-ci, que j'ai crû devoir restituer dans la présente édition.

*Morneus de Eucharistia. Hanovia 1605. in 8.*

Il n'y a rien de rare dans ce gros livre, qu'un Fragment d'un Traité de Florus Diacre contre Amalarius, tiré du MS. de M. Ranchin Conseiller au Parlement de Toulouse. Ce Frag-

ment se trouve à la pag. 1627. & suiv. & ne se lit point dans les éditions Françoises de ce même Livre de l'Eucharistie. Ce Traité de Florus est dédié à Drogon ou Dreux, Président du Concile de Cressly, où fut condamné Amalarius; à Hettus ou Hettius, Archevêque de Treves; à Audry, Evêque du Mans; à Raban, Abbé de Fulde; à Aubry, Evêque de Langres; & à Faga. ou Fo

*Tertullianus , cum Notis Beati  
Bildii , à patria Rhenani. Paris.  
1566. 2. vol. in 8°.*

**C**ette édition de Tertullien n'est pas seulement recommandable par la beauté de son caractère, mais aussi par les Notes de Rhenanus, Auteur de l'excellent Livre *de Rebus Germanicis*, & par la Paraphrase de Fr. Zephirus sur l'Apologétique, qui ne se trouve entière que dans cette édition. Il y a une belle Préface de Rhenanus, sous le nom de Licentius Evangelus, sur le *Defensor Pacis* de Marfilus de Menadrino, (ou *Menadrino*,) qui a été depuis insérée par Goldast dans le premier volume de sa Monarchie de l'Empire Romain.

va, (comme lit Pierre de Saint-Julien dans ses Antiquitez de Bourgogne,) Evêque de Châlons. C'est tout ce que

je sçais touchant ce MS. de Florus : les Sçavans me feront plaisir de m'en apprendre davantage.

---

*Caroli Magni, Ludovici Pii, &  
Caroli Calvi Capitula. Paris.  
1603. in 8°.*

**C**ette édition est plus correcte & plus ample que la première. L'Épître Dédicatoire à Henry III. est de Pierre Pithou, & le Glossaire, est de François Pithou son frere, qui étoit fort intelligent dans les Auteurs de la basse Latinité. Le Pere Sirmond, à qui nous devons tant de bonnes Pièces, fit imprimer l'an 1623. avec des Notes les Capitulaires de Charles le Chauve, beaucoup plus amples que ceux des Pithou; & depuis peu d'années M. Baluze, Bibliothécaire de M. Colbert, a donné ces mêmes Capitulaires, avec d'autres, en deux volumes in folio. M. Dati, dont j'ai déjà parlé, fit imprimer à Florence l'an 1675. in quarto, quelques Fragmens des

Capitulaires de l'Empereur Lothaire, qu'il dedia à M. Bigot, & qu'il avoit tirez d'un Manuscrit de Cosme della Rena, Gentilhomme Florentin. Le Président Savaron, dans son petit Traité contre les Masques, promet les Capitulaires de nos Rois; mais il ne les a point donnez.

---

*Michaëlis Verini Disticha Moralia, sapius recusa.*

**L**Es Distiques de ce jeune Poëte Florentin furent premierement imprimez à Lyon l'an 1547. avec les

I. Ces Distiques ont été imprimés à Paris en 1605. corrigés par Pigneron; cette édition est pleine de fautes. On y voit la Vie de Verin aussi bien que dans celle de Beauvais de 1617. où Verin est apellé *Hispamus* né à Minorque la plus petite des Isles Baleares, ce qui ne s'accorde pas avec ce que

dit M. Colomiés que Verin étoit Florentin.

Du Verdier dans sa Bibliothèque parle d'une ancienne Traduction Françoisse des Distiques de Verin. B.

Il faut voir la Note premiere sur l'article 1225. des *Jugemens des Sçavans*, de Baillet, pag. 289. du tom. 4.

Commentaires de Martin Ivarre, Basque, & depuis tournez en Vers François par Claude Odde de Triors, Gentilhomme de Dauphiné, & en Prose l'an 1614. par Claude Hardy, Parisien. L'an 1616. Philippe le Clerc, Principal du College de la Ville de Beauvais, fit réimprimer ces mêmes Distiques sous ce titre un peu nouveau, *Verinus Belvacensis*; & depuis, Jean Owen, le Martial d'Angleterre, les inséra dans ses Epigrammes, sans nommer l'Auteur. Ugolin Verin, dans l'Eloge qu'il a fait en Vers de la Ville de Florence, loue les Distiques de son fils en ces termes :

*Quid referam nati Michaëlis funus acerbum ?*

*Extat Opus, prohibet que pudor narrare, quid ille*

*Scripserit. Ingenii testes sua Disticha restant,*

*Qua sensa ostendunt angustis grandia gyris.*

1. Ce n'est point par ces Distiques de Verin Owen, c'est par ceux y ont été mal à propos qui ont fait imprimer inferez sans même y avoir mis son nom. M.

232 BIBLIOTHÈQUE  
Et Politien, faisant allusion aux Vers  
précédens :

*Disticha composuit docto miranda Pareni,  
Que claudunt gyro grandia sensa brevi.*

Michel Verin, ayant préféré une  
rare continence à une longue vie,  
mourut âgé seulement de dix-sept  
ans :

*Sola Venus poterat lento succurrere morbo,  
Ne se pollueret, maluit ille mori.*

dit le même Politien dans son Épi-  
trophe. Et lui-même parlant de sa  
maladie :

*Promittunt Medici Venerem mihi ferre salutem,  
Non tanti vita sit mihi certa salus.*

Parmi les Lettres de Marsile Ficin,  
il y en a une à Ugolin Verin sur la  
mort de son fils. Le divin Bacon,  
Chancelier d'Angleterre, fait tacite-  
ment mention de ce jeune Poëte,  
au premier livre de son Histoire  
Naturelle ch. 10. de la Traduction de  
Pierre

Pierre Amboise, Sieur de la Magdelaine<sup>1</sup>; qui, pour le remarquer en passant, est fort différente de la Traduction Latine, imprimée sous le nom de *Sylva Sylvarum*.

1. L'Auteur de cette Traduction imprimée in 8. à Paris 1631. est effectivement nommé dans le Privilege, Pierre Amboise Ecuier Sieur de la Madelène, quoi qu'il n'ait signé l'Épître dédicatoire que par ces deux lettres initiales D. M. M.

---

*Memoires de la Reine Marguerite.*  
A Paris 1628. in 8°.

**N**ous devons ces beaux Mémoires à Auger de Mauleon, Sieur de Granier<sup>1</sup>, qui pour s'établir à Paris s'affocia avec un Libraire nommé Chapelain, & depuis avec un autre nommé Bouïllerot; &

1. Touchant lequel voyez Pellisson, d'où ceci est tiré pag. 226. de l'Hist. de l'Acad. Franç. in 12. Paris 1672. & qui pag. 308. de la même édition, dit avoir lû deux fois d'un bout à l'autre ces Mémoires de la Reine Marguerite en une seule nuit. M.



comme il avoit été curieux de bons Manuscrits , il en publioit de temps en temps quelques-uns. Outre ces Memoires , nous lui devons aussi ceux de M. de Villeroy , les Lettres du Cardinal d'Osât , celles de M. de Foix , Archevêque de Toulouse , & le Traité du Pere Mariana touchant la reformation du Gouvernement des Jesuites , traduit en François. Le Cardinal Bentivoglio fait l'éloge de Marguerite & de ses Memoires dans son incomparable Histoire de Flandre. Voici ses termes : *Margherita era Donna di spirito grande , ed in suo Libro di Memorie distese con fioritissimo stilo , ch'uscì dopo la sua morte in istampa , viene raccontato da lei medesima à pieno il successo di quel ch'ella trattò in Fiandra à favor del fratello.* Après ces Mémoires , il n'y a rien qui nous instruisse mieux de la vie de cette Princesse , que le Discours qu'en a fait M. de Brantôme dans le volume de ses Femmes illustres. **Baptiste le Grain**

& le Président Gramond en parlent aussi assez amplement dans leurs Histoires ; sans alleguer ici le Duc de Sully dans ses Memoires. La Reine Marguerite a dedié ses Memoires à M. de Brantôme, comme je le prouve fort au long dans mes Mélanges Historiques.

---

*Indiculus Asceticorum quæ inter Patrum Opera reperiuntur, ab Asceta Benedictino digestus. Paris. 1648. in 4°.*

**L**E Pere Labbe m'a appris que ce Religieux Benedictin étoit Dom Luc Dachery, qui nous a donné les Oeuvres de Lanfranc, & un Recueil de Pieces anciennes en treize volumes in quarto, (intitulé *Spicilegium.*) Au quatriéme tome de ce Recueil, il y a une faute grossiere, que je remarquerai ici en passant. C'est à la page 485. où se lisent ces

mots: *Historia Homeri, ubi dicit* & *Dares Phrygius*. Au lieu de *dicit*, il faut lire *Diētys*, qui est Diētys de Crete, que Josias Mercerus, beau-pere de M. de Saumaife, a si bien corrigé, & que Mademoiselle le Févre a fait réimprimer depuis peu pour l'usage de Monseigneur le Dauphin. Nous devions déjà à cette sçavante Demoiselle le Callimaque; & depuis, nous lui devons aussi une Traduction Françoisé d'Anacreon & de quelques Comedies de Plaute.<sup>1</sup> Mercerus, dont je viens de parler, dans ses Notes sur le 4. livre de Diētys de Crète, dit que l'antiquité ne connoît point d'autres amours d'Hector que pour Andromaque sa femme, ni d'autres enfans que ceux qu'il eut d'elle. Ce sçavant homme ne s'est pas souvenu qu'Euripide fait dire à Andromaque dans la Tragedie

1. Tous les autres Ouvrages de Mademoiselle le Févre, ( depuis Me. Dacier ) sont trop connus, pour les rapporter ici.

qui porte son nom : Qu'elle aimoit jusqu'aux maitresses d'Hector , & qu'elle alaitoit même souvent les bâtards. Sur quoi le Scholiaſte allegue Anaxicrate ( Auteur inconnu à Voffius dans ſes Hiftoriens Grecs ) au ſecond livre des Argoliques , où il dit qu'Hector laiffa deux enfans legitimes , ſçavoir Amphineus & Scamandrius , qui échaperent des mains des Grecs , & un bâtard nommé Parlaterus , qui fut pris dans la Ville de Troyes.

*Bibliotheca Janiniana S. Benigni  
Divionenſis , ope & industria  
P. D. Divione 1621. in 4°.*

**C**elui qui a fait le Catalogue de cette Bibliothèque du Préſident Jannin , <sup>1</sup> eſt Paul du May , Conſeil-

1. Ce n'eſt pas le Catalogue de la Bibliothèque du Préſident Jannin, c'eſt celui de la Bibliothèque des Moines de S. Benigne de Dijon : & Paul du May ne lui a donné le titre de *Bibliotheca*

ler au Parlement de Dijon, comme il le découvre lui-même dans ses Notes sur une Epître d'Innocent III. Scaliger & Grotius dans leurs Lettres écrivent une fois à ce M. du May ; & Casaubon deux fois dans les siennes. M. de Saumaïse parle de lui sans le nommer écrivant à Gronovius, à la page 192. de ses Lettres.

*theca Janiniana*, que parce que Nicolas Jeannin frere du Président étoit alors Abbé de S. Benigne.

Voyez dans le *Menagiana*, tom. 2. pag. 97. d'où cette Note est tirée, une critique plus étendue

de cet article. Je renvoie volontiers au *Menagiana*, parce que depuis la revision qu'en a faite M. de la Monnoye, c'est un livre qui est entre les mains de tous les amateurs de la belle Literature.

---

*Sermons du Pere Narni, traduits  
en François, par du Bosc.<sup>1</sup>*

**L**E Pere du Bosc, Cordelier,  
Auteur de l'Honneste Femme,<sup>2</sup>

1. Jacques du Bosc né en Normandie suivant le dénombrement de l'Abbé de Marolles. Le

nouveau Diçt. de More-ri dit qu'il étoit de la Province de Guyenne.  
2. La Préface qu'a

d'un Panegyrique du Cardinal de Richelieu, & de plusieurs autres Ouvrages, étoit ami particulier de M. Perrot d'Ablancourt. On tira ce Pere du Couvent avec quelques autres Moines de divers Ordres par permission du Pape; & comme il manquoit d'argent, M. d'Ablancourt lui donna les Sermons du Pere Narni, qu'il avoit traduits; <sup>1</sup> & le Pere du Bosc, ayant traité avec l'Imprimeur, les fit imprimer sous son nom <sup>2</sup>. Ensuite il se fit encore Cordelier, sans en rien communiquer à M. d'Ablancourt, qui s'en plaignit: L'autre ré-

mise M. d'Ablancourt à ce Livre de l'Honneste Femme, est faite principalement contre ceux qui se messent de censurer les Livres, n'en étant pas capables. B.

1. M. l'Abbé d'Olivet dans ses Notes sur l'Histoire de l'Académie Fr. de M. Pellisson, nous apprend sur cela, que M. d'Ablancourt à l'âge de vingt ans, se

destinant à prêcher, traduisit quelques beaux endroits de ces Sermons; & que cinq ou six ans après, ayant tout de nouveau embrassé le Calvinisme, il donna le peu qu'il avoit traduit de ces Sermons au P. du Bosc, qui par là fut déterminé à faire le reste.

2. Il avoit déjà publié en 1629. une Traduction des Sermons Es-



pondit que M. d'Ablancourt étoit bien retourné à la Religion Protestante, sans lui en rien dire. Car M. d'Ablancourt étant amoureux de Madame de S. Dié, sa parente, qui s'appelloit Perrot, comme lui, se fit de la Religion Romaine : Mais il y renonça en Hollande. Je tiens toutes ces particularitez de M. Bouhereau, celebre Medecin de la Rochelle, de qui nous verrons bientôt une Traduction Françoise des Livres d'Origene contre Celse, qui pourra servir de modele à nos Traducteurs. <sup>1</sup>

pagnols de Christophle d'Avendagno Carme. V. Moreri.	été imprimée en 1700 à Amsterdam in 4. avec des Notes.
--	--

1. Cette traduction a

---

*Pomponius Mela, cum Observationibus Is. Vossii. Haga-Comitis 1658. in 4°.*

**D**E tous ceux qui ont commenté Pomponius Mela, il n'y en

a

a point qui s'en soit plus dignement acquitté que M. Vossius. Voici ce qu'en écrit à ce sçavant homme l'illustre M. Bochart, dans une Lettre que je garde comme un trésor : *La premiere chose que j'ai faite à la reception de votre Livre a été de le lire. A quoi je me suis laissé emporter de telle façon, que j'en ai perdu repas & repos, & ne l'ai quasi point quitté, nonobstant toutes mes affaires, que je ne l'aye achevé. Je puis dire avec verité que je n'ai jamais rien lû in illo genere, ni qui l'é-gale, ni qui en approche de cent parasanges. M. de Saumaise, que nous tenions pour un Geant, ne me paroît plus devant vous qu'un petit Pygmée. Il a bien fait de mourir avant que cet Oeuvre vit le jour. Car il seroit mort de colere & de chagrin de se voir si mal mené & avec tant de raison. Votre style est merveilleux; vos raisons fortes, vos connoissances très particulieres, & tirées pour la plûpart de Livres non encore publiez: Vos conjectures heureuses, & telles qu'il y en a*



peu qui ne puissent passer pour démonstrations. Je suis assez du sentiment de M. Bochart touchant ses Observations. Je souhaiterois seulement que M. Vossius eût traité plus<sup>1</sup> doucement M. de Saumaïse, qui nonobstant toutes ses fautes, passera toujours pour un prodige d'érudition. M. Vossius est loüé par le même M. Bochart en plusieurs lieux de sa Géographie Sacrée & de ses Animaux de la Bible: Leo Allatius, dans son Livre de *Hebdomadibus Græcorum*, l'appelle *juvenem eruditum, & rerum antiquarum studiosissimum*: M. Grotius écrivant l'an 1643. à son Pere, dit de lui: *Multum delector Isaaci vestri consuetudine, ob summam ejus eruditionem, morumque suavitatem*: M. de Saumaïse, (à qui M. Vossius dédia son Scylax l'an 1639.) dans ses Prolegome-

1. Isaac Vossius avoit prêté quelque argent au fils aîné de M. de Saumaïse, celui-ci ne prit pas soin de le faire ren-

dre; & c'est par cette raison que Vossius a depuis affecté de le critiquer à toute outrance. M.

nes sur son *Traité de Primatu*, l'appelle *undequaque doctissimum juvenem, magnopatri parem futurum, cujus etiam, ajoute-t-il, hac etate mensuram implet*: Thomas Bartholin, dans son *Traité de Latere Christi aperto*, le nomme *paternæ famæ & virtutis ex asse heredem*: Thomas Maréchal, dans ses *Observations sur la Version Gotti-que des quatre Evangiles*, *virum summum*: Aubertin dans son *Livre de l'Eucharistie*, *eruditissimi patris dignum filium*: Nic. Heinsius, dans ses *Notes sur les Metamorphoses d'Ovide*, *raræ eruditionis & magni ingenii virum*: M. Grævius, dans ses *Notes sur Hesiode*, *virum illustrem & undiquaque eruditissimum*: Usserius, sur les *Épitres de S. Ignace*, *antiquæ Geographiæ peritissimum*: M. Daillé, dans ses *Observations sur les mêmes Epitres*, *eruditionis Græcæ Latineque decus*: M. Spanheim dans ses *Dissertations touchant les Medailles*, *recondita virum doctrina ac insigni ingenio*:

M. le Fèvre de Saumur, sur les Fables de Phédre de la seconde édition, *virum doctissimum & magno parente majorem filium*: Le Pere Petau au 4. tome de ses Dogmes Théologiques, *eruditissimum virum*: Le Pere Dachery, dans la Préface du 5. tome de son Recueil, *virum comitate singulari ac politiori literatura, multarumque rerum scientia clarissimum*: Et M. Huet, dans ses Prolegomenes sur Origene, *virum eruditione & ingenio florentissimum*. Je devois ce Recueil d'éloges au merite de M. Vossius. Je le finirai par la Lettre que lui écrivit M. Colbert, cet incomparable Ministre, en lui envoyant une Pension de sa Majesté.

**M**ONSIEUR,

Quoique le Roi ne soit pas vôtre Souverain, il veut néanmoins être vôtre bienfaiteur, & m'a commandé

de vous envoyer la Lettre de change ci jointe, comme une marque de son estime & un gage de sa protection. Chacun sçait que vous suivez dignement l'exemple du fameux Vossius vôtre Pere, & qu'ayant reçu de lui un nom qu'il a rendu illustre par ses Ecrits, vous en conservez la gloire par les vôtres. Ces choses étant connuës de Sa Majesté, elle se porte avec plaisir à gratifier vôtre merite, & j'ai d'autant plus de joye qu'elle m'ait donné ordre de vous le faire sçavoir, que je puis me servir de cette occasion pour vous assurer que je suis,

MONSIEUR,

*A Paris le 21. Juin 1663.*

Vôtre très humble  
& très affection-  
né Serviteur,

COLBERT,

Xij

Outre le Pomponius Mela de M. Isaac Vossius , ses principaux Ouvrages sont , Catulle , l'Apologie pour la Version des Septante , & le *Traité de Poëmatum cantu & viribus Rhythmi* , qui est celui de tous ses Livres qui lui plaisoit le plus. <sup>1</sup>

1. Il y a eu un Appen- | Mela , imprimé à Lon-  
dix des Observations de | dres en 1686. in 4.  
Vossius sur Pomponius

*Memoires de Messire Pierre de Bourdeille , Seigneur ( Abbé Commendataire ) de Brantôme , en neuf volumes in douze.* <sup>1</sup>

**I**L n'y a rien de plus agréable que la lecture de certains Historiens qu'on peut appeller du Cabinet ; qui nous font voir les Rois & les Princes

1. C'est le Comte de | Voyez la Bibliothèque  
Montresor de la Maison | des Historiens de Fran-  
de Bourdeille , qui a | ce , du P. le Long , nu-  
donné au public les Me- | mero 13725.  
moires de Brantôme.

dans leur vie privée , & pour ainsi dire en deshabillé. Tels sont , le Duc de Sully dans ses Memoires ; la Reine Marguerite dans les siens ; Dampmartin , Procureur General du Duc d'Alençon , la Neuville & Sorel dans un Livre qui a pour titre , *la Fortune de la Cour* ; l'Estoille , Audiencier à la Chancellerie de Paris ; dans son Journal de Henry troisiéme ; de Mergey , Gentilhomme de Champagne , dans ses Memoires , publiez par Nicolas Camusat <sup>1</sup> ; Madame de Mazarin dans les siens ; Hubert Thomas dans l'Histoire de Frederic II. Electeur Palatin ; l'Auteur des Amours de Henry le Grand ; & Brantôme dans ses Memoires. Nous avons de ce dernier neuf volumes <sup>2</sup> , où sont naïvement dépeintes les humeurs & les actions de plusieurs grands Capitaines , & de plu-

1. A la fin de ses Mélanges Historiques.

2. Il y en a dix main-

tenant, à cause du *Traité des Duels*, imprimé pour la premiere fois en 1722.

seurs Femmes illustres du siecle passé. C'est dommage qu'ils ayent été imprimez avec tant de fautes ; & que l'on ait pris si peu de soin d'un Ouvrage où se trouvent tant de choses particulieres. Comme j'ai lû ces Memoires fort exactement , je me suis apperçu d'une lacune considerable à la page 324. du troisiéme tome ; où il faut necessairement que manque la Vie de M. de Tavannes , que Brantôme au quatriéme volume de ces Memoires page 230. dit qu'il a écrite. C'est ce que l'on reconnoitra aisément , si l'on se donne la peine de lire avec attention toute cette page 324. où il n'y a aucune liaison de ce qui precede avec ce qui suit. J'ai aussi remarqué que Brantôme se trompe au premier volume de ses Hommes illustres Etrangers , page 279. où parlant du Comte Palatin Philippe , il dit qu'il laissa un fils après lui. Ce Comte Palatin , qui mourut à Heydelberg âgé de 44. ans,

ne laissa point d'enfans. Celui que Brantôme croit être son fils , c'est Frederic troisième Electeur Palatin , zélé Protestant, fils de Jean II. Comte Palatin , & Pere de Louis qui lui succeda , & du Prince Casimir. Au quatrième tome de ces Memoires , dans la Vie de Charles IX. Brantôme dit que ce Roi tenoit que contre les rebelles c'étoit cruauté que d'être humain , & humanité d'être cruel : Qui est un trait tiré des Sermons de Corneille Muis , Evêque de Bitonte , dont j'ai déjà parlé. D'Aubigné dans son Histoire , tome second , livre premier , chapitre 4. *La Reine, dit-il, pour encourager le Roy, dit, Vaut-il pas mieux déchirer ces membres pourris que le sein de l'Eglise? Elle acheva par un trait pris aux Sermons de l'Evêque de Bitonte en le citant, che pieta lor ser crudele, che crudelta lor ser pietosa.* Avant Brantôme , si je ne me trompe , le Baron de Forquevaux avoit com-



250 BIBLIOTHEQUE  
mencé un Recueil de Vies d'Hommes de Guerre, qui a été imprimé.  
du P. le Long, numero 13728.

---

*Histoire des Comtes de Poitou &  
Ducs de Guyenne, par Jean  
Besty, publiée par son fils, &  
imprimée à Paris l'an 1647.  
in fol.*

**F**ontenay ; petite Ville du Poitou, se peut dire incomparable, eu égard à tant de Sçavans à qui elle a donné la naissance. Tels ont été particulièrement le Président Brisson, de qui on a dit, qu'il avoit plus écrit au milieu de ses occupations, que d'autres n'avoient lû dans leur plus grand loisir : André Tiraqueau, personnage d'une vaste Literature : François Viète, le premier Mathematicien de son tems : Nicolas Rapsin, Poëte celebre : Et pour n'en

nommer pas davantage, Jean Bessy, Avocat du Roi, extraordinairement versé dans les Antiquitez de France. Cette grande connoissance de nos Antiquitez, éclate principalement dans l'Histoire des Comtes de Poitou, que son fils nous a donnée avec d'autres Pieces. A quoi il pouvoit ajoûter les Commentaires que son Pere fit en sa jeunesse sur les Hymnes de Ronfard; quelques Memoires que possédoit M. Dupuy, alleguez Manuscrits par M. Menage dans ses Origines de la Langue Francoise, pages 314. 381. & 660; une Chronique des Evêques de Poitiers<sup>1</sup> inserée dans la France Chrétienne de MM. de Ste Marthe; un beau Fragment d'une Lettre à André du Chesne, écrite de Fontenay le 26.

1. Imprimée in 4. à Paris 1647.

On peut encore voir dans la Bibliothèque Historique de la France du P. le Long, quelques

autres Traitez & Collections de MSS. de Jean Bessy, dont Colomiés n'avoit apparemment point de connoissance.

Juin 1617. que celui-ci a mis à la tête des Oeuvres d'Alain Chartier qu'il a commentées; une autre Lettre, fort travaillée, écrite à M. l'Evêque de Poitiers, (touchant une Inscription de l'Eglise Cathedrale de la même Ville) inserée dans les Annales de Bouchet, imprimées à Poitiers l'an 1644. une Préface *ad Petri Tudebodi Sacerdotis Sivracensis Historiam de Hierosolymitano Itinere*, qui est dans le quatrième tome des Historiens de France de du Chesne; un Sonnet sur l'Histoire Genealogique de la Maison de France de Messieurs de Ste Marthe, & des Vers à la louange de Rapin. Monsieur Besly est loué par M. Bignon en plusieurs lieux de ses Notes sur les Formules de Marculfe & sur la Loi Salique; par du Chesne dans son Histoire de Bourgogne; par Messieurs de Ste Marthe au commencement de l'Histoire Genéalogique de la Maison de France; par le Pere Labbe dans sa

Bibliothèque de Manuscrits; par M. de Roye dans la Vie de Berenger; par Blanchard dans les Eloges des Présidens, où il dit que M. Besly épousa Catherine Briffon; par M. de Marca dans son Histoire de Bearn; par du Pin Pager, qui lui écrit une fois dans ses Lettres; & par plusieurs autres.

---

*Dissertatio de Cœnæ administratione ubi Pastores non sunt, & an semper communicandum per Symbola. Amstelodami 1638. in 8°.*

L'Auteur de cette Dissertation est Hugues Grotius; ce que semblent n'avoir pas sçû le Cardinal Bona dans ses Liturgiques, livre 2. c. 8. sect. 4. & Selden dans son *Uxor Ebraïca* page 295. Cette Dissertation a deux parties: Dans la première, Grotius prouve par un passage de

Tertullien dans son Exhortation à la Chasteté, que les Chrétiens peuvent consacrer le pain & le vin de l'Eucharistie, lorsqu'il n'y a point de Pasteurs; prenant le mot *offerre*, dont se sert Tertullien, au même sens que fait le même Pere dans son *Traité de Virginibus velandis*, quand il dit, *Non permittitur mulieri in Ecclesia loqui, sed nec docere, nec tingere, nec offerre.* Voyez Grotius dans ses Lettres page 240. & Saumaïse dans les siennes, page 42. & dans son Livre de la Transubstantiation, qu'il a publié sous le nom de *Simplicius Verinus*, pag. 469. Dans la seconde partie, Grotius prouve par l'exemple & par l'autorité de S. Chrysostome, (& non pas de Tertullien, comme l'écrit mal Saumaïse, dans sa Lettre à un de ses Amis, touchant le dernier Ouvrage de Grotius contre Rivet, pag. 20.) qu'il n'est pas toujours nécessaire de communier. Le Pere Petau, Jesuite, frere du Pere Petau

Chartreux , a refuté la Differtation de Grotius , dans une autre adreffée à feu M. Seguier , Chancelier de France. A propos de quoi , je remarquerai que Saumaife , dans la Lettre que j'ai alleguée , impofe à Grotius , lui faifant dire , *ſe à Petavio meritò refutarum*. Voici les paroles de Grotius dans fon dernier Livre contre Rivet : *Libellum illum , cui vir reverendus D. Petavius refpondit , meritò pro ſuo non agnoſcit Grotius ; nam & addita ſunt quæ nec Grotius ſcripſit nec probat ; & quæ ab ipſo congeſta erant , eo erant tempore congeſta , quo diſputatio iſta calebat inter Reverendiſſimum Episcopum Aurelianenſem ( c'eſt Gabriel de l'Aubespine , frere du Garde des Sceaux , & du Gouverneur de Breda ) & virum ampliſſimum Nicolaum Rigaltium , non animo quicquam defendendi , ſed inquirendi eruditorum ſententias*. La Differtation de Grotius a été miſe dans ſes Opufcules Théologiques , imprimez depuis peu à Amſterdam.

Etant à Oxfort il y a quelques mois, j'ouïs une Leçon du Docteur Jane, Professeur en Théologie, dans laquelle il refuta doctement à son ordinaire, la Dissertation de Grotius & celle du Pere Petau. Depuis, M. Dodwel, qui n'est pas moins celebre par sa pieté que par son sçavoir, a fait imprimer de belles Dissertations sur le même sujet.

---

*Quinti Curtii Rufi Historia. Lugduni, apud Paulum Frellon, 1615. in 12.*

**C**ette édition de Quinte-Curce, qui est peu connue, a ceci de particulier, qu'outre les Supplémens ordinaires attribuez à Christophle Bruno, Moine de Baviere, elle en a d'autres copiez sur un Manuscrit de la Bibliothèque de Saint Victor, par Jean Masson, Archidiacre de Bayeux, qui nous a donné les Epitres de Gerbert

bert, de Jean de Salisbury, & d'Estienne Evêque de Tournay, & qui est frere de Papire Masson, assez connu parmi les Scavans. Ces Supplémens, dont les deux Masson n'ont point découvert l'Auteur, sont de François Petrarque, si nous en croyons Scaliger dans les seconds Scaligerana: *In Bibliotheca S. Victoris*, dit-il, *primus liber Q. Curtii erat, sed deprehendi esse compositum à Petrarcha.* Quintianus Stoa, au rapport du Pere Possevin dans sa Bibliothèque choisie, & du Pere Gourdon dans sa Chronologie, a aussi fait des Supplémens de Q. Curce; & long-temps depuis, Freinshemius, gendre de Berneggerus. Les Supplémens de Freinshemius ont été traduits en François par M. du Ryer, & mis à la tête du celebre Quinte Curce de M. de Vaugelas.



*Hug. Grotii Epistole. Amstelodami 1687. in fol.*

**I**N omnibus suis Lucubrationibus magnus fuit Hugo Grotius ; sed in Epistolis , uti & in Carminibus , incomparabilis ac divinus , dit excellemment M. Sarrau dans la Préface de la première édition de ces Lettres. En effet Hugues Grotius paroît grand Critique , dans son *Martianus Capella* , dans son *Aratus* , dans son *Stobée* , & dans ses *Notes sur Lucain & sur Tacite* : Grand Jurisconsulte , dans ses *Traitez de Droit écrits en Flamand* , & dans un Livre qui a pour titre , *Spansio Florum ad Jus Justinianæum* : Grand Traducteur , dans l'*Histoire des Gots & des Vandales de Procope* : Grand Historien , dans sa *Dissertation de l'antiquité de la République de Hollande* , & dans son *Histoire de Flandre* : Grand Politi-

rique , dans son Livre de *Jure Belli & Pacis* : Et grand Théologien , dans son Traité du Pouvoir des Souverains dans la Religion , dans celui qu'il a fait contre Socin , dans celui de la Verité de la Religion Chrétienne , & dans ses Observations sur l'Ecriture. Mais quelques beaux que soient ces Ouvrages , il faut pourtant avoüer que les Lettres & les Poësies de Grotius sont fort au-dessus ; & que s'il paroît grand dans ceux-là , dans celles-ci il est incomparable. Ce qui fait mon étonnement est qu'il ait écrit tant de Lettres , & fait tant de Vers , & que tout soit cependant d'une égale force , c'est-à-dire , que tout se ressent du puissant & divin genie dont ce grand Homme étoit animé.



*Pa. P. de Epocha annorum Incarnationis Christi, de Indictionibus, & variis ab annis Christi supputandi modis. Par. 1604. in 4°. <sup>1</sup>*

**P**A. P. c'est Paul Petau, Conseiller au Parlement de Paris; de qui nous avons aussi une Dissertation touchant l'Historien Nithard, (au second volume des Historiens de

1. Ce petit Traité ré-imprimé à Anvers 1608. par les soins d'Aubert le Mire au devant de son Recueil chronologique *verum gestarum à nato Christo ad sua usque tempora*, ne contient que 7. pages in 4. L'Auteur en 1604. l'ayant par honnêteté envoyé au Cardinal Baronius, celui-ci pour remerciement lui renvoya des injures. Si l'on faisoit difficulté d'en croire le *Scaligerana*

2. au mot *Petau*, on pourra consulter les Epitres Françoises à Joseph Scaliger pag. 109. 477. & 478. Le témoignage de Jaques Gillot, & celui de Paul Petau lui même, y sont là-dessus en termes exprès. On prendra garde seulement qu'à la page 478. la Lettre de Paul Petau est, par une faute de l'Imprimeur, datée de 1603. au lieu de 1605. M.

France de du Chesne ) & un Choix des plus rares Pièces de son Cabinet ,<sup>1</sup> que feu M. de Peiresc estimoit infiniment. Le Pere Labbe *in Bibliotheca Nummaria* parle en peu de mots de ces trois Ouvrages : *Paulus Petavius* , dit-il , *Aurelianensis* , *veterum nummorum γνώρισμα* publicavit Parisiis anno 1610. in 4. Illud mihi vir clarissimus *Alexander Petavius* , ejus filius , idemque Senator Parisiensis eruditissimus atque humanissimus dono dedit , cum ejusdem authoris antiquariæ supellectilis portiuncula eodem anno eademque in urbe in æs incisa , nec non Syntagmate de Nithardo Comite Caroli M. ex filia nepote anno 1613. ac Dissertatione de Epochâ annorum Incarnationis Christi. Ce M. Petau possédoit quantité de bons Manuscrits , qui furent vendus pour la plûpart à la Reine de Suede , dans la Bibliothèque de laquelle ils se voyent encore aujourd'hui. Le

1. Sous ce titre : *Pauli Petavii antiquariæ supellectilis portiuncula. Parisiis 1610. in 4.* ...

Cardinal Bona dans ses Liturgiques en cite un ancien Missel de l'Eglise Gallicane ; dont il rapporte de si beaux Fragmens , qu'ils ont fait souhaiter à bien des gens l'édition de l'Ouvrage entier , qui a enfin été publié à Rome par un Clerc Regulier nommé Thomafius , & depuis par le Pere Mabillon. M. Petau étoit Cousin de Jacques Bongars , sçavant homme & grand Politique , qui mourut à Berne en Suisse l'an 1612. & qui étoit aussi d'Orleans , comme le justifie Jean Geofroy , Marchand de la même Ville , dans son Voyage Manuscrit , fait l'an 1571. *Sera pour memoire , dit-il , que je trouvé à Strasbourg Jean le Normant , Orasse de Mondoré & Jacques Bongars , Enfans d'Orleans , avec Maître Christien Martin leur Precepteur , de nation Flamande , lequel tenoit la Confession des Anabapti-*

1. Jaques Bongars | Bongars, lettre E, a re-  
mourut à Paris le 29. | marqué cette faute de  
Juillet 1612. Bayle dans | Colonies. M.  
son Dictionnaire au mot |

*stes.*, homme très docte & paisible. Nous avons de M. Bongars un Recueil d'Historiens de la Guerre Sainte, <sup>1</sup> un Justin, dont la meilleure édition est de 1610. un volume de Letres à Joachim Camerarius, Medecin de Nuremberg, un autre à George Michel Lingelsheim, Conseiller de l'Electeur Palatin, & quelques Lettres à M. de Sully & à Scaliger. Les Lettres de Bongars à Camerarius ont été depuis peu traduites en François, pour l'usage de Monseigneur le Dauphin, <sup>2</sup> mais tronquées en quelques endroits. Messieurs Petau & Bongars sont si connus dans la Republique des Lettres, que l'on feroit un juste volume des éloges qu'on leur a donnez.

1. Sous ce titre, *Gesta Dei per Francos. Hanovia* 1611. in fol.

2. Par Claude Finé de Brianville, en 2. vol. in 12.

*Hispania Bibliotheca, seu de  
Academiis, Bibliothecis, &  
Scriptoribus Hispania. Fran-  
cof. 1608. in 4°.*

**M**. Sandias dans ses Notes sur les Historiens Latins de Vofsius page 11. semble n'avoir pas scû qui étoit l'Auteur de cette Bibliothèque. Il ne trouvera donc pas mauvais que je lui découvre, que c'est le Pere André Schottus, Jéuite, qui s'est caché sous ces deux premieres lettres de son nom A. S. qui se voyent à la fin de l'Epitre; comme me l'a appris le Pere Jacob de S. Charles, Religieux Carme, & Aumonier du Roi, à qui je suis obligé de plusieurs autres choses.



*Poëmata*

*Poëmata & Epigrammata vetera, cum Notis. Paris. 1590. in 12.*

**N**ous devons ce Recueil d'Epigrammes au docte Pierre Pithou, dont les Opuscules ont été publiez à Paris l'an 1609. par Charles Labbé, qui n'a pas manqué d'y inferer les Notes qui sont à la fin de ce Recueil. Avant Pithou, Ptolomé Flavius, au chapitre 95. de ses Observations, dit qu'il avoit fait un Corps d'anciennes Epigrammes Latines : Mais cet Ouvrage n'a jamais paru : M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 187. parle d'un ancien Recueil d'Epigrammes Latines Manuscrit, qui lui avoit été prêté par un sçavant homme nommé Jean Lacournay.<sup>1</sup> Je m'étonne que le P.

1. Les Livres de M. Saumaise étant demeurés au pouvoir de son fils aîné, celui-ci par son



Vavasseur n'ait point fait mention de ces deux derniers Recueils, dans son Traité de l'Epigramme. J'avertirai ici en passant cet excellent Pere, sur ce qu'il semble être surpris dans ce même Traité page 202. que Henry Estienne ait rendu le dernier distique d'une Epigramme Grecque de l'Anthologie, par cinquante distiques Latins tout differens; Je l'avertirai, di-je, que le même Henri Estienne dans un choix d'Epigrammes Grecques imprimé l'an 1570. a rendu le même distique par cent quatre distiques Latins.

Testament legua les Manuscrits à MM. de la Mare & Lantin, Conseillers au Parlement de Dijon qui les partagerent entre eux. M. Lantin, eut à sa part le Manuscrit très ancien ici mentionné donné autrefois à M. Saumaise par Jean de Lacurne Lieutenant Criminel à Arnai

le Duc, homme docte mort le 21. Juin 1631. âgé de 61. ans. Benigne Saumaise pere de Claude en fait l'éloge, feuillet 121. tourné de ses Annotations sur sa Traduction du Poëme Cosmographique de Denys Alexandrin en Vers François. *M.*

---

*De Antiquitate Britannicæ Ecclesie , & nominatim , de Privilegiis Ecclesie Cantuariensis , atque de Archiepiscopis ejusdem Ecclesie , Historia. Londini 1572. & Hanoviæ 1605. in folio.*

**C**Ambden en quelque endroit de sa Bretagne, & plusieurs autres après lui, attribuent cette Histoire à Matthieu Parker Archevêque de Cantorbery, dont le Tombeau se voit dans la Chapelle de Lambeth. Mais la verité est que l'Auteur de la premiere partie de cette Histoire, qui contient les Antiquitez, est D. Arkworth, comme nous l'apprend le docte Usserius dans son Traité de la Succession des Eglises Chrétiennes pag. 34. de l'édition in folio. L'Auteur de la seconde partie, qui

Zij

comprend les Vies des Archevêques, c'est Jean Jouffelin, Secrétaire de Matthieu Parker, comme le remarque Ufferius à la même page que nous venons de citer. Tout ce que l'Archevêque Parker a contribué, a été l'ordre qu'il donna à son Secrétaire de travailler à cette Histoire, & la communication de plusieurs Mémoires, dont celui-ci s'est utilement servi. Monseigneur l'Archevêque de Cantorbery, mon très honoré Maître, m'a fait voir dans sa Bibliothèque un exemplaire de cette Histoire, où étoient insérées plusieurs Pièces Manuscrites pour une autre édition. A la fin de cet exemplaire je remarquai la Vie de l'Archevêque Parker, qui n'est pas dans l'édition de Hanaw, faite l'an 1605. Les Anglois n'ont eu jusqu'ici d'autre Historien de leurs Evêques que Fr. Godwin Evêque de Landaf, dont l'Ouvrage parut l'an 1616. in quarto, avec des additions en quelques exemplaires

qui vont jusqu'à l'an 1619. Mais cette Histoire est trop superficielle pour s'en pouvoir contenter ; c'est ce qui a obligé le docte & laborieux M. Wharton à nous en donner une autre plus étendue , dont il y a déjà deux volumes imprimez <sup>1</sup>. L'Evêque Godwin a aussi publié les Annales d'Henry VIII. d'Edoïard VI. & de Marie , où il n'a point mis son nom. Elles ont été traduites en François.

1. Sous le titre d'*An-* | 2. vol. in fol.  
*glia Sacra. Londini 1691.* |

*Gerardi Joannis Vossii Harmonia  
Evangelica. Amstel. 1656.  
in 4°.*

**C**ette Harmonie seroit très utile ; si elle étoit achevée ; mais elle merite plutôt d'être mise au rang des Ouvrages ébauchez du grand Vossius , que parmi ceux auxquels il avoit mis la dernière main. C'est ce

Z iij

que prouvent clairement quantité de fautes qui s'y rencontrent, que j'ai toutes corrigées dans mon exemplaire; mais que je ne prétens point rapporter ici. Je me contenterai de remarquer que Vossius à la page 269. de cette Harmonie semble avoir crû que la Croix de S. André<sup>1</sup> fût faite comme la Croix Bourguignonne; c'est-à-dire en forme d'étoile ayant plusieurs rayons, qui s'entrerencontrent tous sur le point du milieu: contre ce qu'en ont écrit Juste Lipse, l'un de nos plus ingénieux Critiques, au premier livre de la Croix ch. 7. & Molanus, Théologien de Louvain, au 3. livre de son Histoire des Images chapitre 51. où ils prouvent que la Croix de S. André n'étoit pas autrement faite que celle de Nôtre Seigneur.

1. Il falloit dire la Croix où fut attaché S. André, parce que vulgairement Croix S. André, & Croix Bourguignonne sont la même forme de Croix. M.

*Catalogus Græcorum Codicum Bibliothecæ Augustanæ. Augustæ Vindel. 1595. in 4°.*

**N**Ous n'avons point de Catalogue de Manuscrits, plus docte ni mieux digéré que l'est celui-ci. Aussi a-t-il été dressé par David Hoëschelius, ce celebre Bibliothécaire d'Ausbourg, où les Sçavans ne passoient jamais sans rendre hommage à la Bibliothèque & à celui qui en avoit la direction. Ecoutons M. Esprinhard Sieur du Plomb dans ses Voyages Manuscrits, faits l'an 1598. Nous allâmes voir à Ausbourg au College de S. Anne la magnifique Bibliothèque de la Ville, qu'on estime être une des premières de l'Europe, pour le grand nombre des Livres rares, & sur tout Grecs, qui s'y trouvent. David Hoëschelius, homme très docte, qui en est Bibliothécaire, & Principal du College,

Z iiij

*nous la montra.* Et M. de Couvrelles dans ses Voyages, aussi Manuscrits, l'an 1609. *Je ne dois pas oublier qu'à Ausbourg il y a une belle Bibliothèque, fournie de plusieurs bons Livres, & entr'autres de Manuscrits Grecs, qui me furent montrez fort particulièrement par le docte Hoëschelius.* M. de Mauffac, passant à Ausbourg, ne manqua pas aussi de voir cette Bibliothèque, & en même tems son Bibliothécaire; qui lui prêta, comme il nous le dit dans son Harpocracion, le Catalogue des Manuscrits du Vatican, celui de la Bibliothèque de l'Empereur, & ceux de la Bibliothèque d'Ausbourg, de Baviere, de S. Marc de Venise, & de S. Laurent de Florence. Nous devons à Hoëschelius divers Auteurs Grecs, qu'il a fait imprimer avec de petites Notes, où il ne met jamais rien de superflu. Il y a aussi des Notes de lui parmi celles de Seberus sur Pollux, dans celles de Pantin sur les Adages d'Apostolius, & ailleurs.

Il a augmenté de plus de la moitié les Synonymes Grecs de Rulandus. M. Grævius sur Hesiodé page 97. dit qu'il garde une de ses Lettres à Meursius. Il écrivoit frequemment à un Evêque Grec nommé Maximus Margunius, de qui M. de Thou fait l'éloge dans son Histoire sur l'an 1602. Ce Margunius a fait des Hymnes Grecs qui sont imprimez ; & a écrit dans la même langue un Livre contre les Jesuites, & un autre contre les Cordeliers. Il y a aussi de lui des Notes sur quelques Liturgies, citées par Casaubon dans ses Lettres, page 768. de l'édition de Gronovius. Il mourut à Venise, & donna en mourant sa Bibliothèque aux Moines Grecs de Candie, parce que Candie étoit son païs. Hoëschelius, qui étoit Lutherien de Religion, nâquit à Ausbourg l'an 1556. & y mourut l'an 1617.



*Joan. Seldenus de DIIS Syris.  
Lugd. Bat. 1629. in 8°.*

**D**E tous les Ouvrages de Selden, voici à mon avis le plus agréable, & le plus utile. Aussi a-t-il été imprimé trois ou quatre fois; depuis peu même M. Beyer l'a fait réimprimer<sup>1</sup>, avec des Notes fort amples, mais qui ne nous apprennent rien de nouveau. Gerard Vossius l'a si fort goûté, qu'il l'a presque tout inferé dans sa Théologie Payenne, où il loue par tout son Auteur. Selden n'en a pas ainsi usé, dans une des Préfaces de son Livre, à l'égard de Scaliger, dont il rapporte l'exposition sur un passage difficile de S. Paul dans sa première aux Corinthiens, chapitre 4. verset 9. sans nommer du tout Scaliger. Voyez les Notes de ce

1. A Amsterdam 1680. in 8. c'est la meilleure édition.

grand homme sur Manile , pag. 417. de la seconde édition , & vous serez surpris que Selden , cet Oracle de l'Angleterre , ait été capable de ce larcin. M. Casaubon le fils , Chanoine de Cantorbéry , dédie à Selden ses Notes sur les Pensées de l'Empereur Antonin ; & Jean Gravius Professeur en Astronomie à Oxfort , sa Dissertation Angloise *de Pede & Denario Romano*. Selden est loué par tant de gens , que je ne suis pas résolu de produire ici leurs témoignages. Je rapporterai seulement celui de Louis du Moulin , Medecin de Londres , dans son Apologie *ad Renatum Verdeum* , qui est André Rivet : *Tantum abest* , dit-il , *ut me nostrorum φιλαυτία ceperit , ut facile concesserim , imò ultrò agnoverim , Galliam nostram vix habere Seldeno in suo genere eruditionis superiorem ; at Usserio Archiepiscopo Armachano ne parem quidem*. Par où l'on voit qu'encore que M. du Moulin louë fort Selden , il le met pourtant

au deffous de l'Archevêque Ufferius:  
En quoi je ne suis pas de son senti-  
ment. Selden mourut l'an 1654. âgé  
de 70. ans , & fut enterré à Londres  
dans l'Eglise du Temple , où le sça-  
vant Ufferius fit son Oraison fune-  
bre , qui n'a point été imprimée. <sup>1</sup>

1. On vient de re- | vres de Selden , en 3<sup>e</sup>  
cueillir toutes les Oeu- | vol. in fol. à Londres.

---

*Novum Testamentum Græcum.*

*Paris. apud Colinaeum 1534.*

*in 8°. ibidem apud Rob. Ste-*

*phanum 1549. in 16. Genevæ*

*apud Joh. Crispinum 1553. in*

*12. Antverpiæ apud Planti-*

*num 1574. in 16. Genevæ*

*apud Eustath. Vignon 1587.*

*in 16.*

**C**Es cinq éditions du Nouveau  
Testament sont assez rares. La  
premiere a ceci de particulier , qu'el-

le est conforme à la Vulgate en plusieurs endroits , même où la leçon de la Vulgate est vicieuse , comme en S. Jacques , chapitre 3. verset 5. Castalion dans la Défense de sa Traduction de la Bible recommande cette édition ; Beze au contraire dans sa Réponse à Castalion n'en fait pas grand cas : *Colinæi exemplar*, dit-il, *non magni facio , quoniam rescivi multa fuisse in eo à quodam<sup>1</sup> alioqui Græcæ linguæ doctissimo ex solis conjecturis emendata.* Il la suit pourtant dans ses Notes sur le verset 18. du 2. chapitre de S. Jacques. L'édition de Robert Estienne est recommandable par la beauté de son caractère , & pour n'avoir pas une seule faute<sup>2</sup>. L'édition de Geneve de 53. l'est aussi par la beauté de son caractère , qui égale celui de Robert Estienne , & pour

1. Apparemment  
Guillaume Budé. M.

2. En voici pourtant  
deux , ως pour ω  
XVII. Joan 5. & εὐω-

δέκτες pour εὐωωδέ-  
κτες 1. Petri 2. remar-  
quées par Michel Mait-  
taire pag. 118. de la vie  
de Robert Estienne. M.

278 BIBLIOTHEQUE  
avoir été faite par Jean Crespin, sçavant homme, qui d'Avocat se fit Imprimeur. Pour l'édition d'Anvers, bien qu'elle ne réponde pas quant au caractère à la beauté des autres éditions de Plantin, elle est pourtant considérable à cause du Privilege du Roi d'Espagne, qui est à la fin. L'édition de Geneve de Vignon, n'est estimée qu'à cause des Notes de Casaubon sur les Evangiles & sur les Actes ; celles qu'il a faites sur les Epitres, ne se trouvant que dans les Critiques de Londres.



*Aristophanis Comædia, Gr. Lat. cum Scholiis Græcis à Marco Musuro collectis, & Notis Florentis Christiani & aliorum. Aureliæ Allobrogum 1608. in folio.*

**C**ette édition d'Aristophane est fort décriée par Claude Chretien, fils de Florent, dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 10. Septembre 1608. Je n'ose, dit-il, vous parler de l'Aristophane, que vous avez vû, je m'assure, premier que nous; car l'Ouvrage en est si laid que je ne le puis avouër pour parent. Le mal est arrivé de l'avoir envoyé hors d'ici, & en Ville où ils ne croient aujourd'hui que leur tête. Ils ont meprisé l'ordre que je leur avois envoyé, ont retranché plusieurs choses de mon Pere, l'Épître même à M. de Thou sur l'Irene, (imprimée à Paris l'an 1589. in octavo avec cette Épître)

Et y en ont mis de gens qui n'ont du tout rien contribué à l'œuvre ; puis ont tellement mêlé ce que je leur avois baillé, qu'il semble que leur dessein ait été plutôt de l'étouffer, que de lui faire voir le jour. Quelque décri que Claude Chrestien fasse de cette édition d'Aristophane, personne ne s'est pourtant encore avisé de nous en donner une meilleure<sup>1</sup>. Ainsi nonobstant tous ses défauts nous ne devons pas laisser d'en faire état ; quand ce ne seroit qu'à cause des Notes de Florent Chrestien, qui étoit un si beau genie, & qui sçavoit toutes les finesses de la Langue Grecque. Son nom entier est *Quintus Septimius Florens Christianus*. Il se nommoit *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquième de sa famille, & *Septimius*, pour être venu à sept mois. Voici de jolis Vers, où il nous découvre lui même ce mystere :

1. La meilleure que nous ayons aujourd'hui | est celle de Kuster, in  
fol. Amsterdam 1710.M.

*Ne quis miretur prænomena nostra : nempe Quintum  
est*

*Enixa mater , Septimoque mense.*

*Quod si lingua fuisset ter mea Tulliana , possem  
Tertullianus esse Christianus.*

*Verùm ter valeat mihi Tullius atque Tullianus ,  
Dum Christiani floreat stolones.*

Outre ces Notes sur Aristophane ; Florent Chrestien a fait plusieurs autres Ouvrages , dont le Catalogue se voit dans une Lettre de Claude Chrestien à Scaliger , & à la fin du Traité de Casaubon *de Satyrica Græcorum Poësi*<sup>1</sup>. Il a aussi écrit contre Ronfard sous le nom de François de la Baronnie ; ce que n'a pas scû la Croix du Maine<sup>2</sup> dans sa Bibliothé-

1. Et dans du Verdier. Bonnet Bourdelot avoit encore de Fl. Chrestien quelques Commentaires MSS. sur des Auteurs Classiques.

2. La Croix du Maine n'ignoroit pas une chose aussi triviale qu'étoit alors celle-là. Aussi pag.

84, marque-t-il nettement que Florent Chrestien avoit écrit sous noms déguisez contre P. de R. c'est-à-dire contre Pierre de Ronfard quelques Poëmes imprimez à Orleans. La Croix du Maine , Huguenot couvert, menageoit les deux par-



que, page 88. J'ai dans mon Cabinet un exemplaire de ses Epigrammes traduites du Grec de l'Anthologie, au-devant duquel Salomon Certon, Secretaire du Roi, qui a mis en Vers François l'Odyssée d'Homere, a écrit de sa main les Vers suivans :

*Nectare sic plenos per prata virentia flores*

*Mella quibus condat sedula carpit apis.*

*Floreat aeternum Florens meus : En , sua nulla*

*Florea ferta virent interitura die.*

*Græcia quos dederat primos hinc perdit honores.*

*Quod Latium cepit floret utrumque decus.*

S. CERTON.

J'ai parmi mes papiers plusieurs Lettres Manuscrites de Florent Chrestien & de Guillaume Chrestien son Pere à François Beraud, ( dont je garde les Poèmes Grecs & Latins

ris, ne voulant se commettre ni avec Ronfard, ni avec Florent Chrestien, qui d'ailleurs en 1584. tems auquel pa-

rut la Bibliothèque de la Croix du Maine, étoient, il y avoit longtems, devenus bons amis. M.

Manuscrits) fils de Nicolas Beraud, si estimé d'Erasme, & des autres sçavans hommes de ce tems là.

---

*Concordantiæ Græcæ 70. Interpretum, authore Conrado Kircherro. Francof. 1607. in 4°. 2. vol.*<sup>1</sup>

*Concordantiæ Græcæ Novi Testamenti, authore Erasmo Schmidio. Wittembergæ 1638. in folio.*<sup>2</sup>

**C**Es deux Concordances sont si nécessaires pour l'intelligence du stile des Septante & de celui du

<p>1. Ces Concordances Grecques de Kircher ont été réimprimées à Amsterdam chez les Wetsteins en 2. vol. in fol. 1718. par les soins d'Abraham Trommius, qui les a mises dans un</p>	<p>ordre différent de celui de Kircher.</p> <p>2. Les Concordances de Schmid ont été réimprimées à Leipsik en 1717. in fol. par les soins d'Ernest Salomon Cyprien.</p>
--	---

Nouveau Testament, qui est le même que celui des Septante, qu'il n'y a point de Commentaires dont on puisse tirer tant d'utilité. Avant Schmidius, Henry Estienne avoit fait imprimer des Concordances Grecques du Nouveau Testament, mais defectueuses en plusieurs endroits. Outre les Concordances des Septante, il y a aussi de Kircher un Traité touchant l'usage de ces Concordances, imprimé à Wittemberg l'an 1622. in quarto.

---

*Novum Testamentum Gr. Lat.  
cum Annot. Theodori Bezae, &  
Notis Joachimi Camerarii. Can-  
tabrigiæ 1642. in folio.*

**D**E tant d'éditions qui se sont faites du Nouveau Testament de Beze, voici la meilleure: A laquelle on a eu raison d'ajouter les

Notes de Joachim Camerarius , le Phenix de l'Allemagne , qui avoient été imprimées à Lipsic l'an 1572. in quarto , mais qui étoient devenuës extrêmement rares. Scaliger dans les seconds Scaligerana , parlant de Camerarius , dit que Beze ne cite point ses Annotations sur le Nouveau Testament ; ce qui n'est pas véritable. Voyez Beze sur S. Matthieu , chapitre 26. verset 15. Après les Notes de Beze , ou Besze comme il signoit ordinairement , nous n'avons rien de lui de plus agréable que ses Eloges des Hommes Illustres , & ses premieres Poësies Latines , imprimées à Paris l'an 1548. où l'on voit son Portrait , avec une longue barbe , quoiqu'il n'eût alors que vingt-neuf ans , & une Couronne de laurier à la main , avec ce Distique au dessous :

*Vos Docti docta præcingite tempora læuro :*

*Mi satis est illam vel tetigisse manu.*

**Que feu mon Pere a ainsi tourné :**

Vous Doctes ceignez vous le front  
 D'un beau laurier fait en couronne :  
 C'est assez qu'Apollon me donne  
 D'en toucher seulement le rond.

Estienne Pasquier au 7. livre de ses  
 Recherches de la France , chapitre  
 11. parle fort au long des Vers de  
 Beze , qui a passé pour un des meil-  
 leurs Poètes de son temps. \*

<p>1. Voyez encore tou-          chant les Vers de Beze,          une Lettre intitulée , de  <i>Juvenilibus Theodori Bezae</i>  <i>Poëmatis Epistola ad N. C.</i></p>	<p><i>qua Maimburgius , ali-</i>  <i>que , Bezae nominis obtre-</i>  <i>clatores, accuratè confutan-</i>  <i>tur. Amstelodami 1683. in</i>  <i>12.</i></p>
---	--

*Laurentiæ Strozziæ Monialis*  
*Hymni. Lutetiæ 1601. in 8°.*

**C**ette illustre Religieuse \* ne  
 viendra pas mal à la suite des  
 Sœurs de Bilibaldus Pirkeymerus ,

<p>1. Laurence Strozzi          étoit fille de Zacharie &amp;          sœur de Cyriaque. Se-          bastien Roulliard a pa-          rodié pour elle l'Épi-</p>	<p>gramme de Martial à la          louange de Sulpitia.          Voyez Maffon dans l'E-          loge de Cyriaque Stroz-          zi. M.</p>
---	--

dont nous avons parlé ci-dessus. Comme elle n'étoit pas moins sçavante qu'elles, elle n'a pas eu aussi moins de reputation. Voici l'éloge qu'en fait M. de Thou dans son Histoire, sur l'année 1591. *Meruit & sive moribus, sive eruditionis in hoc sexu raræ præstantiâ, ut quanquam latere voluerit, testimonio nostro innotescat, & plerisque fœminis, quæ seu jactatione populari sive præstigiis hodie tantam famam meruerunt, præferatur, Laurentia Strozzia Zachariæ F. Kyriaci à nobis perhonorificè loco suo commemorati Soror, quæ cùm vitam religiosam septennis vovisset, & Sandominiano Sodalitio Prati in Etruria in Cœnobio S. Nicolai nomen dedisset, Græcam Latinamque linguam in illa solitudine apprimè didicit, & Hymnos Latinos in cunctos festos dies juxta Ecclesiæ Rom. usum, & Horatii imitatione felicitate mira panxit, in devotæ vitæ exercitiis ac studiis quamdiu licuit assidua, ac tandem ex purpurata febre anno ætatis*

77. in cella sua ad Beatorum sedes migravit. Elle n'est pas moins louée par M. de Brantôme, à la fin du se-

I. *Venerabilis Sororis Laur. Strozia, Monialis Ordin. S. Dominici in Monasterio S. Nicolai de Prato in Etruscis, in singula totius anni Solemnia Hymni centum & quatuor, quorum cantus juxta SS. Ecclesiarum ritum uniuscujusque Hymni titulo præfigitur, & ad finem operis pro corollario de eorumdem Ecclesiastica Musica regule præscribuntur. Parisiis apud Dionys. Binet 1601. 12. pag. 132. Mariæ Medicis Franc. Reginae hoc Hymnorum opus à Laurentia Strozia Florentina Kiriaci Strozæ clar. Peripatetici Sorore compositum Zacharias Montius utriusque Strozæ ex Sorore nepos typis correctioribus excusum auspiciato consecrat. Prima editio in Italia prodierat anno 1587. & R. P. Lactantio de Lactantiis Episcopo Pistoriensi Antistiti & patri suo dicaverat Laur. Strozia. Il est aisé de voir par la Dedicace de*

ce Livre à Marie de Medicis, que Brantôme se trompe de faire cette Abbessè Sœur du Maréchal Strozzi : Si cela eut été Zach. Montius ne l'auroit pas oublié, & se seroit fait honneur du Maréchal autant pour le moins que du Peripateticien. M. de Thou a été mieux instruit que Brantôme. On seroit une Bibliothèque choisie très curieuse des seuls ouvrages des Dames ; il y en avoit un très grand nombre de sçavantes en Italie dans le siècle passé, c'étoit la mode d'y faire étudier les filles de qualité, il n'y avoit gueres de Religieuse qui ne sçut le Latin ; cette mode étoit aussi passée en Espagne, comme on le peut prouver entr'autres par les exemples de Ste Therese & d'Aloysia Toletana. B.

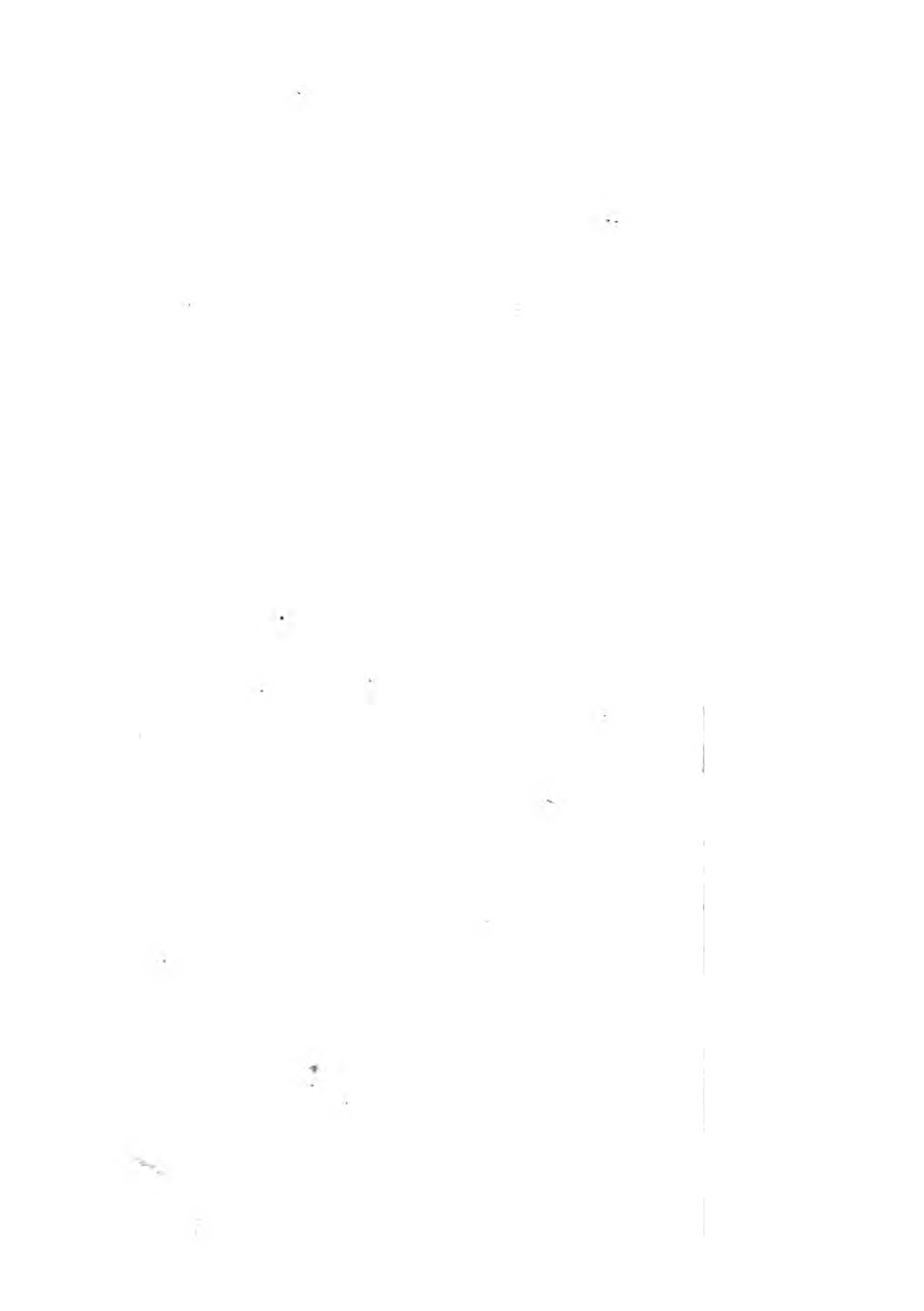
cond

cond volume de ses Hommes illustres Etrangers: *Monsieur le Maréchal Strozzi*, dit-il, eut une *Sœur Religieuse*, & *Abbesse d'une Abbaye en Italie*, très honnête Dame, très sçavante ès *Lettres divines & humaines*, & sur tout en *Poësie Latine*. Elle fit en *Vers Latins* plusieurs beaux *Hymnes & Cantiques spirituels*, qui se sont chantez autrefois aux *Eglises d'Italie*, par grande admiration & devotion: encore ay-je oui dire qu'ils se chantent en aucunes *Eglises*. Etant à Paris il y a quelques années, le P. Jacob de S. Charles, Religieux Carme, me fit voir sa *Bibliotheque des Femmes*, écrite en Latin. Mais je ne me souviens pas précisément, s'il y parle de cette sçavante Religieuse. Jean Vittorio Rossi, qui s'est deguisé sous les noms de Janus Nicius Erythræus, en a fait l'éloge.

F I N.

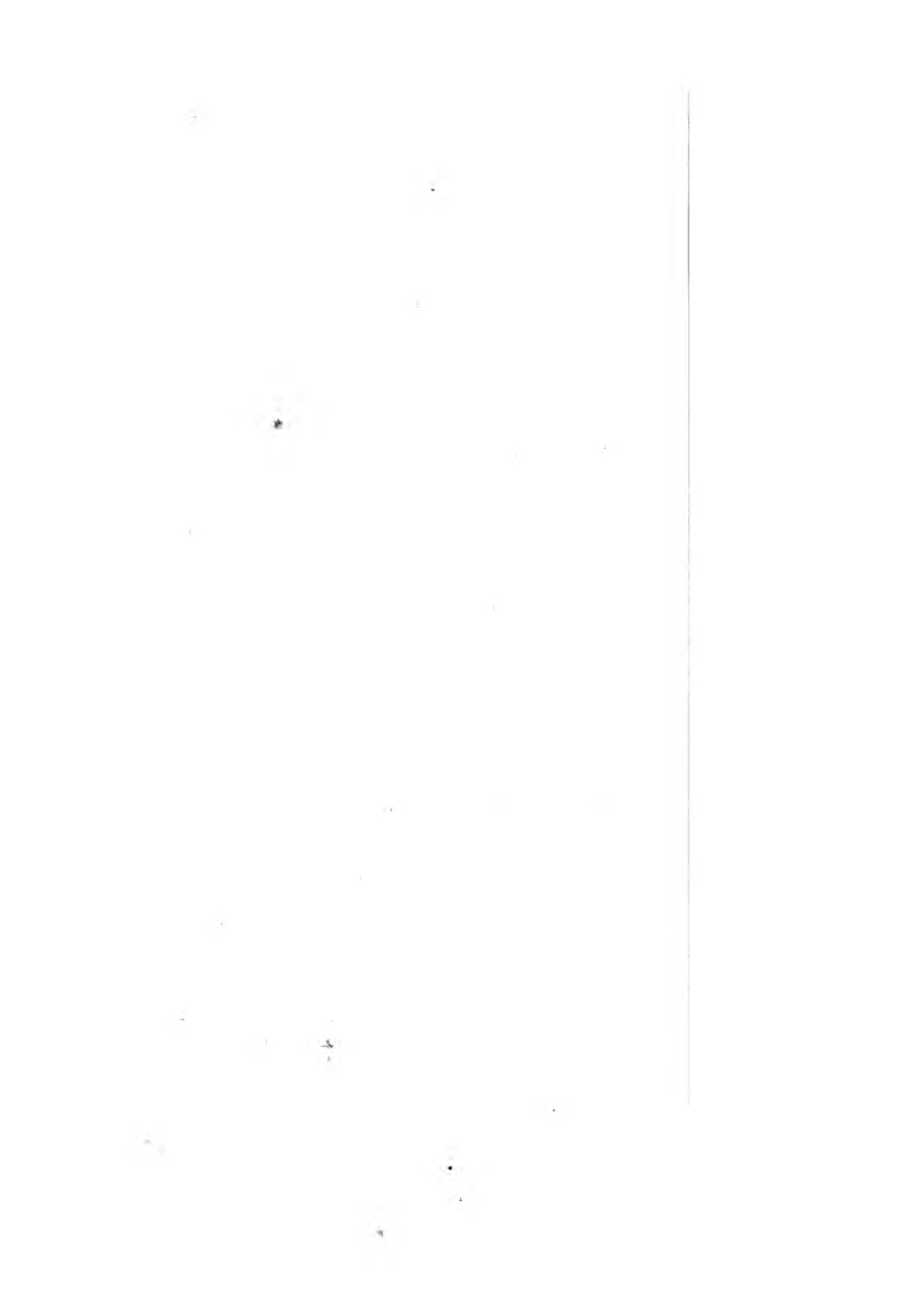
Bb





LA VIE  
DU PERE  
JACQUES SIRMOND  
JESUITE.  
PAR  
PAUL COLOMIEZ.

Bbij





A  
MONSIEUR L'ABBE'  
DE  
LA GRACE DE DIEU.

*M*ONSIEUR ;

*L'amitié dont vous m'honorez ne me permet pas de demeurer davantage dans le silence ; & il faut sans plus différer que je vous en témoigne ma gratitude. Pour cela je prens la liberté de vous présenter un recit fidelle de la Vie du Pere Sirmond. C'est un Vieillard qui pour sa doctrine est comparable aux plus grands Auteurs de l'Antiquité ; & de qui la douceur & la modestie auroient fait sans doute l'admiration des premiers siècles du Christianisme. Vous connoissez mieux que moi, MONSIEUR ;*

*le juste prix de ce Personnage ; & vous  
êtes trop consommé dans la lecture de  
ses Livres , pour m'écouter plus long-  
temps sur cette matiere. Je finis donc  
en vous suppliant de recevoir ce petit  
Discours avec vôtre bonté ordinaire , &  
en vous assurant que je suis de toute mon  
ame ,*

**MONSIEUR ,**

Vôtre très-humble & très-  
obéissant Serviteur ,  
**P. COLOMIE'S.**

*A la Rochelle le 12.  
Novembre 1671.*



L A V I E  
DU PERE JACQUES SIRMOND  
J E S U I T E.

**L**A Province d'Auvergne a toujours été feconde en beaux esprits. C'est elle qui nous a donné Michel de l'Hospital Chancelier de France, de qui le nom seul peut faire l'éloge: Pierre le Févre grand Critique & sçavant en Hebreu: Gilbert Genebrard Archevêque d'Aix, très docte dans la même langue: Jean Savaron President de Clermont, fort versé dans les Auteurs Latins du bas siecle; & pour n'en nommer pas davantage, le Pere Jacques Sir-  
Bb iiiij

mond Jesuite. Celui-ci nâquit à Riom l'an 1558. de parens considerables , qui ayant remarqué en lui dès son bas age une vivacité surprenante , prirent un soin très particulier de le faire instruire dans les Lettres par d'excellens maîtres, sous lesquels il profita de telle maniere qu'à l'age de quatorze ans, il étoit lui-même capable d'instruire les autres. Comme il aimoit passionnement l'étude , ayant jetté les yeux sur les differentes Communautez qui sont au monde , il n'en trouva point qui le satisfit d'avantage que celle des Jesuites ; dans laquelle étant entré agé de quinze ans, il se confirma merveilleusement dans la connoissance des Langues Grecque & Latine , ayant été obligé de les enseigner quelques années par l'ordre de ses Superieurs. Dans cet emploi il eut l'honneur d'avoir pour disciples , Charles de Valois Duc d'Angoulesme , fils naturel de Charles

IX. & François de Sales Evêque de Geneve , que l'Eglise Romaine a mis depuis peu au Catalogue de ses Saints. Pendant ce temps-là il s'attacha aussi à l'Antiquité Ecclesiastique , & fit amitié avec le docte Pierre Pithou & le grand Nicolas le Févre Précepteur de Louis XIII. à qui il rendoit ce témoignage de n'être jamais sorti de leur compagnie qu'avec une extrême utilité. De leur côté , ces deux sçavans hommes estimoient aussi singulièrement le Pere Sirmond , & le tenoient dès lors pour l'une des belles & des éclatantes lumieres de leur siecle : le premier ayant même voulu marquer à la posterité l'estime qu'il faisoit de lui , par la Dedicace d'une Dissertation Latine touchant la procession du Saint Esprit.

L'an 1590. le Pere Sirmond âgé de trente-deux ans étant allé à Rome, il y fut aussi-tôt Secretaire du



General de son Ordre , nommé Claude Aquaviva , de qui il fut tendrement aimé à cause de sa diligence , & de l'adresse qu'il avoit à prendre toujours dans ses Lettres l'intention de son Général. Le Cardinal Baronius écrivant alors ses Annales, & ayant communiqué son dessein à notre Sirmond , celui-ci lui donna des éclaircissemens si considérables , que ce grand Annaliste ne s'en put taire. Aussi voit-on que dans ce laborieux ouvrage il lui donne fréquemment des éloges , reconnoissant même en un endroit que ses Annales lui doivent beaucoup. Mais il n'en demeura pas là , il voulut même en mourant le faire héritier d'une partie de son bien , lui donnant un Crucifix de cuivre fort délicatement travaillé , & accompagnant son présent de ces paroles de Virgile ,

----- *te nunc habet ista secundum.*

Ce fut encore par le moyen de

ce Cardinal que le Pere Sirmond eut entrée au Vatican , où il feüilleta avec une assiduité incroyable un nombre presque infini de Manuscrits , qui lui donnerent de grandes lumieres.

Etant de retour en France , il parcourut les plus celebres Bibliothèques du Royaume , d'où il tira quantité de Manuscrits qui servoient de pâture aux vers & à la poussiere , ou qui alloient être employez à des usages indignes d'eux. A propos de quoi je me souviens d'avoir appris du Pere Louis Jacob de S. Charles Religieux Carme , qu'un Abbé de Lorraine fort curieux de Manuscrits venant à mourir, ses heritiers qui étoient des personnes sans Lettres , les vendirent à un Relieur ; mais que le Pere Sirmond passant alors par la Lorraine & ayant avis du peril des Musés , il les délivra par l'achat qu'il fit de ces Manuscrits , qu'il envoya ensuite au College de

Clermont, où ils m'ont été montrés par le Pere Gabriel Cossart Bibliothecaire, l'un des plus éloquens hommes de son Ordre.

Le Pere Sirmond ayant fini ses voyages, vint se reposer à Paris, où âgé de cinquante-deux ans il commença à faire part au public des richesses qu'il avoit acquises. Le premier Auteur qu'il donna avec des Notes, fut Geofroy Abbé de Vendôme, qu'il publia l'an 1610.

L'année suivante il fit imprimer les Oeuvres d'Ennodius Evêque de Pavie, meilleures & plus amples que celles qu'avoit données le Pere Schottus, & l'Histoire de l'Eglise de Rheims de Flodoard, qui n'avoit paru qu'en François, & encore assez mal traduite par un Chanoine de la même Eglise nommé Nicolas Chesneau.

L'an 1612. il mit en lumiere quelques petits Traitez de Fulgence, & une vingtaine d'Homelies de Valerien.

L'an 1613. les Epitres de Pierre de Celles & du Pape Alexandre III.

L'an 1614. les Oeuvres de Sido-nius avec des Notes , publiées plus amples sur ses memoires l'an 1652.

L'an 1615. la Vie de S. Charles Comte de Flandres , & celle du Pa-pe Leon IX. écrites par des Au-teurs du temps.

L'an 1618. les Oeuvres de Pas-chase Ratbert.

L'an 1619. les Opuscules d'Eugene Evêque de Toledé, la Chronique d'I-datius , celle de Marcellinus Comes, & une ancienne Inscription conte-nant l'Eloge de L. Scipion fils de Barbatus , avec de très sçavantes Notes , où il ne mit point son nom.

L'an 1620. les Recueils d'Anas-tase le Bibliothecaire.

L'an 1623. les Constitutions de Charles le Chauve, beaucoup plus amples que celles qu'avoit données François Pithou.

L'an 1629. il fit imprimer un Ou-

vrage admirable , au jugement même du grand Cardinal de Richelieu, je veux dire les Conciles de France, où je souhaiterois seulement qu'il eût inferé tout le Synode de Paris touchant les Images , publié plusieurs années auparavant par le docte & judicieux Jacques Bongars , sur un Manuscrit de Pierre Pithou. La même année il donna au public les Oeuvres de Facundus Evêque d'Hermitane.

L'an 1630. quelques Traitez dogmatiques de cinq Auteurs differens.

L'an 1631. un Appendice au Code Theodosien , & quarante Sermons de S. Augustin , qui ont été mis depuis dans le Supplement de ses Oeuvres , fait par le Pere Jerome Vignier Prêtre de l'Oratoire.

L'an 1642. les Oeuvres de Theodoret , où ( comme l'a remarqué feu Monsieur Sarrau Conseiller au Parlement de Paris ) le Pere Sirmond

s'est oublié de mettre divers Sermons que Photius attribué à Theodoret qui se trouvent communement parmi les Oeuvres de S. Athanase. Mais il faut pardonner cette faute à un Vieillard de quatre-vingt quatre ans, d'autant plus qu'il l'a dignement réparée par le grand nombre de bonnes pieces qu'il nous va encore donner. Continuons le Catalogue de ses Ouvrages.

L'an 1643. il mit au jour les Oeuvres d'Avitus Evêque de Vienne, les Opuscules d'Eusebe Evêque de Cesarée, des Extraits des Livres de Fulgence contre Julien, & un Auteur sous le nom de *Prædestinatus*, censuré comme Pelagien par Monsieur Auvray\* Docteur de Sorbonne.

L'an 1645. les Oeuvres d'Hincmar Archevêque de Rheims, beaucoup plus amples que celles qu'avoit fait imprimer feu Monsieur de Cordes Chanoine de Limoges.

L'an 1646. les Opuscules de Theo-

\* M. de Barcos s'est déguisé sous ce nom.

dulphe Evêque d'Orleans.

L'an 1647. Rabanus Archevêque de Mayence contre Godescalc.

L'an 1649. une Epitre d'Amolo Archevêque de Lyon , & quelques Sentences de S. Augustin.

L'an 1650. un petit Traité de *Servatus Lupus* touchant trois questions ; un autre de *Fide* , sous le nom de Rufin ; & les Requêtes de Marcellinus & Faustinus aux Empereurs Valentinien , Theodose & Arcadius.

Le Pere Sirmond ne se contentant pas d'obliger le public de tant d'Auteurs anciens , qu'il avoit pour la plus grand part si doctement commentez , voulut aussi en même-tems lui donner plusieurs Livres de sa façon. Ainsi l'an 1618. ayant lû deux Dissertations touchant l'étenduë du Diocese de l'Evêque de Rome , imprimées sans nom d'Auteur , mais qui étoient du célèbre Jacques Godfrey , & y ayant trouvé certaines choses qu'il ne goûtoit pas ; il en  
fit

fit imprimer la Censure la même année. Feu Monsieur de Saumaïse qui ne perdoit guères l'occasion de dire son sentiment dans les matieres contestées, refuta par une longue Lettre l'année suivante la Censure des Dissertations. Cette Lettre engagea le Pere Sirmond à y répondre par un Ouvrage qu'il intitula *Adventoria*, sur ce qu'il avoit appris que Monsieur de Saumaïse devoit être bien-tôt à Paris. Mais ce Livre ne fut pas plutôt en lumiere, que Monsieur de Saumaïse en fit paroître un autre intitulé *Eucharisticon*, comme pour remercier le Pere Sirmond du présent qu'il lui avoit fait à son arrivée. A ce remerciement le bon Pere opposa l'an 1622. un Livre qu'il nomma *Propempticum*, qui est demeuré sans replique.

Cette dispute finie, un bel esprit nommé Jean du Verger d'Hauranne Abbé de S. Cyran attaqua longtemps après, sous le nom de *Petrus*



*Aurelius*, notre docte Pere Sirmond, au sujet d'une correction qu'il avoit faite dans un des Canons du premier Concile d'Orange. Cette attaque fut aussi-tôt repoussée par un Ouvrage intitulé *Antirrheticus*, imprimé l'an 1633. qui fut ensuite réfuté par l'Abbé de S. Cyran. Le Pere Sirmond ayant vû sa réponse lui repliqua par un autre Livre qu'il appella *Antirrheticus secundus*, qui fut quelque-temps supprimé par ceux du parti de l'Abbé.

L'an 1641. le Pere Sirmond publia une Dissertation touchant les deux Denis, l'un surnommé l'Areopagite Evêque d'Athenes, & l'autre Evêque de Paris. Monsieur de Marca dans une grande Lettre à Monsieur de Valois, que celui-ci a fait imprimer au-devant de l'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe, donne quelques atteintes à cette Dissertation.

L'an 1642. le Pere Sirmond mit

au jour trois petits Discours , le premier touchant la Loy *Celebrandis* , le second touchant le Paragraphe *Duorum Fratrum* , & le troisiéme sur le Code du Roy Alaric. Le premier de ces Discours a été examiné par Monsieur Godefroy , ( dont nous avons déjà parlé ) dans une Dissertation adressée à Monsieur le Chancelier , qui se lit à la fin de l'Histoire Ecclesiastique de Philostorge.

L'an 1649. le Pere Sirmond fit paroître un Livre intitulé *Historia Prædestinatiana* , qu'il faut joindre avec l'Auteur qu'il donna l'an 1643. sous le nom de *Prædestinatus*.

L'an 1650. il publia un Discours touchant trois Medailles , qui nous fait voir qu'il n'étoit pas peu versé dans cette sorte d'étude , & qu'il auroit pu fort avantageusement , s'il avoit voulu , ou s'il en avoit eu le loisir , nous expliquer beaucoup de Medailles. Ce Discours lui attira une Lettre un peu cho-

quante de Jean Tristan de S. Amant, fameux Antiquaire , à laquelle ayant répondu par une autre intitulée *Anti-Tristanus* , celle-ci fut bien tôt suivie d'une troisième que S. Amant appella *Antidotus* , qui en fit naître une quatrième , à qui le Pere Sirmond donna pour titre *Anti-Tristanus secundus*.

L'an 1651. il fit imprimer une Histoire de la Penitence publique, accompagnée d'un Traité dans lequel il prouve que l'usage du pain sans levain n'a pas eu lieu de tout temps dans l'Eucharistie.

Il paroît du Catalogue de ces Ouvrages , que plusieurs ont été écrits par le Pere Sirmond dans une extrême vieillesse ; mais ils n'en sont pas moins beaux pour cela , puis qu'ils marquent le même feu & la même force que ceux qu'il avoit composez dans la vigueur de son age. Si-bien que c'est avec grande raison que l'illustre Monsieur de Bal-

zac dans une de ses Lettres lui donne pour devise un lingot d'or , avec ces paroles , *Splendescit ab ævo.*

J'ai remarqué dès le commencement de ce Discours, que le Pere Sirmond n'ayant encore rien publié ne laissoit pas d'être compté entre les doctes de son siecle. Mais à peine eut-il fait imprimer quatre ou cinq Auteurs , qu'il fut regardé dans la Republique des Lettres comme l'un de ses premiers ornemens. Les Sçavans le consultoient souvent dans leurs doutes , & il ne s'imprimoit guères d'Ouvrages de conséquence qui ne lui dûssent quelque chose. Aussi ne voit-on rien de plus ordinaire dans les Livres, que des éloges du Pere Sirmond. Messieurs Grotius , Saumaïse & Selden l'appellent *très-sçavant homme*: Monsieur Gaulmin dit que *la posterité ne parlera pas moins de sa pieté. que de son sçavoir* : Monsieur de Mauffac le nomme *très-docte & très ingenieux* : Monsieur



Bignon, personnage d'une erudition singuliere & d'une pareille humanité : Monsieur Gouthiere, admirable pour sa candeur & pour sa doctrine : Monsieur Naudé, trésor inépuisable de l'Antiquité Ecclesiastique : Monsieur Sarasin, le plus docte des Jesuites. Enfin, ( car je n'aurois jamais fait si je voulois rapporter ici toutes les loüanges données au Pere Sirmond ) voici ce qu'en écrit Monsieur de Balzac au Pere du Creux Theologien du même Ordre, le 30. Août 1640. On me fit voir l'autre jour cinq ou six feuilles que j'admirai, & sans doute vous les avez vûës avant moi, puis qu'elles viennent de vôtre Pere Sirmond. C'est un admirable Pere, je vous l'ai dit il y a long-temps, mais admirable en plusieurs façons, & qu'il ne faut pas regarder par un seul endroit. Il a de quoi instruire les doctes, & de quoi plaire aux honnêtes gens. Il a le solide & le délicat. Et sans parler des richesses d'un sçavoir choisi, ménagés

*par un jugement achevé , qui en est le dispensateur & l'œconome , je remarque en ses quatre-vingt tant d'années , tout le feu , tout le beau sang , toute la noblesse d'esprit qui se peut trouver dans la jeunesse des demi-Dieux. De grace, faites ensorte que vos jeunes gens se proposent pour l'exemple la façon d'écrire de ce bon homme , qui fait tant d'honneur à son siecle & à sa patrie.*

La renommée du Pere Sirmond étant telle, le Pape Urbain VIII. qui étoit lui-même sçavant , comme témoignent ses Poësies Latines ; le rechercha avec un empressement extraordinaire , employant même pour l'obliger à venir à Rome le Cardinal François Barberin , qui le connoissoit particulièrement. Mais outre que le Roy Louis XIII. de glorieuse memoire , lui défendit aux prieres de quelques personnes de laisser le Royaume , ce bon Pere y étoit si peu porté de son naturel , que comme on lui rapporta ensuite

que sa Sainteté ne l'avoit recherché que pour lui donner la Pourpre , il répondit que s'il fût allé à Rome , & qu'entrant dans la Ville on lui eût annoncé le dessein du Pape , il seroit incontinent retourné en France par le même chemin par lequel il seroit allé. En usant à peu près comme fit autrefois Jean Gropper en Allemagne , qui refusa le Cardinalat , ou comme firent il n'y a pas fort long-temps Messieurs du Val & Froger Docteurs de Sorbonne , qui ne voulurent jamais accepter l'Archevêché de Rheims.

Environ l'an 1638. le Pere Sirmond fut appelé à la Cour pour être Confesseur de Louis XIII. Dans cette charge il se gouverna avec tant de prudence , tant de sagesse & tant de moderation , qu'il satisfit également les Protestans & les Catholiques. Mais comme la Cour est le théâtre de l'inconstance , le Pere Sirmond ne jouït que fort peu d'années

nées d'un si grand honneur. Voici en deux mots la cause de sa disgrâce. Le Roy étant tombé malade, Monsieur de Noyers & Monsieur de Beauvais voyant que son mal augmentoit, porterent le Pere Sirmond à proposer à Sa Majesté la Corregence pour Monsieur son Frere avec la Reine : Mais cette proposition déplut si fort au Roy, qu'après l'avoir aigrement rebutée, & en avoir même dit quelque chose à la Reine, il ne voulut plus entendre son Confesseur, & l'ayant fait renvoyer sous un autre pretexte, prit en sa place le Pere Dinet. Cet éloignement, bien-loin d'affliger notre incomparable Vieillard, ne lui donna pas peu de joye, puisque par son moyen il se remit entiere-ment à l'étude, où continuant à travailler pour l'éternité, il vécût fort sain de corps & d'esprit jusqu'au mois d'Octobre de l'année 1651. qu'il passa de cette vie à une autre, âgé



314 LA VIE DU P. SIRMOND.

de quatre-vingt-treize ans. Monsieur de Valois a fait son Eloge , à l'occasion duquel le Cardinal François Barberin lui écrivit qu'il avoit très - dignement parlé d'un si sçavant homme , mais qu'il en avoit moins dit qu'il ne meritoit. Le Pere François Vavasseur , qui est aujourd'hui la plus belle plume de France, a aussi honoré la memoire du Pere Sirmond d'un excellent Poëme Latin. Finissons par ce Sixain de M. de Valois :

*Si tibi quis dignum vellet , Sirmonde ,  
sepulcrum*

*Condere , vix operi marmora suffi-  
cerent.*

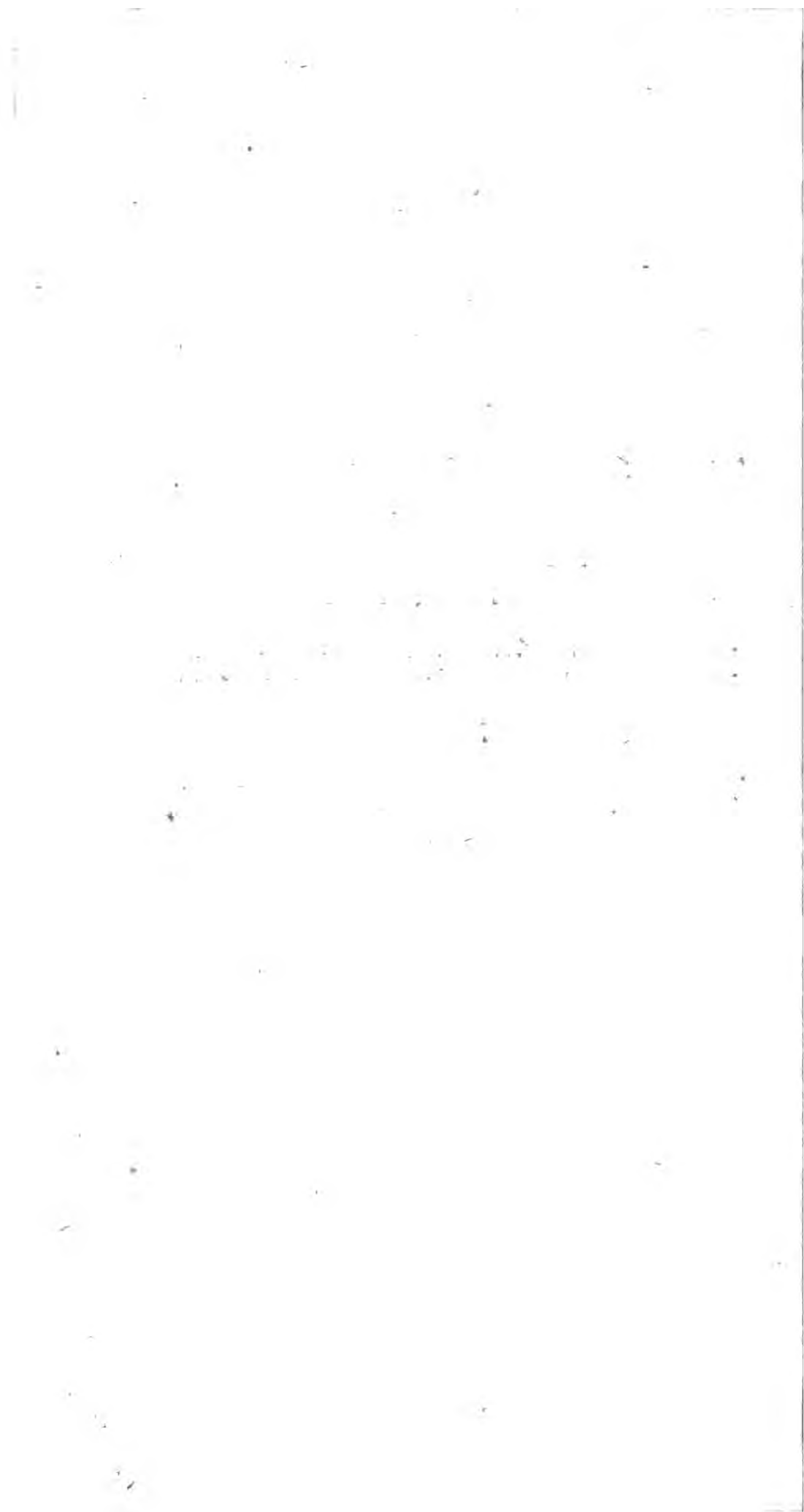
*Sunt scripti potiora tibi monimenta libelli,  
Quos nec livor edax rodere dente  
queat.*

*Saxa quidem & tumulos consumit longa  
vetustas :*

*Nil tamen in libros tempora juris  
habent.*

EXHORTATION  
DE  
TERTULLIEN  
AUX MARTYRS,  
DE LA TRADUCTION  
DE  
PAUL COLOMIEZ.

Ddij





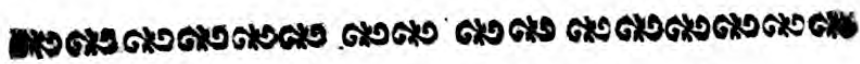
## P R E F A C E.

**T**ertullien est sans contredit un des plus excellens hommes de l'Antiquité Chrétienne, & l'un des plus propres à mon avis pour reveiller notre pieté. Aussi plusieurs beaux Esprits se sont-ils de temps en temps attachés à faire voir en notre langue quelques-uns de ses ouvrages, nonobstant la rudesse & la dureté de ses expressions. Mais il faut avouer, à la gloire de feu M. Giry, qu'il a mieux expliqué qu'aucun autre les sentimens de ce grand Docteur, & qu'il n'appartenoit qu'à lui de changer en or le fer & les pierres de son stile. Plût à Dieu que comme il nous a donné l'Apologétique, le Traité de la Chair de Jesus-Christ, & celui de la Resurrection, il nous eût aussi donné tous les autres ! Il m'auroit dispensé de traduire l'Exhortation aux Martyrs, qui n'est pas une des moins belles ni

## P R E F A C E.

*des moins difficiles Pieces de ce sçavant  
Africain. Comme je n'ay entrepris ce  
travail que pour l'utilité publique, j'es-  
pere de l'équité des Lecteurs qu'ils ne  
m'en sçauront pas mauvais gré; & que  
s'ils ne voyent dans ma Traduction  
beaucoup de force & de politesse, ils y  
trouveront au moins assez de clarté,  
pour ne pouvoir lire sans émotion les  
avantages du Martire.*





S O N N E T.

N'Enviez point le sort de ces hommes char-  
nels ,  
De qui l'esprit brutal en délices se noye ,  
Ils trouvent la tristesse en leur mauvaise joye ;  
Et plus ils sont heureux , plus ils sont criminels.

Ni leurs trésors acquis , ni leurs biens pater-  
nels ,  
Ni tout ce vain éclat que leur luxe déploie ,  
Ne pourront empêcher qu'un jour on ne les  
voye  
Noyez dans une mer de tourmens éternels.

Heureux ceux dont les jours coulent dans les  
allarmes ,  
Le trouble , les dangers , les soupirs & les larmes,  
Qui trouvent tout contraire à leurs justes desirs.

Ils prennent pour repos ce qu'on croit leur  
martire ,  
Et déjà par avance ils goûtent les plaisirs ,  
Dont ils seront comblez dans le céleste Empire.





*EXHORTATION*  
*de Tertullien aux Martyrs.*

**F**RERES BIEN-AIMEZ  
en notre Seigneur :

Parmi les alimens corporels que vous tirez de l'Eglise nôtre mere , & ceux que nos Freres vous fournissent de leur travail particulier , recevez aussi quelque chose de moi, qui serve à nourrir vôtre esprit : car il n'est pas juste de remplir le corps , & de laisser l'esprit affamé ; & si l'on a soin de ce qui est foible , il ne faut pas négliger ce qui est plus fort. Si j'ose aujourd'hui m'adresser à vous , ce n'est pas que je m'en croye capable. Mais vous sçavez que les plus braves Gladiateurs ne sont pas seulement animez au combat par leurs Maîtres , mais aussi par



le simple peuple qui les encourage de loin , & de qui les acclamations leur sont bien souvent très-utiles. Premièrement donc , MES CHERS FRERES , n'affligez point le Saint Esprit , qui est entré avec vous dans la prison ; car s'il n'y étoit entré avec vous , l'on ne vous y verroit point aujourd'hui. Ainsi faites en sorte qu'il continuë à y demeurer , pour vous conduire de là au Seigneur. J'avouë que la prison est la maison du Diable & de sa famille ; mais aussi n'y êtes - vous entrez que pour le fouler aux pieds chez lui - même ; car hors de là vous en aviez déjà triomphé. Qu'il ne puisse donc pas dire , Je les tiens chez moi , je les tenterai à mon aise , semant parmi eux des haines & des divisions. Qu'il fuyé plutôt vôtre présence , & qu'il s'aille cacher dans les plus bas lieux de son empire , tout ressermé & tout engourdi , comme une couleuvre enchantée. Et qu'il ne

soit pas assez heureux dans son Royaume pour vous aigrir les uns contre les autres, mais qu'il vous y voye tous dans une parfaite union, parce que vôtre paix est sa guerre : Paix si précieuse, que quelques-uns s'en voyant privez dans l'Eglise, viennent la demander aux Martyrs dans la prison. Vous devez donc bien prendre garde à avoir & à entretenir cette paix au milieu de vous afin d'en faire part aux autres dans leur besoin. Que les troubles de l'esprit ne vous aient suivis que jusqu'à l'entrée de la prison, comme ont fait aussi vos parens. Désormais vous êtes separez du monde, & encore plus des choses du monde. Que cette séparation ne vous surprenne point ; car si nous venons à considerer que le monde est une veritable prison, il se trouvera que vous êtes plutôt sortis de prison que vous n'y êtes entrez. Le monde en effet a de plus épaiſſes tene-

bres , qui aveuglent le cœur des hommes. Le monde charge de chaînes plus pesantes , qui lient même leurs ames. Le monde exhale de plus grandes impuretez , qui sont les débauches des hommes. Le monde contient plus de criminels , sçavoir tout le genre humain. Enfin le monde attend le jugement , non d'un Proconsul , mais de Dieu. Ainsi à le bien prendre , vous êtes sortis d'une prison , pour être gardez dans une chambre particuliere. Elle a ses tenebres , il est vrai , mais vous êtes sa lumiere : Elle a ses liens , mais Dieu vous y tient en liberté : Il y sent mal , mais vous la remplissez d'une bonne odeur : On y attend un Juge pour vous juger , mais un jour vous jugerez les Juges eux-mêmes. Que celui qui soupire après la pompe du siècle s'afflige tant qu'il voudra. Le Chrétien , hors même de la prison , a renoncé au monde ; & dans la prison à la prison

même. Il n'importe en quel lieu vous soyez au monde, puisque vous êtes hors du monde; & si vous avez perdu l'usage de quelques plaisirs, quel plus beau negoce pouvez-vous faire, que de perdre peu pour gagner beaucoup? Je ne dis encore rien de la récompense que Dieu prépare aux Martyrs. Comparons cependant l'état du monde avec celui de la prison, & voyons si l'esprit n'acquiert pas plus dans la prison que la chair n'y perd; la chair ne perdant pas même ce qui lui est nécessaire, par le soin que l'Eglise en a, & par la charité de nos Freres; & l'esprit acquérant de plus ce qui lui est toujours utile pour la foi. Dans la prison vous ne voyez point de Dieux étranges: Vous ne rencontrez point leurs Images: Vous ne participez point aux solemnitez des Payens, vous trouvant mêlez avec eux: Vous n'êtes point travaillez de la puanteur de leurs

326 EXHORT. DE TERTULLIEN  
sacrifices : Vous n'êtes point cho-  
quez des cris qui se font aux Specta-  
cles , ni de la cruauté & de l'impu-  
dité de ceux qui les célèbrent :  
Vos yeux ne rencontrent point de  
lieux infames : Vous êtes exemts  
de scandales , de tentations , de  
mauvaises pensées , & présentement  
de la persécution même. La prison  
est au Chrétien ce que le désert étoit  
aux Prophetes. Le Seigneur lui-mê-  
me se tenoit le plus souvent à l'é-  
cart , afin de prier avec plus de li-  
berté & pour faire place au monde.  
Enfin ce fut dans un désert qu'il fit  
voir sa gloire à ses Disciples. Osons  
à la prison ce fâcheux nom de pri-  
son , & l'appellons une retraite :  
Bien que le corps y soit renfermé ,  
l'esprit y est libre ; tout luy est ou-  
vert. Allez donc où vous voudrez  
de l'esprit , & vous promenez tant  
qu'il vous plaira ; sans vous soucier  
ni de ces allées couvertes , ni de ces  
longues galeries , mais seulement

du chemin qui conduit à Dieu. Autant de fois que vôtre esprit se promenera par ce chemin là , autant de fois serez-vous hors de prison. Les jambes ne sentent point les fers , lorsque l'esprit est dans le Ciel. L'esprit emporte avec soi l'homme tout entier , & le transporte où il lui plaît. Or où sera vôtre cœur, là sera aussi vôtre thrésor : Que notre cœur soit par conséquent où nous voulons avoir un thrésor. Mais ; BIEN-AIMEZ , je veux que la prison soit rude au Chrétien ; ne sommes-nous pas appellez à combattre sous les enseignes du Dieu vivant , depuis que nous lui avons prêté serment dans notre Baptême ? Les Soldats ne s'enrôlent point dans l'esperance des délices , & ne sortent jamais d'une chambre pour le combat , mais de dessous des tentes étroites , où il n'y a que rigueur & que dureté. Dans la paix même ils apprennent à supporter les fatigues

§ 28 EXHORT. DE TERTULLIEN  
de la guerre , tantôt se promenant  
armez par le camp , tantôt faisant  
des tranchées , tantôt préparant &  
dessechant des \* mantelets. Tout  
se passe dans le travail , afin que le  
corps & l'esprit ne s'étonnent point  
au besoin. Ils vont de l'ombre au  
Soleil , du chaud au froid , du faye  
à la cuirasse , du silence au bruit ,  
du repos au tumulte. Ainsi , M E S  
C H E R E S S O E U R S , recevez aussi  
tout ce que vous souffrirez de ru-  
de , comme une épreuve de la for-  
ce de vôtre corps & de vôtre es-  
prit. Vous êtes sur le point d'entrer  
dans une belle carrière , où celui qui  
propose le prix est le Dieu vivant ;  
le Juge des coups le S. Esprit ; le  
prix & la récompense la couronne  
de l'éternité , & vôtre demeure dans  
les Cieux avec les S S. Anges. Je-  
sus-Christ , qui est vôtre maître d'es-  
crime , & qui vous a présentez à  
cette carrière , a voulu avant le jour

\* Machine de guerre qui n'est plus en usage.  
du

du combat, vous tirer d'un état plus libre, & vous mettre dans un plus fâcheux, afin de redoubler vos forces. Vous voyez que les Athletes se rangent sous une discipline plus austere pour travailler à se rendre plus robustes. Ils s'abstiennent de voir les femmes, de manger des viandes délicates, & de boire des vins délicieux. Ils se gênent, ils se tourmentent, ils se fatiguent; & plus ils se sont peinez dans leurs exercices, plus ils ont d'esperance d'être victorieux: Et tout cela, dit l'Apôtre \*, pour acquerir une Couronne perissable. Pour nous, qui aspirons à une éternelle, prenons la prison pour une lice, afin qu'après avoir passé par toute sorte d'incommoditez, nous arrivions au bout de la course. La force s'acquiert par le travail, & se perd par la moleste. Nous avons appris du Seigneur que l'esprit est prompt & la chair foible.

\* 1. Cor. 9. 25.



330 EXHORT. DE TERTULLIEN  
car il n'a dit que l'esprit étoit prompt,  
que pour montrer lequel des deux  
devoit obéir à l'autre; sçavoir, afin  
que la chair serve l'esprit le plus foi-  
ble, le plus fort, & qu'elle tire mê-  
me sa force de lui. Que l'esprit s'en-  
tretienne avec la chair de leur salut  
commun, & qu'il ne s'arrête plus  
deformais à penser aux incommo-  
ditez de la prison, mais seulement  
au combat qu'il doit soutenir. La  
chair craindra peut-être la pesanteur  
de l'épée, la hauteur du gibet, la  
rage des bêtes, le rigoureux sup-  
plice du feu, & tous les autres que  
les Bourreaux n'inventent aujour-  
d'hui que trop ingénieusement.  
Mais qu'alors l'esprit oppose à la  
chair, que bien que ces tourmens  
soient très-rudes & très-fâcheux,  
ils ont été néanmoins soufferts par  
plusieurs avec une constance admi-  
rable, & même volontairement  
souhaitez, pour acquérir de la repu-  
tation & de la gloire, non-seule-

iment par des hommes , mais par des femmes même , afin que vous aussi, BIEN-AIMÉS , tachiez d'imiter vôtre sexe. Il seroit ennuyeux de vous rapporter tous ceux qui se sont tuez de leur propre mouvement. Entre les femmes , nous avons Lucrece , qui après la perte de son honneur , se perça le sein d'un poignard devant ses parens , pour rendre sa chasteté glorieuse. Mutius brula sa main droite sur l'autel , afin d'éterniser sa memoire. Les Philosophes en ont moins fait , se brulant après s'être couverts de fumier , comme Heraclite ; ou se précipitant dans les flâmes du mont *Ætna* , comme *Empedocle* ; ou se jettant sur un bûcher , comme fit il n'y a pas long-temps *Peregrin* ; puisque des femmes ont aussi méprisé le feu ; témoin *Didon* , lors qu'après la mort de son cher époux \* on voulut l'obliger de se remarier ; & la femme d'*Af-*

\* Sichée.

332 EXHORT. DE TERTULLIEN  
drubal , qui voyant son mari à ge-  
noux devant Scipion , la Ville de  
Carthage étant déjà toute en feu ,  
s'alla jeter avec ses enfans au mi-  
lieu des flâmes de sa patrie. Regu-  
lus , Capitaine Romain , ayant été  
pris par ceux de Carthage , ne vou-  
lut jamais être échangé pour plu-  
sieurs prisonniers de leur Ville ;  
mais aima mieux qu'on le rendit à  
l'ennemi , & souffrit ensuite mille  
tourmens , étant renfermé dans un  
coffre tout garni de cloux. Cleopa-  
tre craignant de tomber entre les  
mains d'Auguste , se fit piquer par  
des aspics , les plus hideux de tous  
les serpens , & beaucoup plus à  
craindre que les Ours ou que les  
Taureaux. Mais l'apprehension de  
la mort n'est pas si grande pour l'or-  
dinaire , que l'apprehension des sup-  
plices. Celle-ci obligea une Cour-  
tisane Athénienne \* de ceder en  
quelque sorte à la violence de son

\* Lezna.

Boureau ; car se trouvant complice d'une conjuration , & étant mise à la torture par le commandement du Tyran , elle n'y découvrit point à la vérité les \* conjurez ; mais pour éviter de nouvelles gênes , elle lui cracha sa langue au visage , lui marquant par là qu'il ne gagneroit plus rien à la tourmenter. La Flagellation qui se pratique parmi les Lacedemoniens , & qui est une de leurs plus grandes solemnitez , n'est ignorée de personne. Tous les jeunes Gentilshommes sont fouïetez jusques au sang devant leurs parens , qui les exhortent à tout souffrir ; car l'on se tiendra sans doute plus honoré, si l'ame cede plutôt aux coups que le corps. Si donc la gloire du monde a tant de pouvoir sur le corps & sur l'ame , qu'ils méprisent le fer , le feu , le gibet , les bêtes , & les autres supplices , dans la seule esperance de quelque loüange mon-

\* Harmodius & Aristogiton.

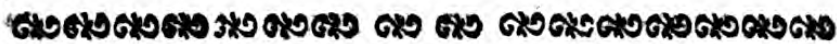
334 EXHORT. DE TERTULLIEN  
daine ; je puis dire que les tourmens que vous endurez sont légers , en comparaison de la gloire celeste & de la récompense divine qui les doit suivre. Si l'on estime tant une perle fausse , combien doit valoir une véritable ? Déjà l'ambition des hommes , & je ne sçai quelle maladie d'esprit , a fait mettre sous les pieds l'apprehension du mal en ces combats-là. Combien y a-t'il de fainéans qui par un vain desir de paroître l'épée à la main , se loüent pour combattre dans l'Amphitheatre ? Certes c'est par ostentation qu'ils vont attaquer à l'envi les bêtes ; & qu'après en avoir été déchirez , ils se croient plus beaux & plus agréables. Quelques - uns se sont aussi obligez de souffrir le feu , & de marcher certain espace avec une chemise ardente. D'autres parmi les foïets des Veneurs , ont fait voir des épaules immobiles. Ce n'est pas sans raison, FRERES BIEN-

AIMEZ , que Dieu a permis que ces choses arrivassent. Il l'a voulu pour nous encourager pendant que nous vivons ici bas , & pour nous rendre confus au dernier jour , si nous avons apprehendé de souffrir pour notre salut ce que d'autres ont affecté pour leur ruine par je ne sçai quelle vanité. Mais laissons-là ces exemples de fermeté ambitieuse & recherchée , pour jeter les yeux sur la condition des hommes , afin qu'elle nous instruisse à supporter constamment ce qui peut nous arriver même malgré nous. Combien de fois le feu a-t'il consumé des personnes vivantes ? Combien de fois les bêtes sauvages , & dans les forêts & dans les villes , s'étant échappées de leurs cages , ont-elles devoré les hommes ? Combien les voleurs en ont-ils tué ? Combien les ennemis en ont-ils pendu , après leur avoir donné la question , & les avoir déchirez par toute sorte

336 EXHORT. DE TERULLIEN.  
d'outrages ? Un homme peut souffrir même pour un autre homme, ce qu'il fait difficulté d'endurer pour l'amour de Dieu ; & nous ne sçavons que trop aujourd'hui combien de gens à cause d'un homme \* ont fait une fin fort éloignée de leur naissance , de leur age , & de leurs emplois ; ayant été punis par lui, s'ils s'étoient revoltez de son obéissance , ou opprimez par ses ennemis s'ils étoient demeurez fidelles.

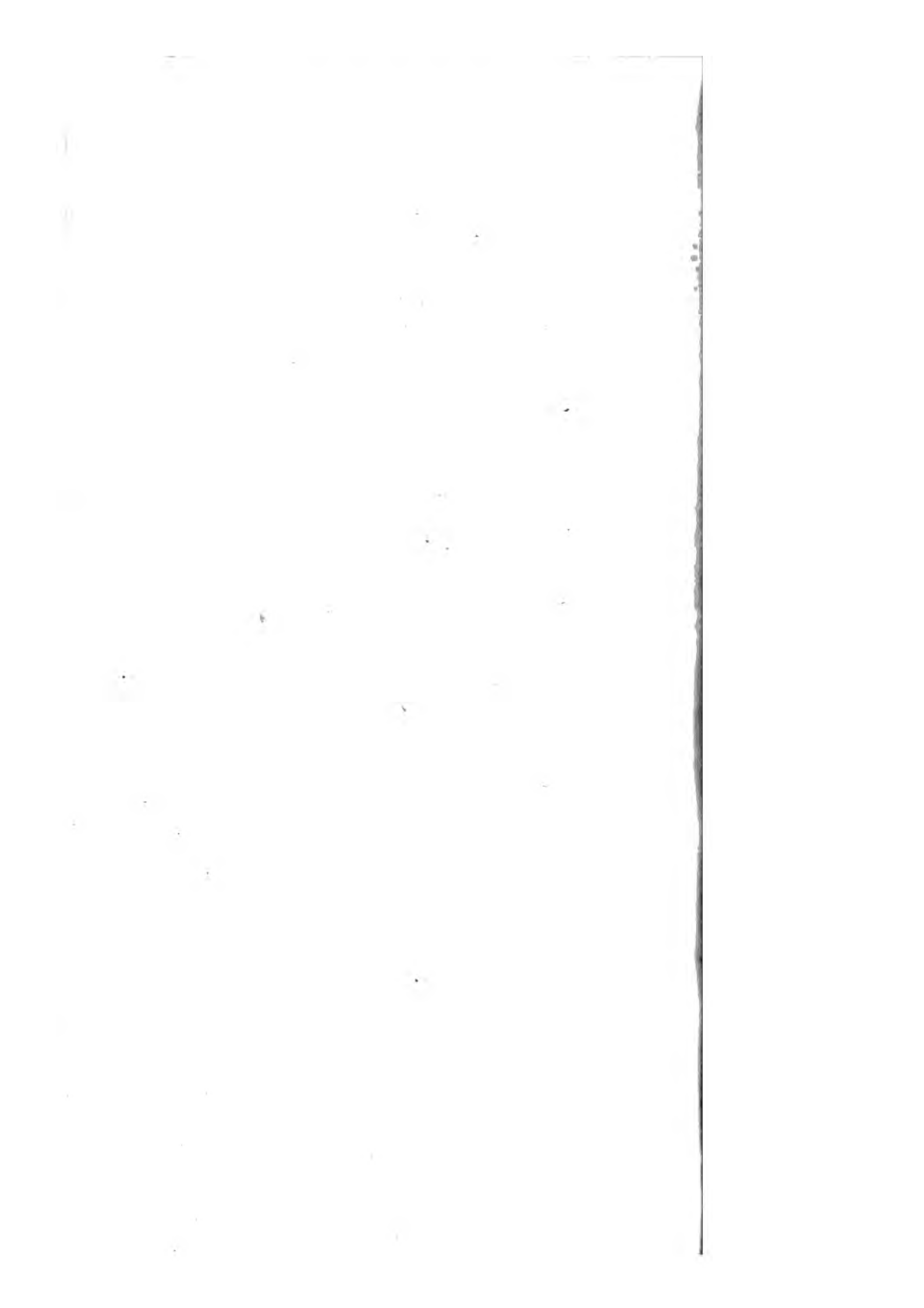
\* L'Empereur.

F I N.



**I**L ne faut pas douter que ceux à qui Tertullicien s'adresse , n'ayent été ensuite de veritables Martyrs , qui ayant sellé de leur sang les divines veritez que Jesus nous a annoncées ; sont ainsi entrez dans le séjour de la gloire. Peu de gens ignorent , que la plus forte passion des Chrétiens d'alors étoit le Martire ; & que s'il s'en trouvoit d'assez lâches pour refuser de porter la plus belle de toutes les Couronnes , ils ne faisoient pas de nombre considerable. C'est ce qui se recueille de leur Histoire , que nous ne pouvons lire aujourd'hui sans étonnement.





# NOTES

DE

M. DE LA MONNOYE,

Sur les Ouvrages de M.  
Colomiés, de l'Édition de  
M. Fabricius, imprimée  
à Hambourg, *in* 4°.





N O T E S ,  
CORRECTIONS ET ADDITIONS  
AU

*GALLIA ORIENTALIS.*

**P** Ag. 3. Joannes Lapidanus. ] At hic Germanus erat non Gallus, neque item Hebraïcè doctus, sed Latinæ tantum Linguæ mediocriter sciens, quam se ab eo Reuchlinus didicisse, non verò Hebraïcã, scribit.

Pag. 5. linea 4. ante vocem *claruit*, add. Scripsit item Lexicon gr. lat. fol. Paris. 1543.

Pag. 7. Dionysius Coronæus. ] Gallicè *Denis Charron de Chartres*, Epigramma enim apud Borbonium in edit. Paris. *ad Dionysium Corronem Carnutensem* libro Nugarum 3. inscribitur, in edit. verò Lugd. *ad Coronæum* simpliciter. Qua enim pos-

trema in editione locus adductus ex præfatione ad Lucium Stellam non habetur. Salmonius Macrinus Oden Saphicam ad Dionysium Chorronem scripsit.

Pag. 26. l. 24. post *quatuordecim horis*, add. *se studuisse*.

Pag. 33. Joannes Salignacus. ] add. ante lin. ultimam, & *Salignac si sçavant en Hebreu, Grec & Latin, qu'entre tous se peut mettre pour bien juger l'esprit de la Lettre*. Claude Chappuy pag. 150. de son Discours de la Court.

Pag. 35. l. 7. post vocem *alii*, add. inter quos Johannes Lascius in duabus Epist. ad Bezam editis parte 2. Monumentorum Pietatis. Francof. 1701.

Pag. 46. in fine post & *alios*, add. Matthæus Bandellus præfat. in Historiam (Novellam vocat sua lingua) 63. & 64. part. 3. Beroaldum hunc multis laudat, & præceptorem fuisse dicit Hectoris Fregosii Epif-

copi Aginnensis ab Henrico II. nuncupati. Jo. Gelida Epistola 41. data XIII. Cal. Jan. 1550. ad Joannem Tastæum Burdigalensem qui nunc Lutetiæ Medicinæ operam dabat, hæc habet: *Sed ut ad Furnium redeam, is venerat ad nos Montanorum spe adductus, quo excidit, quod Græcas Literas non teneat, quasi vero non satis meo officio fungar, nisi qui Aristotelem doceat, iidem sint Græcè doctissimi. Vellem hoc quidem, sed fieri hoc non posse tute es optimus testis, qui mea & Gymnasii causa omnia summa facis. Sed adducuntur homines exemplo, qui cum viderint Beroaldum & Saliniacum in docendo Aristotele Græcè doctos, putant id perpetuum esse debere. Interim non intelligunt quantam jacturam fecerim in hujusmodi præceptoribus, nec in promptu esse hujus Doctrinæ præceptores, etiamsi maxime velim.*

Pag. 66. l. 9. post & alii complures, add. Mirum hîc præteriri testimonium Florimundi Ræmundi l. 2.

de la naissance de l'Herésie, c. 15. hoc  
item & Pierre Charron, Replique  
à la Réponse de la troisième Verité.

Quant à Postel qu'il appelle monstre abominable, je ne veux dresser ici une apologie pour lui, avec lequel je n'eus jamais commerce ni grand ni petit. Mais par un simple devoir d'humanité, je dirai que je suis assez suffisamment & certainement averti qu'en ses derniers ans c'étoit un vrai bon homme, professeur de pieté, sainteté & mépris du monde, & jamais personne ne sortoit d'avec lui (force gens d'honneur, de qualité & de lettres le hantoié, peu ou point d'autres) qu'il n'en fût plus édifié qu'il n'y étoit entré, spécialement sur le mépris du monde & mortification de soi-même. Bien est vrai qu'il a été un temps malade en l'esprit, mettant en avant en public des propositions absurdes & étranges, dont il en fut hué. Ce ne fut qu'une Eloise. Il s'en

alla voyager loin du Royaume, depuis revenant, & voulant lire en Hebreu l'Ecclesiaste, il commença à se montrer par une reconnoissance publique de sa maladie & deuoiment d'esprit avec ces mots, *fateor me olim laborasse mente laxata*, & depuis a toujours demeuré en son deuoir, soumettant tous ses avis au jugement de l'Eglise, dont il meritoit plutôt pitié & excuse, qu'accusation & injures, étoit plus digne d'un Sem & Japhet Catholiques, qui couvrent cette sienne mes-avanture, que d'un Cham ou Chanaam Heretiques & malins qui découvrent ses hontes. Et la Sorbonne de Paris ne l'a jamais ni favorisé, ni aussi persecuté depuis sa reconnoissance, si ce n'est pour empêcher qu'il ne lût en public. ] On peut voir aussi le P. Bouhours l. 4. de la Vie de S. Ignace.

Pag. 86. l. 28. *è septem.* ] Imò sex tantum, quos vidi MSS. Quòd



enim opus inscribatur *Colloquium heptaplomeres*, id est, ut benè notavit Bælius pag. 345. Rerum novarum Reip. Literariæ anni 1684. non ad librorum sed Interlocutorum numerum referri debet.

Pag. 104. l. ult. add. Nicolaus Nancelius Alexi Gaudino Reginae ἀρχιατρῶν Cal. Maii Turone 1577. *Constantini Codicem meo conferam, ut si quid ille amplius adjecerit, præfatus ejus nomen, adscribam, non paulo in eum gratior, quam is in Julium Scaligerum Medicorum nostri ævi Coryphæum dicitur extitisse, à quo multa suppresso nomine mutuatus dicitur, aut etiam, ut objectant, plagio suffuratus.*

L'Eloge de Robert Constantin par M. Huet pag. 351. de ses Origines de Caën, merite fort d'être lû.

Pag. 111. touchant David Rivault de Flurance v. la deuxième édit. des Observations de Menage sur Malherbe pag. 432.

Pag. 140. l. 12. post *Senatu*, add.

Jul. Cæsarem Scaligerum hæc spectant non Josephum.

Pag. 141. l. 13. Testimonium item Barthii Scaligerum patrem spectat non filium.

Pag. 146. l. 20. au lieu de l'an 1562. il falloit l'an 1592. Là même l. 25. après *claruit* 1612. ajoutez *obiit* 1640. *natus annos* 105.

Pag. 152. l. 31. *qu'il a traduites de Grec en Latin.* Colomiez pouvoit avertir à la marge que Bourdelot n'étoit pas l'Auteur, mais seulement l'Editeur de ces Versions.

Pag. 189. l. 9. *anno* 1652. corrig. 1653.

Pag. 217. post lin. 16. addenda testimoniis de Salmasio :

Joan. Meursius Epistola data Soræ 21. Junii 1630. ad G. J. Vossium quæ inter Epistolas Vossianas adjuncta est CXIV. *De Salmasio facies tuo arbitrato atque nomine, nam in illo certe viro ut libenter diffusissimam lectionem ac doctrinam singularem æstimo pariter prædicoque, sic modestiam &*

candorem merito desiderare mihi videor. Ubique sedulo cavet ne me nominet, etiam ubi deberet, taxet vero, quamlibet supresso nomine, ubicumque se occasionem nactum esse putet. Ego tamen, uti fert ingenium meum, ejus mentionem honestam pridem feci libro de Ludis Græcorum pag. 35. & tuam fidem an non jure & judicium requiro, cum tam multa ubique inculcet, collo etiam obtorto abducta loco admodum alieno? Adde quod ineptum satis cum Solinum nobis edat, & in illum commentari proposuerit opus totum, quod cum Plinio eum auctorem contulisset, exercitationes Plinianas dicere? Quis Doctorem ad hoc tempus in hunc modum commentationem instituit? Modestiam vero itidem me desiderare jure existimo, nam si qui seorsim sentiant, hos nugari, nugas agere, ridicule agere, ineptè agere, judex iste sine suffragio pronuntiat, sententiæ suæ sæpè etiam minus rectæ nimis pertinax defensor.

Joannes Fredericus Gronovius

Epistola ad G. J. Vossium ibidem edita num. ccxxxvi. data Hagiae III. Id. Jun. 1636. *Is (Rivetus) de Salmasio hæc mihi: Emissarii Pontificis rursus variis pollicitationibus tentarunt ut ad mutandam Religionem ipsum adducerent. Sed ille omnibus spreto paravit ea quæ essent itineri, in quo non leve fuit quod vix ullis rationibus uxor expugnari potuit, ut reditum ad has terras pararet. Itaque tandem ipse constituerat reverti solus, ne quid Domini Curatores in fide ipsius desiderarent. Sed novum ecce de transverso quod nos omnes in maximum metum coniecit. Princeps Condæus amplissimam ipsi in Gallia dignitatem cum lautissimo salario obtulit, hac conditione, si aliam simulare vellet religionem. Cum ille solita constantia id refutaret, commotior paulo Princeps secessit alio, ac stantem reliquit, mox reversus: sed si Rex id tibi det in Gallia stipendium quod Lugduni accipis, eademque lege ac libertate, nunquid habes rationis patriæ te negandi?*

Ille rursus proponere fidem datam, obligatamque apud D. Curatores, quam infirmare nec fas esset, nec se ut frangeret, ulla spe, aut premio proposito adductum iri. Iratus planè Princeps insulatum reliquit; ac postero die per quendam ex amicis ipsi significari fecit, ni ille ultro maneret, atque acciperet conditionem quam posterius ipsi obtulisset, fore ut decreto Regis Christianissimi ipsi Gallia egredi prohiberetur. Quæ res vehementem ipsi omnibusque ejus amicis perturbationem attulit, adeò ut ipse, Pater Catholicus, & uxor quæ tantopere antea repugnauerat, unum hoc jam optabile habeant, liberum pedem patria efferre, & huc reverti. Hæc ex Epistola ipsius ad Rivetum, quam ipse mihi prælegebat, & Gallicè scriptam interpretabatur. Hujus enim consilium in recrepera expetebat, neque enim dubitabat si illud Regis edictum conficeretur res ipsius ad incitas redactum iri, certe πολλὰ χαίρειν dicendum esse isti majorum simplicitati, cujus in Regnis non

*licet dicere nomen, vestri libertatem vo-*  
*cant. Hæc forte non grata tibi, sed nec*  
*mihî ipsi scribenti, opto in vino & aqua*  
*scripta sint, ut vovere solent qui infantes*  
*nuncios habent de amoribus suis Poëtæ.*

Idem ad eundem Epistola num.  
 238. Hagæ IV. Cal. Sept. 1636. *Claudio*  
*Salmasius, cum cura dicendus, nunc*  
*tandem bona fide prope diem adfuturus*  
*expectatur. Si mandatum D. Curatorum*  
*quo ipsum revocabant, venisset in ma-*  
*nus ejus, antequam solvitè Galliis am-*  
*plissimus Legatus ab Hemstede, non ul-*  
*tra nunc absentem desideraremus. Inci-*  
*dit etiam consilio Principis Condæi &*  
*aliorum, magna cum Salmasii luben-*  
*tia imminens Galliarum status, unde*  
*horribiles afferuntur nuncii vobis pro-*  
*cul dubio certiores.*

Pag. 266. inter Testimonia de  
*Danesio, add. Danesius qui les plus*  
*grands desie en Rhetorique & en Phi-*  
*losophie. Claude Chappuys pag. 150.*  
*de son Discours de la Court.*

Pag. 280. l. 6. post hæc verba

*Dialog. 1. Poëtarum*, add. *Guarinianæ edit. pag. 25.* Strabonis autem locus quem requirit Colomesius habetur lib. 16. pag. editionis postremæ. Paris. 742. his verbis, φασὶ δ' εἶναι καὶ Περσικὴν ὠδὴν ἐν ἣ ταῖς ὠφελείαις τῶν Φοίνικος Τριαποσίας καὶ ἐξήκοντα διαριθμῶνται. Vide & Plutarch. 8. Symposiac. 4. Pag. 281. l. 19. *Briennii corr. Bryennii.*

Pag. 282. l. 14. *Deest hic versus &c.*] Accuratè postea Lycophronem perlegens Colomesius pag. 108. edit. Genev. & pag. 46. edit. Meurfianæ prioris, versum illum invenit paulo aliter conceptum *Ἰς ἐκ ἀνδρῶν* &c. ut ipse refert in notis ad Gyraldum de Poëtis, fassus se ex parentis fide caput hoc Opusculorum suorum texuisse.

*Ibid. l. 15. & 16. Johannis Pauli de Parisiis.*] Qui vulgò Janus Parrhasius. Vid. Theoph. Raynaudum pag. 135. de Theophilis.

*Ib. l. 27. in margine pag. 22. edit. Paris.*

*Paris.* ] Editio illa quæ prodiit 1586. in 8°. unica est.

Pag. 283. l. 2. *Plantiniana.* ] vel pluribus aliis.

Pag. 285. l. 26. *Referente Suida.* ] Πόδαρνν quidem scribit Iamblichus apud Photium, sed qui hic laudatur Suidas scribit Πόδῆνα.

Pag. 290. l. 19. *Menagii Poëmata Græca.* ] Male Menagius penultimam in Πέρδικες corripuerat, quem errorem postea agnitum in Wetsteiniana tandem editione sic emendavit Πέρδικων Παῖδες.

Pag. 296. l. ult. post *Angelus*, add. not. in *Apuleii Apolog. pag. 114.*

Pag. 298. l. antepen. unde *Cillanus &c.* ] Occurrit talis vox apud Cic. V. ad Atticum. 15. ita quidem legente Bosio.

Page 299. l. 2. *tenebrio.* ] Ludit Schottus in proprio nomine quasi ἀπὸ τῆς σκοτίας. Vide pag. 834.

Ibid. l. 17. in *Dolabellæ Epistolam.* ] Dictum oportuit in *Epistolam ad*



*Dolabellam*, libro 14. &c.

Ibid. l. 32. *Parisinæ*. ] Adjiciendum erat *Stephanicæ*, duplex enim est Parisina editio Commentariorum Budæi, una Badii, altera Rob. Stephani.

Pag. 303. l. 18. *vulgabimus*. ] *Vulgatæ* sunt anno 1696. post Colomesii mortem quinto, inter notas ipsius ad Gyraldi de Poëtis Dialogum v. Neutra autem in Epistolarum G. J. Vossii editione comparet, quod mirum, cum earum collector fuerit Colomesius.

Ibid. l. 28. *Joannes Wild*. ] Is est Joannes Ferus, Germanicè Wild, celeberrimus Franciscanus.

Pag. 308. l. 20. Epistolam hanc, quæ sanè venustissima est, scripsit ad semetipsum Baltassar Castilionus Hippolytæ conjugis nomine. Eandem autem hanc Epistolam Coelius Secundus Curio, ratus ab ipsa Hippolyta scriptam, in fine Olympiæ Moratæ Operum, quasi & feminæ

Opus, edi curavit, quam & hîc rursus ex Coeliana editione bonus Colomesius, cum omnibus erratis, ut geminum Hippolytæ foetum, & raram aliquod κειμήχιον nobis representat. Ego Lectorem ad castigatiores editiones remitto. Addam & hoc, duobus postquam hæc scripseram annis incidisse me in exemplar editionis Carminum Castilioni quæ cum Sannazarii, Altilii, Mutii Aurelii, & aliorum Versibus ex officina hæredum Aldi & Andreae Soceri prodiit, ubi Elegia de qua loquimur hunc titulum præfert: *Bald. Castilionis Elegia qua fingit Hippolyten suam ad se ipsum scribentem.*

Pag. 311. Epitaphium Hippolytæ &c. ] Fecit Bembus, quem vide Epistolar. Italicar. partis 3. l. 8. pag. 127.

Pag. 304. l. 11. *Per scripta sunt ab Herodoto.* ] Notandum hic erat Duarenî μνημονικὸν ἀμάρτημα, qui non ab Herodoto sed à Plutarcho ἐν τῷ Ὀμή-

ρϛ βίω repetitam Politiani prælectionem dicere debuit. Videndus Budæus ipse priorum in Pandectas annot. pag. 582. edit. Lugd. Vincentianæ.



*Notes, Corrections & additions  
aux Mélanges Historiques.*

**P**Age 811. Colomiez fait beaucoup de fautes dans son apostille à la marge. Le vrai surnom de Gerard Predicateur de la Reine de Navarre n'étoit ni le Roux, ni Ruffi, ni Rousseau, mais Roussel. Nicolas Bourbon, *in Nugis*, ne le nomme jamais autrement que *Gerardus Russellus*, quoique Roussel lui-même dans ses Livres se soit appelé en Latin *Girardus Ruffus*.

Pag. 811. l. 28. *Hubert Thomas de Liege.* ] Voyez aussi l'Ode Alcaïque de Salomon Macrin *de obitu Jacobi Fabri Stapulensis*, l. 3. de ses Hymnes pag. 119. 120.

Page 811. l. 33. *S. Benin.* ] *S. Benigne.*

Page 813. l. 30. *que celui qui l'a voit.* ] Jean Goffelin, touchant lequel on peut voir *Scaligerana* 2. au

mot Goffelin, & M. Huet pag. 351. de ses Origines de Caen, 2. edit.

Page 816. l. 28. de *Sleïdan.*] Frà Paolo & M. de Thou louient fort Sleïdan. Son Histoire est très bonne, dit M. de Wicquefort dans ses Memoires des Ambassadeurs. L'Auteur qu'on cite ici de l'Apotheose de Ruard Tapper, & Bernegger c. 9. pag. 77. de son *Idolum Lauretanum* exaltent sa fidelité. Le Jesuite Pontanus sur Cantacuzene, & Dresserus de *usu Historiarum* cité par Melchior Adam dans la Vie de Sleïdan, disent tout le contraire: comment les accorder?

Page 818. l. 3. chez les *Tibareniens.*] Il faut voir à ce propos Rutgerfius l. 4. de ses diverses Leçons ch. 20. qui est fort curieux, quoiqu'il y ait une correction peu necessaire du Livre de Nymphodore, Rutgerfius prétendant qu'au lieu de *ἐν τισι νόμοις* il faut lire *ἐν τοῖς νόμοις*, comme si ce Livre étant un recueil de quel-

ques coûtures de diverses Nations n'avoit pas fort bien été intitulé *τινὲς νόμοι*. D'où il s'ensuit que Varinus & Hartungus n'ont pas eu tort de le citer de la sorte. Il n'y a proprement que Politien qui s'est lourdement trompé en alleguant Nymphodore *in Tifinomis*, comme si ce n'étoit qu'un mot. Mais pour Carrion, s'il est tombé dans la même faute, il se contente de rapporter la conjecture de Politien sans parler de *Tifinomis* ni près ni loin.

Pag. 818. l. 23. la Traduction Latine de l'Histoire du Concile de Trente de Frà Paolo a été imprimée sous le nom d'Adam Neuton, mais on la croit généralement de Marc-Antoine de Dominis qui s'y est fort équivoqué en divers endroits; tel qu'est entr'autres celui où il traduit le texte Italien de Frà Paolo l. 2. *Fù da tutti allegato il Concilio Laodicense, Innocentio primo Pontefice, il terzo Concilio Cartaginense, e Gelasio Papa,*

en ces termes : *Quod factum in Concilio Laodicensi Innocentio I. Pontifice, & in tertio Concilio Carthaginensi, Gelasio Papa* : erreur suivie par Amelot de la Houffaie , & depuis reconnuë par lui sur la critique qu'en fit l'Abbé de Saint-Real. Voyez Bayle dans ses Nouvelles de la Rep. des Lettres Octobre 1685. pag. 1171. & Décembre même année , pag. 1361. & 1362.

Pag. 819. l. 2. Colomiez fait ici deux fautes que j'ai reprises dans ma Dissertation des trois Imposteurs.

Pag. 819. l. 12. *Thomas Clochette.* ] Il est ridicule de donner à *Campanella* le nom de *Clochette* , comme si ce Religieux Galabrois avoit été un François nommé *Clochette*.

Pag. 820. L'Auteur qu'il cite en marge devoit être nommé *Sylvester Gyraldus Cambrensis*.

Pag. 820. l. 23. *le Seigneur des Essars.* ] Nicolas de Herberay Sieur des Essars n'a traduit que les huit premiers

miers Livres de l'Amadis. La lecture de ce Roman a toujours passé pour dangereuse , & l'on peut voir là-dessus le sixième Discours politique du Sieur de la Nouë.

Pag. 821. l. 29. *Damfront.*] C'est Domfront.

Pag. 825. l. 8. *mourut peu de jours après* , le 29. Juin 1662.

Pag. 825. l. 29. *au Livre intitulé Fasciculus.*] Pourquoi renvoyer à ce Fasciculus , puisque cette Lettre se trouve parmi les Epistres de Poge dans toutes les éditions. Elle se trouve aussi dans Beze *in Iconibus* au bas de l'Eloge de Jerome de Prague. Le Pape Pie II. c. 36. de son Hist. de Boheme dit que Poge a écrit cette Lettre *ad Nicolaum Nicoli concivem suum* , mais sa mémoire l'a trompé.

Pag. 827. l. 5. *dès l'an 1551.*] Beze s'étant retiré à Geneve sur la fin de 1548. peut avoir dès ce tems là commencé sa version & l'avoir même fini depuis , avant que celle de Poitevin parût.



Pag. 843. l. 18. *Dadré.*] Claude Robert pag. 134. de sa *Gallia Christiana.*

Pag. 844. l. 15. KESTOI.] Voyez le P. Labbe pag. 183. de sa Biblioth. des MSS. Naudé pag. 520. & 521. de son *Syntagma de Studio Militari* a fort bien parlé de cet Ouvrage *περί κεστῶν.* La partie qui regarde les choses de la Guerre fut imprimée au Louvre in fol. 1693. dans la Collection des Traitez de Mathematique de divers Auteurs Grecs qui n'avoient point encore paru.



## NOTES,

## CORRECTIONS ET ADDITIONS

A U

## RECUEIL DE PARTICULARITEZ:

**P** Ag. 318. l. 18. *Vertunian.*] Corr. *Vertunien*, il signoit ainsi.

Pag. 321. l. 1. *unum reliqui & c.*] Jean Tortelius d'Arrezzo dans son Livre intitulé, *Commentariorum Grammaticorum de Orthographia Dictionum à Græco tractarum opus*, dédié au Pape Nicolas V. & imprimé pour la première fois à Rome in fol. l'an 1471. par Nicolas Jenson François, dit au mot *Hippocrates*, touchant un MS. de Dioscoride, quelque chose qui convient assez à cet article. Voici ses paroles: *Vidi ego apud Constantinopolim pulcherrimum ejus auctoris codicem, antiquissimis Græcis literis exaratum, in quo non solum herbarum effigies, sed vo-*

Hh ij

*latilium*, *quadrupedum*, & *reptilium* tanto artificio & proprietate depictæ erant, quanto natura ipsa, ut puto, producere potuit.

Pag. 322. l. 26. *M. V.*] *M. Vossius.*

Pag. 323. l. antepen. *de Pictura Veterum.*] Il a été imprimé en 1694. à Rotterdam in fol.

Pag. 324. l. antepen. *Pierre-Paul Rubens.*] C'est Albert Rubens fils de Pierre-Paul, comme l'a depuis connu Colomiés lui-même dans sa Bibliothèque choisie.

Pag. 325. l. 18. *Vossius* & tous ceux qui croient *Pallavicin* auteur du *Divorce celeste* se trompent bien fort. Sa Vie qu'on voit audevant de ses Oeuvres fait connoître que c'est une erreur. Rien n'est plus opposé que le genie & le stile de cet ouvrage au genie & au stile de *Pallavicin*, & il est certain que ce ne fut point cette composition qui fut la cause de sa mort.

Pag. 326. l. 5. *Boxhornius.*] Le fait de *Boxhornius* ne m'est point connu;

mais pour Barthius il est sûr qu'il s'y est trompé VII. Adversar. 17. & 18. Henry Estienne en 1577. avoit imprimé cette piece in 8°. à la fin d'un Recueil intitulé , *Epistolia , Dialogi breves , Oratiunculae , Poëmata , ex variis utriusque linguæ Scriptoribus. Inter Poëmata autem , ajoute-t-il , est Satira elegantissima quæ inscribitur Lis , non prius edita.* M'étant avisé dans ce moment de consulter la Bibliotheque Latine de J. A. Fabricius pag. 676. de l'édition de Hambourg 1708. j'ai trouvé que Boxhornius avoit en 1633. publié à Leyde in 8°. cette Satire comme ancienne , dans un Recueil intitulé *Satirici minores* , mais que s'étant desabusé l'année suivante il avoit pag. 41. de ses Lettres remercié Frederic Gronovius de l'avoir averti de son erreur.

Pag. 348. l. 7. *Dionysii Vossii & c.]*  
 Add. anno 1633. mortui, cum necdum ætatis annum expleffet primum & vigesimum.

Pag. 351. l. 4. *il se trouve &c.]* faux.

Pag. 357. l. 19. *à lacteo &c.]* Lepida hercle originatio.

Pag. 358. l. 25. *Dominicum de Caldariis.]* Qui vulgò Domitius Caldarius. Vid. Theoph. Raynaudum pag. 235. de Theophilis.

Pag. 367. l. 5. *Angelus Bassus &c.]* Angelum Politianum intelligit, cui *Bassi* nomen quidam affinxerunt sed malè. Angelus Bassus est Angelus Colotius qui Pomponii Læti morem secutus, *Bassi* cognomen, utpote antiquum assumpsit; hinc, quod à nemine hætenus animadversum, manavit eorum allucinatio qui Angelum illum Bassum non alium quam Politianum esse crediderunt. Gentile Politiani nomen erat non *Bassus* sed *Cinus*, ut videre est apud Menagium in Orig. Italicis, voce *Poliziano*, & 1. Anti-Bailleti 14.

Pag. 375. l. 19. *habuit etiam Salmasius.]* Habuit postea Joannes Lan-

tinus Senator Divion. doctissimus ,  
anno 1695. mortuus. Hodie habet  
ejus filius , Senator itidem Divion.  
talium rerum non admodum curio-  
sus.

Pag. 503. l. 12. *Clemente 7.* Antipapa  
qui obiit 16. Sept. 1394. Hujus autem  
Epistolæ quæ data Romæ dicitur Cal.  
Jul. 1519. auctor esse non potest  
Huttenus an. 1517. Italiâ profectus ,  
nec eò postea reversus , qui præterea  
anno ipso 1519. bello adversus Ulri-  
cum Wirtembergensem Ducem in  
Suevia moto interfuerit.

Pag. 507. Extat integra Grotii ad  
Vossium Epistola inter Grotianas  
pag. 100.

Pag. 507. l. antepen. *miræ rotun-  
ditatis.* ] Rectiùs multò de carmine  
illo judicavit Balzacius Dissertatio-  
ne critica 9. edit. in fol. pag. 628.

Pag. 509. *Armandus & c.* ] Extat  
inter Barlæi Epistolas pag. 869.

Pag. 509. *Antissiodorensis Episco-  
pus.* ] Philippus Lenuncurius qui pos-  
teà Cardinalis.

Pag. 510. *Fragmentum Epistolæ Cælii Calcagnini.* ] Extat hæc Epistola & quidem plenior inter Coelianas, & est 27. libri 7. Anno autem 1519. videtur scripta.

Pag. 512. l. 14. *Aytonis.* ] Circà annum 811.

Ibid. l. 25. *Summus Pontifex.* ] Alexander VII.

Pag. 521. *Fragmentum Epistolæ Claudii Sarravii.* ] Extat integra inter Sarravianas: vide & infrà pag. 591.

Pag. 522. *Cornelii Valerii Epistola.* ] Extat integra & multò plenior inter Epistolas Mureti, edit. Ingolstadt. tom. 1. pag. 382.

Pag. 524. l. 18. Mirum apud Vossium Patrem semper *Arrium* non *Arium* scribi.

Pag. 534. *Fragmentum Epistolæ Johannis Slechtæ Costelecii.* ] Epistolam integram cum Erasmi responso integro habemus, libro Epistolarum Erasmi 14°. Ep. 20. & 21.

Pag. 556. *Fragmentum Epistolæ Ph. Melanchthonis.* ] Extat integra hæc:

Epistola lib. 4. Epistolarum Melanchthonis, & est 304. ed. Londin. p. 814.

Pag. 564. Cl. Viro Conrado Rittershusio Jac. Bongarsius. ] Jam pridem hanc Bongarsii de Bodino Epistolam Colomesius ediderat in Gallia Orientali.

Pag. 565. l. 20. *Quibus querebatur Bodinus factam sibi injuriam, qui &c.* ] Hæc planè absurda puto sic emendari debere : *Quibus querebatur (nempe Danzæus) factam sibi à Bodino injuriam, qui &c.* Sanè pag. 83. Galliæ Orient. abest vox *Bodinus* post *querebatur*.

Pag. 568. *Fragmentum Epistolæ Beati Rhenani.* ] Extat integra Rhenani ad Nauseam Epistola, pag. 392. collectionis Epistolarum ad Nauseam.

Pag. 569. *M. Ant. Muretus.* ] Mureti Epistola ad Ciofanum edita est inter Mureti Epistolas.

Pag. 570. *Joh. Quistorpius.* ] Quistorpii Epistola superius jam habetur pag. 460.

Pag. 593. l. 1. *Ut in Glossario probat*



ε. ] Nihil tale occurrit in utroque Cangii Glossario.

Pag. 597. l. 29. ὁ μακείρης.] Obiit 1670. ætat. 54.

Pag. 601. l. 27. ΡΟΔΙΟΝ ne signifie pas *Rose* comme le croit Favyn; mais où est écrit ΡΟΔΙΩΝ, on suppose νόμισμα.

Pag. 603. l. 19. *Maximi Salmasii fidem, appello.* ] Nihil tale scripto prodidit Salmasius, à quo id se in congressu accepisse refert Jolius memoria fortasse lapsus. Verisimilius enim est Apollodorum, vel etiam ut in quibusdam Plinii codicibus legitur, Apollodotum, à Salmasio, qui Plinium triverat, laudatum fuisse, quàm Herodotum. Cum autem αἰχνομέριον tam bene *vitiatum stupratumque* interpretari possimus, quam *pudentem*, priori sensu nomen id ab Apollodoro vel Apollodoto sumptum fuisse potuit credere Salmasius.

Pag. 609. l. 11. *An memoret Joannes Ulricus Wildt ε. ]* Minimè.

Pag. 625. l. 8. *Resurgendorum.*] Fœdus Spanhemii solœcismus, eis similis quos in Vanini Dialogis deridet Francisc. Garassus Doctr. Curiosæ pag. 642.

Pag. 626. l. 18. *Hymn. 56. 6.*] *Hymnum* hîc usurpat pro *Psalmo*, inepta affectatione.

Pag. 627. l. 25. *Quinquagies & bis* dictum oportuit, alioqui *quinquagies bis* erit centies.

Pag. 630. l. 13. *An commentariolus &c.*] Non prodiit.

Pag. 633. l. 24. Bongarsianæ Epistolæ fragmentum jam exhibitum pag. 508.

Pag. 649. l. 19. *dans son Harmonie Evangelique* pag. 106.] Il falloit dire feuillet 106. tourné.

Pag. 687. *Bellator Presbyter.*] Voyez touchant le Prêtre Bellator, la Vie de Cassiodore par Dom Denys de Sainte - Marthe Benedictin pag. 354.

Pag. 689. l. 24. *Burgundio.*] D'au-

tres le nomment *Berguntio*, touchant lequel on peut voir Pancirole pag. 127. de *claris Legum Interpretibus*.

Pag. 706. l. 32. *Si Johanni Benedicto credimus.*] Minimè verò ipsi credendum est, cum nec Raimundi nec Galatini Hermolaus uspiam meminerit.

Pag. 707. l. 19. *Matthiæ Farinatoris, Viennensis Carmelitani*, apud Simlerum refertur *Liber Moralitatum Lumen animæ* dictus, in 75. titulos divisus, ex *Sanctorum Doctorum, Philosophorum, Poëtarum etiam & Orationum* authoritatibus, secundùm ordinem alphabeti collectus. Videtur autem hic, inquit Simlerus, non auctor libri esse, sed solum in titulos distinxisse. Tomi sunt 2. impressi an. 1477.

Pag. 715. l. 24. *cum Jureti notis.*] Cum quibus rursùm prodiit ad calcem *Tertulliani Operum* Parisiis 1675. editorum, pag. 576.

Pag. 738. *Temoignage de Cl. Fauv.*

*cher.*] Se trouve chap. 8. du 7. livre des Antiquitez Françoises pag. 255. de l'édition de Paris 1610.

Pag. 807. l. 7. La remarque touchant François de Enzinas est inutile, & quand l'Espagnol *Enzina* signifieroit proprement & uniquement *du Houx*, il seroit aussi ridicule d'appeller en François cet Auteur *François du Houx* que Thomas Hurtado, Thomas Derobé, par ce qu'en Espagnol *Hurtado* signifie *Derobé*. On trouve d'ailleurs *Quercus* traduit par *Enzina* dans la plûpart des Dictionnaires Espagnols, & Enzinas lui-même s'étant du Grec  $\delta\rho\upsilon\varsigma$  composé le nom de *Dryander*, sous lequel il est aussi connu que sous celui d'Enzinas, il s'ensuit qu'on ne le doit citer que par l'un de ces deux noms, sans jamais dire ni *du Chesne*, ni *du Houx*: Comme nous devons toujours dire Jean Reuchlin ou Jean Capnion, & jamais Jean de la Fumée.

Pag. 71. *Arnoldus Insulanus.*] Ar-

Arnould de l'Isle près Vezelé en Cleves, Gentilhomme Clevois, Docteur en Medecine, épousa Catherine Duret fille du célèbre Medecin & Professeur Louis Duret. Il fut Ambassadeur des Rois Henri III. & Henri IV. à Maroc pour la delivrance des Esclaves François, & pour le Commerce. Il mourut à Paris le 25. Novembre 1613. âgé de 57. ans.

Pag. 148. à la fin de l'art. de Steph. Hubertus, add. Etienne Hubert successeur d'Arnould de l'Isle & dans l'Ambassade à Maroc, & dans la Profession de l'Arabe, mourut l'an 1616. à Orleans âgé d'environ 46 ans.

Pag. 312. *Cùm Primus Comes.* ] Joannes Petrus Ayroldus Marcellinus Epistola ad Bonifacium Vannozzium data Venetiis X. Calend. Decemb. 1606. quæ habetur Vannozzianarum tom. 2. pag. 499. hæc scribit de illo Primo Comite quem cognatione attingebat : *Habet enim, loquitur de Jul. Cæsare Ayroldo*

Marcellino filio suo , quem imitetur  
 Marcum Antonium Majoragium virum  
 in omni literarum & officiorum genere  
 præstantissimum , nec hunc solum , sed &  
 perquam reverendum felicitis memoriæ  
 Primum Comitem , quem satis laudare ,  
 ac pro dignitate celebrare nemo posset. Is  
 autem plures linguas egregiè possidebat ,  
 ut illis & scriberet cum lubebat , &  
 componeret etiam. Callebat autem præter  
 hanc nostram patriam & Italicam ,  
 Græcam etiam , Latinam , Hebræam , &  
 Chaldeam. Fuit excellens Theologus ;  
 & ut uno verbo dicam , omnibus in  
 Scientiis apprimè versatus. Erat autem  
 ea probitate , iis vitæ morumque insti-  
 tutis , ut temporibus illis cum eo confer-  
 res neminem. Multa præclara gessit ad-  
 versus Hæreticos in Germania. Fuit illi  
 cum Erasmo Roterodamo aliqua familia-  
 ritas , cum enim illum illis assentiri falsis  
 opinionibus audiisset , illuc ad eum consul-  
 tò se contulit , ut eum disputando ex er-  
 roribus abduceret : obstupuit enim illo vi-  
 so multòque magis audito Roterodamus ,

itaque suum eum multorum dierum convivorem esse voluit, eoque pacto plurimos *Hæreticos* nostram ad Religionem retraxit, ejectosque suis è sedibus multos religiosos homines restituendos curavit. Nec tamen interea de Joanne Antonio Comite sileatur, ejus fratre, carissimo avunculo meo, viro sane quàm eloquentissimo, cujus ab ore quicquid est in me, si quicquam est boni, fateor hausisse. Videatur & Picinellus in Athenæo Medionalensi. . . . .

TABLE

# T A B L E

## D E S A U T E U R S ,

*Qui sont citez ou dont il est parlé dans  
la Bibliothèque Choisie, & dans  
les Additions.*

### A.

<b>A</b> Aron fils de Jo-	Anacreon ;	543.
seph ,	Anaxicrate ;	237.
d'Ablancourt, <i>vide</i> Per-	d'Andilly , <i>vide</i> Ar-	
rot.	naud.	
d'Achery ,	Andreas Desselius, <i>Va-</i>	
120. 235.	ler.	100.
<b>A</b> costa , ( Richard Si-	Andrews, Lancelot, Ev.	
mon, )	d'Ely ,	32. 171.
10.	d'Angoulême, (le Duc)	
<b>A</b> egius ,	<i>vide de</i> Valois.	
66.	Antiochus Monachus ;	
<b>A</b> grippa, 209. 210. 211.		134.
<b>A</b> lby ,	Antoine, Roi de Por-	
46.	tugal ,	202. 203.
<b>A</b> lcyon ,	Antonin, Emp. Marc-	
46.	Aurele ,	275.
<b>A</b> franius ,	S. Antonin , Archev. de	
46.	Florence.	46.
<b>A</b> llatius ,	Antonio, Nic.	101.
242.	Apollinaris, <i>vide</i> Sido-	
<b>A</b> loyfia Toletana , 288.	nus.	
<b>A</b> mboise , Sieur de la	Apollodore ,	66. 370.
Magdelaine ,	Apostolius ,	46. 272.
233.		
<b>A</b> melot. de la Houffaie ,		
360.		
<b>A</b> mmianus Marcellinus,		
<i>vide</i> Marcellinus.		
<b>A</b> myot , 13. 53. 54. 55.		
56. 57. 58.		
<b>A</b> myraut ,		
127.		



Apulée, 189. 190.	dinal, 314
Aratus, 258.	Barbeyrac, 180.
Aristophane, 279. 281.	de Barcos, 303.
Aristote, 26. 156.	Barlaam, 166. 167.
Arkworth, 267.	Barlæus, 187. 221. 367.
Arnauld, (le Docteur,) 138.	Baronius, 151. 152. 153. 154.
Arnauld d'Andilly, 189.	Barthius, 347. 365.
Asterius, 96.	Bartholin, Thomas, 243.
Aubertin, 243.	Bartholomæus Gra-
Aubery du Maurier, 188.	mondus, Cl. 188. 189.
de l'Aubeipine, 255.	Bartolucci, 8.
d'Aubigné, 249.	Bassus, Angel. vide Colo-
S. Augustin, 50. 139.	tius,
Augustinus, Ant. 98.	Bassus, Simon, 206.
Avienus, 190.	Battier, 194.
Aulu-Gelle, 190.	Baudelot de Dairval, 42.
Ausonius, 141.	Baudius, 215.
Auvray, vide de Barcos.	Baudoin, 20.
Axenus, 193.	Bayle, 27. 64. 210.
Ayroltus Marcellinus, vide Marcellinus.	Becanus, Goropius, 223.
Ayto, 368.	Bellarmin, 29. 133.
	Bellator Presbyter, 371.
	du Bellay, Joachim, 195.
	de Belleforest, 37. 218.
<b>B</b> Achet de Meziriac, 12. 13. 57. 58. 59. 60.	Bembus, 355.
Bacon, 232.	Benedictus, Joan. 372.
Baillet, 29. 113.	Bentivoglio, 36.
Balleure, vide de Saint-Julien.	Beraud, Franç. 282.
Baluze, 137. 229.	Beraud, Nic. 283.
de Balzac, vide Guez.	Berguntio, ou Burgun-
Bandellus Matthæus, 342.	dio, 371.
Barberin, Franc. Car-	Berkel, 66.
	Berneggerus, 257.
	Beroaldus, 342.

DES AUTEURS. iij

<b>Bertram, vide</b> Ratramne.	Bouhours,	345.
<b>Besly</b> , 250. 251. 252.	Bouillaud,	119.
253.	Boule,	25.
<b>de Bethune</b> , Duc de	Bourbon, l'ancien,	
Sully, <i>Maximil.</i> 247.	Nic.	341.
<b>Beyer</b> ,	Bourbon, Professeur	
274.	Royal en langue Grec-	
<b>de Beze</b> , 62. 284.	que, <i>Nic.</i>	67.
285. 286. 361.	<b>de Bourdeille</b> , Com-	
<b>Bignon, Jérôme</b> , 113.	te de Montresor, <i>Fr.</i>	
114. 115. 178. 180.		246.
<b>Bigot</b> ,	<b>de Bourdeille</b> , Sei-	
137. 230.	gneur de Brantome,	
<b>Bion</b> ,	<i>Pierre</i> , 37. 55. 56.	
143.	219. 246. 247. 248.	
<b>Blaeu</b> ,		249.
225.	<b>Bourdelot, Jean</b> ,	158.
<b>Blaurer, Ambr.</b>		189.
199.	Boxhornius,	364.
<b>Blaurer, Marg.</b>	<b>de Brantome</b> , <i>vide de</i>	
199.	Bourdeille.	
<b>Blaurer, Thomas</b> ,	<b>Brentius</b> ,	1072
199.	<b>de Brianville</b> , <i>vide</i>	
<b>Blondel, David</b> ,	Finé.	
33.	<b>de Brieux</b> , <i>vide</i> Moi-	
152. 159. 162. 187.	sant.	
<b>Bocace</b> ,	<b>Briffon</b> , ( le President )	
166.		250.
<b>Boccalini</b> ,	<b>Brown</b> ,	150.
205.	<b>de la Brune</b> ,	107.
<b>Bochart</b> ,	<b>Bruni, Marco</b> ,	218.
102. 130.	<b>Bruno, Christop.</b>	256.
<b>Bochel</b> ,	<b>Bucholcer le fils</b> ,	212.
54.	<b>Budé</b> ,	2772
<b>Bodin</b> ,	<b>de Bucil</b> , Marquis de	
369.	Racan,	52. 53.
<b>Boisius</b> ,	<b>Bulengerus, Jul. Cesar</b>	
148.		
<b>Boisot</b> ,		
225.		
<b>Boivin, Jean</b> ,		
215.		
<b>Bona</b> , 19. 20. 119. 120.		
121. 177.		
<b>de Bongars</b> ,		
262.		
263. 369. 371.		
<b>du Bolc, Jacques</b> ,		
238.		
239.		
<b>Boschius</b> ,		
225.		
<b>Bosquet</b> , 113. 114. 115.		
<b>Bosluet</b> ,		
120.		
<b>Bouchet, Jean</b> ,		
252.		
<b>Bouhereau</b> ,		
240.		

Burgus ,	152. 170. 199. 222.	66. 143. 151. 152. 158. 163. 168. 169.
Buxtorf ,	8.	170. 171.
<b>C</b>		
<b>C</b> Abafilas ,	167.	Casaubon , <i>Meric.</i> , 161. 275.
Calcagninus ,	368.	Cassander , 20. 177. 178.
Caldarius ,	366.	Cassandre , 26.
Callimaque ,	236.	Cassien , 132.
Calvin , 27. 28. 215.		Cassiodore , 132.
Camden ,	267.	Castalion , 277.
Camerarius , <i>Joach.</i> 102.		Catulle , 246.
263. 284. 285.		Celsus , <i>Julius</i> , 16.
Cameron , 98. 99.		Certon , 282.
Campanella , 360.		Cesar , <i>Jules</i> , 15. 16.
Camuzat , <i>Nic.</i> 219.		Chalcondylas , <i>Demetrius</i> , 146.
Canaye , <i>vide de Fresne.</i>		Chamberlaine , 163.
<i>du Cange , vide du Fresne.</i>		Chapelain , 28. 42. 45.
Capella , <i>Martianus</i> , 258.		Chappuys , <i>Cl.</i> 342.
Capito , 199.		Chapuzeau , 199.
Gapnion , <i>vide Reuchlin.</i>		Charles IX. 36. 37. 38. 39.
Cappel , <i>Jacques</i> , 152.		Charondas , 201.
Cappel , <i>Louis</i> , 152.		Charron , <i>Denys</i> , 341.
Caracciole , <i>Eyêq. de Troyes</i> , 219.		Chatron , <i>Pierre</i> , 344.
<i>de Carcavi</i> , 126.		Chartier , <i>Alain</i> , 252.
Cardan , 46.		<i>du Chesne</i> , <i>André</i> , 251.
Carolus Calvus , <i>Imp.</i> 229.		Chefneau , 300.
Carolus Magnus , <i>Imp.</i> 229.		Chevreau , 200.
Carrion , 359.		Chiabrera , 131.
Caryophilus , <i>Matth.</i> 166.		Chrestien , <i>Cl.</i> 144. 280.
Casaubon , <i>Isaac</i> , 25.		Chrestien , <i>Florent</i> , 144. 191. 279. 280. 281. 282.
		Chrestien , <i>Gwill.</i> 144. 282.

## DES AUTEURS.

- Christine, Reine de Suède**, 201.  
**S. Chrysofome**, *vide* S. Jean.  
**Ciaconius**, *Alph.* 48.  
**Ciceron**, 2. 157. 205.  
**Cinelli**, 120. 131.  
**Clarius**, *Isidore*, 24.  
**Glaude, Jean**, 207.  
**S. Clement d'Alexandrie**, 5. 133. 165.  
**S. Clement Rom.** 159. 162. 165.  
**Glenard**, 199.  
**le Clerc, Jean**, 138.  
**le Clerc, Philip.** 231.  
**Cocceius**, 149.  
**Cocus**, 136.  
**le Cointe**, 19. 20. 118.  
**Colbert, Jean-Bapt.** 245.  
**Colerus**, 14.  
**Coloma**, 36.  
**Colomiés**, 7. 131. 135. 138. 140. 142. 210.  
**Colotius**, *Ang.* 366.  
**Colster**, 210.  
**Combesis**, 133.  
**Comes Primus**, 375. 376.  
**Comes, Joan Ant. frater supradicti**, 36.  
**Conrart**, 206. 207.  
**de Cordes**, 176. 177. 178. 179.  
**Cornara, Helena Piscopia**, 67.  
**Cornaro, Luigi**, 68.
- Coronæus**, *vide* Charon, Denys.  
**Cossart, Gabr.** 109. 300.  
**Coftar**, 11.  
**Costelecius**, *vide* Slechta.  
**Costerius**, 197.  
**Courtin**, 180.  
**de Couvrelles**, 272.  
**Crellius**, 225.  
**Crenius**, 187. 209.  
**Crespin, Jean**, 278.  
**la Croix-du-Maine**, *vide* Grudé.  
**Crusius**, 168.  
**Curio, Cælius Secundus**, 62. 63. 64.  
**Curtius, Quintus**, 256. 257.  
**S. Cyprien**, 4. 159. 161. 165. 197.  
**Cyprien, Ernest-Salomon**, 283.
- D
- Dacier, André**, 593. 145.  
**Me. Dacier**, *vide* le Fèvre.  
**Dadré**, 362.  
**Daillé**, 3. 4. 5. 118. 158. 160.  
**de Dairval**, *vide* Baudelot.  
**S. Damase**, Pape 177.  
**Dandini**, 2.

## T A B L E

Danès ,	95.	Christophe ,	24.
Danzæus ,	369.	Dupuy , Pierre ,	24. 25.
Dares Phrygius ,	236.	Duret , Louis .	374.
Dartis ,	153. 166.		
Dati ,	128. 192.	E	
Daumius ,	144.		
Davy du Perron , Card.	24. 169. 170. 171.	<b>E</b> mpyricus, <i>vide</i> Sex-	
	192. 214.	tus.	
Dempster ,	120.	Ennius ,	46.
Denys Alexandrin ,	266.	de Enzinas ,	373.
		Epicure ,	175.
Denys de Thrace ,	157.	S. Epiphane ,	48. 49.
S. Denys l'Areopa-		Episcopius ,	99.
gite , Evêque d'A-		Erasme , 4.	102. 197.
thenes ,	306.		210. 211. 368. 375.
S. Denys , Evêque de		Erpenius ,	98.
Paris ,	306.	Erythræus , Joann. Ni-	
Deffelius, <i>vide</i> Andreas.		cus , <i>vide</i> Rossi.	
Dictys Cretensis ,	236.	d'Espagnet ,	22.
Diodati ,	208.	d'Espesses , <i>vide</i> Faye.	
Diogene Laërce ,	161.	Esprinckard , Sieur du	
Dioscoride ,	363.	Plomb ,	214. 271.
Dodwel ,	256.	des Essars , <i>vide</i> de	
Dolé ,	193.	Herberay.	
de Dominis ,	359.	Estienne , Evêque de	
Dounæus ,	148.	Tournay ,	257.
Dryander , <i>vide</i> de En-		Estienne , Henry ,	53.
zinas.			54. 266. 365.
Duaren ,	196.	de l'Estoile , Pierre ,	
du Duc , Fronton ,	170.		247.
	201.	Ethelwerd ,	15.
Dudithius ,	111.	S. Eucher ,	139.
Duns , <i>vide</i> Scot.		Euripide ,	236.
Dupuy , Prieur de S.		F	
Sauveur , Claude ,	24.	<b>F</b> abri de Peiresc ,	
Dupuy , Chartreux ,		Nic. Cl.	8. 9.

DES AUTEURS. vij

Fabrice , <i>Ant.</i>	47.	Florus , <i>Lucius</i> ,	14. 15.
Fabricius , <i>Jean - Alb.</i>	365.	Florus , <i>Diacre</i> ,	227.
Fabrot ,	147.		228.
Falconieri ,	126.	de Flurance , <i>vide Ri-</i>	
Faret ,	206.	vault.	
Farinator, <i>Matthias</i> ,	372.	de Foix , ( <i>le Comte</i> )	
Fauchet , <i>Cl.</i>	372.	<i>Gaston surnommé Phé-</i>	
le Faucheur ,	207.	bus ,	39.
du Faur de Pybrac ,	69. 70.	de Foix , <i>Archev. de</i>	
Favre de Vaugelas ,	207. 257.	Toulouse ,	234.
Favyn ,	370.	Forerius ,	47.
du Fay ,	90.	de Forquevaux ,	249.
Faye , <i>Sieur d'Espesses</i> ,		Foy-Vaillant ,	117.
<i>Charles</i> ,	215.	Francowitz , <i>vid. Fla-</i>	
Felibien , <i>André</i> ,	207.	cius.	
Felix , <i>vide Minutius.</i>		Freinshemius ,	257.
Fell ,	161.	de Fresne Canaye , <i>le</i>	
Ferrari , <i>Oclave</i> ,	97.	President ,	192.
Ferus , ( <i>Wild</i> ) <i>Joan.</i>	106. 107. 108.	du Fresne du Cange.	
le Fèvre , <i>Nic.</i>	50.		204. 370.
	213.	du Fresne , <i>vide Tri-</i>	
le Fèvre , <i>Pierre</i> ,	295.	chet.	
le Fèvre , <i>Tanegui</i> ,	140.	Frideric II. <i>Emp.</i>	390.
le Fèvre , <i>Anne</i> , ( <i>Me.</i>		Fris ,	60. 61.
<i>Dacier</i> )	236.	Frisius ,	102.
Ficin , <i>Marsile</i> ,	232.	Fronteau ,	114.
Finé de Brianville ,	263.	Fulbert, <i>Evêq. de Char-</i>	
Elacius <i>Illyricus</i> , ( <i>Fran-</i>		tres ,	50.
<i>cowitz</i> ) <i>Matthias</i> ,	18. 20. 21.	S. Fulgence ,	198.
Elechier ,	117.	Fullerus ,	148.
Eloriot ,	220.	de la Fumée , <i>Jean</i> ,	
		<i>vide Reuchlin.</i>	
		Furetiere ,	207.
		de Furstemberg , <i>Evê-</i>	
		que de Munster ,	
			116.
		Fuscararius ,	47.

G			
G Abbema ,	209.	Goffelin ,	357. 358.
G Gallonius ,	201.	Goulart ,	25.
G Garalle ,	170. 212.	Gourdon ,	257.
	371.	Mlle. de Gournay ,	113.
G Gassendi ,	9. 158. 175.	Gouthière ,	310.
G Gataker ,	112.	Gradenig ,	67.
G Gaulmin ,	158.	Grævius ,	2. 158. 243.
G Gelida ,	343.	le Grain ,	234.
G Geliot ,	54.	Gramondus ,	<i>vide</i> Bar-
G Gellius ,	<i>vide</i> Aulu-Gel-	tholomæus.	
le.		de Granier ,	<i>vide</i> de
G Genebrard ,	8. 95. 195.	Mauleon.	
G Gennadius ,	Patr. de	Gratiani ,	<i>Ant. Marie</i> ;
CP.	167.		68. 116.
G Geofroy ,	<i>Jean</i> ,	Gravius ,	275.
	262.	S. Gregoire le Grand ,	20.
G Gerbelius ,	101. 102.	S. Gregoire de Na-	
G Gerbert ,	256.	zianze ,	46.
G Germanus ,	<i>Joan.</i> 102.	Gretser ,	147.
G Gesner ,	102.	Grôlot ,	<i>vide</i> de l'Isle.
G Gevars ,	96. 97. 97.	Gronovius ,	<i>Jean - Fred.</i>
G Ghislerius ,	133.		40. 156. 180. 348.
G Gillot ,	61. 71. 186.		365.
	212. 213. 214. 215.	Grotius ,	<i>Hugues</i> ,
de Girac ,	11. 12. 13.		31. 32.
	14.		33. 34. 35. 36. 104.
G Giry ,	205.		105. 106. 112. 163.
G Godeau ,	Evêq. de Ven-		164. 178. 179. 180.
ce ,	107.		181. 182. 183. 184.
G Godefroy ,	<i>Jacques</i> ,		185. 186. 187. 188.
	304. 307.		221. 225. 226. 253.
G Godwin ,	268. 269.		254. 255. 256. 258.
G Goldast ,	198.		259. 367.
de Gombauld ,	52. 53.	Grotius ,	<i>Guill.</i> 185.
	207.	Grudé de la Croix-du-	
		Maine ,	54. 99. 100.
		Gruter ,	

DES AUTEURS ix

Gruter ,	65.	Helychius ,	161. 190.
Gualtherus ,	Rod. 145.		191.
	146. 199.	Hierocles ,	161.
Gudius ,	142.	Hillinsberg ,	225.
Gueudeville ,	199.	Hincmar ,	Archeveque
Guez de Balzac ,	2. 51.	de Reims ,	177. 303.
	135. 158. 186. 367.	Hippocrate ,	141.
Guichardin ,	Fr. 76.	Hobjer ,	28. 29.
Guichardin ,	Louis, 224.	Hoelchelius ,	271. 272.
Guyet ,	114.	Holftenius ,	67. 154.
Gyraldus ,	Lilius , 62.		192.
Gyraldus Cambrensis ,	360.	Homere ,	147.
		Hornius ,	149.
		de l'Hospital ,	(le Chan-
		celier) 69 70. 71. 72.	
		Hotomanus ,	seu Hot-
		mannus ,	Fr. 217.
		Hotomanus ,	seu Hot-
		mannus ,	seu Hotman
		de Villiers ,	217.
		Hubert ,	Est. 374.
		Huet ,	Evêq. d'Avran-
		ches ,	58. 59. 103.
			244. 346.
		Hulfius ,	149.
		Huttenus ,	367.
			I
		Jacob ,	Louis , 115.
		Jaconel de Riete ,	55.
		Jacques I. Roi d'Angle-	
		terre ,	151. 168. 169.
			171. 216.
		Jamin ,	37.
		Jane ,	256.
		Jeannin ,	le President
			186.
		Jean de Salisbury ,	257.

K k



S. Jérôme , 69. 150.

Jérôme de Prague , 361.

S. Ignace Martyr , 133.

158. 162. 192.

Ildephonse de Toledé ,

132.

Innocent III. Pape , 238.

Insulanus , *Arnoldus, vide de l'Isle.*

S. Joannes Chrysosto-

tomus , 149. 159.

160. 161.

Johannes Sieur de Por-

tal , *Nicolas* , 115.

Joly , *Claude* , 23. 193.

194. 195. 370.

Joseph , 199.

Jouffelin , 268.

S. Irenée , 134.

S. Isidore de Seville ,

147.

*de l'Isle, Arnoul* , 374.

*de l'Isle Grôlot* , 209.

Ivarre , 231.

Julien , ( l'Empereur )

126. 127.

Jule Cesar , *vide Cesar.*

Junius , *Adrien* , 224.

Junius , *seu du Jon, Fr.*

223.

Junius , *Patrice* , 159.

160.

Juret , 214. 372.

Justel , 9. 140.

Justin , 263.

Justinien , Empereur ,

147.

## K

K Ircher , *Conrad* , 283.

284.

Konig , 129. 189.

Kuhnus , 147.

Kuster , 280.

## L

L Abbe , *Phil.* 201.

362.

Labbé , *Ch.* 61. 265.

Lacournay , *vide de La-*  
*curne.*

*de Lacurne* , 266.

Lambec , *ou Lambecius* ,

192.

Lanfranc , 235.

Langerman , 143. 144.

Languet , 30.

Lantin , 266. 367.

Lapidanus , 341.

*de Larroque, Matthieu* ,

162.

Laficius , 342.

Laud , *Guil.* 153.

*de Launoy* , 119.

Lauro , 199.

Lenuncurius , ( *de Le-*

*noncour* , ) *Phil.* 367.

Leon de Modene , ( *Ri-*

*chard Simon* ) 6. 7. 8.

9. 10.

Leopardus , 65. 129.

Leschaffier , 209.

Leti , 121.

Libanius , 12. 13.

Lindenbrog , 110.

Lingelsheim , 263.

DES AUTEURS. \*j

Lipse ,	191. 225.	Mazarin, Hortense, 247.	
de Liques ,	31.	Manile ,	275.
Me. des Loges ,	52.	Manuce , Paul ,	48.
le Long, 22. 139. 189. 246		Marc, Arch. d' Ephese ,	
de Longepierre , vide de			167.
Requeleyne.		de Marca ,	158.
Longin ,	160.	Marcellin, Ammian, 109.	
Longus ,	54.	Marcellinus, Ayroldus ,	
Louis XI.	22. 23.		374.
Loyseau ,	194.	Marculphe ,	113. 114.
Loyfel ,	193. 194.		178.
Lubbert ,	163. 164.	de la Mare , Philib. 266.	
Lucain ,	127. 258.	Mareschal, Thomas, 243.	
Lucien ,	129.	des Marets , Sam. 105.	
Lucas, Jesuite, 2.		Marguerite de Valois ,	
Ludovicus Pius, Imp.		vide de Valois.	
	229.	Margunius ,	273.
Luther ,	168.	Marinus , Leonard. 47.	
Luyd ,	167.	de Marolles ,	238.
Lycophon ,	69.	Marot , Clement ,	197.
			207.
M		Martianus Capella ,	
M Abillon ,	120.	vide Capella.	
	262.	Martin, Christien, 262.	
Macedo, Jesuite ,	121.	Martin, Jean ,	142.
Macrin ,	357.	Masius , Louis ,	200.
Macrobe ,	186.	Masson , Jean ,	256.
Magius ,	60. 201.	Masson , Papire ,	215.
Magliabechi ,	120.	des Masures ,	30.
Majendie ,	152.	Maternus ,	205.
Maimbourg ,	108. 212.	Matthieu , Pierre ,	38.
Majoragius ,	375.	de Maucroix ,	205.
le Maistre de Sacy, 138.		de Mauleon de Granier,	
	139. 140.		233. 234.
Maittaire ,	277.	de Maumont ,	54.
de Malherbe, 12. 51. 52.		du Maurier, vide Aubery.	
de Malinchrot ,	172.	de Mauffac , Phil. Jac,	
Mancini, Duchesse de			

65. 156. 157. 158. 272.	Morabin ;	205.
du May, Paul, 237. 238.	Morata, <i>Olympia Fulvia,</i>	62. 63. 64.
Mazarin, (la Duchesse) vide Mancini.	Morillon, <i>Ant.</i>	223. 224.
Mela, <i>Pomp.</i>	Morin, <i>Jean,</i>	9. 10. 119. 192.
246.	de Mornay du Plessis-	
Melanchthon, 25. 102.	Marly, 30. 31. 192.	
368.	Morus, <i>Alex.</i>	26. 99. 157. 165. 193. 217.
Menage, 12. 52. 53.	Morus, <i>Thomas,</i>	197.
161. 366.	Morus, <i>Cecile, Elizabeth,</i> & <i>Marguerite,</i>	
Menard, 20.	filles de Thomas Mo-	
Mercerus, <i>Jofias,</i>	rus, 197.	
236.	Moschus, 143.	
Mercurialis, 60.	du Moulin, <i>Louis,</i>	275.
de Mergey, 247.	du Moulin, <i>Pierre,</i>	26. 48. 50. 51. 52. 53. 169.
Merfenne, 105.	vander Muelen, 180.	
Meursius, 151. 186.	Muis, <i>Corn.</i>	249.
de Meziriac, vide Bachet.	Muret, <i>Marc-Ant.</i>	224. 368. 369.
Millot, P. 59.	Muret, 110.	
Milton, 27.	Musée, 143.	
Minutius Felix, 206.		
le Mire, 260.	N	
Moisant de Brieux, <i>Jacques,</i>	Nævius, 46.	
103.	Nancelius, <i>Nic.</i>	346.
Molanus, 270.	Nannius, 224.	
de Moni, ( <i>Richard Simon,</i> )	Narni, 238. 239.	
10.	Naudé, 22. 176. 200. 211. 362.	
de la Monnoye, 29. 143.	de Neufville de Ville-	
de Montaigne, <i>Michel,</i>	roy, 37. 38. 39.	
113.	Nicodeme, <i>Leonard,</i>	101.
de Montaigu, <i>Jacques,</i>		
152. 169.		
Montanus, <i>Arn.</i>		
196.		
Montdoré, <i>Pierre,</i>		
70.		
Montius, 288.		
de Montresor, vide		
de Bourdeille.		
de Montreuil, 175.		

## DES AUTEURS.

xviij

Tertullien , 227.	Tzetzes , 69.
228. 315. & <i>suiv.</i>	V
Tesmar , 180.	<b>V</b> Aillant , <i>vide</i> Foy-
Themistius , 109. 110.	Vaillant.
Theocrite , 66. 143.	Valdes , <i>Jacq.</i> 114.
144. 145.	Valere Maxime , 14.
Theodoret , Evêq. de	Valerius , <i>Cornel.</i> 368.
Cyr , 136.	della Valle , 41.
Theodorus , <i>Manlius</i> ,	de Valois , <i>Adrien</i> , 110.
157.	204. 314.
Theodorus Prodromus ,	de Valois , <i>Henry</i> , 131.
158.	156. 184.
Theophile , Jurisconsul-	de Valois , <i>Ch. Duc d'An-</i>
te , 147.	goulesme , 314.
S. Therese , 288.	de Valois , <i>Marg. R.</i>
Thiers , 120.	de Navarre & ensuite
Thomas , <i>Hub.</i> 64. 247.	de France , 247.
Thomasius , <i>Car. Maria</i> ,	Vaninus , 371.
262.	Vanozzi , 374.
de Thou , <i>Jacq. Aug.</i> 23.	Varet , 47.
24. 25. 26. 62. 216.	Varillas , 215.
217. 287.	Vasques , 221.
Tiraqueau , 250.	Vassan , 192.
Tite-Live , 40. 41. 42.	Vavasseur , 1. 2. 3. 140.
43. 44. 45.	de Vaugelas , <i>vide</i> Favre.
Titius , <i>Rob.</i> 142.	du Verdier de Vaupri-
Tomafinus , <i>Jac. Phil.</i> 61.	vaz , <i>Ant.</i> 100. 281.
Toppi , 101.	Verin , <i>Mich.</i> 230. 231.
Tortelius , 363.	232.
Touroude , 103.	Verin , <i>Ugolin</i> , 231. 232.
Trichet du Fresne , 200.	Vertunien , 141. 217.
201.	363.
de Triors , <i>vide</i> Odde.	Vichard de Saint-Real ,
Trommius , 283.	360.
Tudebodus , 252.	Victorel , 48.
Turnebe , 56. 57. 197.	Viète , 250.
Turquet , <i>Louis</i> , 211.	de Vigenere . 13.

xvlij TABLE DES AUTEURS.

Vignier, <i>Jerôme</i> , 192.	130. 144. 148. 149.
	302. 150. 159. 204. 240.
Vignier, <i>Nic.</i> 192.	241. 243. 244. 364.
de Villeroy, <i>vide de Neuf-</i> <i>ville.</i>	Ufferius, 118. 131. 160. 162.
Ville-Vincent, 49.	Utenhovius, 211.
Vincent de Lerins, 197.	Vulcanius, 147. 147. 167. 223.
du Vocsin de la Pope- liniere, 56.	W
Voiture, 11. 178.	V Valton, 149.
Vorstius, 137.	Wats, 222.
Vossius, <i>Denys</i> , 365.	Wharton, 268. 269.
Vossius, <i>Gerard-Jean</i> ,	Wicquefort, 358.
32. 122. 124. 130.	Wild, <i>vide Ferus.</i>
132. 133. 134. 135.	Wildt, <i>Joan. Utr.</i> 370.
136. 157. 167. 172.	Withfort, 143.
173. 187. 203. 204.	Z
269. 270. 364.	Z Ephirus, <i>Fr.</i> 228.
Vossius, <i>Isaac</i> , 31. 96.	

*Fin de la Table.*

A P P R O B A T I O N.

J'AY lû par Ordre de Monseigneur le Garde des  
Sceaux la Bibliothèque Choïse de Colomiés, avec des  
*augmentations.* Fait à Paris le dix Octobre mil  
sept cent trente un.

MAUNOIR.

P R I V I L E G E D U R O Y.

L O U I S par la grace de Dieu Roi de France & de Na-  
varre; A nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans  
nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires

de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Bail-  
lifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos  
Justiciers, qu'il appartiendra, S A I N T. Notre bien-amié  
G A B R I E L M A R T I N Pere, Libraire à Paris, An-  
cien Adjoint de la Communauté, Nous aiant fait re-  
montrer, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au  
Public *Les Vies des Poëtes François, de Guillaume Col-  
letet; & la Bibliothéque-Choisie de Colomiés, avec des aug-  
mentations*; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de  
Privilége sur ce nécessaires; offrant pour cet effet de  
le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant  
la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-  
scel des Presentes; A ces causes voulant traiter favorable-  
ment ledit Exposant, Nous lui avons permis & permet-  
tons par ces Présentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit  
Livre ci-dessus spécifié en un ou plusieurs Volumes con-  
jointement ou séparément, & autant de fois que bon lui  
semblera, sur papier & caractères conformes à ladite feuil-  
le imprimée & attachée sous notredit contre-scel, & de le  
vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume  
pendant le temps de dix années consecutives, à compter  
du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses  
à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condi-  
tion qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere  
dans aucun lieu de notre obéissance: comme aussi à tous  
Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire im-  
primer, vendre, faire vendre, débiter ni contre-faire ledit  
Livre ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire  
aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'aug-  
mentation, correction, ou changement de titre, ou au-  
trement, sans la permission expresse & par écrit dudit Ex-  
posant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de  
confiscation des Exemplaires contre-faits, de quinze cens  
livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont  
un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre  
tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & in-  
terêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout  
au long sur le Registre de la Communauté des Libraires &  
Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles;  
que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royau-  
me & non ailleurs; & que l'Impetrant se conformera en  
tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui  
du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente,

Le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur CHAUVÉLIN; & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVÉLIN; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt sixième jour du mois d'Octobre l'an de grace mil sept cent trente un. Et de notre Regne le seizième. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Je reconnois que la Demoiselle veuve Delaulne, & les sieurs le Gras & Guerin l'aîné ont part au présent Privilege, chacun pour un quart. Fait à Paris le 29. Octobre 1730.

MARTIN.

*Registré ensemble sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 44. fol. 47. Conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. à Paris le six Novembre mil sept cent trente,*

LE MERCIER, Syndic.



69701646

